



n: 177.

9265.

265

PRONES DE MESSIRE CLAUDE JOLI, EVEQUE ET COMTE D'AGEN,

Et auparavant Curé de S. Nicolas
des Champs.

SUR DIFFERENS SUJETS DE MORALE

TO M E P R E M I E R E

Contenant quinze Discours.

S U R

La dignité du Chretien, & l'excellence de la grace du Baptême, où
l'on parle des effets de ce Sacrement, des Ceremonies qui s'y
obseruent, des obligations qu'on y contracte de renoncer au
monde, & de vivre de la vie de Dieu

Le Pêché mortel, dont on explique la nature, la haine que Dieu
lui porte & qu'il porte à Dieu, l'aveuglement, l'enduisse-
ment, le trouble, & le desordre des passions qui en sont les
effets, &c. Et le pêché veniel.

La Pénitence, ce en quoi elle consiste, sa nécessité, sa severité,
sa durée, & sa facilité.

Coll. Nobl.

Varpr. S. 3.

A PARIS, Zink 936
Chez EDME COUTEROT, rue S. Jaques, au 3124
bon Pasteur.

M. D. C. X. C. I. I.

avec Approbation & Privilege du Roi.

Bibliotheca Scholz Beale
760



P R E F A C E.

Es Prones de feu Mes-
sire Claude Joli, Eve-
que d'Agen, & aupa-
ravant Curé de saint
Nicolas des Champs, ont toujours
eu une approbation universelle :
Ceux qui les ont entendu pro-
noncer, ou qui les ont lus, ont te-
moigné qu'on rendroit un service
tres-considerable à l'Eglise, si
on les faisoit imprimer.

Ses rares talens, une facilité
toute particulière à s'expliquer
sur toute sorte de sujets ; un
tour de morale familier & aisé,
mais fort, & appuyé de solides
raisonnemens ; une sience consom-
mée de l'Ecriture sainte, & de la
discipline Ecclesiastique, des Pe-
res, & de la Theologie ; un don

P R E F A C E.

singulier de toucher, & d'instruire par un detail exact, & des mouemens animez, lui ont aquis une reputation qu'il a toujours soutenue, depuis qu'il a commençé à paroître, jusques aux derniers jours de sa vie.

L'on s'engageroit à trop de choses, si l'on vouloit faire un eloge regulier de ce grand Homme : mais on manqueroit aux loix de la reconnaissance, & à la satisfaction du public, si l'on ne disoit rien de tant de belles qualitez, qui lui ont merité un applaudissement general, & une estime universelle, non seulement des personnes de pieté, & des plus habiles du Roiaume, mais (ce qui est tres-rare) de ceux même d'une Religion contraire à la notre.

Saint Augustin encore Manicheen, disoit de saint Ambroise, qu'il ne connoissoit point d'homme qui parlat avec plus de solidité & de force : & les Religionnaires

res

P R E F A C E.

res dans leur egarement, n'ont pu s'empêcher de rendre le même témoignage à l'éloquence noble, & Chretienne de Monsieur Joli.

Il possedoit tout ce que l'on peut souhaiter dans un parfait Predicateur : une imagination vive & penetrante, un esprit vaste, mais recueilli, une connoissance particulière de ce qui se passe dans le monde, & des principaux vices qui y regnent, un air grave & devot, un temperament robuste & vigoureux, une composition nette & suivie, un ton de voix agréable & insinuant, un heureux attachement à l'étude, un juste discernement des matieres, un cœur droit, & un grand zèle.

Comme il s'etoit proposé la gloire de Dieu, & la conversion des ames, pour la fin de ses discours: Il ne faut pas s'étonner des bénédicitions que le Ciel a repandues sur son travail, & des grands fruits que ses premières Predica-

P R E F A C E.

tions produisirent, soit à S. Sulpice où il precha d'abord tous les Dimanches, soit dans plusieurs autres chaires du Roiaume.

Dès le premier Sermon qu'il fit à Montpellier sur le jugement dernier, des personnes de qualité, que la seule curiosité d'entendre un nouveau Predicteur de Paris avoit attirées, en furent si touchées, que devant aller à quelques divertissemens ensuite de la Predication, elles s'en retournerent chez elles, pour mediter & reflechir sur les terribles veritez qu'elles venoient d'entendre. Il en fit ensuite plusieurs autres dans cette Ville, qui furent suivis de grandes conversions. On l'ecoutoit comme un Apotre : & lorsqu'il prit la resolution de revenir à Paris, toute la Ville ayant inutilement fait ses efforts pour le retenir, fit paroître quelques années apres l'estime & l'affection qu'elle lui portoit, en mettant par-

mi

P R E F A C E.

mi les articles d'une Deputation qu'elle fut obligée de faire au Roi en 1652. celui de supplier tres-bumblement Sa Majesté de lui donner Monsieur Joli pour successeur de Monsieur de Fenouillet son Eveque, mort cette année.

Il sembloit que le Ciel s'expliquoit déjà par avance en sa faveur ; & il ne sera peutestre pas inutile d'ajouter ici une autre circonstance qui peut y avoir quelque rapport. Monsieur Joli ayant que de partir de Languedoc, prit congé de feu Monsieur l'Eveque d'Alet, lui demanda sa bénédiction, & comme il avoit une vénération toute particulière pour ce Prelat, il le pria de lui donner quelque chose qu'il eut portée. L'humilité de Monsieur d'Alet fit qu'il y résista d'abord ; mais enfin il ceda à l'agréable importunité d'un ami : Et comme nous remarquons que saint Paulin don-
Epiol. 32.na autrefois à Severe Sulpice, qui

P R E F A C E.

Il avoit fait une semblable priere, un morceau de la vraie Croix, & une tunique de laine qu'il avoit portee : Monsieur d'Alet detachant sa croix Episcopale, donna à Monsieur Joli le cordon auquel elle etoit attachée; favorable prejugé, ce semble, de cet illustre rang qu'il devoit un jour occuper dans l'Eglise.

Ce temps marqué par la Providence n'etoit pas encore venu, & il falloit qu'il se format au gouvernement futur d'un grand Diocèse, par le bon ordre qu'il apporteroit à regler une grande Paroisse.

Il ne fut pas plutot Curé de S. Nicolas des Champs, qu'il se sentit indispensablement obligé d'instruire ses Paroissiens sur les importantes veritez de la Religion Chretienne, & d'observer un ordre par le moyen duquel il leur expliqua pendant plusieurs Avents & Caremes, ce qu'il y a de

P R E F A C E.

de plus essentiel dans la morale de Jesus-Christ, de plus touchant, & de plus propre à la conversion des ames.

Pour cet effet il leur parla de la dignité du Chretien, & de la grace du Batême, dont il leur expliqua dans plusieurs Prones, les effets, les ceremones, les engagements, les avantages. De là il leur fit voir qu'il n'y avoit que le peché mortel qui fit perdre aux Chretiens cette grace : C'est pourquoi il leur montra la haine que Dieu lui porte, & la haine qu'il a pour Dieu, ses circonstances, & ses facheuses suites. Comme il n'y a qu'une seule voie pour sortir de ce peché, qui est celle de la Penitence; il leur en expliqua la nature, la nécessité, la severité, la durée. Mais comme les pecheurs ne peuvent que tres-difficilement se résoudre à faire penitence, il crut devoir les y engager par les motifs les plus forts, tels que sont

P R E F A C E.

les quatre fins de l'homme. Ainsi il leur parla de la mort des justes, de celle des pecheurs, du jugement qui la suit, du Paradis, de l'Enfer, du Purgatoire, de la bienheureuse & de la malheureuse éternité. C'a été là la matière de près de cinquante Prêches, sans comprendre d'autres différens sujets qu'il a traitez, & d'excellentes Homélies qu'il a faites sur les Evangiles des Dimanches, qui rempliront tout le cours d'une année.

Tout Paris fait avec quel empressement il a été suivi & écouté, pendant les douze années qu'il a été Curé de saint Nicolas des Champs. Les premières personnes du Royaume, soit dans l'Eglise, soit dans l'epée & la robe, venaient assidument l'entendre. Les Princes François & étrangers, les Calvinistes, & les Lutheriens, aussi bien que les Catholiques, ceux de la campagne comme

P R E F A C E.

me ceux de Paris, se rendoient du matin dans son Eglise aux jours qu'il devoit prêcher : Il est surprenant de voir avec quelle résolution de changer de vie, la plupart sortoient de ses Sermons.

La corruption du siècle est si grande, que souvent la curiosité, & le dessein de passer une heure à entendre de belles choses, attirent plutot les auditeurs à un Sermon, que le desir de s'instruire des vérités Chrétiennes, de reformer ses mœurs, & de s'adonner sérieusement à la pratique de la vertu. Diversorium otii est. Seneca Ep. 108. Non accurrit ut aliqua illic vitia deponant, aut aliquam legem vitæ accipiant ad quam mores exigant suos, sed ut oblectamento aurium perfruantur, disoit autrefois un ancien sur un sujet prophane : & nous pouvons le dire encore aujourd'hui avec plus de justice, au sujet de la parole de Dieu, & des vérités de l'Evangile. Les

P R E F A C E.

Les Pharisiens s'approcherent un jour de Jesus-Christ pour lui demander quelque miracle : mais bien loin de lui en demander un qui leur fut de quelque utilité, ils se contenterent d'un prodige d'une pure ostentation. Signum de cælo quo rebant abeo. Ils ne lui demanderent ni la guerison d'un paralitique, ni le soulagement d'un possédé, ni la resurrection d'un mort ; miracles où la gloire de Dieu & les avantages des hommes paroissent, mais ou un feu qui tomba du Ciel, ou une nouvelle constellation qui s'y alluma, Signum de cælo.

Une pareille curiosité amene souvent une foule d'auditeurs au Sermon. Ils y cherchent ce qui surprend l'esprit, & non ce qui touche le cœur : un tour fin, & des expressions delicates ; d'ingenieuses antitheses, & des portraits bienfaits ; d'eloquentes paroles de la sagesse humaine, &

com-

P R E F A C E.

comme les appelle un Apotre, de doctes fables : en un mot des eclairs qui brillent à leurs yeux, plutot que de solides instructions qui reglent leurs consciences.

Un Predicteur fidele à son Ministere, n'est jamais assez lache que de satisfaire en ce point ses auditeurs, dans l'esperance d'en recueillir de vaines louanges. Il s'efforce de leur exposer des veritez dont ils soient touchez, & non des signes, & des speculations qu'ils admirent ; & telle fut toujours l'intention de Monsieur Joli. Bien different de ces meres folles qui donnent inconsidérément à leurs enfans ce qu'ils demandent, sans prendre garde que ce qui flatte leur gout, avance souvent leur mort ; il tacha toujours d'imiter la sage conduite de ces Medecins qui ne contentent jamais l'appetit dereglé de leurs malades ; ou plutot, pour m'expliquer avec saint Chrysostome,

P R E F A C E.

me, il tacha toujours de se former sur le modele de Jesus-Christ qui refusa de satisfaire l'indiscrete curiosité des Pharisiens.

Sa plus grande application etoit de montrer à ses auditeurs ce qu'ils devoient faire, & ce qu'ils ne faisoient pas; de leur expliquer les elemens de leur Religion, & de leur donner une grande idée de la sainteté de l'etat auquel Dieu les avoit appellez, & qu'ils deshonoroient par leurs pechez. Les menaces & les promesses du Seigneur, les termes de la Loi, & les transgressions de la Loi, les differens desordres dans lesquels on tombe, & les moyens de les reparer, les histoires de l'ancien & du nouveau Testament, les invétives des Prophetes & des Apôtres contre les pecheurs, leurs douces invitations, & leurs exhortations pressantes à bienfaire, leurs exclamations, leurs proso-popees, leurs apostrophes: Voilà

P R E F A C E.

là les sujets, les figures, & tous les ornemens de ses discours. Rien de prophane ni de trop étudié n'y entroit. Quoique son langage fut pur, il n'en recherchait pas la delicateſſe, ne composant ses Proverbes qu'en Latin, n'en écrivant que les entrées, les desseins, les preuves, & les passages; & abandonnant tout le reste à la force de son imagination, aux serieuses reflexions qu'il avoit faites sur les matières qu'il devoit traiter, aux mouvemens de son cœur, à la rapidité de son génie, & à ce que l'Esprit de Dieu lui inspireroit dans la chaleur d'une si importante action.

Saint Jérôme écrivant à Ne-^D Jeron. potien que l'Eveque Heliodore ^{Epist. 2 ad Nepotian.} son oncle, avoit dans la foibleſſe de son grand age, chargé de la commission de prêcher à sa place, lui explique ce que doit faire, & ce que doit eviter un Prédicateur Evangelique. Je ne veux pas, lui

P R E F A C E.

lui dit-il, que vous soiez un simple declamateur, & un diseur de beaux mots: Nolo te declamatorem esse garrulumque: Je veux que vous soiez savant dans l'Ecriture sainte, & que vous vous rendiez tres habile dans les Mysteres de votre Dieu, & de la Religion que vous professez: Volo te Sacramentorum Dei tui eruditissimum. C'est le propre de ceux qui n'ont pas beaucoup de sience, de s'arreter aux paroles, & de se faire admirer du peuple par un torrent de mots. Verba voluere, & celeritate dicendi apud vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum est. Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mon cher Nepotier. Quand vous precherez, qu'on n'entende pas vos Auditeurs qui s'ecrient: ah que cela est beau! Mais qu'on les entende gemir, & que les larmes qu'ils verseront fassent votre eloge: Dicente te

in

P R E F A C E.

in Ecclesia, non clamor populi, sed gemitus suscitetur, lacrimæque auditorum laudes tuæ sint.

Monsieur Joli qui avoit suivi cet important avis de saint Jerome, avoit aussi souvent la consolation de recueillir ce memo fruit de ses Discours. Comme il cherchoit dans la meditation, dans la priere, & dans l'etude de quoi entretenir ses Auditeurs, il voioit l'effet que produissoient dans leurs ames les grandes & redoutables veritez qu'il leur prechoit. S'il leur parloit de la mort des pecheurs, des peines de l'Enfer, des jugemens de Dieu, de l'enormite, & des suites du peche mortel, de la bienheureuse & de la malheureuse eternite, la plupart pleuroient & soupiroient; d'autres demeuroient comme immobiles, & il y en avoit tres-peu que la vehemence de son action, la force de ses raisonnemens, & la gran-

P R E F A C E.

grandeur du sujet ne touchassent.
Quand cet Esdras ouvroit le
Livre de la Loi, & qu'il expli-
quoit à ses Auditeurs les veri-
tez renfermées dans l'un & dans
l'autre Testament, ils fondoient
en larmes : Et à present même
que ses Discours n'étant plus ani-
mez, devroient, ce semble, avoir
perdu leur force, on y trouve ce-
pendant une certaine onction, des
mouvementz si pressans, & des
preuves si convainquantes, qu'il
est presque impossible de n'en etre
pas touché.

Il n'avoit pas moins de succès
dans les Conferences qu'il faisoit
à ses Pretres, où croiant ne de-
voir parler qu'à eux; il trouvoit
sa salle remplie de ceux des au-
tres Paroisses. On venoit le con-
sulter de toutes parts, les per-
sonnes de la premiere qualité;
& les plus grands Ministres du
Royaume, lui communiquoient
toutes les affaires qui regardoient
leurs

Monseur
d'Avaux
Plenipo-
tentiaire
du Roi à
Munster.
Monseur
de Mesmes
President
au Mortier.
Monseur
le Cardinal
Mazarin.

P R E F A C E.

leurs consciences, & souhaitoient
qu'il les assista à la mort.

Monsieur Vincent de Paul,
dont la memoire sera toujours en
veneration à ceux qui sont zelez
pour la gloire du Seigneur ; cet
homme suscité de Dieu dans ces
derniers tems, pour se faire une
troupe choisie de Missionnaires qui
prechassent l'Evangile, & qui
portassent les peuples à la peni-
tence, ne souffroit qu'avec peine
que ses Pretres entendissent
d'autre Predicateur, que Mon-
sieur Joli. Il y en avoit pour lors
de tres-habiles. Il ne doutoit pas
qu'il ne s'en trouva plusieurs con-
fommez dans l'étude de l'Ecri-
ture sainte, & des Peres, d'une
grande vertu, & qui meritoient
l'applaudissement de tout le mon-
de : mais il regardoit Monsieur le
Curé de S. Nicolas des Champs
comme un modele plus propre à
etre imité par des gens qui ne
cherchent qu'à toucher les peu-
ples, & aller au cœur. C'e-

P R E F A C E.

Cetoient là, sans doute, de beaux talens pour un Eveque, outre ses vertus, & ses autres qualitez personnelles. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner, si ayant été nommé par Sa Majesté à l'Eveché d'Agen, il a rempli avec tant de gloire son ministere.

Ce Diocèse avoit besoin d'un Prelat qui eut autant de zele, de vigilance, d'exactitude, d'experience, de fermeté qu'il en avoit. Parmi le petit peuple c'etoit une ignorance grossiere ; à peine savoit-il autre chose sinon qu'il y a un Dieu en trois Personnes. L'Office Divin etoit negligé dans la plupart des Paroisses de la Campagne, où l'on ne disoit point de Vepres, ni Fêtes, ni Dimanches. Les mariages se celebroient sans faire de fiançailles, & l'on ne connoissoit ni la sainteté, ni les obligations de ce Sacrement.

Parmi les riches, & les personnes un peu distinguées, c'étoient

P R E F A C E.

toint d'étranges abus, & des usures sur lesquelles on ne se fai-
soit pas le moindre scrupule de
conscience, une obligation simple
portant interest, comme si c'eut
été un Contract de constitution.

Parmi les Ecclesiastiques, une
maudite coutume de posseder des
Benefices absolument incompati-
bles, s'etoit introduite depuis
longtems, & plusieurs d'eux se
soucioient peu de soutenir par une
vie edifiante, & une fidelle appli-
cation à leurs devoirs, la sainte-
té de leur etat.

Amoins qu'un Prelat n'eut en
toutes ces qualitez que je viens
de marquer, il eut été impossible
de corriger ces abus, & d'arre-
ter le cours de ces desordres. Il
falloit instruire des peuples igno-
rans, & leur apprendre leur Re-
ligion, renouveler les anciens
Statuts pour l'usage, & les ce-
remonies des Sacremens ; faire
des Visites, & établir des Mis-
sions ;

P R E F A C E .

sions ; reformer les Ecclesiastiques , & les faire opter sur l'incompatibilité de leurs Benefices ; en un mot , il falloit etre par tout , veiller sur tout , pourvoir à tout , considerer non pas de loin , mais de près , non pas tant par d'autres , que par soi-même , l'état ; & pour me servir des termes du saint Esprit , le visage des peuples dont on est chargé : Diligenter agnosce vultum pecoris tui , gregesque tuos considera .

*Proverb.
27.*

Si Monsieur d'Agen a été près de cinq ans sans prendre de Grands Vicaires , c'est que par un excés de son zèle , il a voulu connoître par lui-même le véritable état de son Diocèse ; remarquer par ses propres yeux , plutôt que par des yeux empruntez , les desordres qu'il y avoit , afin d'y appliquer de plus utiles remèdes , se consacrant & se sacrifiant pour le bien du troupeau qu'il avoit à conduire , faisant au delà

de

P R E F A C E .

de ce qu'il étoit obligé de faire , au delà de ce que ses forces , ses affaires , & ses continues occupations pouvoient lui permettre .

S'il avoit douze Livres pour les douze Archiprêtres de son Diocèse , dans lesquels il écrivoit non seulement ce qu'il jugeoit à propos d'ordonner dans ses visites , mais encore l'état des Eglises , l'âge des Curez , le tems de la possession de leurs Benefices ; leur capacité ou leur ignorance , leurs bonnes & leurs mauvaises qualitez ; c'est qu'il vouloit tout voir & tout connoître , pour mettre son Diocèse dans un meilleur état qu'il n'étoit avant qu'il y vint , & remplir de dignes sujets , les Benefices qui viendroient à vaquer .

N'imposez jamais precipitamment les mains à personne , disoit un grand Apôtre à un grand Disciple , de peur que vous ne vous rendiez coupable

P R E F A C E.

ble des pechez que feroient ceux que vous auriez inconsidérément mis dans des places dont ils estoient indignes. On ne sauroit prendre trop de precautions pour mettre de bons Pretres dans des Cures , pour confier à de sages & zelez Pasteurs le soin d'un troupeau qui à tout moment est en danger de s'egarer. C'est sur leur capacité, leur pieté , leurs bons exemples , leur assiduité dans l'administration des Sacremens , leur application à Catechiser & à instruire , leur vigilance à terminer les differens , & à empêcher les débauches des peuples , que doit se repose la sollicitude des Eveques , dit saint Augustin : Quelques zelez qu'ils soient , ils ne peuvent etre partout ; ce qu'ils peuvent faire est de choisir de bons Ecclesiastiques qui veillent , & qui agissent à leur absence ; qui etant animez , & pleins , comme

P R E F A C E.

il dit , de leur esprit , partagent avec eux le soin du troupeau qu'ils conduisent.

Moïse se sentant surchargé de la conduite d'un peuple inconstant , ignorant , grossier , indocile , & naturellement porté à la revolte , dit à Dieu : Pourquoi , Seigneur , Cur impos-
si populi
m'avez-vous imposé un si lourd fardeau ? Est-ce que je suis le pere de toute cette multitudine , pour me dire de les porter dans mon sein comme une nourice porte son enfant , & m'obliger de les conduire à la terre que vous leur avez promise ? Mais Dieu lui répondit , je sais que tu ne peux seul suffire à ce grand ouvrage ; voici seulement ce que je veux que tu fasses : Tu connois dans l'étendue de ta Jurisdiction plusieurs vieillards de pieté , & de mérite , prends-en soixante & dix , que tu conduiras à la porte du Tabernacle

Cur impos-
si populi
m'avez-vous imposé un si lourd fardeau ? Est-ce que je suis le pere de toute cette multitudine , pour me dire de les porter dans mon sein comme une nourice porte son enfant , & m'obliger de les conduire à la terre que vous leur avez promise ? Mais Dieu lui répondit , je sais que tu ne peux seul suffire à ce grand ouvrage ; voici seulement ce que je veux que tu fasses : Tu connois dans l'étendue de ta Jurisdiction plusieurs vieillards de pieté , & de mérite , prends-en soixante & dix , que tu conduiras à la porte du Tabernacle

P R E F A C E.

Atium te-
 bernaculi
 feederis, fa-
 ciesque ibi
 stare te-
 cum : des-
 cendam &
 loquar tibi,
 & auferam
 de spiritu,
 &c.
 Numer. 11.

cle; j'y descendrai, je te parle-
 rai, & je t'oteraï de ton esprit,
 que je leur donnerai ; afin
 qu'ils portent avec toi le far-
 deau du peuple, & que tu n'en
 sois pas chargé tout seul. Au-
 feram de Spiritu tuo, tradam-
 que eis, ut sustentent tecum
 onus populi, & non tu solus
 graveris.

La conduite d'un grand Dioce-
 se où il est presque impossible qu'il
 ne se trouve beaucoup d'ignorance
 dans les uns, d'indocilité & de li-
 bertinage dans les autres, est un
 étrange fardeau. Quelque zélé
 que fut Monsieur d'Agen, il en
 sentit le poids, il s'en plaignit
 amoureusement, comme Moïse, à
 la providence de Dieu qui l'en
 avoit chargé, apprehendant com-
 me lui que ce ne fut un effet de sa
 Justice pour la punition de ses pe-
 chez, & preferant, à son exemple,
 la mort à un si redoutable emploi,
 s'il ne pouvoit s'en aquitter utile-
 ment pour son propre salut.

P R E F A C E.

Mais il se representa en même
 tems que c'étoit à lui-même que
 Dieu parloit en la personne de ce
 Legislateur : que pour bien gou-
 vernier son Dioceze il faloit qu'il
 mit dans les Benefices où il y avoit
 charge d'ames, des Ecclesiastiques
 qu'il connut, de senibus fraël
 quos tu nosti ; des Ecclesiasti-
 ques qu'il fut etre agez ; quos

Aug. quæst.
 18. Super
 Numeros.

tu nosti quod senes fint ; c'est
 à dire, comme l'explique S. Au-
 gustin, des Ecclesiastiques qui par
 leur capacité, leurs merites, leur
 gravité, leur prudence, pussent
 avoir parmi le peuple le respect
 & l'autorité qu'ont les vieillards,
 quos tu nosti quod senes po-
 puli fint ac magistri. Car c'étoit
 de son esprit que ces fideles Mini-
 stres devoient etre animez pour
 supporter sous lui, & avec lui, le
 pesant fardeau d'un grand Dio-
 ceze, afin qu'il n'en fut pas char-
 gé tout seul : Ut sustentent te-
 cum onus populi, & non tu
 solus graveris.

P R E F A C E.

Penetré de ces sentimens, & connoissant l'importance de ce devoir, il voulut avoir un etat de ceux qui occupoient les Benefices de son Dioceſe, & de ceux qui pouvoient y pretendre, aſin qu'il fut pleinement instruit de leurs bonnes ou de leurs mauvaises mœurs, & qu'il les connut par leurs noms, comme ce bon Pasteur de l'Evangile; jusques-là que pour ne rien donner ni à la prevention, ni à la faveur, il s'estoit fait à lui-même deux loix; l'une de ne donner jamais les Curés à ceux qui les demandoient: l'autre de les donner toujours par preference aux plus capables & aux plus vertueux, de la probité, & du zèle desquels il fut convaincu.

Quelque ſoin qu'il prit de mettre de la sorte dans ſon Dioceſe des Eccleſiaſtiques dont les merites lui fuffent connus, & quelque grand que soit ce Dioceſe, où il y a plus

P R E F A C E.

plus de ſix cens Eglises, cet inſatigable Prelat les a toutes visitées par deux fois, & il n'y en a même aucune où il n'ait prêché ſortant tout moëtte de fueur, & epuisé de forces d'une Paroiffe à une autre, & ſouvent à pied.

O le bel exemple que celui d'un Prelat, qui non content de faire des Ordonnances pour la reformation des mœurs, le bon etat des Eglises, l'inſtruction & l'educa-
tion des peuples, les observe le premier, & engage les plus laches & les plus delicats à le suivre! Quels effets peuvent produire les Harangues ou les menaces d'un Capitaine, qui du haut d'un mur d'où il void ſes soldats combattre, les anime à bien faire, ou les accufe de lacheté pendant qu'il est lui même plein de parfums, qu'il apprehende d'exposer ſa personne, & qu'il demeure dans une molle oisiveté, disoit autrefois S. Jérôme: Delicata doctrina

P R E F A C E.

pugnanti ictus dictare de mu-
ro, & cum ipse unguentis de-
libutus sis, cruentum militem
accusare formidinis?

*Mais quand ce Capitaine mar-
che à la tête de ses troupes, quand
il leur montre par son exemple à
ne craindre ni la rigueur des fai-
sons, ni les fatigues des voyages,
ni les incommoditez d'une profes-
sion penible & austere, ni les diffi-
cultez des chemins & des lieux
inaccessibles: les plus laches s'a-
hardissent, les plus timides se raf-
furent, & persuadez que leur vie
ne doit pas leur etre plus chere,
que l'est à celui qui les commande
le soin de sa propre personne, ils
s'animent au combat, attaquent
hardiment l'ennemi, & sont pres-
que seurs de la victoire,*

*Si dans les deux Missions que
Monsieur d'Agen fit faire, l'une à
Agen, & l'autre à Marmande
par vingt-deux Ecclesiastiques
d'un zèle & d'une capacité distin-
guées,*

P R E F A C E.

guées, il eut tout le succez qu'il
pouvoit esperer pendant les deux
mois que chacune d'elles dura;
n'en soiez pas surpris: il etoit
lui-même à la tête de cette milice
spirituelle, preschant, Catechi-
sant, confessant, exhortant, don-
nant ses ordres par tout s'em-
ployant tout entier; & comme
un autre S. Paul, se sacrifiant
par un excés de zèle pour le
salut des ames, & la conver-
sion des pecheurs: *Aussi que de
restitutions? que de reconcilia-
tions? que de confessions genera-
les? Combien de differens termi-
nez, de familles reunies, d'impu-
reitez, de medisances, de querel-
les, de libertinages, d'usures, de
pernicieuses coutumes, & de scan-
dales arretez? Combien fit-il de
conversions? Combien reçut-il
d'abjurations dans l'autre Mis-
sion qui fut faite à Marmande où
plus de huit cens de ses Dioce-
zains touchez de ce qu'il disoit, &*

P R E F A C E.

convaincus des veritez qu'on leur preschoit, renoncerent de bonne foi à des erreurs qui leur etoient devenues comme naturelles, & hereditaires par une longue succession de tems ?

Graces en soient rendues à mon Dieu ! à votre misericorde gratuite, qui éclaire les esprits, & qui touche les cœurs en tel tems, en tel lieu, & de telle maniere qu'il lui plait. Ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, qui fait naître de bonnes plaintes d'un mauvais fonds, & d'une terre ingrate, c'est vous qui donnez la naissance & l'accroissement à toutes choses; vous qui permettez le mal pour en tirer un grand bien, qui souffrez les pecheurs, afin qu'ils exercent la patience des Justes, & les Heretiques soient afin que les veritez Catholiques plus solidement établies par la refutation de leurs erreurs; vous qui conduisez avec tant de dou-

P R E F A C E.

douceur, mais aussi avec tant de force, les moyens que vous emploiez, à vos fins, que les uns embrassent avec joie la vertu, & que les autres rentrent sincèrement & volontairement dans le sein de l'Eglise.

Oui c'est à Dieu, comme à la cause première & principale, qu'il faut attribuer les conversions & les abjurations qui se font. Mais comme il se sert du ministere des causes secondes pour l'execution de ses desseins, & que l'Apotre nous appelle ses Coopérateurs & ses Coadjuteurs: on peut dire qu'il s'etoit servi de Monsieur d'Agen, pour operer tous les surprenans effets qu'on a vus dans le gouvernement, & la reformation de son Diocèse. C'e-
toit ce Laboureur vigilant & laborieux qui attiroit sur cette terre ingrate les influences & les rosées du Ciel; c'etoit sur ses pri-
res, son zèle, ses Predications, ses

P R E F A C E.

soins, ses corrections, ses remontrances, sa sience, ses vertus, que Dieu repandoit à pleines mains ses Benedictions paternelles, afin qu'il eut la consolation de voir un peuple nouveau & tout différent de l'ancien.

Les Savans qui n'ont point de vertu ressemblent à ces flambeaux qui se brûlent & se consument en éclairant les autres, dit

*Lib. 3. de
Sammob-
no.*

*Quamvis
stella in-
numerabi-
les micare
& radiare
videantur,
tamen
quia non
sunt plena
& solida
lumina nec
calorem
proferunt,
nec tene-
bras multi-
tudine sua
vincunt.*
*Lactan. lib.
2. de orig.
vbo. c. 10.*

Lactance, ils ressemblent à ces étoilles, qui quoique infinies en nombre, ne peuvent dissiper les ténèbres de la nuit, ni faire de grands biens à la terre, parce qu'elles n'ont qu'une faible & chancelante lueur, destituée de chaleur & de force.

Ainsi les pecheurs demeurent toujours pecheurs, & les aveugles toujours aveugles. Quelque petit éclat qui s'échappe de tems en tems, brille aux yeux des uns & des

P R E F A C E.

dès autres ; mais ils n'en sont ni éclairez ni échauffez. Ce sont toujours les memes erreurs, & les memes habitudes : & s'ils paroissent faire quelques efforts pour sortir des ténèbres, & de l'ombre de la mort où ils sont assis, ils retombent aussi-tot, comme des gens qu'un petit bruit eveille, dans leur premier assoupissement.

Il n'en est pas de même de ces hommes Apostoliques, & de ces Prelats remplis de l'Esprit de Dieu, qui n'étant pas moins venerables par leurs vertus que par leur caractère, par leur piété que par leur doctrine, par leurs bons exemples que par leur eloquence, établissent en maîtres les vérités de l'Évangile, & prennent la pure morale de Jésus-Christ. La parole de Dieu a je ne sai quelle énergie dans leurs bouches, dit S. Jean Chrysostome : & quoique son effet soit indépendant de la bonne ou de la mauvaise vie

*D. Chrysost.
lib. 5. de
Sacerdotio.*

P R E F A C E.

de ceux qui l'annoncent, il semble qu'elle les honore par les fruits qu'ils produisent, comme ils l'honorent eux-mêmes, en remplissant & sanctifiant leur Ministère.

Quamdiu
ego sum,
Ministeriū
meum ho-
norificabo.

Minister
IesuChristi
sanctificans
Evangelium
Dei.

L'Eglise Gallicane qui conserve dans ses Prelats cette pureté primitive de la Foi, & de la Morale Chretienne, a la consolation de voir tous les jours des brebis égarées rentrer dans la bergerie, Un grand nombre de pecheurs dans les voies de salut, d'où ils s'étoient éloignez: Et tel fut en particulier le succès qu'eut Monsieur d'Agen.

Paris, Montpellier, Agen, Marmande, en rendront des témoignages éternels. Que ne fit-il pas même à Clerac, où de memoire d'homme on n'avoit vu aucun Eveque, parcequ'il n'y avoit presque point de Catholiques? Il y precha dans l'Eglise de l'Abbaie, où ceux de la Religion Pre-

ten-

P R E F A C E.

tendue Reformée s'étant trouvez, plusieurs d'entre-eux ne purent s'empêcher de dire qu'ils croioient tout ce que Monsieur l'Eveque avoit dit; les plus opinionnaries faisans en eux-mêmes une plainte semblable à celle que ces demons firent à Jesus-Christ: Quid nobis & tibi? venisti huc Matth. 10. ante tempus torquere nos. Qu'avons-nous à demeler ensemble? pourquoi venez vous nous tormenter avant le tems?

En effet il avoit déjà obtenu du Roi la demolition de plusieurs Temples qui avoient été batis depuis l'Edit de Nantes, & ils s'apercevoient que leur petit troupeau diminuoit tous les jours. On roupoit peu à peu quelques têtes de cette Hidre formidable; mais comme on en voioit renaitre aussitôt de nouvelles, ce tems qu'on n'osoit presque espérer est enfin venu, où l'on a entierement retranché

P R E F A C E.

ché ces monstrueuses reproductions: Le Ciel ayant de toute éternité destiné le plus magnanime & le plus pieux de tous les Rois pour exterminer de son Roiaume les plus dangereux ennemis de la Religion, & de l'état.

C'est ce que les gens de bien demandoient tous les jours à Dieu dans leurs prières, c'est ce que les Evêques zeliez souhaitoient avec plus d'empressement; & jamais Monsieur d'Agen, si Dieu lui avoit prolongé la vie, n'auroit eu plus de joie, que de voir la France purifiée de tant d'abominations & d'erreurs. Mais la Providence a voulu qu'après s'être sacrifié par ses veilles, son étude, ses exhortations, ses soins, pour honorer le Ministère de sa parole, il mourut en quelque maniere en prêchant; puisque sa dernière maladie a été causée d'un violent effort qu'il fit dans la chaire de son Eglise Cathédrale, où la respi-
ra-

P R E F A C E.

ration lui manqua tout d'un coup.

Si l'on avoit eu dessein de lui composer un éloge selon les règles de l'art, on se seroit arrêté sur cette belle circonstance, & sur plusieurs autres, qui eussent fourni quantité de reflexions, pour donner à un si riche sujet toute l'étendue qu'il meritoit. Mais on s'est contenté de remarquer ce qui regardoit plus particulièrement les rares talens d'un si excellent Ministre de la parole Divine: & le dessein qu'on s'est proposé a été de rendre raison au public de ce que l'on a fait, pour mettre ses Proches dans l'ordre & l'exactitude où ils paroissent,

A la vérité on a quelque obligation à ceux qui les ont recueillis pendant qu'il les prononçoit, & on leur eut encore été plus obligé, si le recueil qu'ils en ont fait avoit été par tout fidèle & exact. Mais soit par la difficulté qu'il y a de suivre mot à mot un Predicateur,

soit

P R E F A C E.

soit par un defaut de capacite qui est absolument necessaire pour bien reussir dans cet art, où l'on s'expose à faire de grandes fautes, à moins qu'on ne soit bon Theologien, & verlé dans la lecture des Peres; soit enfin par les omissions, & les frequentes interpositions de mots & de phrases qui se glissent ordinairement dans les copies: Il est certain que les Prones de Monsieur d'Agen ont été en beaucoup d'endroits tres-mal recueillis, souvent sans ordre, sans division, sans liaison de preuves, quelquefois remplis de repetitions ennuyeuses & inutiles, de passages de l'Ecriture, & principalement des Peres, ou supposez, ou malcitez.

Cette raison a toujours obligé Messieurs ses Freres, de s'opposer à ceux qui de tems en tems ont taché de surprendre des Privileges pour leur Impression, & de faire rendre par Arrest contradic-

P R E F A C E.

diction à ceux qui les avoient surpris. Auroient-ils souffert que des gens qui n'avoient nul droit, & qui se soucierent peu de conserver l'estime qu'on avoit concue d'un si grand Homme, missent en lumiere des ouvrages defectueux, tronquez, imparfaits, alterez, & pleins de contre-sens en une infinite d'endroits?

Cependant on les pressoit de toutes parts de donner ces Prones au public: il y en a même eu plusieurs que quelques Missionnaires ont traduits en Anglois & en d'autres langues des pais où ils alloient precher. Mais ce qui les y a determiné encore plus fortement, a été l'empressement de beaucoup de personnes du Languedoc & d'Agen, qui avoient entendu avec fruit ses Predications, & celui de quantité de nouveaux reunis, qui leur ont fait temoigner qu'ils auroient une singuliere consolation de lire ses Dis-

P R E F A C E.

Discours, pour s'instruire davantage, & se fortifier dans leur foi.

Ils croient d'abord que Monsieur d'Agen n'ayant écrit (comme on l'a déjà remarqué) que les entrées, les dessins, les principales preuves, & les passages de ces Prones, ils ne trouveroient pas dans ces fragmens de grands secours, pour les faire imprimer tels qu'ils devoient être : Mais comme il aimoit extrêmement le travail, & qu'il avoit fait d'amples collections, d'où il tiroit les discours qu'il composoit, ils les ont confiées avec les copies manuscrites, à une personne qui par une longue experience dans ces sortes de matières, a mis ces Ouvrages dans un si bon ordre, qu'on y trouvera les pensées, l'esprit, les mouvements, les expressions de leur Auteur. La preuve en sera fort aisée à faire à ceux entre les mains desquels sont ces copies défectueuses qui ont paru jusques ici, & qui verront dans ces Prones, un travail, une suite, & une exactitude bien différentes.

Dès qu'on aura acheté l'impression des Volumes qui renferment ces grandes matières de Religion & de Morale, dont on a parlé ci-dessus, & qui sont celles par lesquelles Monsieur d'Agen a commencé : on donnera les Homélies qu'il a faites sur tous les Di-

man-

P R E F A C E.

manches de l'Année, où l'on trouvera des sujets d'une grande utilité, tels que sont entre autres, les moyens de se sanctifier dans son état, l'uniformité & la perséverance dans la vertu, la mortification des passions, la nécessité & les qualitez des bonnes œuvres, la première Communion des enfans, les devoirs d'un bon Paroissien, l'esprit d'avarice & d'intérêt, la ferveur & la langueur dans le service de Dieu, l'amour dereglé des curiositez & des nouveautez, la prévention & l'entêtement, la surdité spirituelle & le bon usage de la parole de Dieu, la resignation à la Providence Divine dans les afflictions, la résurrection spirituelle du Chrétien, la manière de bien entendre la Messe, les devoirs des parens & des Maitres, le délai de la pénitence, les rechutes, les vengeances, & les inimitiz; l'ivrognerie & la faïneantise, les jeux & les divertissemens defendus; les negoçs permis, & ceux qui ne le sont pas; la Confession, la miséricorde de Dieu envers les pecheurs, l'amour de Dieu & du prochain, & quelques Exhortations faites aux Ecclésiastiques & aux Dames de la Charité.

TA-

T A B L E D E S P R O N E S

Contenus dans ce premier
Tome, & des sujets qui
y sont traitez.

Premier Prone, sur le Bateme.

De la dignité du Chretien, & de l'excellence de la grace du Bateme. page 1

Division.

DEx circonstances nous font connoître quelle est la dignité d'une ame qui a reçu la grace du Bateme. La première, regarde le malheureux etat d'où elle nous tire. La seconde, le bienheureux etat où elle nous établit. 3.

Preuves du La plus grande grace qu'une creature puisse recevoir de la bonté de Dieu, est la grace du Bateme, *ibid.* C'est une imitation, & une participation de la nature Divine, 5. Et cette grace est d'autant plus grande, qu'un homme est dans le plus déplorable de tous les etats, avant qu'il l'ait reçue; soit que nous le considerions, ou par rapport à lui-même, ou par rapport à Dieu, ou par rapport aux créatures, 6. Par rapport à lui-même; ce n'est qu'erreur dans son esprit, *ibid.* que corruption dans sa volonté, 7.

que.

D E S P R O N E S.

que desordre dans sa liberté, *ibid.* qu'une op-
position à la vertu, & un amour desordon-
né pour le bien sensible dans son appetit, 8.
Par rapport à Dieu, c'est une victime & un
enfant de colere, 9. Par rapport aux crea-
tures, c'est l'objet de leur persecution. 11, 12

L'etat où la grace du Bateme nous met est le *Preuves du*
plus avantageux de tous les etats, cette gra-
ce étant le prix du Sang d'un Dieu, 13. La
premiere de toutes les graces, 14, 15. prefe-
rable en un sens à la qualité de Mere de
Dieu, si elle pouvoit étre séparée de la gra-
ce, 16. Cette grace consacrant un Chre-
tien qui vit par elle de la vie de Dieu me-
me, 17, 18. *Op. suiv.*

Second Prone sur le Bateme.

*De l'union qu'un Chretien a par la grace du Ba-
teme avec les trois Personnes Divines.* 23

Un Chretien par la grace de son Bateme entre *Division.*
en société avec le Pere Eternel, dont il de-
vient l'enfant, avec le Fils dont il devient
le frere & le membre, avec le saint Esprit
dont il devient le Temple. 25

Le Chretien par la grace du Christianisme *Preuves du*
entre en société avec le Pere Eternel en 1. *points.*
qualité de Fils. C'est ce Pere qui l'adop-
& le fait son enfant, *ibid.* & cette adoption
surpasse toute filiation humaine: Premie-
rement, parceque la filiation divine, quo-
ique adoptive, est plus parfaite que l'hu-
maine, 27. Secondement, parceque cer-
te filiation divine & adoptive a de grands
rapports avec la Filiation du Verbe que ce
Pere

T A B L E

Pere produit dans le Ciel. 28. *& suiv.*

Preuves du Jesus-Christ par la grace du Bateme devient 2. point.

notre Chef, & nous en sommes les membres, 34. Nous lui sommes unis en plusieurs manieres, 35. Nous sommes animez du meme Esprit, 36. Et il y a plus d'union entre Jesus-Christ & le Chretien, qu'il n'y en a entre Jesus-Christ & l'homme, consideré simplement comme homme. 38

Preuves du Il y a trois sortes de Temples dans lesquels 3. point.

l'Esprit de Dieu habite; le premier, est le coeur de Dieu; le second, le sein de Marie; le troisième, l'ame d'un Chretien, 42. C'est cette ame que le S. Esprit consacre, & cette consecration se fait par l'eau, & par les paroles sacramentelles, 43. *& suiv.* Belle pensee de saint Augustin sur ce sujet. 45

Troisieme Prone, sur le Bateme.

Des Ceremonies du Bateme. 49

Division. Il y a dans le Bateme trois augustes Ceremonies, dont les unes precedent, & les autres accompagnent & suivent l'administration de ce Sacrement. 50

Preuves du La premiere de ces Ceremonies est le choix 1. point.

des Parreins & des Marcines, pour tenir un enfant, *ibid.* Cette Ceremonie est tres-ancienne, *ibid.* Autrefois ils s'appelloient Certificateurs, Repondans, Suscepteurs, 52. Les obligations qu'ils contractent, 52. & l'honneur qu'on leur fait. 57

Preuves du La seconde de ces Ceremonies en renferme 2. point.

trois autres: La demande qu'on fait à un enfant, s'il veut etre batisé, 59. Antiqui-

D E S P R O N E S.

te de cette Ceremonie, *ibid. & suiv.* La Profession de Foi qu'on exige, 63. L'imposition des mains du Pretre sur l'enfant, instituée pour deux choses: dont la premiere est pour marquer que Dieu lui donne la liberté, 64. La seconde, pour faire connoître qu'il est consacré au domaine & aux usages de Dieu, 66. L'autre Ceremonie est de lui mettre du sel dans la bouche, *ibid.* Ce que signifie ce sel. 67. *& suiv.*

Autrefois apres l'administration du Bateme, *Preuves du* quand des personnes avancees en age 3. point.

eroient batisées, on leur mettoit une robe blanche, 68. Ce qui marquoit trois choses, leur purete, leur liberté, & leurs victoires sur le demon, 69. Quand on a batisé un enfant, on lui met un cierge blanc, 70. & cette ceremonie comprend beaucoup de misteres. 71

Quatrieme Prone, sur le Bateme.

Des engagemens & des promesses du Bateme. 73

Tout Chretien par les engagemens, & les *Division.*

promesses de son Bateme, est obligé de renoncer au demon, à la chair, & au monde, depuis le premier jusques au dernier moment de sa vie: & parcequ'il est obligé d'y renoncer, il doit s'attacher à de certaines regles, & à un certain genre de vie, dans lesquelles ce renoncement consiste, 76. L'indispensable necessite de ce renoncement. Les conditions & les regles de ce renoncement. *ibid.*

La

T A B L E I I

Preuves du 1. point.

La grace du Christianisme est une grace de séparation, & de renoncement au demon & au monde; & de là vient que dès que nous nous y attachons, nous sommes coupables de trois grands pechez, d'infidélité & de parjure, d'impureté, & d'injustice, 77. On ne donnoit le Bateme qu'aux conditions de ce renoncement; & c'étoit pour y engager les adultes, qu'on leur faisoit faire quatre choses avant qu'on les batisat, 80. Premierement, on leur otoit leurs souliers; secondelement, ils souffloient par trois fois du coté de l'Occident; troisièmement, ils faisoient des mouvemens de mains, comme s'ils eussent voulu donner des coups de poings; quatrièmement, ils crachoient contre terre, 81. *& suiv.* Deux choses prouvent encore la nécessité de ce renoncement, l'excellence de la grace qu'on va recevoir, 84. Et les promesses qu'on en a faites. 87. *& suiv.*

Preuves du 2. point.

Ce renoncement qui est si nécessaire, consiste en trois choses; premierement, à se donner de garde du demon, & à fuir les occasions qu'il nous presente pour nous rendre coupables; secondelement, à former une haine irreconciliable contre le monde; troisièmement, à faire voir par de saintes actions qu'on le hait, & qu'on y a renoncé. 90. *& suiv.*

Cinquième Prone, sur le Bateme.

De la vie spirituelle du Chretien. 96

Division.

Le Chretien au jour de son Bateme a reçti la même

DES PRONES.

même vie interieure & spirituelle, dont Dieu a vecu sur la terre, & il est par ce principe obligé de conserver, & de faire connoître en lui-même cette vie divine. L'obligation qu'a un Chretien de vivre de la vie de Dieu; voilà la première considération: La nature de cette vie, & en quoi elle consiste; voilà la seconde.

97

L'ouvrage le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu, après Jésus-Christ, c'est le Chretien: ce que cet Homme-Dieu est par nature, le Chretien l'est par un choix d'une misericorde toute gratuite, 98. C'est pourquoi il y a beaucoup de difference entre sa vie naturelle, & celle qu'il reçoit dans le Bateme; l'une est une vie humaine, l'autre est une vie Divine: le même Esprit qui a donné la vie à un Dieu dans le sein d'une Vierge, communiquant la vie de ce Dieu à un enfant, 98. *& suiv.* Trois belles comparaisons tirées de l'Ecriture, pour expliquer cette vérité, 101. *& suiv.*

La vie spirituelle & interieure qu'un Chretien doit mener pour s'aquitter des vœux 2. point. de son Bateme, se reduit à trois choses; l'une par rapport à Dieu, l'autre par rapport au prochain, la troisième par rapport à lui-même; par rapport à Dieu, ce doit être une vie de sainteté & d'innocence; par rapport au prochain, ce doit être une vie de charité & d'amour; par rapport à lui-même, ce doit être une vie de mortification & de penitence, 110. Un Chretien doit mener une vie toute sainte, parcequ'il est séparé par la grace de son Bateme, con-

Preuves du 1. point.

Preuves du 2. point.

* * *

fa-

T A B L E

sacré & uni à Dieu, 111. *& suivr.* Il doit mener une vie animée par la charité qui a deux rapports. l'un à Dieu, l'autre au prochain, 114. *& suivr.* Enfin il doit être toujours penitent & mortifié pour se conformer à Jesus-Christ, 116. la Croix est sa marque & sa Loi. 117. *& suivr.*

Premier Prone, sur le peché mortel.

De la haine que le peché mortel porte à Dieu, & de celle que Dieu lui porte. 123

Division.

On peut juger de l'enormité du peché mortel, par rapport à deux choses, à ce qu'il fait contre Dieu, & à ce que Dieu a fait contre lui. Il est l'ennemi de Dieu, & Dieu est son ennemi. Il hait Dieu, & Dieu le hait. 125

Preuves du 1^{er} point.

Il suffit de savoir ce que c'est que le peché mortel pour juger de son enormité. C'est une aversion de Dieu, & un attachement déréglé à la creature. Par ce moyen deux choses font sa nature. S'éloigner de Dieu & le haïr c'est la première. S'attacher à la creature & l'aimer au mépris de Dieu, c'est la seconde. On ne peut se figurer une plus noire malice, & une plus effroyable enormité, 126. *& suivr.* C'est une opposition à la volonté de Dieu, un dégoût & un soulèvement de cœur contre lui, & une injurieuse préférence qu'on lui fait de la creature. 127. *& suivr.*

Preuves du 2^{er} point.

Dieu ne hait que le peché, & nous ne pouvons mieux connaître la haine qu'il lui porte, que par l'opposition à l'amour qu'il a pour lui-même. Or Dieu s'aime d'un amour ne cessai-

D E S P R O N E S.

cessaire, d'un amour éternel, d'un amour infini, d'un amour substantiel, d'un amour efficace: par conséquent la haine qu'il porte au péché se mesurant sur l'amour qu'il a pour lui-même, est une haine nécessaire, 138. Une haine éternelle, 140. Une haine infinie, *ibid.* Une haine substantielle, 141. Une haine efficace. *ibid. & suivr.*

Second Prone, sur le peché mortel.

Pourquoi on l'appelle mortel.

146

Le péché est appellé mortel par rapport à *Division.* trois choses; par rapport à l'homme qui le commet; par rapport à l'Homme-Dieu qui l'expie; & par rapport à Dieu qu'il attaque. L'homme en est le sujet, l'Homme-Dieu en est la victime, Dieu en est l'objet & le vengeur: trois horribles attentats du péché mortel, qui fait mourir l'âme de celui qui le commet, qui est l'auteur de la mort de Jesus-Christ, & qui anéantit l'être de Dieu autant qu'il peut. 147

Quoique l'âme soit d'elle-même immortelle, *Preuves du 1^{er} point.* cependant le péché la fait mourir: Premièrement, parce qu'il lui fait perdre Dieu, qui est sa vie, 148. Secondelement, parce que c'est un mal universel, le plus grand de tous les maux, le seul & le véritable mal qui lui puisse arriver. 149. *& suivr.*

Le péché fait mourir Jesus-Christ: Premièrement, parce que toutes les actions de ceux qui ont contribué à sa mort ont été des actions criminelles & abominables. 154 Secondelement, parce que Jesus-Christ n'a

*** 2 voulu

T A B L E

voulu & n'a entrepris de mourir que pour effacer le peché, 155. & suiv. Troisiemement, parceque tous ceux qui pechent mortellement crucifient derechef Jesus-Christ en eux-memes, 159. & cette mort spirituelle qu'ils lui font souffrir, lui est plus insupportable que la corporelle, qu'il a autrefois soufferte. Premierement, parce que cette mort corporelle a eté un effet de son choix, & de sa pure volonté. Secondelement, parceque les Juifs faisant mourir Jesus-Christ, n'ont fait qu'executer l'Arrrest du Pere Eternel. Troisiemement, parce que quand ils l'ont fait mourir, il etoit mortel. Enfin parcequ'ils ne favoient pas ce qu'ils faisoient. 160. & suiv.

Preuves du 3. point.
Le peché est appellé anti-Dieu & deicide, & effectivement il tache d'aneantir la Divinité, parcequ'il oppose à des perfections infinies une malice infinie. 163. & suiv. Dieu est un Etre plein de misericorde, & le peché est un neant plein de cruauté. Dieu est une souveraine Justice, & le peché est une souveraine injustice, &c. 167. & suiv.

Troisieme Prone, sur le peché mortel.

De l'aveuglement qui est le premier effet du peché. 172

Division.
L'aveuglement du pecheur est la juste peine & l'effet naturel du peché, & à proportion que ce peché est grand, à proportion cet aveuglement s'augmente. On ne peche jamais qu'on ne s'aveugle, & plus on peche, plus on s'aveugle. L'aveuglement du

pe-

DES PRONES.

pecheur, les degrez & les circonstance des cet aveuglement. 174

Les tenebres & l'erreur sont attachées à la *Preuves du 1. point.* condition des pecheurs: S'ils ouvroient les yeux de leur foi, ils ne pecheroient pas; mais ils ressemblent à Samson, qui pour s'etre endormi dans le sein de Dalila, fut aveuglé par les Philistins; c'est à dire que l'attachement qu'ils ont aux creatures les aveugle, 174. 175. & suiv. Le peché commence par cet aveuglement, qui vient de la perte de la grace, qui est appellée lumiere. Premierement, parcequ'elle est une disposition à la lumiere de gloire: Secondelement, parcequ'elle est une participation de la lumiere personnelle & substantielle, qui est le Verbe. 176

Il y a plusieurs degrez de cet aveuglement *Preuves du 2. point.* spirituel: le premier est une privation de la gracie, & meme en un sens des lumieres de la Foi, & des veritez pratiques, 177. & 178. Le second degré de l'aveuglement du pecheur est de ne pas voir au milieu de la lumiere, 179. Le troisieme degré de cet aveuglement est d'etre rebelle à la lumiere, 183. Le quatrieme degré c'est de prendre la verité pour le mensonge, & le mensonge pour la verité, 184. & suiv. Le dernier degré est de se croire heureux, & se persuader qu'on a encore du tems à vivre, lorsqu'on est pret de mourir. 185. & suiv.

T A B L E

Quatrième Prone, sur le peché mortel.
De l'endurcissement, qui est un autre effet
du peché.

195

Division. La condition miserable, & le funeste état d'un pecheur endurci, les marques certaines & infaillibles par lesquelles on peut connoître si l'on est tombé dans cet endurcissement, ou si l'on est prêt d'y tomber.

196

Preuves du 1. point. Deux choses nous font connoître le malheureux état d'un pecheur endurci. La première, c'est que dès qu'il est tombé dans cet endurcissement sa vie n'est plus qu'un tissu de crimes, & qu'il tombe de pechez en pechez.

197. & suiv.

Et ce malheur arrive, soit à cause qu'un peché mortel en produit un second, soit à cause d'un peché devient la matière d'un autre qui le suit, soit à cause qu'il est la fin d'un autre. La seconde, c'est que dès qu'il est endurci, Dieu l'abandonne & le livre entre les mains de ses passions,

200. & suiv.

Exemple de Pharaon, dont l'endurcissement vint de la Justice de Dieu, qui l'affligea de cette peine, comme étant due à son opiniâtreté & à son infidélité précédente.

201.

C'est pourquoi quand un pecheur est endurci, & du nombre des reprovez, Dieu lui fait grâce lorsqu'il le fait mourir bientôt, pour ne lui pas laisser le tems d'amasser pechez sur pechez.

205

Preuves du 2. point. Il y a plusieurs marques par lesquelles on peut connoître si l'on est endurci, ou si l'on est prêt de tomber dans cet endurcissement. La première, c'est quand Dieu envoie des afflictions, & qu'au lieu de s'en corriger on

sc

DES PRONES.

se revole contre lui, & on en devient pire,

207. & suiv.

La seconde marque, c'est lors-

qu'un pecheur se soulève contre les in-

structions qu'on lui donne, & les repris-

mandes qu'on lui fait.

210. & suiv.

La troisième marque de cet endurcissement,

c'est lorsqu'un pecheur ne se sert plus des

moiens que Dieu a établis dans son Eglise

pour la conversion des ames, & qu'il les

rend tous inutiles,

213. & suiv.

Ces moyens sont la priere, l'aumone, la parole de Dieu,

214.

La quatrième marque de cet endur-

cissement, est quand les Sacremens qui de-

vroie ut être les principes du salut de son

ame, deviennent les causes de sa reproba-

tion, par la prophanation qu'il en fait,

214. & suiv.

De là vient que souvent Dieu

lui refuse à la mort un bon Confesseur, ou

que ce Confesseur ne lui sert de rien,

215. & suiv.

Exemple d'Elizée sur ce sujet.

218.

Cinquième Prone, sur le peché mortel.

D'un autre effet du peché, qui est le trouble

& le désordre des passions, qui ne laissent

aucune paix aux pecheurs.

221

Les pecheurs cherchent la paix, & le repos;

Division.

mais tandis qu'ils demeurent dans leurs

pechez, il est impossible qu'ils la trouvent;

ces pechez soulevant les passions de l'ame,

jettant la consternation & le désordre dans

leurs coeurs. Non jamais ils n'auront de

paix: Premièrement, ils n'en auront point

pendant leur vie: Secondement, ils n'en au-

ront point à leur mort: Troisièmement, ils

*** 4.

n'en.

T A B L E

n'en auront point pendant toute leur malheureuse éternité. 223

Preuves du 1^e point. Les pecheurs ne peuvent jouir d'aucune véritable paix pendant la vie. Premièrement, parceque dès qu'ils se soulevent contre Dieu par leurs pechez, il faut qu'ils sentent en eux-memes la rebellion, & les desordres de leur propre chair, 224. En qualité de pecheurs ils sont des esclaves, & ils ont moins de repos que des esclavés, 225. Secondelement, parceque la paix erant un effet du bon ordre, elle ne peut subsister que dans l'unité: or les passions troublent cette unité, & ne laissent que de grandes misères aux pecheurs au milieu de leur bonheur même, 226. Exemple de Salomon, 227. Troisièmement, parceque les pecheurs qui veulent satisfaire leurs passions, ne peuvent jamais les contenter, ces passions étant insatiables, 228. & opposées les unes aux autres. 229

Preuves du 2^e point. Il y a encore moins de paix dans l'ame des pecheurs a l'heure de leur mort: Premièrement, parceque leur ame commence à s'éveiller de l'assoupiement lethargique où elle étoit, & que leur confidence leur fait des reproches qu'ils avoient taché d'étouffer pendant leur vie, 231. Secondelement, parcequ'ils seront frappez d'une terrible crainte des Jugemens de Dieu, & qu'ils verront des ennemis de toute part, 233. Troisièmement, parcequ'ils ne pourront detourner leurs yeux de dessus leurs pechez, 234. Comparaison d'un homme yvre appliquée à ce sujet. ibid. & suiv.

Les

D E S P R O N E S.

Les pecheurs auront encore moins de paix *Preuves du 3^e point.* pendant toute leur malheureuse éternité: Premièrement, parcequ'ils seront hors de leur centre, qui est Dieu, & qu'ils ne pourront jamais s'y reunir, 237. 238. Secondelement, parceque leurs pechez sont dans leur consommation, & que ces pechez consommez produisent une guerre nécessaire & éternelle, 240. C'est pourquoi la malediction de Dieu sera leur partage. 241

Sixieme Prone, sur le peché.

D u p e ché v e n i e l.

245

Ce n'est pas assez d'avoir horreur du peché *Division.* mortel, il faut aussi faire ses efforts pour éviter l'attachement au peché veniel. Tout est à craindre dans le peché veniel; il faut par consequent faire tout ce que l'on peut pour n'y avoir aucun attachement. Les grands dangers auxquels s'expose une ame qui a un attachement habituel & volontaire aux pechez veniels; c'est la première considération. Les sages & les salutaires précautions qu'elle doit prendre pour ne se pas exposer à ces dangers; c'est la seconde. 246

Trois raisons nous font connoître que tout est à craindre dans le peché veniel, & qu'une *Preuves du 1^e point.*

ame qui s'y engage par habitude s'expose à de très-grands dangers. La première est, que ce peché, si léger qu'il paroisse, conduit souvent à un plus grand, & dispose une ame à pecher mortellement, *ibid. & suiv.* Comparaisons & exemples tirez de l'Ecriture

ture

T A B L E

ture pour prouver cette vérité, 249. *& suiv.*
La seconde est, qu'on ne doit jamais regarder comme léger, & d'une suite peu considérable, un péché qui par rapport à Dieu le déshonneure, 254. *& suiv.* Le troisième, c'est que ce péché si léger qu'il paroisse, à toujours été puni sévèrement de Dieu, & qu'il le sera en l'autre monde dans les flammes du Purgatoire, s'il n'est effacé dans celui-ci. 260. *& suiv.*

Preuves du 2. point. On peut apporter trois salutaires précautions pour éviter le péché veniel, & pour se défaire de l'attachement qu'on y a. La première de ces précautions est de se mettre en la présence de Dieu, & de lui demander le don de crainte, qui est le commencement de la sagesse, 264. *& suiv.* La seconde est, de veiller sur toutes ses actions, & de faire quelques petites retraites pour examiner de tems en tems sa conscience, 265. La troisième, c'est lorsqu'on a commis quelque péché veniel, & que l'on voit que l'on y tombe volontairement, & par habitude, de s'imposer quelque pénitence. 268

Premier Prone, sur la Pénitence.

De la nécessité de la pénitence. 270

Divisio[n]. Tout Chrétien est obligé par une loi qui ne souffre point d'exception, de faire pénitence en cette vie, s'il veut sortir de ses péchés, reparer la grâce qu'il a perdue, & conserver le droit qui lui a été donné sur l'héritage éternel. Et cette nécessité de faire pénitence est fondée sur deux raisons.

Pre-

DES PRONES.

Premièrement, parce que Jésus-Christ l'a ordonnée. Secondement, parce que Jésus-Christ l'a faite lui-même. Pénitence nécessaire par rapport à Jésus-Christ qui l'a commandée : Pénitence nécessaire par rapport à Jésus-Christ qui nous en a donné lui-même l'exemple. 273. *& suiv.*

Jésus-Christ s'est expliqué sur le sujet de la *Preuves de* pénitence d'une manière si claire, qu'on ne *point* peut douter de son indispensable nécessité, 273. Il l'a comparée aux trois choses qui sont d'une plus étroite obligation dans le Christianisme, à la Foi, au Baptême, & à la Grâce, 275. D'où il s'ensuit que comme la Foi nous est absolument nécessaire pour nous approcher de Dieu, le Baptême pour effacer le péché originel, & la Grâce pour faire des actions surnaturelles & meritoires, la pénitence est d'une aussi indispensable nécessité pour effacer les péchés mortels, 277. *& suiv.* Cette nécessité est aussi fondée sur la volonté absolue de Dieu, qui n'a point ordonné d'autre remède, 278. Et sur sa miséricorde. 280

Quoique Jésus-Christ n'ait jamais péché, & *Preuves de* qu'il n'ait pu pécher, cependant il a voulu *2. point.* se charger de nos péchés, & en a fait pénitence, 284. Belle preuve de cette vérité dans saint Bernard, 285. *& suiv.* C'est par là qu'il nous a imposé par son exemple une indispensable nécessité de la faire : Premièrement, parce que si la caution souffre pour le débiteur, il est juste que le débiteur souffre aussi, *ibid.* Secondement, dans Jésus-Christ c'est une pénitence purement gracieuse.

T A B L E

tuise, & par consequent elle doit nous affujettir à une penitence volontaire. 287.
& suiv.

Second Prone, sur la Penitence.

De sa nature, & de ce en quoi elle consiste. 292

Division. La penitence est une vertu furnaturelle, par laquelle le pecheur conçoit dans le fond de son cœur une grande douleur d'avoir offendé Dieu, & forme le dessein de reparer l'injure qu'il lui a faite: C'est pourquoи il faut voir, premierement, quelles sont les qualitez & les conditions de cette douleur: & en second lieu, quelles sont les marques & les circonstances de cette réparation.

293.

Preuves du 1. point. Il faut que le pecheur soit mari d'avoir offendé Dieu, & ce n'est que cette tristesse furnaturelle qui peut, selon saint Paul, operer son salut, 294. Ce n'est que cette douleur qui peut changer son cœur, 296. & suiv. Et c'est pour cette raison que les Peres ont condamné de nullité cinq sortes de penitences. Premierement, celles qui ne se font que de bouche, 301. Secondement, celles qui ne sont que des projets de penitence, *ibid.* Troisièmement, les penitences des sens, 302. Quatrièmement, les penitences de simple volonté, 303. Cinquièmement, les penitences fondées sur de faux pretextes. *ibid.* & suiv.

Preuves du 2. point. Il faut que le pecheur satisfasse à Dieu pour ses pechez, cette satisfaction étant une partie de sa penitence, 304. & suiv. Toute la peine

DES PRONES.

peine du peché ne lui étant pas remise, & les œuvres satisfactories étant des peines & des remedes tout ensemble, 307. & suiv.

Troisième Prone, sur la Penitence.

De la sévérité de la Penitence, & de la proportion qu'il doit y avoir entre-elle, & le peché. 314

On ne peut pas connoître qu'elle peut être la proportion qu'il doit y avoir entre la penitence & le peché: & cependant cette penitence, pour être véritable, & avoir tout son effet, doit être severe & proportionnée autant que l'on peut au nombre à la qualité des pechez qu'on a commis. 316

Pour connoître précisement l'étendue de la penitence, & la proportion qu'il doit y avoir entre-elle, & le peché, il faudroit savoir, premierement, combien est grande ou petite la douleur qu'un penitent conçoit de son peché, le degré de grâce qu'il a, & la mesure de la charité. Secondelement, il faudroit savoir quelle est la grandeur du peché mortel, & quelle est la haine que Dieu lui porte: or il est impossible de connoître au vrai toutes ces choses, & par ce moyen on ne peut précisement connoître jusqu'où cette proportion doit aller. 316.
& suiv.

Quoique cette proportion ne puisse pas être précisée & déterminée, il est certain que la 2. point. penitence doit toujours être grande & severe, & qu'on ne doit pas apprechender d'y excéder, comme en d'autres choses, 317.

Pre-

T A B L E

Premierement, parceque l'obligation de satisfaire à Dieu n'est pas abandonnée à la discretion des penitens, mais qu'il y a des règles qu'ils doivent suivre, 318. Secondelement, parce qu'encore bien que l'Eglise présente ait jugé à propos d'adoucir en beaucoup de choses la severité des anciens Canons, elle n'a pu toucher à l'essence de la penitence, 322. Troisiemement, parce que la penitence, selon Tertullien, doit faire ici-bas sur le pecheur quelque chose d'approchant de ce que Dieu feroit dans sa colere, & qu'elle doit honorer Dieu, & le venger de l'injure qu'on lui a faite, 323. Or pour cet effet il faut qu'elle soit severe, & en quelque maniere proportionnée autant que l'on peut au peché. Belles raisons des Peres sur ce sujet, 326. Cette même vérité est prouvée par l'exemple des trois plus fameuses conversions dont il est parlé dans l'Evangile, où nous voions qu'elles ont toutes été accompagnées d'une grande severité.

329. & suiv.

Quatrième Prone, sur la Penitence.

De l'étendue, de la durée, & de la facilité de la penitence.

336

Division. La penitence toute severe qu'elle est, n'a rien au-dessus de nos forces. Il y a entre-elle & le peché une proportion du devoir & de la Justice; mais il n'y a rien dont on ne puisse se servir pour mettre cette proportion. Proportion severe & exacte, voilà de quoi empêcher les pecheurs de se trop flatter en

ma-

DES PRONES.

matière de penitence. Proportion cependant aisée, & attachée à de certaines choses, dont la pratique n'est pas si difficile qu'on se l'imagine; voilà de quoi ne les pas décourager. Pecheurs, ne vous flattez pas, la penitence est difficile, & peu la font, eu égard à cette proportion. Pecheurs, ne desesperez pas néanmoins; si Dieu vous a touché le cœur, en quelque tems que vous la fassiez, elle peut vous devenir salutaire & aisée.

338

Cette proportion si nécessaire à la penitence *Preuves du* faitire de deux choses; du nombre & de la 1^e point. qualité des pechez, c'est la première; de l'habitude & de l'attachement au peché, c'est la seconde: & par ces deux espèces de propositions, ausquelles se reduisent toutes les autres, on peut connoître quelle doit être l'étendue & la durée de la penitence, 339. C'est à quoi les Confesseurs doivent prendre garde, pour ne tomber ni dans un excès de rigueur, ni dans un excès de relâchement, 340. & suiv. Ces grands pechez sur lesquels on doit proportionner l'étendue & la durée de la penitence, sont principalement les pechez de pure malice, les pechez scandaleux, & les pechez d'habitude, 343. & suiv. Ainsi c'est en vain qu'on dit que l'acte du peché se passant en un moment, il faudroit que la penitence ne fut pas longue, 349. Refutation de cette erreur.

ibid. & suiv.

Pourvu qu'on ait une vraie douleur d'avoir *Preuves du* offensé Dieu, que l'on forme la resolution 2. point. de le ne plus offenser, & que l'on confesse

com-

TABLE DES PRONES.

comme l'on doit ses pechez ; quand on n'auroit que tres-peu de tems à vivre , on peut faire une penitence utile & salutaire , 351. Et cette penitence,toute severe qu'elle soit d'ailleurs , est aisée pour deux raisons. La premiere , parceque Dieu a fait le principal , qu'il a pardonné les pechez , & remis la peine eternelle qu'ils meritoient ; en sorte qu'il n'y a que la temporelle , pour laquelle on est obligé de satisfaire , 352. La seconde , c'est d'autant que la bonté de Dieu est si grande , qu'il veut bien que nous lui satisfassions par Jesus-Christ son Fils , non seulement par les peines que les Confesseurs nous imposent , & que nous nous imposons , mais encore par l'acceptation des disgraces qui nous arrivent dans la vie , par l'offrande que nous lui faisons des peines que nous avons dans notre etat , & d'autres choses qui nous etant ordinaires , peuvent nous devenir meritoires .

352. 353. & suiv.

Fin de la Table.

J'AI lu quinze Prones sur differentes matieres , de Monsieur JOLI Curé de S. Nicolas des Champs , & depuis Eveque d'Agen. Fait à Paris ce 8. jour d'Octobre 1690.

COURSIER Theologal de Paris.

Pour Monseigneur le Chancelier.

P R E



PREMIER PRONE

SUR LA
DIGNITE DU CHRETIEN ,
& l'excellence de la grace du
Bateme.

Adjuvantes exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. 2. ad Cor. 6.

*Etant destinez à vous aider par notre ministere ,
nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain
la grace de Dieu.*

Puisque l'Eglise ouvre cette sainte & bienheureuse quarantaine , par cette exhortation que l'Apotre S. Paul fait aux Chretiens de Corinthe , de ne pas recevoir en vain la grace du Seigneur : J'ai cru qu'en qualité de votre Pasteur , il etoit de mon ministere de vous faire connoître pendant les Dimanches de ce Carême , quelle est cette grace du Christianisme .

Tome I.

A

me,

me, & avec quelle fidelité vous etes obligez
d'y repondre.

Jamais il n'y a eu de matiere plus importante que celle-là ; & cependant peutetre jamais il n'y en a eu de plus ignorée. On s'arrete aux ceremonies de la Religion, mais on n'en penetre pas l'esprit ; & pendant qu'on s'attache ou à des paroles qui frappent les oreilles, ou à de certaines pratiques exterieures & steriles, on se soucie peu de s'instruire sur une matiere de laquelle la vraie, & la solide perfection depend.

De là vient que souyent il n'y a rien de moins connu que la grace du Christianisme que nous recevons dans le Bateme, qui est le premier de nos Sacremens. Qu'est-ce que cette grace ? On n'en fait rien, on n'en connoit ni la nature, ni l'excellence. D'où vient cette grace ? à peine en connoit-on le principe. Qu'est-ce qu'elle opere dans une ame, quels sont ses effets, ses avantages, ses recompenses ? C'est de quoi on neglige de se faire instruire : & cependant y a-t'il rien, je ne dis pas seulement de plus utile, mais même de plus necessaire & de plus important ? Sans cette connoissance, dit S. Bernard, à quels égaremens & à quels desordres n'est-on point exposé ? & s'il n'y a personne qui ne s'informe des avantages & des obligations de la condition qu'il veut embrasser, n'est-il pas étrange de voir des Chretiens vivre dans une ignorance si grossiere, qu'ils ne sachent ni ce que c'est que la grace de leur Bateme, ni les pressans devoirs qu'elle leur impose.

*D. Bernar-
dus lib 1. de
Considerat.*

C'est aussi, M. dequoi j'entreprends de
vous

vous parler, afin de commencer par cette importante Morale tout ce que j'ai à vous dire dans la suite : & pour eviter la confusion, & apporter quelque ordre dans une si vaste matiere, je vous ferai voir d'abord qu'elle est la noblesse, l'excellence & la dignité d'une ame qui a reçu la grace du bateme, par deux considerations qui vont faire tout le partage de ce Discours ; dont la premiere regarde le malheureux etat d'où elle nous tire : Et la seconde, le bienheureux etat où elle nous etablit. N'ecoutez pas ce discours avec des oreilles prophanes, tout ce que vous avez d'application, de pieté, de foi, n'est pas trop pour vous faire instruire d'un si important sujet ; demandez seulement à Dieu un cœur docile & une ame bien preparée. Et vous divin Esprit, fortifiez mes pensees, animez mes paroles, & descendez sur cet auditoire par des effusions de lumiere, & des embrasemens d'amour.

Je commence donc, & je dis, que le plus grand bienfait, & la plus grande grace qu'une creature puisse recevoir de la bonté & de la puissance de Dieu, c'est la grace du Christianisme. Ne prenez pas ceci ni comme une parole jettée en l'air, ni comme une proposition generale à laquelle vous n'aiez presque point de part : Je dis que la grace du Christianisme que vous avez reçue Monsieur & Madame, est un si grand don, & un si grand bienfait, que la toutepuissance de Dieu ne peut en faire un plus grand, & c'est ce que je veu montrer par l'autorité des saints Peres, avant que j'entre dans un plus parfait detail de mes preuves.

A 2 Saint

Divisio

I.
POINT

Saint Denis qui étoit du premier siècle, dit que cette grâce qui vous a tiré des ténèbres de l'idolatrie, & qui vous a fait entrer en participation de la lumière & de la vie de JESUS-CHRIST même, est la plus grande & la plus excellente qui puisse sortir du sein de Dieu, *Omnium Dei beneficiorum præclarissimum.*

Tertull. lib. de Pallio cap. ultimo. Tertullien qui étoit du second siècle s'explique d'une autre manière: Savez-vous bien qui vous êtes, mes frères? Savez-vous bien qu'en recevant le Baptême, vous commencez à entrer dans une nouvelle discipline, & que vous êtes de la secte de Dieu? *Secta divina, secta Dei vos estis.*

Ce mot est fort énergique: Quelques-uns qui l'ont tiré de *Sectare*, ont cru que cet Africain vouloit nous apprendre, que le Chrétien étoit comme une secte & une portion de la substance de Dieu même. D'autres qui l'ont pris dans un sens moins outré, ont cru qu'il vouloit dire que la grâce du Christianisme est une suite & une propagation de Dieu, qui en est non seulement l'Auteur & la fin, mais encore l'exemplaire & la récompense: qu'elle est un inviolable attachement à Dieu, que nous devons suivre comme notre guide, écouter comme notre maître, interroger & consulter comme notre oracle, que nous sommes de sa secte, elevez dans son école, instruits de ses vérités, & engagez à ne point suivre d'autre doctrine que la sienne.

En est-ce assez? Demandez à saint Grégoire de Nîmes ce que c'est que la grâce du Christianisme, il vous dira que c'est une imitation

sur la grâce du Baptême.

*Lib. de Pro-
fess. Chriſi.*
tation de la Nature divine, *imitatio divinae* nature: d'autant qu'un Chrétien qui l'a reçue, donne par ses actions & sa conduite comme une espèce de vie sensible à la vie divine, & que ce que nous ne pouvons connaître dans Dieu, nous pouvons le voir dans le Chrétien qui est son image.

Qu'est-ce enfin que cette grâce que vous avez reçue, & Dieu veuille que vous l'aiez conservée: Qu'est-ce que cette grâce que ce petit enfant vient de recevoir? *est divine particula aure*, c'est une parcelle, une petite portion du souffle de Dieu; en sorte que comme en Dieu c'est une plénitude de souffle, d'esprit, d'amour; dans un Chrétien c'est une communication, une parcelle de ce divin Esprit, & de ce saint amour.

Mais je n'en dis pas encore assez: Parlez saint Pierre, parlez grand Apôtre, tout ce que je dirai sera audelà de la vérité, vous êtes seul capable de nous apprendre ce que nous sommes: *Maxima & pretiosa nobis promissa donavit*: Dieu nous a donné une grande & précieuse grâce qu'il nous avoit promise. Comment cela? *ut per haec officiamini divinae confortes nature*: c'est que par cette grâce il nous a rendus participants de sa nature, est-ce assez dire participants? Non; mais je manque de termes pour m'exprimer: S. Christophe ayant très-judicieusement remarqué que saint Pierre n'a pas dit *particulares divinae confortes*, mais *divina natura* non confortes. Voilà l'essence divine participée par *particulares divinae confortes* par *particulares divinae confortes* un Chrétien. Il est vrai qu'en Dieu elle est qualitas, substance, & accident dans un Chrétien: Il quod est trium

personarum suum sed confortio participationis, quod est omnium fidelium per gratiam.

D. Thom. lib. 1. in C. 2. Petr.

est vrai qu'en Dieu elle est plenitude & indépendance, écoulement & communication dans un Chrétien; mais au reste, c'est une admirable société sinon d'égalité, comme l'explique saint Thomas, du moins de participation; ce qui n'en est que trop pour nous faire connaître notre excellence.

Mais abaissons-nous un peu, & pour entrer dans un détail plus sensible, considérons cette grâce de notre Baptême, par rapport au déplorable état où est un homme avant qu'il l'ait reçue; voici ce que j'en ai remarqué dans l'Écriture, & les Pères. On peut considérer l'homme ou par rapport à lui-même, ou par rapport à Dieu, ou par rapport aux créatures. Qu'est-ce que l'homme par rapport à lui-même? Il y a deux choses dans cet homme, l'âme & le corps; l'âme a plusieurs facultés, l'entendement & la volonté, la liberté, la mémoire, l'appétit. Or qu'y a-t'il dans cet entendement? il n'y a qu'erreur, que ténèbres, que mensonge: *Error & tenebrae peccatoribus concreata sunt.* Voilà le partage de l'homme. Mais c'est un grand esprit, c'est une si bonne tête, c'est un si excellent génie: Vous vous trompez, ou l'Écriture sainte se trompe. Considérez cet homme privé de la grâce du Christianisme, ce n'est qu'erreur, ce ne sont que ténèbres & illusions dans son esprit. C'est pourquoi saint Augustin expliquant ces paroles de la Genèse: *Tenebrae erant super faciem abyssi*, dit que comme dans le commencement du monde, il n'y avait que ténèbres & confusion avant que Dieu eut produit la

lumière, de même il n'y a dans l'entendement d'un homme qu'erreur & que mensonge, avant qu'il ait reçu la grâce du Baptême.

Secondement, sa volonté est si défectueuse que toutes les forces des hommes réunies ensemble ne peuvent, sans cette grâce, faire la moindre action utile pour l'Éternité.

Le premier homme (c'est le même saint Augustin qui parle) avait été créé dans sa nature sans aucun vice; mais il s'est réduit en un étrange état par son péché. Il lui est arrivé ce qui arrive à un vase de terre qui se brise en tombant des mains de l'ouvrier: *Cadens à manu figuli fractus est.*

Il éroit gouverné & aidé par son Créateur, & comme il a voulu s'en rendre indépendant, ce Créateur l'a abandonné à sa propre volonté, comme en disant: il m'a quitté qu'il se trouve à présent lui-même, & qu'il reconnoisse par sa propre misère qu'il ne peut rien sans moi: *Deserat me & inveniat se; & miseris suā probet, quia nihil potest sine me.*

J'en dis de même de sa liberté; elle est si faible que le Prophète Isaïe la compare à une feuille, *quasi folium universi.* La moindre créature l'abat, la moindre tentation le fait tomber, la moindre passion le jette par terre, le moindre grain le renverse; un regard, la présence d'un objet, la vue de quelque intérêt, ou de quelque honneur, un peu d'or ou de plaisir, un premier mouvement, une pensée le fait tomber; c'est la feuille de l'Univers, *folium universi.*

Mais qu'est-ce que sa mémoire? Si vous

*Ang. serm.
11. de verb.
Apol.*

le demandez à saint Bernard, il vous répondra, que c'est un égout de toutes sortes de pechez, un reservoir, une cloaque d'inféction & d'impureté; une sentine remplit d'extravagance, de folie, de corruption, d'ordure: *Tota in repositiorum memoria recurrat sentina peccatorum.*

Enfin qu'est-ce que son appetit? C'est une continue opposition à la vertu, & un amour desordonné pour le bien sensible, Dieu l'avoit bien dit au premier homme: tiens le pié sur la gorge de ton appetit, parceque si tu ne le domine, il te maîtrisera bientot, & se revoltera contre ta raison: Etrange oracle dont nous n'avons vu dans la suite que de trop funestes expériences. Cet appetit, dit le Sage, est comme un cheval fougueux, & indompté qui conduit dans des precipices, & brise le corps de celui qui le monte: *Equus indomitus.* Voici vous ce debordement de bile, cette violence toujours animée, cet emportement de colere, ces passions ardentes & immortifiées? Voilà quel est l'homme par rapport à lui-même; & c'est ce qui a fait dire à saint Ambroise, à saint Augustin, & à saint Chroisostome, qu'il ressemblait à un ladre: Quelle étrange expression!

Remarquez que la ladrierie est une corruption de toute la masse du sang. S'il entre du sang dans les bouts des doigts, dans les ongles des piez, dans les cheveux & les plus petites extrémités du corps, ce n'est qu'un sang corrompu, parceque toute sa masse est entièrement gâtée. Il en est de me-

me de l'homme, c'est une masse toute corrompue, il n'y a que tenebres dans son entendement, que dereglement dans sa volonté, que foibleesse dans sa liberté, que corruption dans sa memoire, qu'opposition à la vertu, & attachement au plaisir dans son appetit concupiscent; que violence, que fougue, que colere, qu'emportement dans l'irascible. Tous ses jours avant celui de son batême sont pleins d'obscurité, de douleur & d'amertume, dit S. Bernard: *Pleni doloribus & angustiis.* Son cœur est enchainé S. Bernardi par mille desirs, troublé par mille foins: ferm s. in la curiosité le dissipe, l'ambition l'emporce, Festo Dedi- l'erreur l'aveugle, le travail l'abat; cat. Eccles. les tentations le renversent, les delices l'amolissent, la pauvreté & les autres disgrâces le tourmentent & le desespèrent. *Curiositatibus distractabitur, vanitatibus implicatur, circumfunditur erroribus, laboribus atterritur, tentationibus gravatur, deliciis enervatur, agestate cruciatur.*

Passons plus avant. Si l'on considere l'homme avant son batême par rapport à Dieu, quelle est sa condition & son etat? Demandez-le à S. Augustin, il vous dira que c'est une victime de colere, *Ire victima.* Demandez-le à saint Jean Chroisostome, il vous répondra que c'est un sacrifice d'indignation: *Sacrificium indignationis.* Mais demandez-le à saint Paul, il parlera d'un ton encore plus ferme qu'eux; & pour le bien définir, il vous dira qu'il est par sa nature un enfant de colere: *Naturâ filii ire.* C'est la colere de Dieu qui m'a engendré, c'est elle qui est

mon pere & ma mere, comme celui & celle dont je suis enfant, est mon pere & ma mere. C'est pourquoi je ne dirai pas seulement comme Job à la pourriture & aux vers : *Vous êtes mon pere, ma mere & ma sœur*; Je dirai pour ressentir davantage ma misere, je dirai à la colere de Dieu, c'est vous qui êtes mon pere, & ma mere, *Naturā filii ire*.

Saint Gregoire de Nîmes expliquant ces trois paroles de l'Apostre, & s'adressant à Dieu, lui dit : il est bien vrai Seigneur que vous êtes une source inépuisable de bonté & de misericorde, *Revera Domine tu fons bonitatis*. Il est bien vrai que vous êtes un abîme d'amour & de charité, *Tu fons amoris*. Il est bien vrai que vous êtes un Dieu de pieté & de tendresse : *Tu fons pietatis*: Mais avec tout celà il faut avouer qu'à causé du peché que nous avons contracté de notre premier pere, vous avez eu sujet d'avoir de l'aversion pour nous, *Justè tamen aversatus es nos*; Non seulement vous avez eu de l'aversion, mais de la haine ; *Justè tamen persecutus es nos*. Non seulement vous avez eu de l'aversion & de la haine, mais encore de l'exécration : *Justè tamen execratus es nos*.

Voilà les trois mouvements que Dieu a vers le pecheur. L'homme ayant qu'il soit batié est l'objet de l'aversion, de l'horreur, de la haine, & de l'exécration de Dieu. Etre dans la séparation & l'éloignement de Dieu quel malheur ! mais être dans la haine & l'aversion de Dieu, ah ! quel effroyable malheur ; & cependant c'étoit là le tien, mon cher auditeur, avant que tu eusses reçu la

gra-

ce du Batême ; tu crois l'objet de l'hoÿeur & de l'exécration de Dieu, qui t'avoit comme abandonné à la rage du Demon qui te tenoit attaché par trois liens.

1. Par le malheur de lui appartenir ; car quand un homme n'est pas encore à Dieu, il appartient au Demon. 2. Par la dependance ; car ce Demon l'ayant surmonté le tient en esclavage. 3. Par la communication, d'autant qu'il se communique à lui, qu'il le souille, & qu'il se salit des ordures dont il est infecté.

De là vient que l'Eglise pour le chasser se sert dans le batême de trois differens moyens.

1. De l'exorcisme ; car le demon s'étant empêtré d'une ame par une certaine espece de justice, comme dit S. Leon, il faut lui faire perdre son droit par une plus grande justice. 2. Du signe de la Croix, parceque cette ame doit être marquée au feau de Jesus-Christ, afin que le demon n'y pretende rien. 3. De l'insufflation ; on souffle sur la bouche de l'enfant, afin que par l'opération du saint Esprit, que ce souffle signifie, l'ame soit purifiée des ordures du peché que le demon lui avoit communiquées. Voilà les trois marques dont l'Eglise se sert dans le batême pour rompre les chaines de Sathan, qui tiennent une ame sous son empire.

Enfin si nous considerons l'homme par rapport aux creatures, nous trouverons qu'il n'y en a aucune qui ne soit dans la disposition d'estre l'instrument de la vengeance de Dieu pour le detruire. Saint Augustin dit, que Dieu voulut mettre les creatures dans la

dependance de l'homme, mais à condition que l'homme seroit dans la dependance de Dieu. Il avoit un souverain empire sur elles; mais cette puissance ne lui avoit été accordée qu'afin qu'il en fist un bon usage. Tandis que je serai ton Roi, tu seras Roi des creatures, tandis que tu me seras soumis, elles t'obéiront; mais du moment que tu te regarderas comme ta fin & ta beatitude, elles t'abandonneront; du moment que tu te revolteras contre moi, elles se souleveront toutes contre toi.

C'est pourquoi ce Pere considerant la chute de cet homme, & la vengeance que les creatures sont pretes de tirer de sa rebellion, leur fait dire, *Veni à me combureris*, viens detectable pecheur, dit le feu, que je te brûle & que je te reduise en cendres: *Veni à me sulmereris*, viens malheureux pecheur, dit la mer, viens que je t'ensevelisse dans le fons de mes abimes: *Veni à me suffocaberis*, viens, dit l'air, viens que je t'étouffe. En un mot, tandis que l'homme est en etat de peché, il n'y a point de creature qui ne s'élève contre lui, & qui ne demande justice à Dieu. Etrange consideration qui obligea autrefois Job de maudire le jour de sa naissance, *Maledixit diei suo, & locutus est: Perreat dies in quā natus sum, & non in quā dilatum est, conceptus est homo*: Grand Dieu faites perir le jour où j'ai pris naissance; anéantissez la nuit & le moment auquel ont à dit: un homme est conçu. Pourquoi celà *quia non conclusit oschia ventris qui portavit me, nec abstulit myla ab oculis meis*: Parceque

Job c. 3.

j'ai

j'ai été conçu dans le peché, parceque j'ai été criminel dès le moment que j'ai commencé à vivre, parceque le sein qui m'a porté a porté un pecheur, & ne m'a pas sorti de devant les yeux toutes les misères qui m'environnent.

Ah que l'homme est donc malheureux de quelque coté qu'on le considere! Par rapport à lui-même ce n'est que misere; il n'y a, comme je viens de vous le dire, que ténèbres dans son entendement, que dereglement dans sa volonté, que foiblese dans sa liberté, que corruption dans sa memoire, que resistance à la grace dans son appetit. Voilà mon fond, voilà mon partage, voilà mes richesses, il n'y a que celà qui m'appartient, & vous me flattez quand vous m'attribuez autre chose. Du coté de Dieu, c'est une victime & un enfant de colere, un sacrifice d'indignation, un objet d'aversion, de haine, d'execration. Du coté des creatures, il est exposé en butte à leur persécution & à leur vengeance; il n'y a pas une d'elles qui ne demande sa destruction: Voilà le funeste & le deplorable etat d'où la grace qui nous fait Chretiens nous retire. Pensez-y bien, M. & meditez serieusement sur ces importantes veritez: Mais après avoir vu l'etat deplorable d'où cette grace nous retire, considerons l'heureux etat où elle nous établit.

Le premier degré (je dis le premier, il est bien loin du dernier) le premier degré de noblesse & de dignité où la grace du Bateme établit une ame, c'est de la rendre su-

II.
POINT

pe

perieure à tous les Anges que Dieu a créez, & qu'il peut créer. Oui, quand Dieu augmenteroit la nature & l'excellence de chaque Ange, quand il en produiroit à chaque moment durant tous les siecles autant qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, toute cette noblesse ne seroit jamais égale à la grace d'un Chretien. Si j'avois le loisir je vous ferois voir la puissance, l'agilité, la subtilité, & toutes les autres qualitez des Anges; mais avec tout celà un enfant qui a été batié a reçu une grace encore plus considérable que ce qu'ils possedent: pourquoi? parceque pour donner à un enfant cette grace il en a couté la vie & le sang à un Dieu, & que ces qualitez des Anges ne lui ont rien couté: *Major est gloria ebus si laboravit*, dit Tertullien à Hermogene. Vous croiez faire honneur à Dieu de dire que notre redemption ne lui a rien couté; mais c'est un nouveau degré de gloire pour la grace qu'il nous a donnée, de dire qu'il a beaucoup souffert.

Le second est, que cette grace est la première de toutes les graces que Dieu donne dans la suite à un homme: première non seulement quant à l'ordre, parcequ'elle est la porte des autres Sacremens, mais encore parcequ'elle contient éminemment, comme parlent les Theologiens, toutes les graces que Dieu réserve à une ame durant le cours de sa vie, & durant l'éternité. Ouvrez vos yeux, elevez vos esprits, & regardez ces torrens de delices dont les Bienheureux sont enivrez dans le Ciel; Où est la source de ces plai-

plaisirs? c'est cette petite grace du bateme: *Ego te baptizo*: c'est cette petite goutte d'eau avec ces paroles sacramentelles. Regardez ces communications de lumières, ces épanchemens de connoissance & d'amour; Où en est la source? C'est cette grace du bateme, ce sont ces paroles si simples en apparence, mais si magnifiques & si fécondes en effet, comme dit excellentement saint Basile. Regardez ces emportemens, ces extases, ces embrasemens de feu, ces incendies de charité, où en est la source? cette petite goutte d'eau: *Gratia Dei, vita eterna, fons aquæ salientis Rom. 15. in vitam eternam*. Cette grace va toujours *Joan. 14.* croissant; c'est un petit raion dans cet enfant, mais ce raion se fortifie peu à peu par des actes de charité, de penitence, de justice, par toutes sortes d'actions Chretiennes & meritoires, jusqu'à ce qu'il aille se reunir & se perdre dans Dieu même, qui est le centre de toute sainteté & de toute gloire: *A clara 2. Cor. 3. ritate in claritatem, donec in eandem imaginem transformemur*. Ah! je suis tout transformé en Dieu, je ne suis plus moi-même, je crois que je suis devenu tout autre; me voilà une nouvelle creature, dit S. Gregoire de Nazianze, Jesus-Christ a créé en moi un être divinum celeste & divin à la place de l'être corrompu, & de la vie perissable que j'avois. Il m'a refusé la mort, il m'a fondé pour faire de moi un vase nouveau, & sans employer d'autre feu que celui du S. Esprit, il m'a donné une forme toute nouvelle. O l'heureux état où la grace de mon bateme m'a établi!

En troisième lieu, cette grace élève tellement

Ex vetero novum ex humano igne spiritu suis me rursum confitatio- flans & absque ne rursus effingens.
Greg Naz. Orat. 40.

ment une ame , qu'elle la met en un etat préférable à toutes les graces gratuites que Dieu fera jamais à son Eglise. Quelles sont ces graces gratuites ? Vous le savez , ce sont l'interpretation des langues , le don des propheties , le don des miracles , & quantité d'autres. Or si Dieu avoit ramassé toutes les graces qu'il a faites à ses Apotres , à ses Confesseurs , à ses Vierges , à ses Martyrs , à tous les Saints ; & si je pouvois les separer de la grace du Bateme , je leur prefererois cette grace & j'aimerois mieux l'avoir toute seule , que tous ces dons ensemble sans elle. Pourquoi cela ? C'est que ces dons de prophetie & de discernement des esprits ne me font pas absolument necessaires ; ce sont des grâces qui vont plus au bien de l'Eglise qu'à mon propre bien , & je serois plus devant Dieu par cette grace du bateme , que par tous ces autres dons separéz d'elle.

Je dis même plus , & j'avance après saint Augustin , que si la qualité de Mere de Dieu pouvoit être separée de la grace , elle seroit moindre qu'elle ; & que cette Vierge a eu plus de bonheur de concevoir le Fils de Dieu dans son cœur , que dans ses entrailles : *Feliciter fuit Maria Deum concipere mente , quam corpore.* Je dis encore plus , mais il faut prendre ceci dans un sens orthodoxe ; si on pouvoit separer l'humanité du Fils de Dieu de cette grace , j'aimerois mieux avoir la grace que cette humanité , parcequ'elle est naturelle , & que s'il y a quelque chose de surnaturel , il ne sanctifie pas directement : Or cette grace me sanctifie , elle me consacre ,

& en me consacrant , elle m'attache à Dieu , & fait que je lui appartiens.

La consecration est une deputation d'une personne à Dieu par des caracteres qu'elle reçoit. Les Pretres ont leurs caracteres ; les ministres inferieurs qui servent à l'Autel font tonsurez : autrefois les Pretres avoient les oreilles percées : c'est pourquoi le Fils de Dieu dit à son Pere par son Prophete , *Aures perforasti mihi* ; pour montrer qu'il etoit consacré à Dieu. Or par la grace du bateme je reçois cette consecration , qui a deux effets. Le premier est de me faire enfant de Dieu. Le pere qui m'a mis au monde n'est pas tant mon pere que Dieu l'est par sa grace , & je ne suis pas tant fils de mon pere , que je suis fils de Dieu. Le second est de me faire vivre de la vie de Dieu , de l'etre , & de la substance de Dieu.

Dieu nous donne trois sortes de vies , dit saint Chrisostome , une vie naturelle par la creation , une vie glorieuse par la glorification , & une vie melée par la grace du Bateme. C'est une vie humaine divinisée , c'est un melange de Dieu , c'est une participation de Dieu. C'est , dit S. Cyrille , une grace par excellence , & un don du S. Esprit , *Charisma Spiritus sancti*. C'est un degorgement de ses flammes , c'est son inspiration , c'est son souffle , *Flatus Dei*. C'est , ajoute saint Gregoire de Nazianze , la lumiere des ames , *Greg. Naz.* le changement & la transformation de leur *Orat. 4.* vie , une reparation des defauts de notre origine , le plus abondant , & le plus sanctifiant épanchement de la splendeur divine qui se fait

fait en nous : *Splendor animarum, vita in melius mutatio, figmenti correctio, omnium Dei beneficiorum prestantissimum quo ex divino lumine fustus sanctissime in nos effunditur nihil.* O grace sans pareille ! ô mer inépuisable de bonté & de miséricorde ! Dieu te va choisir, mon cher frère, à la sortie du ventre de ta mère, pour te donner la grace du Batême sans aucun mérite de ta part. Lorsque tu fors de ses entrailles, le cœur de Jésus-Christ est touché de ta misère, & ses adorables mains te portent sur les fons sacrez, pendant que sa Justice laisse dans la masse de corruption un million de personnes infidèles. Quel bienfait ! quelle faveur ! En vérité, mon frère, ya-tu jamais bien pensé ?

Quelle monstrueuse ingratitude ! car où est celui qui pense à ce que j'ai dit ? Où est celui qui est touché & penetré des vérités que je viens d'avancer ? qui a donné quelques momens pour réfléchir sur la grandeur de ce bienfait ? Vous n'y pensez donc pas, ingrats ? N'est-ce pas pour vous que Dieu a versé son Sang ? N'est-ce pas pour vous qu'il est mort sur une Croix ? N'est-ce pas à vous qu'il a appliqué ses infinis merites ? Ah pauvre Christianisme que je te vois changé ! que je te vois désolé !

Ah ! M. le fils de Dieu nous a tant aimé, qu'il a voulu mourir pour nous, & pour reconnaissance de cet amour & de ces souffrances, il ne nous demande que notre cœur. Il nous a aimé, mais réellement, mais sincèrement, mais généreusement. Il y paroît bien, divin Jésus, puisqu'il vous en conte

votre

votre sang, & votre vie. Si vous êtes touchés de ces paroles, mes frères, si la grace a repandu dans vos esprits quelque lumière, & si elle a allumé quelques flammes dans vos coeurs, je vous conjure, non pour l'amour de moi, je ne le merite pas, mais pour l'amour de Dieu, non pour mon intérêt ; Je n'ay en vue que votre salut, mais pour l'intérêt de vos consciences : Je vous conjure par les entrailles de la miséricorde divine, de ne laisser passer aucun jour sans rappeler dans votre esprit la grandeur, l'excellence, & la dignité de la grace du Batême. *Fili mi Prov. 4: anfulta sermones meos :* c'est le saint Esprit qui nous parle dans les Proverbes. Mon fils tu dois croire que je parle sincèrement, & que c'est la tendresse qui enfante mes paroles : écoutez donc ce que je vais dire, *Et ad eloquia mea inclina aurem tuam :* Que ce dont j'ai dessin de t'avertir ne s'efface jamais de ta mémoire, *ne recessant ab oculis tuis ;* mais graves-le dans le fons de ton cœur : *Custodi ea in intimo cordis tui :* Pourquoi celà ? *Vita enim sunt invenientibus ea.* Parce que si tu l'écoutes bien, & si tu l'oberves, tu y trouveras une source de vie & de bonheur. Qu'est-ce donc que j'ai à te dire ? ce que je t'ai déjà dit, de penser tous les jours à la grace que tu a reçue, de rappeler dans ta mémoire ce que la miséricorde gratuite de Dieu a fait pour toi, par ta vocation au Christianisme, pendant que tant d'autres sont dans les ténèbres de l'infidélité ou de l'hérésie.

D'où vient, à votre avis, que vous avez jusques ici si peu avancé dans la piété & dans

la

la vertu, & qu'aprés tant de predication, & d'inspirations vous y avez si peu fait de progrés? d'où vient celà? Je n'en saïrien, me dites-vous, souvent les larmes me font tombez des yeux, quand j'ai entendu la predication, j'ai poussé des soupirs; j'ai fait resolution de me convertir: & cependant à la sortie de l'Eglise, je suis retombé dans les memes fautes. Vous n'en savez rien, & moi je vous dis, que c'est que vous n'avez pas imprimé dans votre entendement, ni gravé dans votre cœur les veritez que je vous ay dites. Commencez donc dès aujourd'hui à mediter sur la grace du Bateme, & sur votre vocation au Christianisme; & vous verrez dans huit jours un grand amendment dans vos mœurs. Entretenez-vous dans cette pensée; considerez les obligations que vous avez à l'infinie bonté de Dieu qui vous a donné une grace qui vous eleve au dessus des Anges, & qui vous met en un si haur degré, que tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde est au dessous de vous: biens de la nature & de la fortune, avantages de corps & d'esprit, noblesse, honneurs, dignitez, credit, puissance, tout celà n'est que vanité, tout celà n'est que néant, en comparaison de la grace qui vous fait Chretiens.

C'est pourquoi saint Louis s'appelloit Louis de Poissi, parce qu'y aïant été batê, il preferoit ce nom à celui de Roi de France. Je m'appelle Louis de Poissi, & j'estime davantage ce que je suis par mon bateme, que ce que je suis par ma naissance. Voilà quel doit être votre esprit, & la reconnois-

lance que vous etes obligez d'avoir pour Dieu.

Tels etoient les pieux & les nobles sentimens de ce grand Prince, & tels doivent être aussi les vôtres. Apprenez mes chers enfans, apprenez & retenez-le bien, qu'il n'y a point d'état plus avantageux que celui où vous eleve la grace, comme il n'y en a point de plus deplorable que celui où vous reduit le peché. Ah! si vous saviez quel malheur, quelle abomination c'est de commettre des pechez, & de les commettre à la face de Dieu & de son Eglise, vous en fremiriez: mais les commettre à la veille d'une sainte quarantaine, & d'un tems destiné à la penitence, commettre des scandales & des impietez à la face de la Justice, & d'une grande Ville; se deguiser, se travestir, & porter des habits de Capucins & de Carmelites en derision des Ordres Religieux; quelle abominable profanation!

J'ai appris avec douleur qu'on a vu des impiés entrer chez des personnes de la Religion Pretendue Reformée, avec ces scandaleux deguisemens: Et les Magistrats ne s'emploieront point pour vanger un si sanglant outrage fait à la divine Majesté & à son Eglise? Fais le Ciel que je sois un faux Prophete; mais je prevois une grande malédiction sur cette Ville, si ce crime demeure impuni; & je ne vous repons pas que ces impiés ne prennent un jour un morceau de pain, & ne le portent par la Ville en derision du saint Sacrement qu'on porte aux malades. J'ai été obligé, en qualité de Pasteur,

d'invectiver contre cette effroible impieté,
Mais revenons au particulier.

Quia nullis precedentibus meriti tamen Dei meruimus fieri templo Dei: vailleuz avec son secours, autant qu'il vous quantum est possible, à faire en sorte, dit saint Augustin, que notre Seigneur ne trouve rien adjutorio en vous qui offense les yeux de sa Majesté. Pour cet effet vuidez votre cœur de toute forme de vices, (ajoute ce Pere,) remplissez-le de vertus, fermez-le à Sathan, ouvrez-le à Jesus-Christ, afin qu'il daigne y faire sa demeure, & qu'il vous appelle enfin à la gloire qu'il a préparée à ses élus: C'est ce qu'au contraire de ce que je vous souhaite, &c. sed habita- culum cordis nostri evacuetur vitiis & virtutibus repleteur, claudatur diabolo & aperiatur Christo. *Aug. serm. 252. de Temp.*



SECOND PRONE SUR LA DIGNITE DU CHRETIEN, & l'excellence de la grace du Bateme.

Et societas nostra sit cum Deo Patre, & cum
Filio ejus Jesu Christo. *I. Joan. c. I.*

Que notre société soit avec le Pere, & avec Jesus-Christ son Fils.

Il m'assure, Messieurs, que vous avez cherement conservé l'image de la grace du Christianisme, de laquelle nous vous parlons il y a huit jours. Il n'y a rien de si noble ni de si relevé aux yeux de Dieu, qu'un Chretien soit que nous considerions le deplorable état dont nous sommes retirés par la grace, soit que nous regardions la bienheureuse condition à laquelle elle nous établit.

L'état d'un homme avant qu'il ait reçu la grace du Christianisme est un pitoiable état.

Ce n'est qu'ignorance dans son entendement, que dereglement dans sa volonté, que foiblesse dans sa liberté, que corruption dans sa memoire, que mauvais desirs dans son appetit concupiscent, que violence dans l'irascible. C'est une victime & un enfant de colere, un sacrifice d'indignation, le sujet de la haine, de l'aversion, de l'exécration de Dieu, de la servitude & de l'esclavage du demon; en un mot l'objet de la vengeance, & de la fureur des creatures.

Mais quand il est marqué au feau du Christianisme, il change bientot de condition; Il est dès ce moment élevé au dessus des esprits Angeliques, de la maternité de la sainte Vierge, & en un sens de l'humanité sainte du Fils de Dieu. Il reçoit dès ce moment les gages de ces ineffables delices, dans lesquelles les bienheureux doivent être enivrez pendant toute l'Eternité. Il reçoit plus que toutes les graces gratuites que Dieu a jamais faites, & qu'il puisse jamais faire: Enfin il entre dans la participation de l'essence, de la substance, de l'etre, & de la vie de Dieu.

Si celà est de la sorte, & s'il est vrai qu'un Chretien par la grace du batême entre en participation de l'essence divine; il s'ensuit qu'un Chretien par le moyen de cette grace entre en societé avec le Pere, le Fils, & le saint Esprit: Et c'est ce que l'Apostre saint Jean nous apprend par ces paroles de mon texte: *Et societas nostra sit cum Deo Pater, &c.* Voilà ce que j'ai à établir dans ce discours par les Peres, & par l'Ecriture

sain-

Division.

sainte. Un Chretien par la grace de son batême entre en societé avec le Pere, dont il devient l'enfant; en societé avec le Fils, dont il devient le frere & le membre; en societé avec le saint Esprit, dont il devient le temple. Jamais on ne portera plus haut la noblesse, l'excellence & la dignité du Chretien. Attention s'il vous plaît.

Je dis donc que le Chretien, par le moyen de la grace du Christianisme, entre en societé avec le Pere Eternel en qualité de fils. Je suis fils de Dieu, voilà ma qualité & ma perfection, voilà mon etre, & mon essence dès le moment que je suis fait Chretien.

L'Apostre saint Paul dans le Chapitre huitième de son Epitre aux Romains, s'explique sur ce sujet par ces nobles paroles: *Non accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum in quo clamamus abba Pater.* Il y a bien de la difference entre la Loi écrite & la Loi de grace. La Loi écrite est une Loi de fraieur dans son principe, dans ses suites, & dans ses motifs. C'est une Loi de fraieur dans son principe, c'est un Dieu environné d'éclairs, entouré de foudres & de tonnerres qui l'a donnée. Dans ses suites, les Prophetes qui l'ont annoncée n'ont eu que des paroles menaçantes, & ont représenté Dieu comme un Dieu armé contre l'homme. Dans ses motifs, elle est pleine de rigueur & de severité. Or c'est de cette Loi que vous etes délivrez par la grace du batême: *Non accepistis spiritum servitutis iterum in timore.* Mais pour ce qui est de la Loi de grace que Jesus-

Tome I.

B Chrest

I.
POIST.

Christ a ecrit dans nos coeurs, avec le bout de son doigt trempé dans son sang ; c'est une Loi de douceur, par laquelle nous sommes adoptez pour les enfans du Pere Eternel, & nous pouvons nous crier en toute assurance : Ah ! mon Pere, vous etes mon Pere, *abba Pater.*

Le meme Apotre dans le Chapitre cinquieme de son Epitre aux Ephesiens, s'explique en d'autres termes, mais qui reviennent à la meme chose ; *Predestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum.* Savez-vous bien quel est le dessein de Dieu dans l'Eternité ? En Dieu il ne peut rien y avoir de nouveau, & ce qu'il produit par son acte immanent, comme parlent les Theologiens, il ne le peut changer. Il n'y a nul changement dans l'entendement divin, mais seulement dans son terme, c'est à dire dans les creatures qui sont ses ouvrages.

Savez-vous donc bien ce qu'il a fait pour vous ? Il vous a predestiné pour être ses enfans adoptifs. Qui le peut comprendre ? Le Verbe par sa nature est Fils de Dieu, & le Chretien l'est par la grace ; il nous a predestiné dans l'adoption de ses enfans par Jesus-Christ. Et comme S. Jean ne peut expliquer cette adoption des enfans de Dieu, écoutez en quels termes il nous en parle : Ouvrez vos yeux, nous dit-il, *videte*, dilatez vos coeurs, *videte.* Hé que voulez-vous que nous yoyions ? *Videte qualem charitatem* ; Concevez, si vous pouvez, jusqu'à quel excès va la charité de Dieu, de nous rendre non seulement par denomination & par comparaison, mais

*Predesti-
navit nos
in adoptio-
nem filio-
rum per Je-
sum Chri-
stum.*

mais encore réellement & effectivement ses enfans : *Ut filii Dei nominemur & simus.* Quand il nous auroit simplement permis de prendre cette qualité, il nous auroit infinitement plus honoré que nous ne meritions. Quand il nous auroit dit : je veu bien souffrir que vous m'appeliez votre pere, quoique je ne le sois pas, comme il souffrit que la sainte Vierge parlant autrefois à Jesus-Christ, lui dit : Votre pere & moi nous vous cherchions, nous aurions déjà reçu trop de gloire de cette filiation & de cette paternité metaphorique : Mais la chose va bien plus loin. Non seulement le Pere Eternel veut qu'on nous appelle ses enfans, mais il pretend même que nous le sommes : non seulement il veut qu'on nous fasse cet honneur audehors, mais il veut que nous en recevions toute la gloire, & tous les avantages audedans. A la verité cette filiation n'est pas visible, ni sensible à nos yeux : mais toute invisible & toute adoptive qu'elle est, elle surpasse toute filiation humaine, & le fils auquel vous avez donné la vie entant que pere charnel, n'est ni si parfaitement, ni si réellement votre fils, que vous etes fils de Dieu par la grace de votre bateme. Pourquoi celà ?

Premierement, parcequ'il est certain que la filiation divine, quoi qu'adptive, est bien plus parfaite & plus accomplie que la filiation humaine, puisque la fecondité & la paternitas in Cœlo divine est l'idée, & le modele de toutes celles qui se trouvent sur la terre.

Secondement, parce qu'à comparer Dieu

*A quo om-
nis paterni-
tas in Cœlo
et in terra,
Ephes. 3.*

Nolite vocare vobis patrem super terram, ci ne meritent pas d'etre appellé nos peres: unus enim ce sont plutôt nos paricides, dit S. Pierre pater vester Chrysologue, qu'ils ne sont nos peres. Nous qui in Cœlis est.

N'avons qu'un seul pere en charité, nous n'ayons qu'un seul pere en sainteté & en tendresse: Quel est-il? C'est le Pere Eternel, n'en honorons point d'autre que lui de ce beau nom, il le merite seul par les grands rapports qui se trouvent entre la filiation du Verbe qu'il produit dans le Ciel, & celle que nous recevons sur la terre dans notre bâtime: Elevez, je vous prie, un peu vos esprits; car encore est-il juste que nous vous instruisions de nos mystères.

Quand l'Ecriture sainte parle de la seconde Personne de l'auguste Trinité, elle l'appelle Fils unique de son Pere, Verbe, & Unigenitus image de son Pere. Il est Fils de son Pere, qui est in unu Patris, parcequ'il est terme vivant d'un principe vivant. Il est Verbe de son Pere, parcequ'il procede par voie d'entendement, dont le propre est de proportionner son terme, & de se le rendre semblable; ce qui ne convient pas au S. Esprit. Il est l'image de son Pere, parceque l'entendement ne peut produire son objet, que par assimilation. Si le principe est une substance, le terme est une substance: si le principe est vivant, le terme est vivant: si le principe est Dieu, le terme est Dieu. Voilà les trois qualitez de la seconde Personne de la sainte Trinité, d'etre Fils, d'etre Verbe, & d'etre Image de son Pere.

Quelle part pouvons-nous avoir à cet in-

estimable & singulier bienfait? Le voici: La gracie du Christianisme nous donne une participation, & est un écoulement de cette filiation divine. Nous nous glorifions, mais Gloriamur in spe filiorum Dei. fans de Dieu; c'est notre Pere, nous sommes ses enfans: C'est lui, dit S. Jaques, Jacob, 1. qui par le mouvement de sa pure volonté, nous a engendrez par la parole de sa verité. Ce n'est pas assez, le Pere qui produit son Verbe dans la splendeur des Saints, nous a appellé à sa lumiere, & nous a rendu (pour me servir des expressions de saint Denis) participants de cette premiere lumiere; participes primi luminis fecit. La lumiere qui est dans le Pere Eternel, & qu'il communique nécessairement à son Fils, est celle qu'il fait passer librement, & gratuitement jusqu'à nous par grace, & par privilege de son adoption.

Ce n'est pas encore assez, nous sommes ses images; Jesus-Christ imprime dans nos coeurs son eau & sa figure; Voici comment. Le Fils est l'image vivante & substantielle de son Pere, & nous sommes regenerez & formez sur l'image de ce Fils dans notre bâtime. Auparavant nous portions l'image de l'homme terrestre, & par ce Sacrement nous portons celle de l'homme celeste; d'où il arrive que comme d'un coté cet homme celeste est l'image de son pere, & comme d'un autre coté nous portons cette image, il est vrai de dire que nous sommes véritablement les images de Dieu. Nous voilà donc les enfans de Dieu, article de foi: nous voi-

là donc plus enfans de Dieu qu'un fils charnel n'est enfant de son pere : Nous voilà donc elevez à la filiation divine par la communication des titres, & des qualitez que le Pere a communiquez à son Verbe : Nous voilà donc les images de ce Verbe de Dieu sur la terre, comme le Verbe eternel est le Verbe, & l'image de son Pere dans le Ciel.

Je ne sai, Messieurs, si jamais on est entré si avant dans la discussion de cet admirable privilege des Chretiens, ni si l'on a porté si loin l'excellence de la grace du bateme : mais je ne dis rien qui ne soit fondé sur l'Ecriture, & sur la plus saine Theologie. Le Pere produit son Verbe dans l'eternité par l'operation de son entendement, & moi il me produit dans le tems par la grace qu'il me communique au bateme. Le Pere Eternel produit son Verbe par une inondation, un debordement, pour ainsi dire, & une plenitude de sa connoissance, & ce Verbe produit les Chretiens par la communication de ce debordement, & la participation de cette plenitude. Peut-on se former quelque chese de plus grand, pour relever la grace du Christianisme; & selon saint Cirille, n'est ce pas etre arrivé au faire & au plus haut point de la noblesse, que d'etre mis de la sorte au nombre des enfans de Dieu? *Festum gium nobilitatis est inter filios Dei computari.*

Qu'on ne nous parle ici ni de dignitez, ni d'honneurs, ni d'Eveches, ni de Principau-
tez, ni de Roiaumes, ni d'Empires : tout
celà, quelque grand & quelque auguste qu'il
soit, n'est rien en comparaison de la qualite
d'en-

d'enfant de Dieu. Quelque indigne, quel-
que pauvre, & quelque meprisable que soit
un homme par sa naissance & ses emplois, il
est infiniment plus grand devant Dieu dés
qu'il est Chretien, que ne l'ont jamais été
tous les Rois & les Empereurs Païens, les
Cesars & les Alexandres. Rejouissez-vous *Ioan. 3.*
donc, mes freres, rejouissez-vous, mes
bienaimez : Rejouissez-vous, dit saint Jean.
Hé pourquoi? C'est que nous sommes déjà
les enfans de Dieu.

Saint Augustin qui a expliqué ces paroles *August in Psal. 84.*
avec son eloquence ordinaire, fait là-dessus
une belle reflexion. Si quelqu'un se voioit
accablé de miseres, de pauvreté & de fatigues
dans un grand voyage qu'il auroit entrepris,
& si ne sachant pas la noblesse de sa naissance
on venoit lui dire : Monsieur, vous etes le
fils d'un Senateur, votre pere qui possede
de grands biens, & qui jouit des premières
dignitez de l'Etat, m'a chargé de vous le te-
moigner, & de vous ramener chez lui. Si
un homme, dit S. Augustin, entendoit un
tel compliment, & si celui qui lui parleroit
de la sorte, ne le trompoit pas, quelle joie
ne sentiroit-il pas audedans de lui-même?
Ah que je suis heureux, s'ecrieroit-il, d'a-
voir pour pere un homme de ce rang & de ce
merite! Je n'en savois rien, & je me mecon-
noissois. Or c'est là, ajoute ce Pere, ce que
saint Jean vous apprend quand il vous dit à
vous qui etes pauvres & miserables, à vous
qui paroissez etre le rebut & l'excretement de
la terre : Mes bienaimez, nous sommes de-
jà les enfans de Dieu, pourquoi vous affli-
gez-

gez-vous dans le voyage de cette vie , & quel sujet avez-vous de vous abattre de chagrin ? Rejouissez-vous , vous avez un pere , une patrie & un domaine tres-ample : Et quel est ce pere ? l'Apotre saint Jean vous le fait connoître quand il vous dit : Mes bieniaimez , nous sommes les enfans de Dieu .

Mais que diriez-vous , si cet homme qu'on auroit averti qu'il a pour pere un Senateur ou un Ministre d'Etat , se soucioit peu de profiter de cet avantage , & s'il aimoit mieux demeurer miserable , & vagabond dans son voyage , que d'aller à son pere , & lui rendre les respects qui lui sont dus ? Vous diriez sans doute que c'est un infense , qu'il merite qu'on le traite avec la dernière infamie , & qu'on lui fasse souffrir toutes les peines de sa Iacheté : & cependant n'est-ce pas là ce qui vous arrive ?

De toutes les qualitez que vous portez , il n'y en a point dont vous vous souciez moins que de celle de Chretien . Avec quelle vigueur , & quelle fureur meme ne soutiennent pas toutes les autres ? On se ruine en procès pour avoir un petit morceau de terre ; les familles se divisent les unes d'avec les autres pour de legers interests ; on dispute avec le fer & le poison une ridicule preseance ; on n'entend parler que de batteries & de duels pour avoir le pas dans une Eglise : Et pour ce qui regarde la qualité d'enfant de Dieu , on l'abandonne volontiers à celui qui veut s'en faire honneur . Qu'on soit riche , qu'on soit grand Seigneur , qu'on soit enfant de qualité , voilà ce que l'on aime , voilà

voilà ce que l'on recherche , voilà ce que l'on fait valoir dans ses titres , & ce dont souvent on se flatte à tort : Il n'y a que la grace du Christianisme , il n'y a que l'adoption divine , il n'y a que la filiation de Dieu qu'on meprise , ou du moins il n'y a qu'elle dont on se mette peu en peine de faire valoir les avantages , & d'en remplir les devoirs .

Une Dame conçoit des inimitiez éternelles contre ceux qui lui disputent sa qualité ; elle cherche à se venger par de cruelles Satires , par des aversions mortelles , par des inimitiez irreconciliables , ou par d'autres voies , de celles qui n'auront pas assez considéré son rang : & cependant qu'est-ce que tout cela en comparaison du rang que la grace du Christianisme lui donneroit auprès de Dieu , si elle savoit bien en connoître la gloire , & en defendre les intérêts ? Souvent vous voulez , mes Dames , paroître plus que vous n'êtes ; vous descendez d'un pere ou d'un aïeul qui ne se sera établi dans le Roiaume , que par ses usurpations & ses concussions , & qui étant d'une obscure naissance , n'aura été élevé que par ses intrigues & la ruine du peuple : Vous pourriez porter votre ambition plus haut , ambition qui seroit toujours innocente & louable , puisqu'elle seroit fondée sur la plus ancienne & la plus illustre de toutes les noblesses ; & c'est à quoi vous ne pensez pas , quoique ce soit la seule qui soit considérable aux yeux d'un Dieu qui vous dit : *Quel sujet d'orgueil avez-vous , vous qui n'êtes que cendre & que terre ?*

J'effacerai, je biffurai, je perdrai tous ces noms dont votre vanité se fait honneur; je ne m'en souviendrai pas plus que s'ils n'avaient jamais été, ou si je m'en souviens, ce ne sera que pour vous reprocher que vous avez postposé à ces titres imaginaires & fragiles, la qualité que je vous avois donnée de mes enfans.

II.
POINT. J'ai ajouté (& c'est ici le sujet de mon second Point) qu'un Chretien par la grace du bateme entre en societe avec le Fils de Dieu, en qualite de membre d'un corps dont il est le chef. Tous les Peres & les Theologiens distinguent deux corps dans le Fils de Dieu; un corps naturel, & un corps mystique. Le corps naturel de Jesus-Christ est celui qu'il a pris dans les chastes flancs de la sainte Vierge, corps formé par l'operation du saint Esprit; corps autrefois passible & attaché à la Croix; corps à present glorieux, qu'il conserve sur nos Autels, & qui est couronné de splendeur dans le Ciel. Le Corps mystique de Jesus-Christ est celui dont parle saint Paul, quand il dit qu'il remplit ce qui manque à la Passion du Fils de Dieu, à cause de son Corps, qui est l'Eglise, Corps dont nous avons l'honneur d'etre les membres, Corps qu'il a pris par un excès de son infinie bonté, qu'il s'est associé, & dont il a voulu etre effectivement le Chef pour plusieurs raisons.

Premierement, parceque Jesus-Christ a pris une même nature que ses membres; le corps est homme, & la tête est une tête d'homme. Secondelement, parceque comme

Ipse caput
totius Ec-
clesiae.

la

la tête dans le corps naturel tient la plus eminente place, ainsi le Fils de Dieu dans le corps mystique de l'Eglise tient le lieu le plus eminent. Troisiemement, parceque comme la tête est le siège des plus nobles facultez, telles que sont la vue, l'ouie, le gout, l'odorat; ainsi c'est dans Jesus-Christ que résident toutes les graces qui se communiquent aux Chretiens, dit S. Bernard, *preit, emi-
net, influit*; non seulement il est au dessus de tous ses membres, mais il a une influence universelle sur eux: Il n'est pas un moment sans qu'il inspire la chasteté dans les Vierges, le zèle dans les Apotres, la sience dans les Docteurs, l'amour de la verité dans les Confesseurs, le silence & la retraite dans les Solitaires, la mortification dans les Penitens, la charité dans les Chretiens.

Or c'est à ce Chef que nous avons l'honneur d'etre unis en qualite de membres par la grace du Bateme, & cette union entre les membres de ce corps mystique est même plus grande que celle qui se rencontre entre les parties du corps naturel. Dans mon corps mes doigts sont unis, mes bras & mes piez, mes mains & mes jambes, tout cela est uni, & je n'y vois point de separation: Mais comme cette union n'est que naturelle, quoique ces parties ne soient pas divisées, quoiqu'elles soient unies & qu'elles fassent un même tout; elles ne sont pas néanmoins les unes dans les autres: au lieu que l'union que nous avons avec Jesus-Christ étant spirituelle, & l'esprit n'ayant point de partie, il arrive que cette union est parfaite, intime &

universelle : Ecoutez comment Jesus-Christ s'en explique.

Connoissez-vous bien, mes Apôtres, l'union qui est entre vous & moi ? Savez-vous bien ce que vous êtes & ce que je suis ? Mon Pere est en moi, & je suis en vous, *Pater in me est, & ego in vobis.* Je suis le même que mon Pere, & l'union de ma nature avec la sienne est, en beaucoup de choses, l'idée & le modèle de celle qui est entre vous & moi.

N'est-ce pas là, s'écrit là-dessus saint Augustin, de quoi rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces ? nous ne sommes rien par nous-mêmes, & par la grâce du Baptême nous sommes unis à Jesus-Christ, qui est Dieu & Homme tout ensemble : Tranchons hardiment le mot avec ce Pere, nous sommes faits d'autres Jesus-Christ, *Christus facti sumus.* Pourquoi ? Parce qu'il est notre chef, & que nous sommes ses membres. Pourquoi encore ? parce qu'en qualité d'êtres de Dieu nous sommes plus animés, mais, penetrez du même Esprit ; des hommes divinisés comme il est un Dieu humanisé ; des hommes mêlez & confondus avec Dieu : Ce sont les expressions de S. Ciprien & de Tertullien son Maître ; jusques-là que dans le sentiment de saint Denis, qui vivoit avant Tertullien & saint Ciprien, le Chrétien par la grâce du Baptême ne fait pas un nombre avec Jesus-Christ, *Cum Deo numerum non componit.* Qu'est-ce à dire ? Cette expression est hardie, mais elle est véritable dans le sens qu'il la prend.

Il y a une différence infinie, & une grande inégalité de nombres entre Jesus-Christ & le Chrétien. L'un est le Créateur, l'autre est la créature ; l'un est le premier être, l'autre est le néant : or tel nombre qu'on se puisse figurer, il y en auroit toujours d'infinis entre l'un & l'autre. Comptez tant de millions de nombres que vous voudrez, vous trouverez toujours à compter pour monter de la créature jusqu'à Dieu, & jamais ils ne viendront à se joindre pour faire un tout. Mais quand nous considerons ce Dieu animant des membres dont il est le Chef, influant dans ces membres, & faisant un même composé mystique : c'est pour lors que nous pouvons dire avec saint Denis, qu'il semble qu'il n'y ait plus de nombre entre ces deux choses si éloignées d'ailleurs, parce qu'elles n'en font qu'une même. *Cum Deo numerum non componit.* Le premier nombre est celui de deux, il n'y a point de nombre au-dessus de celui-là, puisque l'unité n'est pas un nombre : Or en voyant Jesus-Christ comme Chef, & le Chrétien comme membre, on ne peut pas dire qu'ils soient deux, & par conséquent cette union spirituelle est si intime, qu'on peut dire avec saint Denis, qu'elle ne fait pas un nombre.

Dans le corps naturel, quoique les parties n'aient pas les mêmes exercices, & ne fassent pas les mêmes fonctions, elles vivent cependant de la même vie ; la main n'a pas l'exercice du pied, ni le pied celui de la main ; autre est celui de l'œil, autre est celle de l'oreille. Il en est de même dans le corps

mystique, il y en a qui en sont les yeux pour éclairer, d'autres qui en sont la langue pour parler : mais soit ces yeux, soit cette langue, soit ces piez, soit ces mains ; ces parties qui ont leur fonction particulière ont une même vie, & le même Chef qu'les anims leur est si uni, que dès le moment qu'il en est séparé, il faut que leurs operations cessent, & qu'elles perissent. Nous avons tous l'honneur d'etre quelques parties de ce Corps adorable que Jesus-Christ a pris dans les chastes entrailles de la Vierge, nous lui sommes unis par la grace du bateme, & il nous est reciprocement uni, & cette union est si intime, que nous ne faisons plus avec lui qu'une même chose.

Je vais plus loin, & prenez bien, je vous prie, ma pensée. Je dis qu'il y a plus d'union entre Jesus-Christ & le Chretien, qu'il n'y en a entre Jesus-Christ & l'homme, consideré simplement comme homme. Il y a, par exemple, deux choses qu'on peut considerer en moi : je suis homme, & par la grace du Seigneur je suis Chretien. Comme homme j'ai la même nature humaine que Jesus-Christ, mais ce n'est pas la même nature individuelle ; Ma nature humaine n'est pas celle de Jesus-Christ fait homme, ni celle de Jesus-Christ n'est pas la mienne ; & si je ne suis pas distingué de lui par rapport à l'espèce, je le suis par rapport à l'individu.

Mais quand je me considère comme Chretien, j'ai un autre avantage, & une union plus etroite, qui est une même union indissoluble avec Jesus-Christ ; je dis une même union

union selon son principe, quoiqu'elle soit néanmoins terminativement différente (voilà un gros mot, mais il faut s'en servir) je le repete, & si le tems me le permettoit, je vous expliquererois plus au long ce terme de l'Ecole, la vie du Chretien & celle de Jesus-Christ sont différentes terminativement ; mais c'est la même individuellement selon son principe. Le principe de la vie du Chretien, c'est le saint Esprit ; le principe de la Vie de Jesus-Christ, c'est le saint Esprit. Il n'y a qu'un même saint Esprit individuellement, & ma nature humaine & celle de Jesus-Christ n'est pas la même par individu ; par consequent je suis plus uni à Jesus-Christ en qualité de Chretien, que je ne le suis en qualité d'homme.

J'en appelle ici à vos coëurs, pour voir quelle conséquence vous devez tirer de cette importante vérité : celle que Salvian en a tirée est la plus raisonnable & la plus juste, lorsqu'il dit qu'il est inutile de nous flater de cette qualité de membres de Jesus-Christ, si nous ne la soutenons par nos bonnes œuvres. On nous appelle Chretiens, & en nous donnant ce beau nom, on nous fait entendre que nous appartenons à Jesus-Christ ; nous nous en flattions nous-mêmes, & nous regardons cette qualité comme le fondement de toutes les graces que nous recevons de son infinie miséricorde. Nous sommes à lui, il nous a comme consacré & divinisé, en sa personne, & avec tout celà nous nous relâchons dans la pratique de nos devoirs ; nous oubliions nos obligations les plus essentielles,

Salvianus
de Gubern.
Dei. lib. 4.

Lib. 3. de
Gubern. Dei
in fine.

& sous une vaine esperance, nous nous imaginons que ce seul nom nous sauvera. Quel etrange desordre, & d'où vient que nous nous trompons ainsi nous-mêmes, & que nous imposons aux autres ? *Qua ratio est, ut
ipſi nos falsa opinione fallamus, existimantes
quia Christiani esse dicimus, & quid opitulari
nebis inter mala que agimus bonum nomen po-
test?* Qu'un homme entre dans notre famille, qu'il soit de nos parens, & qu'il se trouve uni à nous par les liens de la chair & du sang, nous ne pouvons le souffrir, lorsqu'il nous deshonneure par ses mechantes ou ses laches actions ? & nous croirons que Jesus-Christ sera moins sensible aux injures qu'il reçoit de nous, injures que nous pretendons excuser, parceque nous lui appartenons de si près. *Hoc ipſo magis per nomen sa-
craſſiſſum rei ſumus, qui à ſancti nomine diſ-
crepamus, & plus ſub religioñis titulo Deum
Iudimus, quò poſiti in religione peccamus.* C'est par là même que nous sommes plus coupables; c'est par là même que nous nous attirons plus de chefs de reprobation; la difference qu'il y a entre nos actions & nos qualitez, entre notre vie & nos tirs nous rendant plus sacrileges, par un plus grand outrage que nous faisons à Dieu, dont nous nous mocquons, nonobstant la saintete de la Religion dont nous faisons profession, & la plenitude de la grace que nous avons reçue.

Pour ne pas tomber dans ce malheur, souvenons-nous de la saintete, & de l'excellence du Chef dont nous sommes les membres,

&

& ne perdons jamais cette idée de veue: elle produira deux admirables effets. Le premier, fera de nous humilier & de nous confondre. Adorable Jesus, qui etes-vous, & que sommes-nous ? Quelle horrible difference entre la copie & l'original, entre les membres & leur chef ; Je ne veux point, à mon Dieu, d'autre motif pour me confondre que celui-là. Puis-je bien avoir le courage de m'appeler Chretien, quand je me regarde par rapport à vous, quand j'applique la regle de votre vie sur la corruption de la mienne, quand je compare l'excellence de l'état où vous m'avez élevé par votre union, avec la misere & la confusion où mes desordres me jettent ? Puis-je bien avoir quelque complaisance pour mes foibles & mes fausses vertus, quand je fais reflexion sur l'original auquel je suis obligé de me conformer ? Ah qu'un jeune Peintre a de confusion quand il est obligé de produire des copies defectueuses auprès des dessinsachevez, & des coups hardis de son Maitre ! Ah qu'on a de honte d'exposer la lepre qu'on a sur les mains, quand on voit un chef qui est laid & une tête bien faite !

Le second effet que produit cette reflexion, est de s'encourager à bien faire, dans la pensée qu'on a qu'on fait par la grace du Bateme partie d'un corps dont Jesus-Christ est le chef. D'un coté on voit qu'on ne peut entièrement répondre au dessein de cette grace : mais d'un autre coté on s'efforce, d'y cooperer en quelque chose, on rache de se purifier de ses defauts, de se corriger insensiblement.

siblement de mille petites imperfections, & d'arriver peu à peu à la sainteté du Christianisme. Ce n'est qu'une résolution encore infirme, ce ne sont que des bonnes œuvres faites par occasion, ou par inclination : on se guérira peu à peu de ses blessures, en regardant Jésus-Christ saint & impeccable, & laissant agir sur soi les influences de ce Chef, qui a sans doute une vertu infiniment plus grande pour la guérison spirituelle de nos ames, que n'en ait la vue du Serpent d'airain qui guérit autrefois les Israélites des piqueures des serpents brûlans, quoi qu'ils ne s'en approchassent pas de si près. Adorable Sauveur, c'est ainsi qu'en pensant à vous, & à cette ineffable société que vous avez voulu contracter avec nous, nous nous guérirons par votre grâce de nos pechez, & que nous ne rendrons pas inutile l'excellence de notre baptême.

III.
POINT.

La troisième société que ce Sacrement nous donne est avec le S. Esprit, dont nous devenons les temples. Il y a trois sortes de temples, dans lesquels l'Esprit de Dieu habite. Le premier temple, c'est le cœur de Dieu; le second, c'est le sein de la Mère d'un Dieu; & le troisième, c'est l'âme des Chrétiens, qui sont les enfants de Dieu. Disons quelque chose davantage avec saint Paul, c'est non seulement leur âme, mais encore leurs corps. *Est-ce que vous ne savez pas*, nous dit-il, *que vos membres sont les temples du S. Esprit?* Est-ce que vous ne savez pas que vos yeux, vos oreilles, votre bouche, votre langue, vos mains, vos

piez servent au saint Esprit, & lui sont consacrés ? *Nescitis quia membra vestra templum sunt Spiritus sancti qui in vobis est?* Cette mystérieuse consécration se fait par l'eau, par les paroles sacramentelles & les autres cérémonies du Baptême. Il semble que l'Écriture sainte se plaît à nous représenter le saint Esprit sur les eaux ; dès le commencement du monde il se portoit sur elles, *serebatur super aquas* : Et comme ajoutent les Pères, il les échauffoit par sa chaleur : *Quot prodigia natura, quot privilegia gratiae, quot solemnia discipline, religionem aquae ordinaverunt?*

Qui pourroit raconter, dit Tertullien, par combien de priviléges dans l'ordre de la grâce, par combien de cérémonies dans l'usage de l'Église, l'eau a été comme honorée & consacrée ? Dans la nature il n'y a rien de plus pur, c'est elle qui purifie toutes les autres choses, c'est elle qui efface les taches & les ordures ; c'est elle qui nettoie & qui blanchit ; c'est dans elle par conséquent que consiste le Sacrement de notre justification, parce que c'est elle que le saint Esprit choisit pour la marque visible de ses opérations invisibles, mundat. C'est là ce que j'appelle, après Hugues de saint Victor, ces priviléges de grâce, & cette consécration de nos corps par la demeure purificatur ; et si quid aliud quolibet liquores omnem aqua quore tan- sum fuerit, aqua abluitur ut e- propere qu'il

Mais que dirons-nous ici des paroles sacramentelles, finon que c'est par elles que toute la Trinité prend possession de nos ames, aqua abluitur ut e- propere qu'il

faeramen-
tum emun-
dationis
confistit.
Hug. Viſſ.
lib. 2. de Sa-
cra. part. 6.
c. 14.

Glorificate
& portate
Deum in
corpore
uestro.

Il y en a, dit-il, qui croient que toute la grace de ce Sacrement ne consiste que dans la remission des pechez ; mais ils n'en conçoivent que la moindre partie : Elle consiste dans une intime union , & une parfaite société que nous avons avec Dieu. D'esclaves que nous etions du peché , nous devenons non seulement libres , mais nous sommes Saints ; non seulement nous sommes Saints , mais nous sommes enfans ; non seulement

Seconde Partie
qu'il étoit chair, il fait sa demeure dans cette chair dès qu'on a prononcé ces mystérieuses paroles : Je te batisse au nom du Père, du Fils, & du S. Esprit ?

6. C'est pour cela que ce Sacrement est appellé regeneration, renovation, creation, justification, *Lavacrum regenerationis & renovationis Spiritus sancti*. C'est pour cela que saint Augustin ne fait pas de difficulté de dire, que nous sommes rendus Chrétiens par le même Esprit, qui non seulement a sanctifié la sainte Vierge en la rendant Mère de Dieu; mais même qui a sanctifié Jésus-Christ; & que comme cette pure créature a porté un Dieu dans son sein par l'opération du saint Esprit, nous pouvons & nous devons le porter dans nos corps, que le saint Esprit qui réside en nous a choisis pour ses temples. Voiez donc, & c'est la réflexion que fait ce même Père; voiez & considérez attentivement quelles sont les grâces, les faveurs, les profusions divines, les honneurs & les alliances que vous recevez dans le Baptême: *Videte quot sint baptismatis largitates.*

ous sommes enfans, mais nous sommes héritiers ; non seulement nous sommes heritiers, mais nous sommes freres de Jesus-Christ ; non seulement nous sommes ses freres, mais nous sommes ses coheritiers ; non seulement nous sommes ses coheritiers, mais nous sommes ses membres ; non seulement nous sommes ses membres, mais nous sommes encore les temples, les organes, les demeures du S. Esprit. Voilà toute l'idée du discours que j'avois à vous faire, & je l'ai heureusement rencontrée dans saint Augustin : *Non solum liberi, sed & sancti; non solum sancti, sed & filii; non solum filii, sed tr. Julian. & heredes; non solum heredes, sed & fratres Christi; non solum fratres, sed & coheredes, sed & membra; non tantum membra, sed & templum; non tantum templum, sed & organa Spiritus sancti.* D. August. 7. consilium sancti lib. 7. Julian. c. 6.

Hé bien, Messieurs, hé bien, mes Frères, y a-t'il quelqu'un en cette Eglise qui ne m'entende pas ? Je fais que j'ai dit beaucoup de choses qui sont fort élevées, mais je n'ai pu le faire autrement, & je me suis rendu familier autant qu'il m'a été possible. Le dessein que j'ai entrepris est grand, mais il étoit nécessaire de vous en instruire, tous les Conciles nous y exhortent, & il y en a un en
~~autres~~ autres qui oblige tous les Curez de faire tous les ans un Prone à leurs Paroissiens, de l'excellence & des obligations du Batême. J'ai taché d'y faire en partie, & dans la suite je traiterai sur ce même sujet d'autres veritez qui ne seront pas moins importan-
~~tes~~ tes.

Ce que nous disons de nos Saeremens ne tombe pas sous les sens ; mais en y apportant un peu de foi de votre part , un petit detail de morale de la mienne , j'ai pu me rendre intelligible : c'est pourquoi m'avez-vous bien entendu ? O aveuglement du siecle present ! ô ignorance & malignité des hommes ! Vous savez bien où est votre cave , vous savez bien où est votre chambre , vous savez bien où est votre cabinet , vous savez bien où est votre lit : & vous ne savez pas ce que vous etes , & ce que la misericorde d'un Dieu a fait pour vous.

25. 19.

L'Apotre saint Paul ayant rencontré quelques Disciples de saint Jean sur le chemin d'Ephese leur dit : Mes freres , avez-vous reçu le S. Esprit , & croiez-vous en lui ? *Spiritum sanctorum accepistis credentes ?* Non , lui repondirent-ils , nous ne savons pas même s'il y a un saint Esprit ; *Sed neque si Spiritus sanctus est audiimus.* Messieurs , je dois vous parler avec respect , j'y suis obligé : mais si j'entrois dans les maisons de la pluspart de ceux qui m'entendent , je leur dirois volontiers , avez-vous reçu le saint Esprit dans votre Bateme , & etes-vous bien instruits de cette verité , qu'il vous a choisis pour ses temples , & qu'il habite en vous par la grace de ce Sacrement ? Mais j'ai bien peur qu'il n'y en eut beaucoup qui me repondissent : Nous ne le savons pas , à peine même en avons nous entendu parler.

Helas mon cher frere , helas ma chere sœur , au nom de qui avez-vous donc eté baptisez , vous dirois-je avec le même Apotre ?

In

In quo ergo baptisati estis ? Est-ce au nom de Jean ? Est-ce au nom d'Apollon ? Est-ce au nom de Paul ? Ce ne sont là que de foibles Alius est ministres , quoique ce soient des Saints ; ils quod visi- n'ont prononcé que quelques paroles , ils tur , alius biliter agi- n'ont versé qu'un peu d'eau ; ils n'ont fait quod invi- que quelques ceremones : Mais ouvrez les lebratur , yeux de votre foi , & vous verrez que toute nec idem la Trinité est descendue pour lors , que vous est inSacra- etes devenus les enfans de Dieu , les mem- mento for- bres de Jesus-Christ , & les temples du saint ma quod virtus , cum forma hu- Esprit.

Autre chose est ce qui se fait visiblement & audehors , autre chose est ce qui se passe invisiblement , dit S. Prosper ; autre chose est la forme du Sacrement , autre chose est la vertu du Sacrement. La forme du Sacrement se fait par le secours & le ministere des hommes ; mais la vertu du Sacrement produit des effets qui viennent de Dieu. On la ve l'homme exterieur dans les eaux du Bateme , mais l'homme interieur est tout changé & devient une nouvelle creature. A ces simples paroles d'un Ministre , quelque indigne qu'il soit , Je te batise au nom du Pere , du Fils , & du S. Esprit : A ces simples paroles , dis-je , les pechez s'assagent , la creature se renouvelle ; ce qui etoit un vase de colere devient un vase de misericorde ; ce qui servoit de demeure au demon devient le temple du S. Esprit ; & la chair du peché (chose errante) se convertit au Corps de Jesus-Christ , *In corpus Christi convertitur caro peccati.*

Encore un coup , mes Freres , le faviez- vous , & le croiez-vous ? Si vous ne le croiez pas ,

*D. Prosper
Epist ad De-
metriad.*

pas, vous renoncez à votre foi, & si vous le croiez en vivant comme vous vivez, vous faites injure à votre foi. Accordez donc ces deux choses dont la division ne manqueroit jamais de vous damner ; accordez votre vie avec votre foi, vos mœurs avec votre créance, votre reconnoissance avec vos grâces ; afin qu'étant déjà sur la terre si intimement unis aux trois Personnes divines, vous fassiez dans l'autre avec elles une union & une société éternelle : *Et societas nostra sit cum Deo Patre, &c.* Je vous le souhaite & à moi, au nom du Père, du Fils, & du Saint Esprit. Amen.



TROISIEME P R O N E

SUR LES CEREMONIES du Batême.

In uno spiritu, omnes nos in unum corpus baptisati sumus, sive Judaei, sive Gentiles, sive servi, sive liberi, & omnes in uno spiritu potati sumus. 1. ad Cor. c. 12.

Nous avons tous été baptisés dans un même esprit pour ne faire qu'un même corps, soit Juifs, soit Gentils, soit esclaves, soit libres, nous avons tous goûté la même eau dans un même esprit.



Es paroles de l'Apôtre S. Paul, que j'ai choisies pour continuer mon dessein, nous font si bien connoître l'excellence & les avantages du Batême, que S. Augustin ne les a jamais citées qu'avec étonnement. La grâce de ce Sacrement est admirable de quelque sens qu'on la considère. Admirable dans son principe ; c'est le saint Esprit, *In uno Spiritu*. Admirable dans son intention, c'est pour faire de nous tous un même corps dont Jesus-

Christ est le Chef ; *Omnis nos in unum corpus.* Admirable dans son etendue ; elle est pour les Juifs , & pour les Gentils ; pour les serviteurs , & pour les maîtres ; pour les grands , & pour les petits ; pour les pauvres & pour les riches ; pour les libres & pour les esclaves : *Sive Iudei, sive Gentiles, sive servi, sive liberi.* Admirable dans sa matière , & dans son effet. Ce n'est qu'un peu d'eau qui jointe à quelques paroles nous lave , nous purifie , nous sanctifie ; entrant dans l'interieur de notre substance pour nous desalterer , & si je puis parler ainsi , nous enivrer , & nous transformer par la communication d'un même esprit ; *In uno spiritu potati sumus.*

Je vous ay déjà dit quelque chose de la matière , de la forme , & des effets de ce Sacrement : j'aurois pu y ajouter d'autres réflexions , mais comme dans un si vaste sujet j'ai dequois vous entretenir d'autres circonstances qui regardent les ceremonys , les engagemens & les promesses du Batême , je veu vous parler aujourd'hui de ces ceremonys , & je vous demande sur ce sujet une attention d'autant plus grande , que jamais peutetre vous n'avez entendu , & peutetre n'entendrez-vous jamais de Predicateurs qui en parlent.

Division.

Je les reduis à trois principales , dont les unes precedent , & les autres accompagnent , & suivent l'administration du Batême. A l'égard de l'exorcisme & de l'onction du Creme sacré , je n'en dirai rien aujourd'hui , afin de vous en entretenir plus amplement

dans

dans la suite. Mais je vous expliquerai les autres ceremonys , avec des réflexions morales que j'y ferai , & je n'y veu point d'autre ordre pour partager ce discours , que celui que l'Eglise met elle-même dans ces ceremonys.

Je commence par la première , qui est le choix que l'on fait des parains & des maraines pour tenir un enfant , & le nommer quand on le présente sur nos Fonds. Si nous considerons l'antiquité de cette ceremonie , *Dionis. A- reop. cap. 2.* cet usage est plus ancien dans l'Eglise qu'on ne pense. Saint Denis Areopagite , qui vivoit du tems des Apotres , saint Clement Pape qui a paru quelque tems après , S. Clement Alexandrin & Origene son disciple , Tertullien & saint Ciprien qui leur ont succédé , en font une mention expreſſe.

Pour bien entendre cette ceremonie , & prendre les choses dans leur source , il faut remarquer premierement , que pendant le tems de ces grans hommes , & pendant même plusieurs siecles posterieurs , jusqu'à celui de Charlemagne & de Louis Auguste , on ne conferoit solemnellement le Batême qu'aux veilles de Paques , & de Pentecote : Et de là vient l'usage que nous retenons encore à présent de benir l'eau , & les Fonds en ces deux differens jours. Vous savez avec quelles ceremonys , prières , & invocations du Ciel cette benédiction se fait. Vous savez qu'on y invoque le saint Esprit , & qu'on le prie de rendre par son invisible vertu ces eaux fecundes , afin qu'il en sorte de nouvelles creatures en Jesus-Christ , ainsi qu'après

C 2

que

I.
POINT.

*Eccles. Hie-
rarchie.*
Clem. Pape
Epist. 5.

Proficieni in hominibus gratia Dei plus aquis & Angelio accep- fit. Qui vi- tia corporis spiritum medentur, qui qui tempo- ralem ope- rabantur salutem nunc ater- nam refor- mant, qui unum se- mel in an- no libera- bant, nunc & quotidie populos conseruant, delecta mor- te per ablu- tionem de- liorum. *Tertul. lib. de Bapt. c. 6.*

que les demons ont corrompu ces eaux en les faisant servir de matiere à leurs sacrifices, & à leurs ablutions sacrileges, il en ote toute l'impureté, & l'abomination, qu'il en chasse ces esprits malins, qu'il prenne lui-même possession de cet element, qu'il lui donne un pouvoir qu'il n'a pas de lui-même, & qu'au lieu qu'il ne fera naturellement qu'à laver, & à purifier les corps, il serve par cette présence à l'ablution, & à la purification des ames memes. Autrefois cette eau a servi aux Sacrifices d'Isis & de Mithra; autrefois les Païens l'ont employée non seulement pour se laver dans leurs abominables ceremonies, mais pour en laver même leurs Dieux: Il faut donc la tirer de cet usage profane & criminel, & la faire servir à une purification toute sainte.

Secondement, il faut remarquer qu'ayant qu'on conferat solemnellement ce baptême aux veilles de Paques & de Pentecôte, on prenoit les noms de ceux qui devoient être batisez, & même les noms de ceux que nous appellons aujourd'hui parains, & qu'on appelloit pour lors suscep- teurs, certificateurs, repondans, *Sponsores, fidei- iussores, suscep- tores.* Ce sont les expressions des anciens Pe- res: Pourquoi cela? C'étoit, dit Tertulien, pour ne pas risquer la grace du Sacre- ment, pour n'en pas deshonorner la sainteté, pour ne la pas exposer à la dissipation, & au mepris.

Quand vous pretez votre argent, ou que vous donnez vos marchandises à quelqu'un, vous voulez savoir à qui vous les pretez, &

si

si la bonne foi d'un homme vous est suspe- ûte, ou si vous apprehendez qu'il ne soit pas assez riche pour vous rendre votre somme, vous lui demandez une caution, vous voulez des assurances, & personne ne trouve à redire à ce procedé. Je vous abandonne mon argent, il peut se dissiper, je ne connois pas vos facultez, donnez-moi des gens qui répondent pour vous. Or la grace du bapteme est le plus grand de tous les biens, c'est un precieux tresor, c'est la plus riche & la plus considerable de toutes les marchandises; c'est le bien de Dieu même: il faut donc en quel- que maniere s'assurer de la bonne foi, & de la fidele administration de celui à qui on la confie; & pour en avoir plus d'assurance, il faut qu'il y ait des repondans. Car pourroit-on croire qu'on doit donner aveuglement, & sans aucune precaution le bien de Dieu à un homme à qui un autre ne voudroit pas preter le sien, sans avoir quelque seureté? *Cautè- agetur in secularibus, ut cui substantia terrena non creditur, divina credatur?* D'ailleurs, ajoute-t-il, il faut que ceux qu'on va batisser sachent le prix de la grace qui va leur être donnée; il faut qu'ils connoissent, & qu'ils sentent le poids du bapteme, & ce à quoi ils sont engagez: *Pendus baptismi:* Il faut qu'ils sachent demander leur propre salut, afin que les Ministres du Seigneur aient du moins cette consolation, qu'ils l'ont demandé: *Norint petere salutem, ut potentibus dediffe- vi- deatur.*

Voilà pourquoi on faisoit autrefois plu- sieurs scrutins, c'est à dire plusieurs confe-

C 3

ren-

rences, plusieurs epreuves, plusieurs exams, avant l'administration du bateme. On vouloit avoir des gens de probite, & de merite qui repondissent de la vie & des moeurs de ceux qui le recevoient. On recitoit plusieurs fois dans ces scrutins les noms des uns & des autres, & nous voions dans un Concile de Reims tenu par Hincmar, l'un des plus savans Archeveques qui aient jamais ete dans cette Eglise; que c'etoient ces parains & ces suscepteurs qui donnaient ces noms, & qui se rendoient caution pour eux.

Or de la je fais une reflexion, & je tire une consequence à laquelle vous autres qui etes parains & maraines vous devez soigneusement prendre garde. Car s'il est vrai que vous succedez à ces suscepteurs, & à ces repondans, il est certain que vous devez faire pour l'instruction & les bonnes moeurs de vos filieuls, ce que ces gens faisoient pour ceux dont ils donnaient les noms, & en faveur desquels ils s'engageoient, avant qu'ils fussent batisez. Votre obligation memo à present est encore plus grande. Ces suscepteurs instruisoient & regloient les moeurs, ou faisoient instruire ceux qu'ils devoient presenter au bateme, & les Pretres qui les examinoient, & qui les trouvoient disposez à ce Sacrement, les dechargeoient, ce semble, de la plus grande partie de leurs obligations, dont ils s'etoient déjà acquitez. Mais aujourd'hui que vous presentezez au bateme des enfans de deux ou trois jours, c'est vous-memes que l'on charge de leur instruction future, & c'est à vous qu'on s'en pren-

dra,

dra, si par votre indifference ou votre negligence ils ne s'acquient pas de ce que vous avez promis pour eux. Il faut qu'au defaut des peres & des meres qui peuvent mourir, ou les laisser dans une ignorance grossiere de leur Religion, & de leurs devoirs, vous preniez le soin de les faire instruire, ou de les instruire vous-memes: & saint Thomas croit que negligant de faire sur ce sujet ce que vous pouvez humainement faire, vous offensez Dieu, vous frustrez les intentions de l'Eglise, & commettez un grand peché.

Ce sont vos enfans spirituels, & vous en etes les peres; ce sont des ecoliers que l'Eglise vous confie, & vous en etes les maîtres: ce sont des gens que cette Eglise soumet à votre jurisdiction & à vos corrections; & c'est à vous à leur faire connoître quelle est votre autorité sur eux, quand ils tombent dans quelque desordre. Est-ce que l'Eglise ne pouvoit pas leur conferer le bateme independemment de votre ministere? Elle le pouvoit sans doute, cependant elle n'a pas voulu le faire, parceque ces enfans n'avaient pour lors aucun usage de leur raison ni de leur liberté, elle a voulu que vous repondiez à Dieu pour eux: & dès que vous avez repondu, vous etes aussi bien qu'eux chargé de satisfaire à vos obligations.

Ainsi quand vous voiez que cette filieule est mondaine, libertine, coquete, adonnee aux plaisirs & aux vanitez du siecle: quand vous savez qu'elle a quelque commerce & quelque habitude suspecte, quand elle paroit avec des nuditez & des ornementz immo-

C 4

destes;

destes ; c'est à vous à l'avertir, à la corriger, à la tirer du desordre ; & cette obligation, qui semble generale à tous les Chretiens, vous regarde plusque personne en particulier. Ainsi quand vous voiez ce garçon ne savoir pas même les elemens de sa Religion, negliger d'aller aux Cathecismes ou aux Instructions qui se font dans les Paroisses, vivre dans une ignorance grossiere, ou mener une vie indigne d'un Chretien, c'est à vous à lui dire : Je suis votre pere & votre maître, c'est moi qui ay repondu pour vous, il faut que vous degagiez ma parole auprés de Dieu, & que vous viviez comme vous devez vivre.

Le saint Esprit se fert dans les Proverbes affligetur de deux erranges expressions. Il dit dans le malo qui Chapitre onzieme, que celui qui repond fidem facit pro extra- pour un étranger tombera dans l'affliction : neo. Et dans le Chapitre vingtième qu'on le fera Preu. 11. paier, & qu'on lui ôtera jusqu'à son habit, Tolle ve- si celui dont il est la caution ne satisfait pas. stimentum Or c'est vous qui vous êtes engagez pour cet ejus qui si- deaujour est enfant ; c'est vous qui avez été sa caution, alieni. & son repondant ; c'est vous qui audefault Preu. 20. de sa raison & de sa liberté avez promis qu'il vivroit en vrai Chretien. Si donc pouvant le corriger & le reduire dans les termes de son devoir vous negligez de le faire, vous avez sujet de craindre que vous ne soiez puni pour lui, ou plutot que vous ne soiez punis l'un & l'autre, lui pour son ignorance, ou sa mauvaiese vie, vous pour votre negligence ou votre mollesse : *Affligetur malo qui fidem facit pro extraneo.*

Mais,

Mais, me direz-vous, si celà est de la sorte, il vaudroit donc mieux ne pas tenir d'enfant, car n'est-ce pas assez d'etre chargé de ses propres pechez & de ses dettes personnelles, sans se charger encore de celles d'autrui ? A celà je vous repons premierement, que sans de legitimes raisons, vous ne pouvez honnêtement refuser de tenir un enfant. Voudriez-vous renverser l'ordre & la discipline de l'Eglise ; & si tout le monde avoit cette dureté, où trouveroit-on des parains & des maraines ?

D'ailleurs, c'est un grand honneur que vous recevez, je ne dis pas rapport au monde, mais par rapport à Dieu. Un homme de bien, dit l'Auteur du Livre de l'Ecclesiastique, s'engage volontiers pour son prochain, *Vir bonus fidem facit pro proximo suo.* Hé pour Ecclesiastick qui pouvez-vous plus raisonnablement vous engager, que pour une ame qui va se consacrer à Dieu, & sortir de l'esclavage du démon ? C'est vous qui contribuez à la tiref de cette servitude ; c'est vous qui lui faites renoncer à Sathan & à ses œuvres ; c'est vous qui l'arrachez des mains de cet impitoyable tiran ; c'est vous qui aidéz à lui procurer la liberté des enfans de Dieu ; c'est vous enfin qui êtes le repondant & le gardien de celul que votre Christ a sauvé, *Protector salvacionis Christi sui.*

En celà vous imitez Jesus-Christ même, que David appelloit par avance son protéteur & son suscepiteur, *Susceptor meus es tu ;* que saint Paul appelle si souvent notre caution & notre pleige ; & sur tout dans l'Epi-

58 *Troisieme Prone*
 tre aux Hebreux, le garand & le repondant d'une meilleure alliance que n'etoit l'ancienne, *Melioris Testimenti sponsor*. En celà vous vous attirez plus de graces & de benedictions que vous ne pensez. Car je ne doute nullement qu'il n'y ait des graces particulières que Dieu accorde à ceux, qui avec de saintes intentions présentent des enfans sur les Fonds de Bateme. Les premières sont pour cet enfant ; mais les seconde sont pour les parains & les maraines ; & s'il est dit dans l'Ecriture, qu'un homme qui se sera engagé pour un autre dans une pressante nécessité, ne demeurera pas sans récompense ; ne faut-il pas croire que la nécessité où se trouve un enfant reduit sous l'esclavage du démon par le péché originel, étant la plus grande de toutes les nécessitez ; vous aurez votre récompense, vous qui contribuez à l'en faire sortir ?

Venez donc avec joie & avec de saintes dispositions recevoir l'honneur que non seulement les peres & les meres, mais l'Eglise & Jesus-Christ vous font : mais en même temps souvenez-vous de vos devoirs. Ne regardez pas cette nouvelle alliance comme une alliance charnelle, regardez-la comme une alliance spirituelle. Ne la regardez pas par rapport aux richesses ou à la pauvreté, à la grandeur ou à la misère de ceux qui vous choisissent : regardez-la par rapport au Seigneur, & à la grande action que vous allez faire. Ne la regardez pas pour conserver seulement le nom de parains, regardez-la pour en remplir les obligations. Les peres & les meres

sur les Ceremonies du Bateme. 59
 meres ont-ils soin de leurs enfans ? vous êtes déchargez de ce devoir, & votre confiance est en repos. Mais ces peres & ces meres sont-ils morts ? c'est à vous à vous intéresser aux choses de leur salut ; c'est à vous à travailler à leur instruction ; c'est à vous à leur rendre du secours dans leurs misères ; c'est à vous à leur chercher quelque honnête établissement, à les aimer & à les protéger, autant que votre temps, vos emplois & vos forces pourront raisonnablement vous le permettre. En voilà assez pour ce qui regarde les parains & les maraines : venons à présent à ce qui regarde les enfans, & aux autres Ceremonies.

La seconde de ces Ceremonies (j'en enveloppe même plusieurs ici) est la demande qu'on fait à un enfant s'il veut être baptisé, la profession de foi qu'on en exige, l'imposition des mains du Prieur, & le sel qu'on lui met à la bouche : tout ceci a ses mystères, & renferme de grandes vérités.

Pourquoi lui demande-t-on s'il veut être baptisé ? outre que c'est là un reste de l'ancienne discipline, où l'on ne recevoit aucun adulte au batême qui ne le demandat : cet usage est encore passé des premiers fidèles jusques à nous à l'égard des enfans pour une autre raison que je vais vous expliquer. Il y avoit autrefois pour les adultes plusieurs classes, où il falloit qu'ils passassent ayant que de recevoir le Batême. Il y avoit celle des écoutants ; & c'étoit là qu'on les instruisoit de nos Misteres ; & quand ils en étoient assez instruits, on les faisoit passer de cette

II.
POINT.

Lib 5. 1.
Paris.

classe des ecoutans dans celle des competens c'est à dire dans celle de ceux qui demandoient ensemble le bateme ; c'est ce que nous apprenons de saint Pacien , de saint Augustin , & de saint Ambroise. Il etoit bien juste , dit Tertullien , que les choses se passassent de la sorte : *Audientes optare intinctorum non presumere oportet* : Il faut que les Catechumenes & les ecoutans desirant & demandent le bateme , & qu'ils ne croient pas qu'on doive leur donner sans qu'ils le demandent. Pourquoi ? *Qui enim optat honorat qui presumit superbit*. C'est que celui qui demande une faveur l'honneur en la demandant , au lieu que celui qui croit qu'on doit la lui accorder , sans qu'il la demande , en fait un outrageant mepris par son orgueil. Les adultes demandoient donc le bateme pour eux-memes , & le faisoient encore demander par leurs susceppeurs , comme je viens de vous l'expliquer.

A l'egard des enfans , c'est un reste de cette ancienne discipline ; & comme ils ne peuvent temoigner par eux-memes qu'ils souhaitent ce Sacrement , l'Eglise leur fait demander s'ils le veulent. *Vis baptisari* ? Voulez-vous etre batisez ? & leurs parains repoendent de leur volonté & de leur desir. *Volo* , je le veus.

Que la conduite & la condescendance de l'Eglise sont admirables en cette occasion , dit saint Ambroise ! Le Paralitique de l'Evangile fut interrogé de Jesus-Christ , pour d'ou , non savoir s'il vouloit guerir , & ce pauvre malade , non poterat salvari qui de pressé de ce violent desir , s'ecria : Qui doute

doute si je le veus ? mais je n'ai point d'homme qui me jette dans l'eau lorsque l'Ange la remue , & il y a trente-huit ans que je suis dans la misere où vous me voiez. Ce fut là , selon saint Ambroise , ce qui fut en partie la cause de sa guerison. Il croioit qu'il viendroit un homme qui le feroit descendre dans la piscine ; mais il auroit encore eu une plus grande disposition à sa guerison , s'il avoit cru que celui qu'il attendoit , etoit actuellement devant lui.

Chretiens , cet homme est venu , cet homme c'est Jesus-Christ fait homme pour nous ; & c'est en son nom que le Pretre demande à un enfant s'il veut , par son bateme , guerir de l'ancienne paralysie d'Adam : *Vis baptisari* ? Mon enfant voulez-vous qu'on vous batise ? Vous ne pouvez encore parler , mais quem sperabat esse on repondra pour vous , oui je le veus : *Volo*.

Le meme saint Ambroise , (car dans tous les Prones que je vous ferai je ne citerai que l'Ecriture , les Peres , les principaux endroits de l'Histoire Ecclesiastique , & de l'ancienne discipline de l'Eglise) le meme saint Ambroise dit que cette ceremonie , où plusieurs personnes interviennent , nous a été representée par la conduite , & l'ordre qui fut observé dans la guerison de Naaman , dont il est parlé au quatrième Livre des Rois.

Ce pauvre Officier etoit affligé d'une honnête lepre ; & je vous ay déjà dit dès le premier Discours , que c'eroit là la marque du peché. Une fille qui etroit dans sa maison & qui servoit sa femme dit à sa maîtresse : Madame ,

non credet
bat quid
Dominus
Iesus car-
nem succe-
pisset ex
virgine ho-
minem
non habeo.
Idem ad sa-
nitatem
meruit
pervenire ,
quia crede-
bat eum

adventu-
ram ; me-
lior tamen
& perfe-
ctior fuil-
set , si cre-
diderat jam
veniente.

D. Amb. lib.

2. de Sacra-
ment c. 2.

dame, si mon maître veut guérir qu'il aille dans la terre d'Israël, il y trouvera un homme qui lui otera sa lepre. La maîtresse le dit à Naaman son mari, Naaman le dit au Roi de Sirie, & le pria d'agréer qu'il allat trouver de sa part le Roi d'Israël, le Roi d'Israël l'envoia à Elisée, & Elisée lui dit : Allez au Jourdain, lavez-vous y, & vous ferez guéri.

Pourquoi toutes ces Ceremonies ? Elles nous representent celles qui se font dans le batême, dit saint Ambroise.

Toute sorte d'eau n'eut pas été propre pour guérir Naaman, il n'y avoit que celles du Jourdain : Toute eau n'est pas propre pour effacer le peché originel, il faut une eau qui reçoive cette vertu d'en haut, qui soit consacrée par les paroles sacramentelles, & par la descente de toute la sainte Trinité. Si Naaman avoit toujours résisté comme il avoit fait d'abord, au commandement du Prophète, il n'auroit jamais été guéri : mais le desir de sa guérison l'ait obligé de sortir de Sirie, d'écouter l'avis de sa femme, & de profiter du conseil qui lui avoit été inspiré par le Roi d'Israël & Elisée, lui procura une santé parfaite.

Il en arrive ici de même. On demandoit autrefois aux personnes agez, voulez-vous guérir de votre lepre ? voulez-vous le batême ? La volonté en étoit inspirée par Jésus-Christ, qui envoioit les Catechumes à ce Sacrement, & l'Eglise avoit raison de s'affirmer de leur volonté : Jusques-là qu'elle desapprouvoit entierement ceux qui ne concevoient

Vidisti a-
quam? sed
aqua sanat,
sed aqua sa-
nat que ha-
bet gratiam
Christi. A-
liud est ele-
mentum,
aliud con-
secratio,
aliud opus,
aliud ope-
ratio. Non
sanat aqua,
nisi Spir-
itus sanctus
descende-
rit, & a-
quam il-
lam con-
secrave-
rit, &c.

Lib. 2. de
Sacram. c. 5.

voient le dessein de se faire batiser qu'au lit de la mort, déclarant irreguliers & incapables de toute dignité Ecclesiastique ceux qui attendoient à cette extrémité, & qui pour cet effet étoient appellez *Cliniques*.

Mais ce sont à présent des enfans ? n'importe. Ils ne savent ce qu'on répond pour eux ? n'importe. Ils ne savent pas non plus qu'ils sont coupables : Une volonté étrange-
re les a engagez, il faut qu'une volonté substituée les delivre ; c'est le raisonnement de saint Ambroise.

On ne se contente pas de cette Ceremo-
nie, on leur demande une profession de leur
foi : Croiez-vous ? Je crois. Il faut que ce-
lui qui s'approche de Dieu croie, dit saint
Paul ; or c'est dans le batême qu'un enfant
s'approche pour la première fois de Dieu, &
par consequent c'est dans le batême qu'il faut
qu'il fasse cette profession de foi, conclut de-
là le même saint Ambroise, *In Christiano Lib. 1. Et prima est fides*. Il ne peut pas parler, mais *Sacram. c. 5.*
l'Eglise lui prête une langue, de même qu'el-
le lui a prêté des piez pour venir aux Fonds
de Batême, & des mains pour l'y porter. Cet-
te foi est cette petite semence dont il est par-
lé dans l'Evangile, & elle est d'abord si pe-
tite qu'elle est imperceptible. Mais cette se-
mence cachée pendant quelque tems se pro-
duit peu à peu ; elle germe, elle pousse, &
enfin elle paroit comme un grand arbre sur
lequel les oiseaux se reposent. Ce n'est d'a-
bord qu'une petite portion de levain qu'on
met dans beaucoup de farine ; mais peu à peu
elle enflé la pate, elle lui donne sa faveur
& son gout.

Voi-

Voilà, selon les paraboles dont Jésus-Christ se sert dans l'Évangile, ce que c'est que la foi : elle a son commencement, ses exercices, son progrès, sa consommation. Son commencement, c'est dans le Baptême ; nous sommes fidèles avant même que nous soyons raisonnables ; & c'est par cette profession de foi que nous entrons dans le sein de l'Église. Ses exercices se font lorsque nous avons l'usage de notre raison & de notre liberté : Son progrès arrive lorsque nous penetrons dans tous nos Misteres ; & sa consommation, quand nous la soutenons par nos bonnes œuvres, ou que nous mourons avec la même créance qui nous a été inspirée en naissant.

Dans les premiers siècles on expliquoit le Symbole aux Catechumènes, & cette explication étoit d'une si grande importance, qu'elle n'étoit confiée qu'aux plus savans hommes, & à ceux qui étoient distingués par leur mérite & par leur autorité dans l'Église. Ces Catechumènes étoient obligés de retenir par cœur ce Symbole, où sont contenus les grands chefs de notre Foi, & on ne les recevoit au Baptême qu'après qu'ils l'avoient récité.

Il y a encore une autre Cérémonie, qui est l'imposition des mains du Prieur sur l'enfant : Elle est instituée pour marquer deux choses. La première, pour marquer que Dieu lui donne la liberté, qu'il l'affranchisse aux loix de l'Église, & que d'esclave qu'il étoit du démon, il l'affranchisse.

L'Empereur Justinien nous marqué qua-

tre manières principales d'affranchir les esclaves. La première, lorsqu'on écrivoit leurs noms dans les registres où les noms des Citoiens Romains étoient écrits. La seconde, lors qu'à la face des Autels on les déclaroit libres, & qu'on disoit à ceux qui les avoient sous leur possession, qu'ils n'avoient plus de droit sur eux. La troisième, lorsque leurs maîtres, en présence du Prieur, ordonnaient à un Huissier de les toucher avec sa baguette : Et la quatrième, lorsque ces maîtres les adoptoient & les faisoient quelquefois asseoir à table avec eux.

C'est là ce qui se passe en partie dans le Baptême, & c'est ce que cette imposition des mains signifie. Nos noms y sont écrits dans les registres de l'Église, & par là nous ne sommes plus les enfants de l'esclave, mais de celle qui est libre. On déclare au démon, à la face des Autels, qu'il n'a plus de droit sur nous, on le renonce, on le rejette, on le maudit, on souffle contre lui pour le chasser, comme je vous le dirai dans une autre occasion. Le Prieur, que S. Christophe appelle l'agent & le Héraut de Jésus-Christ, nous touche de sa part, il met sa main sur nous, il nous range sous cette verge de direction dont parle le prophète, qui est la verge du royaume de Dieu : *Virga directionis, virga regni tui* : & cette verge plus puissante que celle de Moïse nous donne une parfaite liberté. Enfin toute la Trinité nous adopte, & nous avons ensuite l'honneur de manger à la table de Jésus-Christ, & de participer à son Corps & à son Sang.

La seconde raison pour laquelle le Pretre impose les mains à un enfant, est pour nous faire connoître qu'il est consacré au domaine & aux usages de Dieu seul. Il est sous la tutelle de Dieu, & il ne peut jamais en être émancipé que par un grand péché de sa part. Le Pretre en me batisant a destiné mes yeux, ma langue, mon corps & mon ame aux usages de Dieu; de sorte que saint Cyprien dans le Livre qu'il a fait du Batême de Jésus-Christ, dit, qu'il a consacré les corps des Chrétiens par le saint Esprit; que c'est là où il habite; que c'est là où il prend ses délices; que c'est là où il veut qu'on lui offre des victimes. Le Pretre se saisit de l'enfant audehors, puisque la main est la marque de possession; mais le saint Esprit le consacre, & se le destine audehans, & ce Dieu de toute bonté met la main sur lui, repand dans son ame la plénitude de sa grâce, & donne au Sacrement toute la vertu & la perfection qu'il a: *Consecrationibus visibilibus invisibiliter manum totius bonitatis auctor apponit, & plenitudinem gratia sanctificationibus officialibus insinavit, & rem Sacramenti consumit & perficit.* Il ne se peut rien dire de plus beau.

Finissons ce Point en vous expliquant une autre Cérémonie, qui est de mettre du sel dans la bouche d'un enfant. Le sel dans l'Écriture est un symbole de sagesse, d'incorruption, d'alliance, & de mortification. De sagesse; c'est pourquoi Jésus-Christ appelle ses Apôtres le sel de la terre. Et saint Paul veut que tous nos discours soient assainis de sel. C'est un symbole d'incorruption;

Manus imponitur per benedictionem advocans & invitans Spiritum sanctum.
Tertull. de Baptismo c. 8.

Vos estis sal terrenæ.
Matth. 5.
Sermo ve ster salē sit conditus.
Coloss. 4.

vous

vous savez que l'une de ses principales propriétés est d'empêcher la corruption & la pourriture: & Elisée n'en eut pas plutôt jeté dans des eaux qui étoient mauvaises, qu'il les empêcha de se corrompre. C'est un symbole d'alliance; c'est pourquoi Dieu dans le Levitique & dans les Nombres veut qu'il serve de signe de son pacte & de son alliance avec son peuple, *Patrum salis fit sempiternum contractum Domino.* Il veut même qu'on n'offre aucun sacrifice où il n'y entre du sel: *In omnibus oblatione tua offeres sal.* Et par cette raison il est en même temps une marque de mortification & de penitence: *Quidquid obtuleris sacrificiis sale condies; non auferes sal fæderis Levit. 6. 15. Dei tui de sacrificio tuo.*

J'aurais mille belles & importantes réflexions à faire sur ce sujet: je me contente seulement de vous dire que vous devez par là connoître vos obligations, en qualité de Chrétiens. On m'a mis du sel dans la bouche, toutes mes paroles doivent donc être assainies de sagesse, je dois n'en dire ni plus ni moins qu'il en faut pour l'édification de mon prochain. Paroles dissolues, paroles c. 20. inutiles, paroles mesquantes & scandaleuses, paroles superflues sortez de ma bouche. On m'a mis du sel, c'est donc pour conserver dans la sainteté, & dans la justice mon corps & mon ame; c'est donc afin que le péché & la contagion des créatures ne me corrompent jamais. On m'a mis du sel, voilà la marque de mon alliance avec Dieu, & celle de la penitence dans laquelle je dois vivre & mourir. Si je mets du sel dans ma main,

Egressus a fontem aquarum misit in illum sal, & ait: Hoc dicit Dominus Sanavi aquas has, & non erit ultra in eis mors, neque sterilitas 4. Reg. 2.

Vide Severum aleand. in baptismi ritibus.

Ibid. de Ecclæsiasticis Officiis l. 2.

c. 20.

il n'a rien ni de piquant, ni de mordiquant quand elle est saine; mais si j'en mets dans quelque plaie, il me fait beaucoup de douleur. Sel de contrition & de penitence nettoiez donc mon ame ulcerée par le pêché, & si je suis une victime que Dieu s'est consacrée & appropriée par le batême, il faut que je n'obmette jamais cette marque de mon sacrifice, *Omnis victimæ salutem facietur.*

III.
POINT.

Assumen-
tes baptiza-
tum sacer-
dotes sui
accelsus
duci consi-
gnant, &
unà cum
ipso illum
vestem
munditiae
congruam
induunt,
sique in-
ducum
rursus ad
Pontificem
ducunt.

*Dionis loco
Supra citato.*
Inde po-
nens facio
ducit de
fonte Sa-
cerdos in-
fantes ni-
veo corpo-
re, corde
habitu.
Epist. 32.

Venons présentement aux Ceremonies qui s'observent, ou qui s'observoient autrefois après l'administration du batême. Quand une personne avancée en age étoit batisée, on lui mettoit une robe blanche: Et comme remarque saint Denis Aréopogite, c'étoient ses suscepteurs qui l'en revetoient, & on le menoit derechef à l'Eveque avec ce nouvel habit. Saint Paulin fait la même remarque dans l'un de ses Poëmes; & cet habit blanc representoit la pureté, l'innocence, la candeur & la simplicité qu'une personne batisée devoit avoir. Vous entrez nus dans les fonds de batême, dit saint Zénon de Verone, mais vous en sortez avec de nouveaux ornemens, qui par leur couleur font les symboles de votre grâce. Auparavant votre ame étoit plus noire que les charbons, le pêché l'avoit toute défigurée, & le démon la tenoit sous sa tirannie; mais l'habit blanc que vous portez est la marque de votre innocence, de votre liberté, & de votre triomphe. En effet ce Père, & plusieurs autres, observent que parmi les Romains on habilloit de blanc trois sortes de personnes: les Vestales, les Affranchis, & les Conquerans; les Vestales pour

mar-

marquer leur pureté; les Affranchis pour faire connoître leur liberté; & les Conquerans pour honorer leur victoire. Or un Chrétien qui sort des eaux du batême est infinité plus pur que ces Vestales Païennes, plus libre que ces Affranchis, & plus glorieux que ces Conquerans: Il mérite donc bien de porter cet habit blanc.

Autrefois c'étoit l'Eglise qui le fournifloit <sup>D. Gregor.
lib. 1. indit.
1. Epist. 2.</sup> à ses depens, comme S. Gregoire Pape le temoigne, & depuis le Samedi Saint jusqu'au premier Dimanche d'après Paque, ^{Infantes} tous ceux qui étoient batissez portoient cet <sup>fuos patri-
nus comi-
habit blanc, accompagnez de leurs parains, tanibus</sup> habit blanc, accompagné de leurs parains, tanibus qui les menoient tous les jours à l'Eglise, veste innovi- où ils assistoient à tous les Offices. Voilà <sup>centie in-
dutus per
pourquois nous appellois encore aujourd'hui singulos</sup> ce premier Dimanche d'après Paque *in albis*, dies usque à cause de cette Ceremonie, & pour mar- <sup>in octavum
diem ejus-
dem Sabba-
& tout purs. Voilà sans doute ce que vous ti ad Eccle-
siam defe-
rant, & ce que j'ai soigneusement
recueilli des Peres, & des Autheurs Eccle-
siastiques pour votre instruction.</sup>

C'est un habit blanc que vous avez porté ^{ci interesse} fatigant. pour honorer la Ceremonie de votre Batême, ^{Corradus} dit S. Jérôme, & vous ne l'honorerez jamais ^{Uspengensis} que ce qu'en suivant l'intention de l'Eglise. ^{anno 1124.} Que dira-t-elle encore aujourd'hui après avoir oint du Creme sacré le haut de la tête d'un enfant? *Accipe vestem candidam sanctam & immaculatam quam perferas sine macula ante tribunal Domini.* Recevez, mon cher enfant, recevez cette robe blanche qui est sainte & sans tache, & portez la toujours pure jus- ^{qu'à}

qu'à ce que vous paroissiez devant le Tribunal de Jesus-Christ. O la belle instruction ! ô quelle vaut mieux que toutes les predication qu'on pouroit vous faire !

Avez-vous pris, mes Dames, les memes precautions pour conserver cette belle robe batismale, que vous en prenez pour empêcher de fallir vos habits ordinaires ? Quand vous etes habillées de blanc, & que quelque ornement vous plait, vous n'aprehendez rien tant que de le fallir, vous ne pouvez souffrir que des personnes mal propres vous approchent ; la moindre tache & la moindre ordure que vous y voiez vous deplait : & à l'egard de cette robe de votre bateme, vous n'en avez peutestre pris jusqu'ici aucun soin ; &

Restitueretur Iustum vestimentum tuum.

pour le dire avec le saint homme Job, ce precieux vetement n'est couvert que de boue, & est meme tout changé en boue. Quel moyen après celà de le porter avec honneur au Jugeement de Dieu & de lui presenter aux piez de son Tribunal ? Etoit-ce à ce dessein qu'il vous l'avoit donné, & n'avez-vous pas tout sujet d'aprehender ses terribles vengeance ?

Enfin on vous a mis un cierge à la main, & l'on vous a dit à peu près ce que saint Jerome disoit en expliquant cette Ceremonies. Accipelam. Recevez ce cierge allumé, qui est la marque padem ar- de la vie exemplaire & irreprehensible que dentem ir- vous devez mener ; conservez soigneuse- reprehensi- blement la grace de votre bateme, & soiez fideles aux Commandemens de Dieu, afin tifinum que lorsqu'il viendra à la salle de noces tuum, ut cùm Domi- vous puissiez l'accompagner avec ses Saints.

Vous

nus venerab- ad nuptias, possis occurrere ei una cum omnibus Sanctis in Aula celesti habeas que vitam eternam.

D. Hieron. Epist ad Damascum,

Vous savez ce qui arriva à ces Vierges folles, qui s'étant endormies & ayant eteint leurs lampes, ne furent pas receues à la salle des noces où etoit l'époux, & trouverent la porte fermée. Quelle douleur pour ces Vierges insensées, de voir leurs compagnes se rejouir, & de ne pouvoir entrer dans ce lieu de delices ? Mais pourquoi n'avoient-elles pas fait provision d'huile ? Pourquoi etant averties que l'Epoux viendroit s'endormir-elles, sans prendre pour le recevoir les precautions necessaires ?

On vous a mis à tous, mes chers Paroissiens, un cierge à la main quand on vous a conferé au commencement de votre vie le premier de nos Sacremens, & on vous en laissera un autre aux piez de votre lit à la fin de votre vie, quand on vous donnera l'Extreme-Onction, qui est le dernier Sacrement que vous recevrez. Mais outre ce cierge material, on vous demandera compte de celui de votre bateme ; on vous demandera si vous l'avez entretenu par votre charité, par vos bonnes œuvres, & par une perseverante fidelité aux Commandemens de Dieu. N'itez donc pas ces Vierges folles qui laisserent eteindre leurs lampes, conservez la grace de votre bateme ; ou si vous l'avez perdue, comme je l'aprehende, conservez celle de votre penitence, & imitez ces pieux Ministres de l'ancien Testament, qui pour ne pas laisser perir le feu sacré, y mettoient tous les jours de nouveau bois qui l'entretint.

Dans les premiers siecles de l'Eglise, on ne batisoit jamais aucun Catechumene, qu'on

ne lui fit cette importante leçon, en l'avertissant de la vie sainte qu'il devoit mener, des bonnes œuvres qu'il étoit obligé de faire, de son inviolable obéissance aux loix de Dieu & de l'Eglise, & du soin qu'il devoit prendre de conserver la grace de son baptême : Jusques-là qu'on n'osoit presque lui parler de penitence, comme si après avoir perdu l'innocence baptismale, il ne lui eut plus resté aucune ressource. Je tremble toutes les fois que je fais reflexion sur cette conduite, & je voudrois bien être dispensé de vous dire de conserver la grace que vous avez tant de fois perdue, & recouvrée par ce Sacrement de réconciliation : *Piget secunda immo jam ultime spes subtexere mentionem ne retrahantur auxilio pœnitendi, spatum adhuc delinquendi demonstrare videantur.* J'ai honneur de te, dit Tertullien, & il me fache de vous parler d'une seconde, ou plutot d'une dernière esperance des pecheurs, de peur qu'en vous temoignant, qu'il vous reste encore après le Baptême un autre Sacrement où vos pechez vous sont remis, je ne vous apprenne en quelque maniere que vous avez encore du tems pour vous rendre derechef coupables. N'en abusez pas, mes chers Paroisiens, & rappellez souvent dans votre memoire ce que je viens de vous dire touchant les Ceremonies du Baptême, afin que reconnoissant par là vos obligations, vous tachiez de vous en acquitter, & d'obtenir de Dieu une grace de perseverance qui soit recompensée de sa gloire en l'autre vie. Ainsi soit-il.

QUATRIEME PRONONCEMENT

DES ENGAGEMENTS ET
promesses du Baptême, du renoncement qu'on y fait au démon & au monde, pour ne vivre que de la Vie de JESUS-CHRIST.

Existimate vos mortuos quidem esse peccato,
viventes autem Deo, in Christo Iesu Domino nostro. *Ad Rom. 6.*

Regardez-vous comme des gens qui sont morts au
péché, & qui vivent de la vie de Dieu en
Jésus-Christ Notre Seigneur.

Quand les Pères ont parlé du Baptême, ils l'ont tous regardé comme un pacte, un contrat, un traité qui se passe entre le Ciel & la terre, entre le Createur & la creature, entre Dieu & les hommes : & comme dans tous les contrats il y a des clauses & des promesses reciproques, ils y ont aussi observé des conventions & des engagements de part & d'autre. Du côté de Dieu, il nous tire de l'esclavage du démon, il nous donne sa gra-

ce, il nous fait ses enfans, il nous promet sa gloire. Nous entrons dans son alliance, & il s'engage de nous donner son Roiaume. Quelle charité ! quelle bonté ! quelle magnificence ! Qui suis-je, disoit autrefois David, pour être le gendre du Roi, & qu'ai-je fait pour être digne de monter un jour sur son trone ? Qui sommes-nous, ô mon Dieu, pour entrer en société avec vous, & recevoir d'aussi avantageuses promesses que sont celles que vous nous faites ?

Du coté des hommes nous nous engageons reciprocement à Dieu. Les Pretres qui sont ses Ministres veulent s'assurer de sa part de notre volonté, & de nos desirs : ils nous demandent si nous souhaitons cette grace du Bateme, si nous croions la sainte Trinité, & ce que nous dit l'Eglise ; & quoique nous ne repondions que par des bouches étrangeres, c'est à nous cependant à ratifier ce serment de fidelité que nous faisons au Seigneur, & cette profession de notre foi.

Mais quel est ce serment de fidelité ? C'est, dit saint Paulin, un serment pareil à celui que nous faisons à un Souverain, lors qu'ayant été par sa magnificence Roiale reverus de quelque dignité ; nous protestons que nous ferons un divorce eternel avec ses ennemis, & que nous nous attacherons pour toujours à son service. La plus grande de toutes les graces que Dieu nous fait, est celle de notre Bateme, où il nous eleve à la premiere de toutes les dignitez, je veus dire à celle de ses enfans & des heritiers de sa gloire : & c'est aussi dans ce Sacrement qu'il nous obli-

ge de renoncer au demon & à ses œuvres, à la chair & à ses plaisirs, au monde & à ses pompes, afin que nous ne vivions que de lui & pour lui. *Exigitate vos mortuos quidem peccato, viventes autem Deo in Christo Iesu Dominino nostro.* Croiez-le fermement, dit l'Apôtre saint Paul, soiez-en parfaitement vaincus, *Exigitate*, & regardez-vous comme des gens, qui par votre Bateme etes morts au peché & à tout ce qui vous porte au peché, afin de vivre de la vie de Dieu en notre Seigneur Jefus-Christ.

Peché, je ne veus donc plus avoir d'intelligence avec toi : Satan, monde, chair, qui me l'inspirez, je romps donc avec vous, & je vous renonce pour jamais. *Abrenuntio Sathanas.* Venez, ô mon Dieu, qui m'avez fait tant de graces, afin qu'etant entré en communication de votre essence, je ne vive plus que de votre vie.

Puisque c'est en ces deux choses que consistent toutes nos promesses, & toutes nos obligations en qualité de Chretien, il faut que je tache de vous les expliquer : mais comme j'embrasserois trop de matiere, je veus reserver au discours suivant la dernière partie de ces engagemens, qui consiste à vivre de l'Esprit de Dieu, pour vous parler plus au long de la premiere, qui regarde le renoncement que vous avez fait dans votre Bateme à tous les ennemis de votre salut.

Tout Chretien, sans en excepter un-seul, est obligé de renoncer au demon, à la chair & au monde, depuis le premier jusques au dernier moment de sa vie. Voilà ce que je

vous montrerai dans ma première proposition, & parceque cette vérité n'étant expliquée qu'en general, ne produiroit pas peut-être beaucoup de fruit, j'en ajoute une seconde qui vous fera connoître en quoi ce renoncement consiste. L'indispensable nécessité de ce renoncement : voilà mon premier Point. Ses conditions & ses règles, voilà mon second ; attention je vous prie.

I.
POINT.

Quand je me représente ce que l'Ecriture & les Peres ont dit d'un Chretien, qui veut s'aquiter fidèlement des vœux de son Bâtime, je le regarde comme un homme séparé de tout ce qui peut empêcher en lui le fidèle attachement qu'il doit à Dieu, la grace du Christianisme n'étant autre chose qu'une grace de séparation & de renoncement. Ainsi l'a entendu S. Paul, quand il l'a appellée une mort, un crucifiement, une sépulture. Nous sommes ensevelis avec Jesus-Christ par le Bâtime, *Consepulti sumus cum Christo per Baptismum* : Cette sépulture est une suite de notre mort, *In mortem*, & cette mort qui est une copie de celle de ce Dieu fait Homme, est une espèce de crucifiement où le démon est attaché, où nous mourons au monde, à ses vices & à ses convoitises. Car comme raisonne excellemment saint Paulin, de même que nous nous livrons au démon & au monde, dès que nous ne nous donnons pas à Dieu, aussi pour nous donner à Dieu & lui appartenir en qualité de vrai Chretien, nous devons renoncer à ce démon & à ce monde.

Epist. 20.

De là vient que dès que nous aimons les pom-

sur les engagements du Bâtime. 77

pompes & les déordres de ce monde, qui sont à proprement parler les œuvres du démon auxquelles on nous fait renoncer au Bâtime, on nous regarde comme des perfides & des adulteres. *Adulteri, nescitis quoniam amicitia hujus mundi inimica est Dei?* Adulteres ne savez-vous pas que l'amitié du monde est ennemie de Dieu, & que pour vous attacher au Createur vous êtes obligés de vous séparer des créatures ? Mais pourquoi adulteres ? C'est parceque dans votre Bâtime vous avez fait alliance avec le fils de Dieu, & que vous souillez ce mariage spirituel, en vous attachant à d'autre amitié qu'à la sienne.

Trois crimes se rencontrent dans l'adulterie. Il y a de l'infidélité & du parjure : Vous m'avez donné votre parole, je vous ai donné la mienne : vous m'avez engagé votre parole, je vous ai engagé la mienne : vous m'avez promis d'être fidèle, & je vous ai promis la même chose : vous me manquez de parole, vous violez votre foi, vous ne me tenez pas votre promesse ; allez, vous êtes un infidèle.

Il y a de l'impureté & du mépris. Le mariage renferme toutes les inclinations, & les complaisances légitimes du mari pour sa femme, toutes les inclinations & les complaisances légitimes de la femme pour son mari : cependant vous avez tourné votre affection vers un objet étranger, vous lui avez donné toute votre tendresse & votre complaisance ; allez, vous êtes un impudique.

Il y a de l'injustice. Vous n'avez plus de

D 3

pou-



pouvoir sur votre corps , comme je n'en ai plus aussi sur le mien ; vous ne pouvez disposer de votre corps , comme je ne puis disposer du mien ; je vous appartiens , & vous m'appartenez : Cependant vous avez fait un transport de votre chair sur laquelle vous n'avez plus de puissance , à un étranger , à mon préjudice & à mon déshonneur ; allez , vous êtes un injuste .

Or s'il est vrai , comme on ne peut endouter , que dans le Baptême nous avons fait alliance avec Jésus-Christ , & si nous sommes les membres du corps dont il est le Chef , il s'en suit que dès que nous nous donnons au démon & au monde , ausquels on nous a fait renoncer , nous sommes des infidèles , des impudiques & des injustes , & par conséquent des adultères .

Nous sommes des infidèles , nous avons donné notre foi à Jésus-Christ , nous nous sommes engagés à lui , nous lui avons protesté que nous renonçons au monde , à ses pompes & à ses œuvres : ç'a été là notre engagement , notre promesse , notre vœu ; Engagements , promesses , vœux que nous avons fait à la face des Autels , qui sont écrits non seulement dans les registres des Baptêmes , mais dans le Livre de Vie , dit saint Ambroise : Engagements & vœux dont le Ciel & la

Repete quid interrogatus sis ,
recognosce quid responderis .
Renuntia-
sti diabolo rompons en conservant une amitié secrète

pour

& operibus pour le monde ; par conséquent nous som-
eius , mun-
do & luxu-
mies des infidèles .

Mais ne sommes-nous pas des impudiques ? Rien de plus chaste ni de plus fidèle que Jésus-Christ , c'est la fidélité & la chasteté même . Après nous avoir témoigné qu'il nous non in tu-
mo mors-
tum orum sed
in libro vi-
tientum .
Prefenti-
bus angelis
locutus es ,
lare , non
est negare .
Ambr lib.
Initiandist
cap. 2.
Mais rompu avec nous , que nous n'entions auparavant rompu avec lui ? nous a-t'il jamais abandonné pour s'attacher à des amitiés étrangères : & à notre égard , quels non est fal-
amours , quels attachemens , quels empref-
femens n'ayons-nous pas pour le monde ? à quelles honteuses profitutions ne nous aban-
donnons-nous pas ? nous sommes donc des impudiques .

Nous sommes aussi étrangement injustes . Nous sommes l'héritage , la possession la demeure de Jésus-Christ ; il nous a racheté , il nous a sanctifiés , nous ne sommes plus à nous , & cependant nous nous vendons au démon : & malgré toutes nos protestations & nos vœux , nous aimons ses pompes & ses œuvres ; nous sommes donc très-inju-
stes .

Voilà en partie les raisons pour lesquelles nous sommes obligés de renoncer au démon & au monde , & les grands péchés que nous commettons , lorsque nous ne ratifions pas ce renoncement . Car soit que ce renoncement soit une condition sans laquelle nous ne pouvons être Chrétiens , soit que ce soit une dernière disposition après laquelle la grâce nous est com-

muniquée, soit que ce soit, si vous voulez, une partie ou une marque essentielle de notre Religion : il est constant qu'on n'est Chrétien qu'en renonçant au démon, au monde & à la chair, & que plus on y renonce, plus on honore la grâce du Christianisme, & on en remplit mieux les devoirs.

Ce renoncement a paru si nécessaire aux Pères, que Tertullien voulant renfermer en deux mots l'esprit du Christianisme, & la profession d'un Chrétien, l'appelle *Habitum renuntiatorum*, un habit de renoncement ; faisant allusion à l'habit qu'il prit quand il quitta la Gentilité. Je vous demande ici, mes Dames, avant de passer plus loin un moment de réflexion. L'habit que vous portez, est-ce un habit de renoncement aux pompes du monde ? au contraire n'est-ce pas un habit de renoncement à l'Évangile ? Si vous aviez promis dans votre Baptême de vous attacher au monde & de renoncer à Jésus-Christ, pourriez-vous mieux tenir votre parole ? le monde pourroit-il être plus content de vous ? pourriez-vous donner plus de marques que vous l'aimez, que vous suivez ses modes & ses caprices, que vous vous plaisez à ses vanitez & à ses parures ? O scandale de la Religion ! après celà dites que vous étes Chrétiennes ; après celà flattez-vous de ce beau Nom, & vantez-vous d'avoir renoncé au monde ! C'est néanmoins un habit de renoncement que vous devez porter, *Habitum renuntiatorum*. On ne vous a donné le Baptême qu'à cette condition ; jusques-là que, selon la belle remarque de saint

De-

Denis, on faisoit faire quatre choses aux personnes avancées en âge, avant qu'on les batisat.

Premièrement, on leur otoit leurs souliers : Secondement, on les faisoit mettre du côté de l'Occident, & ils souffloient par trois fois de ce côté-là. Troisièmement, ils faisoient des mouvements de mains, comme s'ils eussent voulu donner des coups de poings. Quatrièmement, ils crachioient contre terre. Pourquoi toutes ces cérémonies ? pour marquer la haine, l'aversion, le mépris qu'ils avoient pour le démon & pour le monde. J'ai marché dans vos voies obscures & sales ; voilà mes souliers, je ne les remettrai plus. Au lieu de me tourner du côté de l'Orient, j'ai toujours regardé l'Occident : Va malheureux Occident : je ne te regarderai plus, je souffle & je bats des mains contre toi. Démon séducteur, monde corrompu, je t'ai estimé & aimé, à présent je t'abandonne, je te chasse, je te meprise, je te crache au nez. *Baptismum recepturus demonis consortia renuit, & exsufflat*, dit Tertullien & saint Cirille de Jérusalem ! Celui qu'on va batisser se repent de s'être enrôlé sous les étendards du démon & du monde ; il ne veut plus fol. *Catechesis* donner son nom à cette infâme milice, il prima missa souffle & pousse hors de soi les ennemis de son salut : & comme Dieu souffla sur Adam pour lui donner sa vie & son soupir, celui qui alloit être baptisé souffloit sur le démon & sur le monde, pour marquer qu'il repousoit & qu'il jettoit loin de lui la malheureuse vie qu'il en avoit reçue.

D s

Vous.

*Interpres
Dionissii de
Ecclesiast.
Hierarch.*

Vous voiez par là que ce renoncement dont je parle, se faisoit avant le Batême, & même quelque tems auparavant, comme

Aquam adituri, sed aliquantò prius in Ecclæsa sub Antistitis manu contestamur nos renuntiare diabolo & pompis & Angelis ejus.
Tertull. de Coron. milit. cap. 3.

Tertullien l'a remarqué : c'est à dire la première fois dans le scrutin qui se faisoit, où les Catechumènes donnoient leur nom, & lorsque ce Sacrement alloit leur être administré. On ne vouloit pas se fier à leurs paroles : Je vous proteste que je renoncerai au démon & au monde, quand je serai baptisé. Non, non, il faut que vous y renonciez auparavant, il faut que nous connoissions par la réformation de vos mœurs, que vous y avez renoncé : nous voulons en avoir de bonnes preuves ; jusques-là que l'Empereur Valentinien ne put se faire recevoir au Batême, qu'après avoir donné pendant plusieurs semaines, des marques certaines du changement de sa vie ; & ce tems qu'on lui demanda fut si long, qu'il mourut avant qu' d'être baptisé.

Hé quoi, est-ce qu'il falloit tant de tems pour dire un *abrenuntio* ? non ; mais il falloit un terme raisonnable pour donner des preuves qu'on renonçoit au démon, & au monde, non seulement de bouche, mais de cœur & d'affection : tant ce renoncement est essentiel, tant l'Eglise se croioit obligée de prendre toutes les précautions possibles, pour s'assurer de la fidélité de ceux qu'elle alloit recevoir dans son sein.

Cette Eglise avoit conçu une si haute estime de la dignité du Chrétien, qu'elle croioit persuadée qu'ils ne pouvoient être trop purs pour recevoir cette grâce. Dès que tu sera

Chre-

Chrétien, tu sera enfant de Dieu ; dès que tu aura reçu cette grâce, tu sera le maître du Corps de Jésus-Christ : dès que tu sera baptisé, tu sera le temple du saint Esprit, tu entrera en participation de l'essence & des perfections de Dieu.

L'Eglise qui avoit par là conçu une si haute idée de l'excellence du Christianisme, vouloit rendre le péché comme impossible à un Chrétien, & lui en inspirer tant d'horreur, qu'il ne put presque plus le commettre. Elle vouloit que les Catechumènes arrachassent jusqu'à la racine du péché, & aux moindres fibres de la racine, & qu'ils l'allassent chercher dans tous ses retranchemens pour l'anéantir. Elle savoit que la vie du monde est incompatible avec la grâce, que l'esprit du monde, & l'Esprit de Dieu n'ont jamais logé Non habi- en un même cœur, & que comme ils ont une tabit in opposition invincible, il falloit renoncer de corpore cœur & d'affection à tout ce qui peut porter subdito peccatis, au mal, pour s'attacher véritablement & inviolablement au souverain bien.

Ces exsufflations, & ces mouvements ne signifiaient rien autre chose, & si l'Eglise a à présent changé quelque circonstance de Antiquissima traditio. Lib. 2. cet ancien usage, elle en retient la meilleure partie, & qui plus est, elle en a conservé l'Esprit. Selon saint Augustin il n'y avoit rien de plus ancien dans l'Eglise que cette ceremonie ; c'est, dit-il, une très-ancienne tradition ; & toi, ô Julien, qui t'en mօques, il seroit à souhaiter qu'on te souffle & qu'on te chassat de tous les endroits du monde, comme on souffle & que l'on chaf-

Tamquam ipsa tota orbe exsufflantus es, si huic exsufflanti quā

princeps mundi e-
tiam à par-
vulis ejici-
tur foras
contradi-
cere voluif-
fes Lib. 6
contrā Ju-
lian. c. 2.
Illud quod
circā bap-
zandos in
universo
mundo
sancta Ec-
clesia uni-
formiter
agit, non
otioso con-
temple-
mur intui-
tu, cum fi-
ve juvenes
ad regene-
rationis ve-
niunt Sa-
cerdramen-
tum, non
priùs fon-
tem vix
adeunt,
quam
exorcismis
& exsuffla-
tionibus
spiritus ab
eis im-
mundus a-
bigatur, ut
tunc verè
appareat
quomodo
princeps
mundi hu-
jus mitta-

se le demon de ceux qui vont recevoir le Batême.

Ne regardons pas, dit là-dessus le Pape Célestin premier, ne regardons pas superficiellement ce renoncement qui se pratique dans toutes les Eglises de la terre. On ne peut prendre trop de precautions pour chasser le demon & la corruption du monde de celui qui va recevoir la plus grande de toutes les graces ; on ne peut représenter par trop de figures, ni par trop de mystères, la haine éternelle qu'un Chrétien doit concevoir contre ces ennemis de son salut. Il faut chasser ignominieusement ce Prince du monde, il faut le lier, il faut lui arracher toutes ses dépouilles, & les mettre aux pieds de celui qui a amené la captivité captive : Va misérable monde, va demon seducteur, je vous five juvenes renonce.

Allons encore plus avant, & pour vous montrer que ce renoncement est d'une indispensable nécessité, & qu'à moins que vous ne renonciez au demon & au monde, vous ne pouvez vous flatter de la qualité de Chrétiens : cherchons en des preuves démonstratives & convaincantes.

Je tire la première de la grace qu'on reçoit au Batême. Vous savez que les maux se guerissent par des remèdes qui leur sont contraires, si j'ai une maladie qui provienne d'une humeur froide, il faut des remèdes chauds ; si j'ai une fièvre ardente, il faut des rafraîchissements, c'est là ce qui s'observe dans la nature. Il en est à proportion de même dans la grace : c'est une loi de la

Justi-

Justice de Dieu qu'on ne peut la recouvrir tur foras,
& quomo-
que par des voies contraires à celles par les dò allige-
quelles elle a été perdue. Adam comment tur foris, &
a-tu perdu la grace ? Premièrement, en te deinceps
soumettant au demon, & en te laissant gag- vafa ejus
diripiantur
ner à sa persuasion. Secondelement, en re- in posses-
gardant avec plaisir le fruit defendu, & le translata
trouvant agreable. Troisièmement, en le victoris qui
desirant, & te persuadant qu'il étoit bon. captivam
Le demon a donc été la cause de la perte que ducit capti-
tu a faite de la grace, & il s'est servi de la vitatem, &
cupidité de tes yeux, de la cupidité de la homini-
chair & de l'orgueil de la vie pour te corrom- bus. Cale-
pre : & par consequent si les contraires se flimus 1. E-
guerissent par les contraires, tu ne peu pif. ad
couvrir cette grace que tu a perdue, que par
des voies opposées, je veus dire par un re- Episcopos
noncement au demon, & à la cupidité du Galina c. 12.

La malignité du demon & notre cupidité nous ont chassé du Paradis, & nous en ont tellement chassé, que nous n'y rentrerons jamais qu'en renonçant à ce demon, au monde, & à la chair. Le Fils de Dieu avoit d'autres moyens pour nous sauver, mais il a choisi celui-ci. C'est un décret irrevocable que nous ne serons jamais sauvés ; que nous ne conserverons jamais la grace du Batême, & qu'après l'avoir perdue nous ne la recouvrerons jamais, sans ce renoncement.

La seconde preuve démonstrative, est d'autant que le Batême est, selon saint Paul, une figure de la Passion du Fils de Dieu ; & selon saint Jean Chrysostome, une extension de ce mystère. Aussi dans la primitive Eglise, quand

quand on batisoit quelqu'un on le plongeoit trois fois dans l'eau. La premiere fois, pour nous representer le jour de la Passion & de la Mort de Jesus-Christ. La seconde fois, pour nous marquer celui de sa sepulture: & la troisieme fois, celui de sa resurrection; & aujourd'hui on fait trois signes de Croix, pour nous representer ces trois jours.

Or si le Bateme est une figure & une extension de la Mort & de la Passion du Fils de Dieu, il s'ensuit que comme le demon a été vaincu, comme le monde a été jugé & condamné par la mort de Jesus-Christ, il faut que l'un & l'autre reçoivent la même condamnation dans le Bateme d'un Chretien. Jesus-Christ a dit: *Le Prince de ce monde sera mis dehors, c'est aujourd'hui que se fait le jugement du monde.* Il l'a dit & il l'a fait par son pouvoir absolu & son independante autorité; & c'est là ce que le Chretien fortifié de sa grace, doit dire & faire par sa fidelité à y repondre & à la conserver. Hors de moi, demon qui es le Prince du monde, hors de moi monde corrompu, je veus vous detruire, & je ne puis suivre l'etendant de Jesus-Christ sans abandonner le votre.

La troisieme raison demonstrative, qui oblige le Chretien de renoncer au monde, & qui fait voir que toute sa vie doit être un continual renoncement à ce monde, se tire de la promesse qu'il en a faite. Il a promis, il a juré d'y renoncer toute sa vie, & cette obligation est si formelle & si precise, qu'il n'y a rien dans le Ciel, ni sur la terre qui doive être plus fidelement executé, rien qui

nous

nous oblige avec plus de rigueur, rien dont le violence doive être plus rigoureusement puni.

Premierement, parceque c'est une promesse que nous avons faite, & que nous avons faite à Dieu. Quand j'ai ecrit quatre mots, & que j'ai fait une promesse à une personne, je ne puis m'en dedire, il faut que je m'en aquite. J'ai fait dans le Bateme une promesse, non pas à un homme, mais à Dieu, qui a traité avec moi en la personne du Pretre, qui est son Ministre & son Agent: il faut donc que je m'en aquite; il faut donc que m'étant engagé de renoncer pour toujours au demon, & au monde, j'y renonce toute ma vie. Voilà la premiere circonstance.

Secondement, cette promesse a été faite à la face de toute l'Eglise, en presence des Anges, des Hommes, & de Dieu même, comme je vous ai déjà dit dès l'entrée de ce premier Point. Troisièmement, elle a été faite solennellement, & avec de grandes rejoissances, (je parle de ce qui s'observoit anciennement, où pendant la ceremonie du Bateme on ouvroit toutes les portes de l'Eglise, & on sonnoit toutes les cloches, pour marquer la joie qu'on avoit de cette solennité.) Quatrièmement, elle est volontaire; car quoique cet enfant n'ait pas l'usage de la raison, cependant on a repondu pour lui, & l'Eglise est sa caution. Cinquièmement, elle est toute sainte & toute à notre avantage, elle est faite en vertu des merites de Jesus-Christ, scellée & comme empourprée de son Sang.

Que

Que n'ai-je ici le tems de vous expliquer tout ce que les Peres en ont dit ! Les uns ont dit que c'etoit un lien qui nous attachoit à Dieu ; les autres un ferment de fidelité que nous lui preptions ; les autres une promesse & un feing ; les autres un engagement & un vœu. C'est pourquoi il n'y a point de titre , il n'y a point de contract qui nous oblige davantage , que nous sommes obligés par le Batême , de renoncer au démon , à la chair , & au monde. Il n'y a point de Loi humaine qu'on ne puisse casser , de contract qu'on ne puisse annuler , d'engagement dont on ne puisse dispenser , de vœux qu'on ne puisse changer , de serment qu'on ne puisse rompre , & souvent on est obligé de ne les pas tenir , comme si nous avions juré de faire quelque mal , puisque pour lors ce seroit un acte de religion , de pecher en quelque maniere contre la fausse religion de ce ferment.

Il n'en est pas ainsi de nos protestations ni de nos promesses au Batême , elles sont inviolables , & elles doivent être éternelles. Dieu , tout Dieu qu'il est ne peut les annuler , ni en dispenser. Car remarquez qu'il y a deux choses où il n'arrive jamais de changement , la Foi & la Morale de l'Evangile ; ces deux choses n'ont jamais changé , & ne changeront jamais. Je crois qu'il y a un Dieu en trois Personnes , que la seconde de ces Personnes a pris chair humaine , & est morte pour nous ; ces articles de foi ne changeront jamais , ce qu'on a cru depuis tant de siecles , on le croira jusqu'à la fin du mon-

de;

de ; & ceux qui ne le croiront pas ne seront pas Catholiques. J'ai promis que je renoncerai à Sathan , au monde , & à la chair , je suis obligé d'y renoncer , toute la morale de l'Evangile va là : Il n'y aura jamais sur ce sujet , & jamais il n'y a eu de changement ; & comme dans le Batême j'ai dit que je crois en Dieu & à l'Eglise , j'ai promis aussi de vivre en Chretien , & de renoncer à ces ennemis de mon salut : ces deux choses se suivent ; je ne puis être sauvé sans la foi de l'une , je ne puis l'être aussi sans m'acquitter des promesses de l'autre.

Que dites-vous à ceci , mes frères ? vous voiez quelle est votre obligation , mais vous en aquitez-vous ? Pauvre Christianisme que je te vois desolé ! Siecle de saint Denis , siecle de Tertullien , siecle de saint Justin , revenez-nous faire voir le Christianisme dans son eclat , & dans sa perfection. Helas il n'en reste plus que l'ombre ; nous n'en avons plus que l'apparence & l'exterieur , & bien loin d'honorer notre Religion , nous la deshonorons & la prophanons , dit Salvien. Hé Christum quois vous reconnoissez Jésus-Christ qui vous jam agnoscisti , & ne adopte , & vous neglizez de vous attacher à gligis quem lui ; vous renoncer de bouche au démon qui agnoscisti , vous perd , & vous aimez en effet ses pom- qui suscep- plus es qua- pes & ses œuvres. C'est ce qui vous rend in- si intrâ os comparablement plus coupables que les Dei..... Pariens memes ; vous avez la Loi de Dieu , Culpabilio- res multo sumus , qui & vous la meprisez , au lieu qu'ils ne l'ob- legem Dei. Vous savez quelles promesses vous avez faites , & vous ne vous en aquitez pas ; au lieu qu'ils qui non ha-

uent omni-
qu'ils n'ont rien promis , & qu'on ne leur
nō, nec no-
runt con- a pas accordé la grace qui vous est faite.
tempores , Toute votre vie doit etre , comme je vous
pariter ac l'ai montré , un renoncement continual au
pravarica- demon , à la chair , & au monde , & où
demon, &c. est ce renoncement ? Vous me demandez
Salvian. de peutetre en quoi il consiste , & c'est ce que
Gnber. Dei, je vais vous expliquer en peu de mots dans
lib 4. sub fi- cette seconde & dernière Partie.
mem.

II.
POINT.

Je dis , M. que ce renoncement que vous
avez fait au Bateme , & sans lequel vous ne
ferez jamais de vrais Chretiens , consiste en
trois choses : Premièrement , à se donner
de garde du demon , & à fuir toutes les oc-
casions qu'il nous presente pour nous rendre
coupables. Secondement , à former une haine
irreconciliable contre le monde. Troi-
sièmement , à faire voir par de saintes actions
que nous le haïssons , & que nous y avons
renoncé.

L'Apôtre saint Paul a avancé une grande
parole dont nous devrions bien faire notre
profit , quand il nous a dit de ne donner ja-
mais la moindre prise au demon sur nous :
Nolite locum dare diabolo. C'est un ennemi si
eruel & si rusé , nous sommes si foibles &
si faciles à être surpris , que nous devons
veiller sans cesse , & sur lui , & sur nous ,
pour ne lui donner aucun lieu de profiter de
notre fragilité & de nos foibleesses. Nous n'a-
vons que deux obligations à remplir en qua-
lité de Chretiens ; l'une d'être soumis à
Dieu , & l'autre de résister au demon. Ces
deux obligations ont un rapport nécessaire
entr'elles. Pour être soumis à Dieu nous ne
devons pas obeir au demon , & pour ne pas
obeir au demon , il faut lui résister ; pour lui
résister il faut l'observer dans toutes ses de-
marches , comme un ennemi rusé qui se fera
de toutes sortes de moyens pour nous perdre ;
& comme le plus grand & le plus ordinaire
de ces moyens est l'occasion du péché qu'il
nous présente , c'est cette occasion que nous
devons fuir. Donnez-vous de garde du ser-
pent , dit le S. Esprit , mais sur tout don-
nez-vous de garde de sa tête , c'est à dire ,
comme l'explique S. Christostome , des oc-
casions prochaines du péché , auquelles il
vous engage ; occasions que ce Père appelle
les amances & les fumées du péché ; occasions
dans lesquelles probablement vous perirez si
vous les recherchez , puisqu'elles feront les
marques de votre présomption , & dans les-
quelles il est très-difficile que vous ne peris-
siez , quand même vous ne les recherchez
pas , parce que vous n'aurez pas eu sur vous &
sur le demon toute la vigilance que vous de-
viez avoir.

sur les engagements du Bateme. 91

devons pas obeir au demon , & pour ne pas
obeir au demon , il faut lui résister ; pour lui
résister il faut l'observer dans toutes ses de-
marches , comme un ennemi rusé qui se fera
de toutes sortes de moyens pour nous perdre ;
& comme le plus grand & le plus ordinaire
de ces moyens est l'occasion du péché qu'il
nous présente , c'est cette occasion que nous
devons fuir. Donnez-vous de garde du ser-
pent , dit le S. Esprit , mais sur tout don-
nez-vous de garde de sa tête , c'est à dire ,
comme l'explique S. Christostome , des oc-
casions prochaines du péché , auquelles il
vous engage ; occasions que ce Père appelle
les amances & les fumées du péché ; occasions
dans lesquelles probablement vous perirez si
vous les recherchez , puisqu'elles feront les
marques de votre présomption , & dans les-
quelles il est très-difficile que vous ne peris-
siez , quand même vous ne les recherchez
pas , parce que vous n'aurez pas eu sur vous &
sur le demon toute la vigilance que vous de-
viez avoir.

Ainsi ce que nous avons à faire , est de sui-
vre cet important avis de Tertullien , de
n'avoir aucun commerce ni de près , ni de
loin , ni par nos actions , ni par nos paro-
les , ni par nos regards , ni par aucun usage
de nos sens , avec les choses auxquelles nous
avons renoncé. Sans cela nous sommes de
mauvaise foi , nous péchons contre le ser-
ment de fidélité que nous avons prêté ; nous
revoquons la parole que nous avons donnée
à Dieu ; & en ne renonçant pas effectivement
aux occasions prochaines du péché , auxquel-
les

Quod eju-
ravimus ,
neque fa-
cto , neque
auditu , ne-
que prospe-
ctu partici-
pare debe-
mus , &c.
Tert. lib de
Idol. c. 6.

les le demon nous engage , nous renonçons ,
dit ce même Pere , à la qualité de Chre-
tiens. *Christianum nomen ejuramus , & resci-
dimus signaculum.*

Tert ibid.

Secondement , ce renoncement consiste à former une haine irreconciliable contre le monde. C'est de ce malheureux monde que le demon sé fert pour nous perdre ; c'est la convoitise des yeux & de la chair , c'est la vanité & l'orgueil de la vie qu'il emploie contre nous : Car sans cela quel mal pourroit-il nous faire ? Ce sont aussi toutes ces choses que nous devons fuir , afin que nous puissions dire avec l'Apotre saint Paul , que *le monde nous est crucifié , & que nous sommes crucifiés au monde :* Que le monde n'est plus à notre egard , que le seroit un homme attaché à une potence ; que nous en avons de l'aversion , ou du moins de l'indifference & du mepris. J'avoue bien que les plaisirs & les biens du monde sont indifferens d'eux-memes ; en effet s'ils etoient bons , comme le sont les vertus Chretiennes , on ne pourroit pas en faire un mauvais usage , dit saint Augustin , & s'ils etoient mauvais , comme les pechez le sont , on ne pourroit en faire un bon usage. Ils sont donc indifferens ; mais tout indifferens qu'ils soient , ils sont des obstacles à la grace , & des instrumens de notre perte entre les mains du demon.

Ils ressemblent à l'eau. (c'est la comparaison de ce même Pere.) L'eau d'elle-même n'a presque point de gout ; mais si vous la miclez avec une autre liqueur , par exemple avec du vin , elle en prend le gout. Il faut

dire

dire la même chose des plaisirs & des richesses du monde : j'entens des plaisirs qui ne sont pas criminels d'eux-memes , & des richesses qui ne sont pas injustement aquises ; elles peuvent recevoir les caracteres du mal & du bien ; Mais comme la perversité du siecle les a corrompues , & qu'elles servent à Satan , nous sommes obligez par les vœux de notre Bateme d'y renoncer interieurement , & d'en detacher notre cœur.

Cependant qu'arrive-t'il ? Nous n'y renonçons , & nous ne les haïssons que de bouche , pendant que nous leur donnons nos attachemens , nos desirs , nos intentions , nos pensées , nos soins. Nous ressemblons , dit un Pere , à ces peuples qui se trouvant dans un Roiaume étranger , conservent toujours leur inclination pour leur patrie : ou plutot , comme il dit , à ces Israelites qui ayant traversé la Mer rouge , & quitté l'Egypte , y demeuroient encore , & portoient dans leur desir même , toutes les moeurs des Egypciens. *Totalum Aegyptum in moribus bajulabant.*

Author operis imperfeci in Mattheum.

Enfin ce renoncement consiste à faire connoître par nos actions & la sainteté de notre vie , à qui nous voulons appartenir , & à qui aussi nous voulons renoncer : mais comme cette matiere est tres-vaste , & que je dois la traiter au long dans le premier discours que je vous prepare , pourachever ce sujet : Je finis en vous priant de songer serieusement à ces promesses de votre Bateme , à tous ces renoncemens que vous avez faits , & à tous ces vœux par lesquels vous vous etes engagez.

Nous

Nous remarquons dans l'Ecriture sainte, que Jephte ayant un grand combat à donner, fit vœu à Dieu, que s'il remportoit la victoire, il lui immoleroit la premiere chose qui se presenteroit à lui, lorsqu'il retourneroit dans son Palais. Il remporta la victoire; mais malheureusement pour sa fille, elle fut la premiere qui voulant en feliciter son pere, se presenta devant lui, sans savoir ce qu'il avoit promis à Dieu. Ce pere afflige voiant sa fille, se mit à pleurer, dechira ses habits de douleur, & s'ecria : Ma chere fille, vous m'avez trompé, & vous vous etes bien trompée vous-meme, *Filia mea decepisti me, & decepta es.* J'ai promis à Dieu que je lui sacriferois la premiere chose que je recontre-rais, il faut que vous mourriez : je l'ai promis à Dieu, je lui en ai fait un vœu, & je ne puis m'en dedire, *Aperui os meum, & aliter facere non possum.*

Appliquez-vous, mes Freres, appliquez-vous à vous-memes une partie de cette histoire. Vous avez remporté sur le demon la plus grande victoire que vous puissiez remporter, & vous l'avez remportée dans votre Bateme: Vous avez pour lors promis à Dieu de lui immoler la premiere chose qui vous sollicitera au peché, & vous vous y etes engagez par un vœu, & par un serment incomparablement plus grand, & plus inviolable que celui de Jephie.

Ainsi quand la vanité & l'ambition du monde viendront se presenter à vous, quand ce que vous aurez de plus cher viendra vous porter au peché, dites comme lui : *Decepi-*

sti me. Vous m'avez autrefois seduit, vous m'avez autrefois trompé, mais *decepta es,* vous vous etes trompé vous-meme. J'ai promis à Dieu de vous immoler : j'ai juré devant les Anges & les hommes, que je vous sacriferois au Seigneur ; la parole en est dite, *Aperui os meum,* le serment en est fait, je ne puis faire autrement, il faut que vous perissiez, *& aliter facere non possum.* Je ne vous demande que cette ferme resolution, mes chers Auditeurs, il n'en faudra pas davantage, pour vous rendre fidèles observateurs de vos promesses, & pour engager Dieu à s'acquitter envers vous de celle qu'il a donnée à tous ses elus, de les faire entrer dans sa gloire *Amen.*



CINQUIEME
P R O N E
 SUR LA
 VIE SPIRITUELLE
 du Chretien.

Existimate vos mortuos quidem esse peccato-
 ro, viventes autem Deo Christo Jesu
 Domino nostro. *Ad Rom. 6.*

Considerer vous comme des gens qui sont morts
 au peché, & vivent à Dieu dans JESUS-
 CHRIST Notre Seigneur.

Renoncer à Satan, ses pompes &
 à ses œuvres; renoncer au monde,
 à sa vanité & à ses plaisirs;
 renoncer à la chair, à ses con-
 votises & à ses désordres: ce n'est encore
 que la moitié de la vie du Chretien, & une
 partie de ce à quoi nous sommes tous obli-
 gez; soit par la qualité de notre naissance
 spirituelle, soit par les promesses, les pro-
 testations & les vœux solennels que nous
 avons fait au jour bienheureux de notre

Ba-

sur la vie spirituelle du Chretien. 97

Batême. Il nous reste encore par ces me-
 mes engagemens une plus grande obligati-
 on à remplir, qui est de vivre de la vie de
 Dieu, & comme saint Paul nous l'apprend
 dans un autre endroit, de tacher d'imiter
 Dieu, dont nous avons été revêtus par la
 grace de ce Sacrement, & les avantages
 de notre adoption.

En effet si le fils de Dieu & les Chre-
 tiens sont animés du même Esprit, & si
 l'Esprit est le propre de la vie: il s'ensuit,
 disent les Pères, que comme il vit en Dieu,
 nous devons aussi y vivre; en sorte que
 notre vie soit un écoulement, une partici-
 pation & une imitation de la sienne.

C'est ce que j'ai entrepris de vous faire
 voir aujourd'hui: & afin que ce soit avec
 quelque méthode, & que vous remportiez
 dans vos maisons quelque fruit de ce dis-
 cours; je le partage en deux considera-
 tions. Dans la première, vous verrez que
 le Chretien au jour de son batême a reçu
 la même vie intérieure, & spirituelle dont
 Dieu a vécu sur la terre, & qu'il est par
 ce principe obligé de conserver & de faire
 connoître en lui-même cette vie divine. Et
 dans la seconde, j'essayerai de vous faire
 voir, en quoi consiste précisément cette
 vie spirituelle & divine, qu'il est obligé
 de mener; Ces deux considerations feront
 tout le sujet de cet Entretien.

Le plus bel ouvrage & la plus riche produ-
 ction qui soit jamais sortie des mains de Dieu
 c'est Jésus-Christ: Il possède par lui-me-
 me tous les avantages de la nature, il jouit
 Tome I. I. P O I N T.

E pac

par lui-même de tous les priviléges de la grace , il a par lui-même toutes les lumieres de la gloire , & la plenitude de la divinité.

Après ce rare , cet unique & excellent Chef-d'œuvre , le second ouvrage , le plus beau & le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu , c'est le Chretien. Il a par faveur & par adoption tous les avantages de la nature , tous les priviléges de la grace , tous les droits possibles à la gloire : & ce que Jesus-Christ est par nature , il l'est par un effet & par un choix d'une misericorde toute gratuite.

Grand Apotre , vous en etiez bien persuadé , lorsque parlant du Bateme vous le regardiez comme le Sacrement de notre regeneration , comme une effusion de l'Esprit de Dieu sur nous , comme une communication & une participation de sa vie. Ce ne sont pas des œuvres de Justice qui nous ont sauvé , c'est la pure misericorde de Dieu , qui nous a regeneré par l'eau du Bateme , & par le renouvellement du saint Esprit qu'il a repandu sur nous avec abondance par Jesus-Christ notre Sauveur ,

Ad Tit. 3. Non ex operibus justitiae qua fecimus nos , sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis , & renovationis Spiritus sancti , quem effudit in nobis abunde per Jesum-Christum.

De ces belles paroles de l'Apotre , les Peres inferent deux choses : La premiere , qu'il y a beaucoup de difference entre la vie naturelle du Chretien , & la vie nou-

vel

velle qu'il regoit dans le Bateme. L'une est une vie terrestre & animale , l'autre est une vie spirituelle & divine. La seconde , que cette vie divine nous est communiquée par l'ecoulement du saint Esprit dans nos coeurs. Mais quel ecoulement , & comment ? Je n'oserois le dire , si saint Augustin ne l'avoit avancé le premier.

Il compare la vie spirituelle du Chretien à la corporelle que la sainte Vierge a donnée à Jesus-Christ sur la terre. La même vertu , dit-il , la même obombration , & la même operation du saint Esprit , qui a rendu Marie feconde , & qui lui a fait engendrer un Dieu , est la même qui se communique tous les jours à l'ame du Chretien sur les fons du Bateme. Qu'a fait le saint Esprit dans la production du Sauveur du monde ? Il a ramassé les plus pures gouttes du sang d'une Vierge , pour en former un Corps au Verbe qui devoit prendre chair humaine en elle. Il a organisé ce Corps , & étant organisé , il y a mis une ame qu'il a remplie de tous ses dons.

C'est là en quelque maniere , dit saint Augustin , ce qui s'est passé au jour de notre Bateme ; c'est le même Esprit de Dieu que l'Eglise a invoqué sur nous , qui s'est repandu dans nos ames ; c'est le même Esprit de Dieu qui a rendu feconde l'eau qui nous a regeneré , afin que comme l'esprit est le principe de la vie , il arriva que le Chretien participant le même Esprit que le Fils de Dieu , la même vie qui s'est trouvée dans le Fils de Dieu , se rencontrat aussi

dans le Chretien. Voulez-vous voir une belle preuve de cette vérité dans l'Ecriture?

Il est dit dans la Genèse que Dieu voulant former le premier homme, souffla, & repandit dans cet homme un esprit de vie, *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vite.* Que veut dire cela, & quel étoit le dessein de Dieu dans cette communication de son Esprit? Quoique son dessein fut de former Adam & Eve, cependant l'Ecriture ne parle que d'une seule insufflation. Elle ne dit pas que Dieu repandit d'abord en Adam son souffle, & qu'ensuite il en fit autant pour Eve. Elle ne parle que d'une seule effusion de ce souffle. Pourquoi cela? Parce qu'il vouloit tirer Eve du côté d'Adam, & que son dessein étoit qu'ils eussent une même vie. Or pour avoir une même vie, il n'étoit pas besoin de deux esprits; c'étoit assez qu'il fut repandu dans Adam, afin que par transfusion il se communiquat à Eve. Voilà la figure, mais voici la vérité.

Si nous en croions Tertullien, dont la pensée pour être commune n'en est pas moins belle, lorsque Dieu formoit Adam, il avoit dans son idée l'Incarnation de son Fils. Ainsi que fit-il? Le corps de cet Homme-Dieu étant formé, il y mit la plus belle & la plus sainte de toutes les ames, il y repandit sa grace, son souffle, son Esprit. Que dis-je? La plenitude de son Esprit: & comme l'Eglise à l'exemple d'une seconde Eve, devoit sortir du côté de ce nouvel Adam, pendant le sommeil extatique de sa Mort sur le

Calvaire, elle n'eut nul besoin d'un autre esprit que de celui que son adorable Epoux avoit reçu. C'est le même Esprit, c'est donc la même vie. *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis, & renovationis Spiritus Sancti quem effudit in nobis abunde per Christum.* Voilà tout le sens qu'on peut donner à ces paroles de l'Apôtre. Le Batême est le bain de notre naissance spirituelle, c'est un Sacrement de notre renovation, nous y trouvons une nouvelle vie, intérieure & spirituelle: Vie que JESUS-CHRIST a reçue, & que ce même Dieu ensuite repand en nous & nous communique, à peu près comme le souffle divin passa d'Adam à Eve.

Trois comparaisons que j'ai tirées de l'Ecriture rendront cette vérité encore plus sensible. La première est de l'Apôtre saint Paul, *Ex natura qui dicit, que nous avons été coupés de l'olivier excisus est sauvage, qui étoit notre tige naturelle, pour contrà nature entez contre notre nature sur l'olivier franc, turram in-* Qu'est-ce que l'homme ayant que d'avoir sertus es in-reçu la grace du Batême? c'est un sauvageon qui n'est capable de pousser, ni de porter aucun bon fruit; mais quand il est enté sur le franc olivier de Jesus-Christ, il est obligé presque malgré lui, je ne dis pas nécessairement, mais librement, de produire les mêmes fruits que lui. Pauvre homme, avant ton Batême tu ne pouvois rien produire; mais la grace est venue te tirer de ton mauvais fond; le saint Esprit est venu te couper de ce sauvageon, il t'a enté & greffé sur le franc olivier de Jesus-Christ, & contre les intentions de la nature corrompue, tu a été

animé de la même vie qu'un Dieu : *Je suis le rigne, vous êtes mes branches ; je suis l'olivier franc, vous avez été greffé sur moi.*

D. Thomas in cap. 11. Quelle mariere d'enter, dit saint Thomas adRom lett. D. Paulus mas ? on prend pour l'ordinaire une bonne 3. on tire une branche d'un sauvageon pour l'enter sur un bon arbre. Mais telle est la conduite de Dieu pour notre reparation, & pour nous communiquer sa vie ; tout y est contre les regles ordinaires de la nature ; mais ce changement devient ensuite comme naturel par la toutepuissance & la misericorde de celui à qui la nature obéit : trop heureux de recevoir par là une nouvelle seve, & de ne plus vivre que de la vie de l'olivier franc sur lequel nous sommes entez. La seve est Jesus-Christ, & elle passe de lui à nous pour produire les mêmes fruits, & avoir une même vie interieure & spirituelle.

Ipsum dedit caput me Apotre, qui regarde Jesus-Christ comprà om nem Eccle siam, que dans laquelle il trouve l'accomplissement & l'infinitus & plenitudo ejus, &c. Ephes. 1. La seconde comparaison est tirée du me- me Apotre, qui regarde Jesus-Christ comme chef de toute l'Eglise, qui est son Corps, & le beau cercle ! & que nous serons heureux si nous le continuons durant toute l'éternité ! Puisque Jesus-Christ est dans son Père, & que nous sommes dans Jesus-Christ, nous sommes par consequent dans Dieu, nous devons par consequent vivre de la même vie. *Celui qui demeure attaché au Seigneur est un membre de l'Esprit avec lui.* C'est là ce qui nous anno- blit, mais c'est là aussi ce qui nous engage à de grandes choses. Nous sommes comme 1. Ad Cor. des Dieux par une regeneration toute nou- velle, & le saint Esprit travaillant dans nos ames à peu près comme Jesus-Christ tra- vailla dans le chaste sein de la Vierge, nous porte à une sainteté qui nous transforme en Dieu. Nous sommes un même esprit avec lui, non pas par essence, comme Almario l'a faussement pretendu, mais par participa-

Dans l'Eglise, qui est le corps dont Jesus-Christ est le chef, il y a des fonctions bien

bien differentes. Il y en a qui éclairent comme les yeux ; il y en a qui soutiennent comme les piez ; il y en a qui agissent comme les mains : mais quoique les uns & les autres fassent, comme ils ont l'honneur d'appartenir à Jesus-Christ, en qualité de membres ; comme ils sont ou les yeux, ou les bras, ou les mains de cette chair divine qu'il a prise dans les chastes entrailles de la sainte Vierge : il faut qu'ils vivent tous de sa vie, autrement ils seroient pires que des monstres, dont les parties, nonobstant la contrariété de leurs natures, n'ont cependant qu'une même vie.

La troisième comparaison est tirée de ces paroles de Jesus-Christ même, *Je suis dans mon Pere, & vous êtes dans moi.* Mon Dieu le beau cercle ! & que nous serons heureux si nous le continuons durant toute l'éternité ! Puisque Jesus-Christ est dans son Père, & que nous sommes dans Jesus-Christ, nous sommes par consequent dans Dieu, nous devons par consequent vivre de la même vie. *Celui qui demeure attaché au Seigneur est un membre de l'Esprit avec lui.* C'est là ce qui nous anno- blit, mais c'est là aussi ce qui nous engage à de grandes choses. Nous sommes comme 1. Ad Cor. des Dieux par une regeneration toute nou- velle, & le saint Esprit travaillant dans nos ames à peu près comme Jesus-Christ tra- vailla dans le chaste sein de la Vierge, nous porte à une sainteté qui nous transforme en Dieu. Nous sommes un même esprit avec lui, non pas par essence, comme Almario l'a faussement pretendu, mais par participa-

tion, & par union de volonté : & par consequent nous ne devons faire que ce qu'il veut que nous fassions ; c'est le même esprit, c'est la même vie.

Anima *que Chri-*
sto copula- *me une épouse à son époux, dit saint Basile,*
ta est, tan- *il faut donc qu'elle prenne ses inclinations,*
quam sa- *ses perfections, ses mouvements, ses désirs;*
pientia *qu'elle soit chaste comme il est chaste, sage*
verbi Dei *sponsa, sa* *comme il est sage, parfaite comme il est par-*
sponsa, sa *piens, ac* *prudens fit fait, c'est à dire autant que la condition de*
neccesse est, *la creature peut le souffrir. Il faut qu'elle*
ut omni *quitte toutes les pompes & toutes les fol-*
stultitiae ac *lies du siècle, pour ne trouver son orna-*
insipientiae *ment, sa perfection, sa beauté, que dans*
nota explo- *sâ sapientie cui con-* *cette sageesse à laquelle elle est unie, & se-*
juncta est *lon les règles de laquelle elle doit vivre.*

ornetur *Le vieil homme étoit autrefois en nous,*
pulchritu- *& nous ne vivions que de sa vie, dit saint*
dine donec *Bernard. Cet ancien prévaricateur s'étoit*
eternam *saisi de toutes les puissances de notre ame, &*
sibi penitus *de toutes les facultez de notre corps; il étoit*
jungat, u- *dans nos mains, dans notre bouche, dans*
numque *dans nos mains, dans notre cœur; dans nos mains par l'injustice*
inhabit ef- *& l'incontinence; dans notre bouche par*
fecta ex *des paroles de vanité & de médisance; dans*
corruptibili- *notre cœur par des désirs charnels, & l'a-*
li fiat in- *corruptionib; mour d'une gloire demesurée. Quelle vie!*
lis, ex im- *quelle funeste vie! & y a-t'il aucune mort*
peritâ pru- *dens, atque qui ne lui doive être préférée? Mais grâces*
ut breviter *immortelles en soient rendues au Seigneur,*
dicam, ex *ces choses anciennes sont passées, & nous*
homine *sommes devenus de nouvelles créatures en*
mortal; sommes devenus de nouvelles créatures en
immortal Jesus-Christ; nous avons dans nos mains
Deus. D. *L'innocence au lieu de l'injustice, & la con-*
Basil. lib. de
Vera Virgin. *tine-*

tinence au lieu des attouchemens impurs : Erat nobis aliquando nos bouches n'ont plus de paroles de vanité *vetus ho-*
& de jactance, elles ne s'ouvrent que pour mo, prava-
confesser nos pechez & nos misères; elles rictor ille-
erat in no-
nre medisent plus de notre prochain; elles bis tam in-
ne servent qu'à le benir & à lui dire des cho- manu-
ses qui l'edifient. Loin de notre cœur tous quâm in o-
ces desirs de la chair, l'amour de Dieu a pris corde. In
leur place, loin de lui ces attachemens cri-manu per
minels à la gloire & à la creature, il n'a plus facinus &
que des sentimens d'humilité & de charité. in ore per

Cela est-il vrai, mes frères, & n'ai-je pas arrogan-
sujet de craindre que ce ne soient là que de tian, & de
belles idées du Christianisme, idées qui con-
fistent dans l'esprit, & qui ne descendent ja corde per
mais jusqu'au cœur? On fait ce que l'on desideria
doit faire, mais on ne le fait pas: On loue carnis &
en general la dignité du Chrétien, mais pres temporalis,
que personne ne s'en applique les devoirs nunc au-
tem si qua
en particulier; on admire cette vie divine, nova crea-
mais il est rare de trouver des gens qui en tura in ipso
vivent.

L'Apôtre saint Paul pour faire connoître *tranfie-*
aux Corinthiens qui avoient été batissez, contra faci-
l'excellence de la grace qu'ils avoient reçue, nus in ma-
& voulant par là leur prescrire la vie qu'ils nu inno-
etoient obligez de mener, & qui devoit être tra flagi-
toute opposée à celle qu'ils avoient menée tium con-
jusques alors, leur disoit: Vous etiez des est In ore
fornicateurs & des idolâtres, des adulteres contra ar-
& des voleurs; des avares & des ivrognes; rogatiem-
des medisans & des blasphemateurs. Voilà confesio-
ce que vous avez été autrefois: Et hac fui- nis; contra
ris quidem aliquando. Mais rejoissez-vous de ractatio-
& rendez-en graces à la miséricorde divine: nem ver-
bum adi- vous cationis, us

recedant vetera de vous avez été lavez de ces pechez , vous ore nostro. avez été justifiez , vous avez été sanctifiez In corde en Jesus-Christ notre Seigneur , & par l'Ec- verò , &c. pris de Dieu. Et moi en changeant seule- 5. de Ad- ment l'ordre de cette proposition de saint ventu. 1. Cor. 6. Paul , je puis vous dire : Mes freres , vous avez été autrefois justifiez , vous avez été autrefois sanctifiez , *Et fuissest hec quidem aliquando*. Mais confondez-vous , puis-je dire à la pluspart des Chretiens , confondez- vous & rougissez de mener la vie que vous menez ; vous etes peutetre des adulteres & des voleurs ; vous etes peutetre des avares & des intemperans ; des medisans & des blasphemateurs.

Je dis des fornicateurs & des adulteres ; car c'est ainsi que saint Paul appelle non seulement ceux qui s'abandonnent aux plaisirs infames de la chair , & qui violent la fainteté du mariage par des commerces hon- teux ; mais généralement tous les pecheurs qui prophanent la grace de leur bateme , & qui etant faits les membres de Jesus-Christ , le joignent à ceux d'une prostituée. Je ne faurois y penser que je ne tremble ! Com- ment est-ce que tu a vecu , mon cher Audi- teur , & comment est-ce que tu es obligé de vivre ? quel mepris a-tu fait de la vie divi- ne depuis ton bas age jusqu'à present ? a-tu vecu comme Jesus-Christ chaste & innocent depuis l'age de quinze ans jusqu'à quaran- te que tu as ? Ah impureté ! ah prostitu- tion ! tu a fait des yeux d'un Dieu , je ne dis pas des tiens , mais de ceux d'un Dieu , des yeux d'un adultere ! tu a fait des oreil-

les

sur la vie spirituelle du Chretien. 107
les , des mains , des piez d'un Dieu , je ne dis pas des tiens , mais de ceux d'un Dieu , des piez , des oreilles , des mains d'un adul- tere.

Je dis des idolatres & des blasphemateurs. En effet , aimer la creature comme vous faites , lui donner toute votre application & tous vos soins , vous gener & vous mor- tifier pour elle ; lui offrir votre cœur & vos biens , si ce n'est pas là idolatrie , il n'y en eut jamais. Mener une vie contraire à celle que vous devez mener ; souiller la sainte- té de votre alliance par des paroles & des actions scandaleuses ; avilir la grandeur de votre Religion par vos impietez & vos mau- vains exemples : si ce n'est pas là blasphem- mer , il n'y eut jamais de blasphemes.

Je dis des avares & des voleurs : car , comme nous verrons tantot , si la vie d'un Chretien doit être une vie de charité & de desinteressement , par rapport à celle de Je- sus-Christ , est-ce là la vie que l'on mène ? Tout le monde ne travaille qu'à s'agrandir , qu'à amasser du bien , qu'à faire fortune , qu'à depouiller ses voisins pour ajouter ter- re sur terre , & maisons sur maisons. Que de concoufions parmi les Grands , que de pirateries dans les Palais ? quelle avidité chez les Avocats & les Procureurs , qui vo- lent les parties , qui les engagent dans de mauvaises affaires ; qui leur donnent de per- nicieux conseils pour contenter l'ambition de leurs femmes , qui etant souvent d'une obscure & vile naissance , veulent paroître comme des Dames de qualité , & se distin-

guer par une ridicule ostentation ? Que d' mensonges & de faulsetez parmi les Artisans & les Marchands ? Que de simonies , & quel attachement à l'argent parmi les Pre- tres memes ?

Je dis des intemperans & des medisans. Vous ne le savez que trop , on fait un Dieu de son ventre , on s'abandonne à tous les plaisirs qu'on peut gouter , & au lieu de mener une vie mortifiée , qui est celle de Jesus-Christ , on vit en Sardanapales & en Epicuriens . On n'a pas moins de demangeaison à medire , qu'on a d'intemperance & de gourmandise . Où est l'homme & la femme qui ne soit exposé aux traits d'une sanglante medisance ? Où est la reputation si bien etablie , & la vie si irreprehensible , qui soit à couvert des jugemens temeraires , & des detractions d'autrui ?

il ne faut donc plus dire , comme saint Paul , que vous etiez sujets à ces pechez avant votre Bateme , & qu'après avoir reçu ce Sacrement vous n'y etes plus tombez : Il faut dire à votre honte , que c'est par ces pechez posterieurs à votre bateme que vous en avez violé les promesses , & souillé l'innocente vie que vous deviez mener . Il faut dire à votre honte , & pour votre instruction tout ensemble , ce que S. Jean dit par l'ordre de Dieu à l'Eveque d'Ephe- se , *Habeo adversum te quod charitatem pri- mam reliquisti* ; J'ai quelque chose à vous reprocher , c'est que vous avez abandonné votre premiere charité , c'est que vous etes decheu de la grace de votre bateme ; c'est que

Apot. 2.

que vous ne vivez plus de cette vie divine dont vous viviez : *Memor esto itaque unde cecideris , & prima opera tua fac* : S'il vous reste encore quelque desir de votre salut , si l'honneur que vous avez eu autrefois de vivre avec Jesus-Christ en Dieu vous touche encore un peu , souvenez-vous du bienheureux etat d'où vous etes tombez , & reprenez votre premiere innocence .

Mon cher Auditeur je ne vais pas chez vous , je ne vous vois pas souvent , le nombre de mes Paroissiens est trop grand ; mais si je vous voiois , je ne vous dirois qu'un petit mot dont vous pourriez faire , avec la grace du Seigneur , un grand pro- fit . Je vous dirois , souvenez-vous de la vie que vous meniez quand vous etiez en etat de grace , & travaillez incessamment à la reprendre . Souvenez-vous de cet age innocent que le peché n'avoit pas encore corrompu , & faites a present ce que vous faitiez pour lors . Quand vous entendiez pour lors une parole equivoque , un dis- cours trop libre , vous rougissiez & vous vous retiriez ; un mensonge , un mot à double sens , une chanson lascive vous fai- soit trembler ; vous ne saviez ce que c'e- roit que medire , ni de faire tort à person- ne : à present ce n'est plus rien de tout cela , vous avalez le peché comme l'eau , *Memor esto unde cecideris* , souvenez-vous d'où vous etes tombé , & menez la vie que vous meniez , *& prima opera tua fac* . Mais en quoi cette vie consiste-t'elle ? je vais vous l'expliquer dans mon second Point .

Tout

Tout ce que l'Ecriture & les Peres, tout ce que les Conciles & les Theologiens ont dit de la vie spirituelle, & interieure qu'un Chretien doit mener pour s'acquitter des vœux de son batême, se reduit à trois choses ; l'une par rapport à Dieu ; l'autre par rapport au prochain ; la troisième par rapport à lui-même. Par rapport à Dieu, ce doit être une vie de sainteté & d'innocence ; par rapport au prochain ce doit être une vie de charité & d'amour ; par rapport à lui-même, ce doit être une vie de mortification & de penitence : Car il en faut toujours revenir à ce grand principe, que cette vie spirituelle, & interieure d'un Chretien doit être une imitation & une copie de celle de Jesus-Christ, & par consequent comme toute la vie de Jesus-Christ a été une vie de sainteté, de charité & de penitence, celle d'un Chretien doit avoir toutes ces qualitez.

La première c'est d'être une vie sainte & innocente. La sainteté dit trois choses ; une séparation d'avec tout ce qui est profane, une consécration & une attribution particulière à ce qui est saint, une union & une conformité au principe de toute sainteté. La vie d'un Chretien doit être de cette nature, & c'est pour celà que S. Paul l'appelle une victime vivante, sainte & agréable à Dieu.

Quand un animal étoit destiné au sacrifice, on le séparoit du troupeau, & il ne servoit plus à aucun usage profane, & cette ceremonie s'appelloit séparation. Étant

Ut fiat ho-
stia accep-
tabilis.

se-

separé de la forte, il appartenoit à Dieu ; nul n'avoit droit sur lui, nul ne pouvoit le retirer des piez des Autels, le Seigneur se l'approprioit par l'imposition des mains du Pretre ; & cette ceremonie s'appelloit consécration. Enfin on le brûloit sur l'Autel, & le feu descendant du Ciel le consommoit, & c'est ce qui s'appelloit union & consommation.

Qu'est-ce que le Chretien ? Il faut que saint Paul vous l'explique. C'est une victime toute sainte, que l'on sépare dans le Batême des œuvres du démon, des pompes du monde, & des désordres de la chair, il en est séparé par le renoncement qu'il en fait. Il n'appartient plus au monde, il ne tient plus en rien au monde ; Et c'est pour celà que saint Cirille dit, qu'on exposoit les enfans tout nus. Premierement, pour faire connoître le funeste état où ils étoient réduits par le péché du premier homme, qui se voyant tout nu chercha des feuilles pour couvrir sa nudité. Secondelement, pour montrer le renoncement général qu'ils faisoient à toutes les créatures, & le désintéressement dans lequel il falloit qu'ils vécussent. Le voilà donc déjà séparé de tout, & c'est ce qui commence sa sainteté.

Mais qu'est-ce qui la perfectionne ? c'est sa consécration. Il est séparé du monde, mais c'est pour appartenir à Dieu : il a renoncé au monde, mais c'est pour vivre de la vie de Dieu. Consécration qui nous est figurée par l'imposition des mains du Pretre, qui au nom de toute la Trinité s'approprie cette nouvelle victime, pour être brûlée par le feu

feu de son amour. Et cette Cérémonie est si ancienne, & si généralement observée dans toutes les Eglises, que Constantin écrivit au Pape Silvestre, dit que tous les Diaclerico-rum, Levi-tarum, & inferieurs étoient rangez en haie ; & que Sacerdotum usque ils lui mirent tous la main sur la tête, pour ad sum-mum præ-montrer qu'il n'étoit plus à lui-même, mais solum veni. au Souverain Père.

Enfin ce qui marque cette consécration, & même l'union que nous devons avoir avec Dieu, & par conséquent cette sainteté parfaite : c'est l'Onction que nous recevons au Baptême, & le caractère qui est imprimé jusqués dans le fonds de notre substance. Onction qui s'applique sur les parties de notre corps, dit Tertullien, mais qui coule spi-

In nobis rituellement & invisiblement dans nos ames. carnaliter currit un- &io sed spi- ritualiter proficit.
Tertull. lib. de Bapt. cap. 7.
Et Christi, & Christus sumus.
August. in Psal. 26.
Biberunt Spiritum sanctitatis Apolog. 39.
Signacu- lum & Sigma in- laume de Paris en dit, que la pression hardie de Tertullien.

Que dirai-je ici du caractère que nous recevons dans notre Baptême ? Ce que Guillaume de Paris en dit, quand il l'appelle un

seau,

seau, & une marque par laquelle nous appartenons à Dieu, & lui appartiendrons pendant toute l'éternité : Un seau & une Leg. cap. 3. marque, par lesquelles nous sommes obligé de le craindre, de le respecter, & de le servir. Car si la Déesse Mitra, (c'est la réflexion de Tertullien) marquoit sur le front ses adorateurs, pour les distinguer de tous les autres : Jésus-Christ n'aura-t'il pas le même droit ? Et si les Juifs recevoient la Circoncision, comme une marque légale par laquelle ils étoient le Peuple choisi : n'y aurait-il pas dans la Loi nouvelle une autre marque qui nous distinguerait, qui fera notre sainteté & notre bonheur ?

Dieu ordonnant la Circoncision aux Juifs, *Levit. 21* leur dit que c'étoit une marque par laquelle il vouloit les distinguer des autres nations, & se les consacrer. *Eritis mihi Sancti, quia Sanctus sum ego Dominus, & separavi vos à ceteris populis, ut essetis mei.* Vous serez Saints devant mes yeux, parceque je suis Saint : & je vous ai séparé des autres peuples, afin que vous fussiez à moi. Que d'engagements à la sainteté, & que d'obligations de mener une vie innocente ? On n'appartient à Dieu, & on ne peut lui appartenir à moins qu'on ne soit saint. On a Dieu pour modèle, & c'est un modèle de sainteté, auquel il faut se conformer. Mais que ces engagements sont encore bien plus grands dans la Loi nouvelle, où nous recevons, non pas comme les Juifs une marque externe, & légale qui ne devoit durer que pendant quelque temps, mais une marque intérieure, une

mar-

marque éternelle & ineffaçable, un caractère que nous porterons sans cesse, ou pour notre bonheur, ou pour notre malheur, ou pour notre confusion, ou pour notre gloire. La vie du Chretien est donc une vie de sainteté, par rapport à Dieu: mais j'ai ajouté qu'elle étoit une vie pleine de charité & d'amour, par rapport au prochain.

C'est un Article de Foi fort mal entendu des Chretiens, qu'il est impossible d'aimer Dieu, & de ne pas aimer son prochain. *Si quis dixit: Quo-quelqu'un dit: J'aime Dieu, & si neanmoins niam diligen- il hait son frere, c'est un menteur; car celui qui go Deum & fratrem n'aime pas son frere qu'il voit, comment peut suum odi- il aimer Dieu qu'il ne voit pas? C'est un ordre rit, mendax etabli de Dieu meme, que celui qui l'aime, aim est. Qui enim non me aussi son frere. Ainsi parloit l'Apotre saint diligit frat- Jean, pour nous apprendre que la charité trem quem Chretienne n'a pas seulement Dieu pour ob- videt, Deum jet, mais encore le prochain; que c'est un quem non meme acte par lequel nous aimons l'un & videt quo- l'autre, que cet acte est indivisible, & que modò po- dès que nous ne voudrions avoir qu'un ob- test dilige- re? Et hoc jet, nous n'en aurions point du tout. C'est mandatum un commandement indispensable: Si j'aime habemus à Deo, ut qui Dieu, il faut que j'aime mes freres, soit diligit parceque Dieu a fait sur eux une extension Deum, di- de ses droits, comme dit saint Chrysostome: ligat & fra- soit parceque mon amour doit étre une imi- trem suum. 1. Joan. 4. tation de celui de Jesus-Christ, qui aimant son Pere nous a aussi aimez, comme dit saint Augustin. C'est un meme flambeau qui éclaire deux personnes dans une chambre; si je veus éteindre ce flambeau pour l'unc, il faut que je l'eteigne aussi pour l'autre,*

parce-

sur la vie spirituelle du Chretien. 115
parcequ'il les éclaire également toutes deux.
Hoc mandatum habemus à Deo, ut qui diligit Deum, diligit & fratrem suum. C'est un même commandement, c'est un même amour: Si j'aime Dieu, j'aime mon prochain: si je n'aime pas mon prochain, je n'aime pas Dieu: & si je n'aime pas Dieu, je n'ai pas en moi cette vie divine dont je dois étre animé.

Si nous en jugeons par ce principe, hé qu'est devenue cette vie divine dans la plus-part des Chretiens? car où est cette charité fraternelle, & cet amour du prochain? La dureté & l'insensibilité dans les uns, l'avidité & l'interest dans les autres, la passion & la cahale dans ceux-ci, les froideurs & les inimitiez dans ceux-là, étrouffent ce beau feu, & anéantissent cet amour.

Pourquoи pensez-vous qu'au jour de votre Bateme, on vous a mis un cierge qu'on a tenu sur vous? J'en ai déjà dit quelque raison morale, mais en voici une qui vient à mon sujet. Ce cierge est fait de cire, qui est une matière tirée du miel, pour vous apprendre quelle doit étre votre mansuetude & votre douceur: il est blanc, pour marquer votre innocence: il est droit & va en pointe, pour vous apprendre que toutes les actions de votre vie doivent étre droites & se rapporter à Dieu: Mais ce cierge est allumé, il éclaire & il échauffe ceux qui s'en approchent, pour vous avertir que vous devez éclairer votre prochain par vos bonnes actions, l'échauffer par votre charité, & vous consumer même s'il est besoin pour lui rendre service.

Heu-

Heureuses sont les ames qui éclairent, qui échauffent, & qui se consument de la sorte. Vous vous consumez, & vous épuisez votre santé en rendant ce secours à ce malade, ces visites à ces prisonniers, ce soin & cette protection à ces misérables, ce conseil à ces affligez, vous vous consumez en faisant ces courses pour tirer cet orphelin de l'oppression, & solliciter en faveur de cette pauvre veuve qu'on persecute. Mais courage mon cher frere, vous faites ce que fait le cierge, qui se consume pour éclairer & échauffer ceux qui s'en approchent. Courage mon cher frere, c'est par là que vous temoignez que vous vivez de la vie de Dieu, & que Dieu demeure en vous, puisque *celui qui a la charité demeure en Dieu, & Dieu en lui.* C'est par là que vous vous rendez semblables à Jesus-Christ, qui a passé les jours de sa vie mortelle à faire du bien à tout le monde.

Enfin la vie du Chretien est une vie de penitence & de mortification, par rapport à lui-même. C'est ce que signifient ces signes de Croix qu'on fait sur un enfant dans les Ceremonies de son Batême, puisque selon tous les Peres, c'est pour nous apprendre que la vie d'un Chretien est la vie d'un homme crucifié. On fait des signes de Croix sur la tête, parceque cette tête étant le siège du jugement & de la raison, qui reglent l'estime ou le mepris que nous devons faire des choses, il ne doit avoir d'approbation, d'estime, de complaisance que pour la croix. A Dieu ne plaise, dit sainte

saint Paul, que je me gloirifie d'autre chose que de la Croix de Jesus-Christ mon maître. On fait des signes de Croix entre ses deux epaules, pour montrer que le Chretien n'a de force que dans la Croix. Vous avez perdu cet enfant, la mort vous a ravi de ce mari, l'avidité & les friponneries d'un chicaneur vous ont ôté votre bien, une longue maladie a épuisé votre santé & votre argent, voulez-vous trouver de la force pour porter de si pesans fardeaux? cherchez-la dans la Croix; c'est là qu'elle est cachée, c'est là où vous la trouverez.

On fait des signes de Croix sur son front, pour vous avertir de ne jamais rougir de la Croix, de ne jamais vous en faire un sujet de confusion & de Scandale. Tout l'homme est sur le visage, dit Tertullien: *Totus homo in rutilo est.* On vous applique la Croix sur la partie la plus eminente de vous-même afin de vous apprendre que c'est votre partage, que vous ne pouvez vivre sans elle; que rougir d'elle, & ne vouloir pas la porter, c'est vous perdre; qu'elle est l'etendart sous lequel vous devez combattre, que tout le reste hors d'elle n'est que vanité & folie: que c'est elle par consequent qui doit etre l'objet de votre gloire, de votre complaisance, & de votre joie.

Cette morale vous paroît severe, mais aussi la vie que vous devez mener en qualité de Chretiens, est plaine de severité & d'amertume. Ce n'est que mortification, qu'au-

qu'austerité , que haine de soi-même , que renoncement à soi-même , que penitence , que croix par tout. Le monde se rejouira , mais vous pleureriez , dit Jesus-Christ : le monde se divertira , mais vous gemirez : le monde se soulera de plaisirs ; mais vous vous souleriez d'opprobres : Le monde se fera une loi de ne se gener , de ne se contraindre , de ne se mortifier en rien ; mais vous vous ferez une autre loi , de vous gener , de vous contraindre , & de mortifier vos passions pour Dieu.

*Primasius
in Paulum.*

Il y a deux sortes de loix , dit un savant Interprete. Il y a la Loi du Decalogue , & la Loi de la Croix. La Loi du Decalogue est la Loi des Juifs : mais la Loi de la Croix est la Loi des Chretiens. Il faut une Loi pour arreter les mechans , & les retenir dans le devoir , *In malo posita est lex.* Mais pour les gens de bien & pour les justes , il ne faut qu'une Croix , *Justis autem posita est Crux.* Tu ne volera pas , tu ne medira pas , tu ne prendra pas le bien d'autrui , tu ne commettra ni vol ni meurtre , tu ne desirera ni la femme de ton prochain ni ce qui lui appartient , tu ne rendra pas de faux témoignages , tu ne tombera ni dans la fornication ni dans l'adultere. Voilà la barriere qui arrete toutes les passions : voilà le frein de la langue , des mains , des yeux , du cœur ; sans cela que ne feroient pas les mechans , puisque nonobstant même cette Loi , ils ne laissent pas de se rendre coupables? *In malo posita est lex.* Mais pour un Chretien , mais pour un juste , mais pour un homme

qui

qui veut vivre de la vie de Dieu , il ne lui faut qu'une croix , *Justis autem posita est Crux.* Une Croix sur cette langue , & elle en arretera les medisances : une croix sur ces yeux , & ils ne jetteront plus de regards lascifs : une croix sur cette bouche , & il n'y aura plus d'intemperance , ni de gourmandise : une croix sur ce cœur , & elle en etrouffera tous les mauvais desirs : une croix sur ces reins , & elle en arretera les impuretés : une croix sur les puissances de cette ame , & elle en mortifiera les passions.

Oui , une croix , non pas une croix exteriere , mais l'amour & le desir de la croix ; & en passant je vous dirai que le plus grand bonheur qui puisse arriver à un Chretien , est de faire un saint usage de la croix : il n'est que pour elle , elle n'est que pour lui. Dieu ne peut lui faire en ce monde un plus beau present , qu'en lui donnant sa croix ; & il ne peut trouver un plus sur & plus efficace moyen de se sanctifier , qu'en aimant & estimant cette croix. Il ne peut pas nous donner son Paradis pendant cette vie. *Nul homme qui vivra , le verra.* Mais que fait-il ? Il nous en donne la valeur , il nous en donne le prix , il nous en donne la monnoie : mais une telle valeur , mais une telle monnoie , mais un tel prix , que si nous portons cette croix , après notre mort , toute la justice , toute la severité , toute la rigueur de Dieu , ne peuvent nous refuser le Paradis. Pourquoi ? Parceque le Paradis est le fruit de la Croix du Fils de Dieu , dit saint Bernard : c'est lui qui l'a acheté par sa Mort & par ses souffrances ,

ces, c'est lui qui a transporté par de nouveaux droits de justice & de charité aux Chrétiens ; & par ce transport qu'il leur en a fait, il n'est pas possible que Dieu le leur refuse, quand il les voit munis & armés de la croix.

Quelle conclusion tirerons-nous de tout ceci ? Je prêche pour vous, je ne prêche pas pour ceux qui sont dans les rues. Je prêche pour vous, je ne prêche pas pour les Dames qui jouent aux cartes, ou qui sont en compagnie. Quelle conclusion tirerons-nous de tout ceci ? Je vous ai fait voir que la vie d'un Chrétien, & celle à laquelle vous vous êtes engagés par les vœux de votre Baptême, est une vie de sainteté par rapport à Dieu, une vie de charité par rapport au prochain, une vie de pénitence & de croix par rapport à vous-mêmes. Mais je vous en fais les juges : est-ce là la vie que vous menez ? Cependant il faut mourir. Il faudra paroître devant le Tribunal redoutable du Souverain Juge, qui vous redemandera ces promesses & ces vœux, qui vous interrogera sur ces trois conditions de la vie que vous aviez promis de mener, & qui voudra que vous lui représentiez la robe de votre Baptême ; mais en quel état la lui présenterez-vous ?

Genes. 37. Les frères de Joseph ayant trempé sa robe dans du sang de bœuf, l'envoient à Jacob leur père. J'ai trouvé une robe dans mon chemin ; Voiez si ce n'est pas celle de votre fils. *Vide utrum tunica filii tui sit aut non.* Non ce n'est pas là la robe de mon Joseph :

jen

j'en ai néanmoins peur, & je le crois ; oui c'est elle. *Fera pessima comedit eum, bestia devoravit Joseph.* Hélas ! une cruelle bête dans sa fureur, un lion dans son rugissement, un tigre dans sa rage a devoré mon cher Joseph. En même temps il déchira ses habits de douleur, & personne ne le put consoler.

C'est là une histoire de l'Ecriture sainte ; Mais quand un Chrétien paroîtra au jour du Jugement devant le Père Eternel, qui lui redemandera la robe de son Baptême, qui n'est autre que celle de Jésus-Christ, dont, selon saint Paul, il devait être revêtu ; Que lui dira-t'il ? *Vide an tunica filii tui sit.* Voiez mon Dieu, si c'est là la robe de votre Fils ? Oui, malheureux, c'est elle-même ; Mais qu'en a-tu fait ? La voilà toute teinte, non pas de son sang, mais de celui de ce pupille que tu as opprimé ; de cette veuve que tu as dépouillée ; de cet homme que tu as déchiré par tes cruelles médisances ; de cet autre que tu as persécuté par tes haines & tes vengeances : toutes tes passions, comme des bêtes carnassières ont devoré Joseph. Si Dieu étoit pour lors capable de douleur, il en ressentiroit toutes les pointes & l'amertume ; mais il s'enflamme de colère contre ces faux Chrétiens, & les rejetant de devant lui, il les précipitera dans les enfers.

Pensez-y sérieusement, mes Frères : Et pour ne pas être du nombre de ces malheureux, examinez toutes vos pensées & toutes vos actions, pour voir si elles sont conformes à ces trois conditions de la vie que vous devez mener. Sont-elles saintes ces pen-

Tome I.

F fées

sées & ces actions ? viennent-elles de Dieu, & ont-elles Dieu pour fin ? Ces pensées & ces actions tendent-elles au bien & au profit de mon prochain, autant que je le puis faire dans les occasions qui se présentent ? Fais-je par elles quelque chose qui me mortifie, & portent-elles sur elles l'image de la Croix ? Si celà est , je vis de la vie de Dieu , & je puis espérer de jouir un jour de sa gloire. Amen.



PREMIER PRONE

SUR LE PECHÉ MORTEL.

De la haine que le peché mortel porte à Dieu , & de la haine que Dieu porte au peché mortel.

Defecit gaudium cordis nostri : Versus est in luctum chorus noster , cecidit corona capitisi nostri : Vae nobis , quia peccavimus. *Lament. Jeremie. cap. 5.*

Enfin , enfin , nous avons perdu le plaisir de notre cœur : Enfin , enfin , nos joies sont changées en tristesse ; la couronne que nous avions sur la tête est tombée à nos pieds : Malheur à nous , parceque nous avons péché.

Qui donnera des paroles à ma bouche , des pensées à mon esprit , des lumières à mon entendement , des ardeurs à ma volonté , de la force à mon imagination , & du zèle à l'étendue de mon Ministère , pour représenter la grandeur & l'importance du vaste sujet dont je pretens vous entretenir ?

Ce que les Rois n'ont jamais pu renver-

ser, ni par la severité des supplices, ni par la rigueur & la multitude de leurs ordonnances : Ce que les Prophetes de l'Ancien Testament n'ont jamais pu empêcher par la force de leur eloquence toute divine : Ce que les Apotres dans les ferventes ardeurs de leur zèle, *animiez des premices du saint Esprit*, n'ont jamais pu detruire ; ce que les Martirs n'ont jamais pu etouffer dans les bouillons de leur sang : Ce que Jesus-Christ n'a pas entièrement exterminé ; quoiqu'il l'ait pu faire, par les fatigues de trente-trois années, par les merites de sa Croix & par les douleurs de sa passion : Ce que Dieu depuis six mil ans n'a pas aneanti, par les graces de sa Religion, par la vertu de ses Sacremens, & par la fainteré de ses Ministres : C'est, Chretiens, ce que j'entreprends de vous representer aujourd'hui, pour tacher de vous en inspirer une aversion eternelle. O peché, ô peché mortel si familier aux hommes, & si peu connu des hommes ! O peché mortel exterminateur des graces, dissipateur des vertus, destructeur de la Religion, cruel bourreau des ames, funeste rejeton de l'enfer, semence fatale, poison diabolique, germe de reprobation, horreur du Ciel, desolation de la terre, monstre de nature, source de tous maux, sanguin meurtrier de Jesus-Christ, & capital ennemi de la Divinité ; c'est à toi que je declaro aujourd'hui la guerre.

Vous voiez déjà M. combien la grandeur de ce sujet surpasse la foibleesse de mes forces. Venez donc à mon secours, & ne m'a-

ban-

bandonnez point dans ce dessin. La cause nous est également commune, puisque nous sommes tous pecheurs, & que selon Tertulien, ce seroit dire d'un homme qu'il n'est à crimine, pas homme, si l'on disoit qu'il n'est pas pecheur. Attaquons donc aujourd'hui ce monstre, & afin de le faire avec quelque succès, poteris, nisi moiennant la grace du Seigneur, montrons elle negation dans ce discours, & dans les autres qui le veris. Tertulien lib. de suivront, ce que c'est que le peché mortel, & combien sa malice est grande, en quel sens il est appellé mortel, l'aveuglement qu'il produit dans ceux qui le commettent, l'endurcissement, & le sens reproché auquel il les abandonne, le trouble qu'il jette dans leurs ames, & pour le tems, & pour l'eternité. Je vous parlerai aujourd'hui de la nature du peché mortel, & vous jugerez de son enormité par rapport à deux choses ; à ce qu'il fait contre Dieu, & à ce que Dieu fait contre lui. La haine que le peché mortel porte à Dieu, ce sera mon premier Point. La haine que Dieu porte au peché mortel, ce sera mon second Point ; rendez-vous, je vous prie, attentifs, & perdez le moins que vous pourrez des choses que je vais vous dire.

Qu'est-ce que le peché mortel ? Je passe sous silence les admirables descriptions que tous les Peres en ont faites, pour m'attacher à la definition que nous en a laissée saint Augustin, qui l'avoit tirée de l'Ecriture sainte, & sur laquelle saint Thomas a appuyé la sienne, qui est suivie de tous les Theologiens.

I.
POINT.

D. Ang. in
Enchir. c.
64.
D. Thom.

Aversio vo-
luntatis à
bono in-
communica-
bili & con-
versio in-
debita ad
creaturem.

Viros re-
belles.

Qu'est-ce donc que le peché mortel ? C'est une aversion de Dieu, & un attachement dereglé à la creature. Par ce moyen deux choses font la nature du peché ; s'éloigner de Dieu & le haïr, voilà la première ; s'attacher à la creature & l'aimer au mepris de Dieu, voilà la seconde. Peut-on se figurer une plus noire malice, & une plus effroiable énormité ?

Je dis que c'est l'aversion de Dieu qui fait la nature du peché, *Aversio voluntatis à Deo* ; & ce mot d'aversion se peut prendre en plusieurs sens. Premierement, pour une opposition de la volonté créée à la volonté incréée. Vous voulez cela, & je ne le veus pas ; vous ne voulez pas cela, & je le veus ; vous me commandez de faire cela, & je ne veus pas le faire ; opposition de la volonté de l'homme à la volonté divine ; contradiction volontaire, opiniâtre résistance à la sainteté de ses ordres, & à la justice de ses Loix. C'est ce qui a donné occasion au Prophète Isaïe d'appeler les pecheurs, *des rebelles* ; & d'autant que la malice du peché est consummée en enfer ; de là vient que saint Bernard dit que l'essence de l'enfer consiste dans une éternelle, & invincible opposition de la volonté créée à la volonté incréée : & comme la volonté de Dieu est une loi souveraine & inflexible, les reprovez ne pouvant la courber ni la rompre, veulent toujours ce qui ne sera jamais, & ne voudront jamais ce qui sera toujours : *Quod nunquam erit semper velle, & nunquam velle quod semper erit.* D'où vient cela ? C'est que la

natu-

nature du peché mortel est d'être opposé à Dieu.

Or comme après l'action du peché il demeure une tache dans l'ame qui rend le pecheur difforme aux yeux de Dieu, & qui lui donne une maudite inclination à retourner au peché : de même après l'opposition actuelle de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu, il reste dans le fonds de l'ame une funeste pante à s'opposer de tems en tems à cette volonté divine. Figurez-vous deux hommes qui ont juré de se poignarder l'un l'autre : Ils n'ont pas toujours le poignard entre les mains, ils prennent quelque tems pour leur repos, & pour leur repas, & ne se poursuivent pas à toute heure : mais ils conservent toujours dans leurs coeurs une aversion habituelle qui leur fait rechercher les occasions de se perdre, & de s'egorger. Ainsi après l'opposition actuelle qu'il y a dans le cœur de Dieu, & dans celui du pecheur, il demeure une opposition radicale, par laquelle ce pecheur emploie toute son adresse, & toutes ses forces pour se roidir contre Dieu.

Secondement, ce mot d'*aversion* se prend non seulement pour une opposition aux volontés de Dieu, mais pour un degout & un soulement de cœur qu'on a contre lui. On se lasse de Dieu, on s'ennuie de Dieu, on se degoute de la sainteté de la Loi de Dieu. Les austéitez, les mortifications, la violence qu'il faut se faire, la reconciliation avec un ennemi, l'amour des humiliations & des mepris, tout cela souleve le

coeur, on trouve Dieu incommode & importun, on ne le peut souffrir ; on le rejette comme les Israélites rejettèrent la manne, & s'en degouterent, *Nauseat anima nostra super cibo isto.*

Troisièmement, ce mot d'*aversion* est pris pour une injurieuse préférence qu'on fait de la créature à Dieu ; & c'est sur cette explication que j'établis tout ce que j'ai à vous dire dans ce premier Point de la haine du péché contre Dieu. Souvent on ne sent pas cette opposition qu'on a à ses volontez, ou plutot on ne veut pas la sentir. Souvent on sent encore moins ce degout, & ce soulevelement de cœur contre lui, au contraire on l'estime & on se flatte d'en être content : mais quoiqu'il arrive, dès que l'on peche on postpose le Createur à la créature, & on l'abaisse au dessous de ses piez, par un injuste choix que l'on fait de l'une au mepris de l'autre.

C'est un article de foi qu'il n'y a que Dieu qui puisse être notre dernière fin, notre souverain bonheur, & notre parfaite beatitude, & qu'il a produit toutes les créatures comme des moyens propres à nous conduire à cette fin. Cependant con me le péché a perverti les facultez de notre ame, comme notre entendement n'a plus assez de lumières pour faire le discernement de la fin & des moyens, & que notre volonté manque de force pour nous porter au bien, & nous éloigner du mal : qu'a fait Dieu ? il nous a donné des Loix, par lesquelles nous connoissons la voie que nous devons suivre, & l'usa-

ge que nous devons faire des créatures, en ne les regardant que comme des moyens pour nous conduire au Createur, qui est notre dernière fin. Or c'est cet ordre que le pécheur renverse, il fait de sa fin des moyens, & des moyens de sa fin ; il jouit de ce dont il ne devoit qu'user, & il use de ce dont il faudroit qu'il jouit : *Omnis perversitas humana frui utendis, & uti fruendis*, c'est saint Augustin qui parle.

Mais voions jusqu'à quel excès le péché porte sa malice & son enormité, quand il préfere la créature à Dieu. Pour cet effet il faudroit pouvoir comprendre ce que c'est que Dieu, & ce que c'est que la créature, & l'un & l'autre ne peuvent être compris, l'un à cause de son infinie grandeur, l'autre à cause de son infinie misere ; l'un à cause qu'il est l'Etat souverain, absolu, indépendant ; l'autre à cause qu'elle n'est qu'une vapeur, une ombre, un phantom : disons mieux avec le Prophète ; un néant, *quasi nihilum reputata sunt*. Cependant c'est cette créature, c'est cette vapeur, cette ombre, ce néant qu'on préfere à cet Etat souverain, absolu, indépendant, & infini dans toutes ces perfections. O Cieux si vous etiez capables d'étonnement, voici de quoi vous surprendre & vous ébranler, *Obstupescite Cœli super hoc. Jerem. 2. Pourquoi cela ? Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, & foderant sibi cisternas, cisternas dissipatas que continebant non valent aquas.* Les pécheurs m'ont abandonné, moi qui suis une fontaine d'eau vive, dit Dieu chez son Prophète & ils se sont creusé des cisternes plu-

nes de crevasses , qui ne peuvent retenir les eaux qui y tombent.

1. Propter eminen-
tiam. Dieu se compare à une fontaine d'eau vive pour trois raisons , dit S. Denis , Premièrement , à cause de l'excellence & de l'indépendance de sa nature. Une fontaine trouve ses eaux dans son sein , elle en a la plénitude , & elle ne les reçoit que d'elle même. Dieu possède aussi toutes ses infinies perfections dans le fonds de son essence , il les trouve toutes dans son être , & il en a la plénitude de lui-même , sans la recevoir d'aucune chose étrangère.

2. Propter influen-
tiam. Secondement , à cause de son épanchement & de ses communications au dehors. Comme une source qui est pleine d'eaux prend un je ne sai quel plaisir naturel , & une certaine impatience de les repandre : de même Dieu qui a la plénitude de l'Être , se plaît à communiquer ses adorables perfections , étant plein non seulement pour lui-même , mais encore pour les créatures qui ne tirent ce qu'elles ont que de sa plénitude , & de la fécondité de son sein ; *De cun-
jus plenitudine omnes accepimus.*

3. Propter reproduc-
tionem. Troisièmement , Dieu s'appelle dans l'Écriture une fontaine d'eau vive , à cause de sa reproduction , je m'explique avec S. Denis. Comme dans la nature il y a de certaines fontaines qui ne se contentent pas de repandre leurs eaux en abondance , mais qui à cent pas de leur source reproduisent d'autres fontaines qui reportent plus loin leurs eaux : ainsi Dieu ne se contente pas de repandre lui-même ses grâces dans son Église , mais

mais il produit des fontaines qui par l'éminence de leur caractère , & la pureté de leur doctrine , repandent ses grâces & ses lumières par tout le monde. Il est donc une fontaine d'eau vive , parce qu'il a la plénitude de tout bien , parce qu'il le repand au dehors , & qu'il fait sortir de son sein d'autres sources qui le communiquent dépendamment de lui.

O qui de nous ne voudroit & ne devroit s'attacher à cette source , & à cette fontaine d'eau vive ! & cependant miserable que je suis c'est cette fontaine que j'abandonne toutes les fois que je prêche , afin de m'attacher à des chétives créatures , à des fontaines desséchées , & pleines de crevasses qui ne peuvent retenir aucune goutte d'eau : *Me dereliquerunt fontem aquæ viveæ , & fod-
erunt sibi cisternas , cisternas dissipatas qua con-
tinere non valent aquas.*

Pourquoi les créatures sont-elles comparées à des cisternes ? Parce que comme les cisternes ne reçoivent de l'eau que du Ciel , & qu'elles ne peuvent la conserver long-tems , de même les créatures n'ont aucune perfection que de Dieu , qui repand sur elles quelque partie de son infinie plénitude ; perfection qu'elles ne peuvent conserver long-tems , parce qu'elles ne peuvent subsister elles-mêmes ; perfection qui peut bien occuper le cœur de l'homme , mais qui ne peut le remplir ; perfection enfin qui par le mauvais usage qu'on en fait , se perd par mille crevasses & se dessèche : & cependant ô l'horrible injustice ! c'est à ces me-

chantes cisternes qu'on s'arrete, & avec lesquelles on veut perir, *Obstupescit cali super hoc.*

Non seulement le pecheur prefere la creature à la majesté de Dieu : il prefere encore sa passion à la toute-puissance, à la sagesse, & à la bonté de Dieu ; & il tache, autant qu'il est en son pouvoir, de la mettre sur la tête de Dieu. Qui le croiroit, si cette vérité n'etoit couchée dans l'Écriture, & autorisée de tous les Peres ?

Quand je parlé de la Passion, je ne la prends pas ici simplement, pour un mouvement de l'appétit sensitif qui se porte à un bien sensible, mais pour mouvement libre de la nature corrompue, qui s'attache volontairement à la creature. Cette passion d'un côté regarde le peché comme son père ; & de l'autre elle le regarde comme son enfant & son fruit ; & toutes les fois que l'homme peche, il emploie toutes ses forces pour l'elever au dessus de Dieu, & en faire une malheureuse divinité. Voilà pourquoi saint Jaque qui l'appelle *convoitise*, dit, *qu'il n'y a personne qui n'en soit tenté* ; & dès qu'on succombe à la tentation, cette passion conçoit & enfante le peché, *Cum conceperit parit peccatum.* Quand la chair l'emporte sur l'esprit dans le combat continual qu'il y a entre l'un & l'autre ; quand le mouvement de la nature corrompue est plus fort que celui de la grace : c'est dans cette triste conjoncture qu'on detrone Dieu auant que l'on peur, qu'on foule aux piez de sa grace, qu'on anéantit son esprit, qu'on met à sa place

sa passion, dont on fait sa divinité & son idole.

Qui le dit ? C'est saint Augustin qui le favoit tres-bien, & qui l'avoit éprouvé dans les desordres de sa vie. Sachez, mon frere, & rougissez en même tems de son insolence, sachez qu'autant que tu a de vices, & de passions dont tu te rend esclave, autant tu a de Dieux nouveaux que tu adores au mepris du véritable. Te laisses-tu emporter à la colere ? cette colere est ta divinité ? *Iratim es ? ira tibi Deus est.* A-tu conçu dans ton cœur un amour dereglé pour cette femme ? Cette passion, & cette creature est ta divinité, *Libido tibi Deus est.* Pourquoi celà ? Parceque le pecheur fait son idole & son Dieu de ce qu'il souhaite, de ce qu'il estime, & de ce qu'il aime : *Unusquisque enim quod cupid, & quod veneratur, hoc illi Deus est.*

Ah quelle honte, & quelle injustice, de mettre Dieu au dessous de sa passion ! de mettre Dieu au chevet d'une femme, dans les regards d'un impudique, dans les plaisirs bruteaux & infames d'un homme lascif ? qu'est-ce qu'un impudique ? C'est un homme qui ne respire que la chair, & l'ordure, dit saint Augustin. Qu'est-ce qu'un empotré ? C'est un homme qui jette le feu par les yeux & par les narines. Qu'est-ce qu'un envieux ? C'est un homme qui creve de dépit, & qui se consume de rage. Qu'est-ce qu'un ambitieux ? C'est un homme qui est tout rempli de fumée. Or où est-ce que les pecheurs mettent Dieu ? Dans leurs yeux plus

plus bas, encore plus bas, dans leur cœur? plus bas, encore plus bas: Où donc? Dans le centre de la terre. Plus bas, encore plus bas, dans le fonds de l'abîme? plus bas, encore plus bas. Où donc enfin? sous l'écume de cet emporté, sous la sordide mesquinerie de cet avare, sous la bille de ce fureux, sous la rage de cet envieux, sous la fumée de cet ambitieux, sous l'ordure & la turpitude de cet impur & de ce vilain.

J'avois bien appris des saintes Ecritures, que le Ciel & la terre ne peuvent renfermer Dieu: J'avois bien appris qu'il a sentrone dans le Soleil, & qu'il est environné de lumières. Mais je n'avois jamais vu la divinité saillie, tachée d'ordures, noircie de fumée, & ancantie sous une infame creature. O péché! ô detestable péché! tu me fais voir ce qu'on ne peut jamais comprendre, la divinité arrachée de son trone par un pecheur & abaissée au dessous des creatures & des passions pour en faire leur marchepié.

Saint Paul voulant nous decrire l'enormité du péché de la chair, dit des paroles si étonnantes, que si elles étoient bien entendues, je défierois le plus brutal de tomber jamais dans ce péché. *Ne lavez-vous pas, dit-il, que votre corps est un membre de Jésus-Christ, & que si vous vous attachez à une vilaine, vous en ferez le corps de cette vilaine?* Etrange proposition qui comprend deux grandes vérités. La première, que votre corps est un membre de Jésus-Christ. La seconde, que vous attachant à une vilaine,

vous

vous faites de votre corps, le corps de cette vilaine, & que par conséquent vous attachant à une vilaine, vous faites d'un membre de Jésus-Christ le corps d'une vilaine. Si cela étoit bien entendu, je défierois le plus méchant homme de commettre un péché mortel. Dites-moi, je vous prie, si un homme étoit assez enragé que de mettre du sang impur & étranger dans la coupe sacrée, & le mieler avec le sang de Jésus-Christ Je vois que cela vous fait horreur, je n'en dis pas davantage, il m'en fait aussi; mais cette expression est nécessaire pour bien entendre ces paroles de S. Paul.

Est-ce là tout? & en quelle place peut-on mettre la divinité plus bas? Non ce n'est pas encore tout. Le pecheur ne se contente pas de mettre la creature au dessus de Dieu, & Dieu au dessous de sa passion, il préfère encore le démon au Fils de Dieu, & les mouvements de Satan aux mouvements de la grâce de Jésus-Christ.

Cette proposition n'est pas difficile à prouver, puisqu'elle est une suite des autres, & que celui qui préfère la creature & sa passion à Dieu, lui préfère aussi le principe & l'auteur de tout péché. La première démarche du pecheur, dit Tertullien, est de mépriser Dieu, *Deum despiciit*. La seconde est de faire injure au don & à la grâce de Dieu, *Dono Dei contumeliam facit*. La troisième est de rénover Dieu, & de l'abandonner, *Deum deserit cum donum relinquit*. Et la quatrième enfin est de préférer le démon à Dieu, *etiam diabolum Deo praeponit*. Ah si j'étois bien

con-

convaincu de cette vérité, & si je savoys que pendant tant d'années où j'ai croupi dans le peché, il n'y a pas eu un moment pendant lequel je n'ais tenu la majesté de Dieu sous les piez du demon : Si je savoys cela, pourroit-je donner le moindre consentement au peché ?

Le S. Esprit a voulu nous en laisser un triſte, mais fameux exemple dans la personne du premier de tous les pecheurs. Adam à qui Dieu avoit defendu de manger d'un fruit qu'il s'etoit reservé, fit dans un seul peché ces trois injurieuses préférances. Il confidera la pomme, & le commandement de Dieu; il pefâ l'un & l'autre, mais enſin il pefâ la pomme, & viola le commandement : voilà la creature qu'il prefera à Dieu. Seconde-ment, dans le fonds de son appetit, il sentit un desir qui le porta à prendre de ce fruit, & en manger, voilà la passion qu'il prefera à Dieu ; je ne dis pas une passion excitée par un principe interieur & corrompu, puisqu'il n'y avoit encore rien en lui de dereglé; mais follicitée par le demon & par la beauté du fruit qu'il vid. Troisièmement, le demon le tenta, & il succomba à cette tentation ; il ecoula Dieu, mais enſin il le méprisa, & lui prefera le demon ; trois injurieuses préférances de la creature, de la paſſion, & du demon, à la majesté & à la toute-puissance de Dieu dans un seul peché.

Plaife au Seigneur, mes chers Paroiffiens, que vous fassiez de serieuses & d'utiles reflexions sur toutes ces veritez ! Est-il vrai que toutes les fois que vous tombez en peché

peché mortel vous faites un si outrageant mepris de Dieu ? Si vous aviez fait quelque affront à une personne de qualité, vous en seriez confus, & vous iriez lui en demander pardon. Si vous aviez fait une injure aussi sensible à la moindre personne, vous n'oseriez paroître devant elle, & vous tacheriez dans l'occasion de lui rendre quelque service, afin qu'elle ne s'en ressouint plus : Et pour vous, ô mon Dieu, pour vous qui me-ritez tous nos hommages & tous nos respects; pour vous de qui nous dependons en toutes choses, & qui sommes comblez de vos bien-faits ; pourrons-nous bien nous reſpreſter que nous vous avons fait la dernière injure, en vous mettant sous les piez des creatures, du demon, & de nos paſſions, fans dechirer de douleur notre cœur, & nos entrailles, fans nous proſternier à vos piez ; pour vous prier de tirer de nous telle ſatisfaction qu'il vous plaira ? *Quis dabit capiti meo aquas, & plorabo ?* Qui eſt-ce qui me donnera des larmes assez abondantes, & assez ameres pour effacer mes pechez & ceux de ma Paroiffe ? Si vous voyiez autant de plaies sur mon corps, que j'ai de pechez, je vous ferois pitié : Si vous saviez ce que ce peché pefâ, vous en auriez le cœur brisé, mais vous ne le fauriez comprendre. Il n'y a qu'un Dieu qui fache ce que c'eſt qu'un Dieu hait & meprise, comme il n'y a qu'un Dieu qui fache combien il hait & deteste le peché. Tachons feullement de vous en donner quelque idée dans mon ſecond & dernier Point.

De tous les etres qui ont eté, qui ſont, & qui

qui seront, il est certain qu'il n'y en a pas un, & qu'il ne peut y en avoir aucun qui soit l'objet de la haine, & de l'aversion de Dieu, que le peché. Comme toutes les créatures font des effets de sa toutepuissance, que c'est sa providence qui les gouverne, sa sagesse qui les conduit, son immensité qui les penetre, sa justice qui les tient dans l'ordre & dans la dependance; il n'y en a aucune d'elles qu'il haisse, *Nihil odisti eorum quae fecisti.* Croiriez-vous bien même que l'enfer, (c'est saint Augustin qui le dit) croiriez-vous bien que l'enfer qui est le centre de tous les maux, n'est pas l'objet de l'aversion de Dieu? Quoique le peché lui ait donné la naissance, c'est toutefois Dieu qui l'a produit, & qui en a fait le théâtre de ses vengeance; c'est le souffle de sa colere qui en a allumé les flammes: & après que le pecheur a long-tems résisté à ses grâces, il se glorifie dans ce lieu de tourments, des peines des reprovez, comme il se rejouit dans le Ciel de la felicité des Saints.

Il n'y a rien, ajoute saint Chrysostome, dans le fond de l'etre créé qui soit indigne de Dieu; rien au contraire qu'il ne voie, & qu'il n'aime. La fournaise de Babilone n'en est pas indigne: il entre dans ses flammes avec les trois enfans qui le bénissent. La taniere des lions n'en est pas indigne: il y entre avec Daniel. Le ventre d'une baleine n'en est pas indigne: il s'y trouve avec Jonas. Le puits de Jerusalem n'en est pas indigne: il y descend avec Jeremie. Le fumier n'en est pas indigne: il s'y tient avec Job qui chante ses louanges.

En.

Enfin rien n'est indigne de Dieu: il n'y a que toi monstre infernal, poison diabolique, peché mortel: il n'y a que toi qu'il ne connoit pas, & qu'il n'aime pas, parce qu'il n'y a que toi qu'il n'a pas fait. Il n'y a que toi qu'il haisse, qu'il deteste, par le même principe qu'il s'aime lui-même.

En effet toute la Theologie demeure d'accord que la mesure de l'amour que Dieu a pour soi, est la mesure de la haine qu'il a pour le peché; & que comme la ressemblance est le fondement de l'amour, la contrariété & l'opposition est le fondement de la haine. Or il n'y rien, comme je vous l'ai dit d'abord, qui soit plus opposé à Dieu que le peché, & par consequent il n'y a rien que Dieu haisse plus que ce peché: & autant qu'il a d'amour pour soi, autant il a d'aversion pour ce monstre qui lui est opposé. Developpons ceci.

La premiere qualité de l'amour de Dieu, c'est d'etre nécessaire: Dieu s'aime nécessairement, & il n'est pas en son pouvoir de ne se pas aimer. La raison est que l'etre de Dieu, & l'amour de Dieu est une même chose: comme son etre est nécessaire, son amour est parcelllement nécessaire. Or de là il s'en suit que de la même nécessité que Dieu subfiste, il hait le peché: & parce qu'il ne peut cesser d'etre, il ne peut cesser de le hait. *Odit & amat*, il hait & il aime en même tems: *Odit te & amat te*, il t'aime pecheur, & il te hait. Comment cela expliquez-vous grand Augustin. *Odit que fecisti*, & *amat que fecit*.

L'a.

L'amour & la haine veulent se contredire, mais la justice les accorde; l'amour s'attache à l'ouvrage de Dieu, & la haine à l'ouvrage du pecheur; son amour regarde la personne, & la haine regarde le peché.

La seconde qualité de l'amour de Dieu c'est d'être éternel. Dieu n'est pas plutoz, qu'il s'aime: & comme il est de toute éternité, il s'aime de toute éternité. La seconde qualité de la haine de Dieu contre le péché, est aussi d'être éternelle. Si l'on pouvoit concevoir un premier instant dans la divinité, & un premier moment dans l'éternité, il n'y en auroit aucun où le cœur de Dieu fut vuide de haine contre le péché. Tu ne le favois pas impudique, que Dieu haissoit tes commerces infames de toute éternité. Tu ne le favois pas avare, que Dieu haissoit tes contrats usuraires de toute éternité. Tu ne le favois pas vindicatif, que Dieu haissoit tes emportemens & tes vengeance de toute éternité. Tu ne le favois pas simoniaque, qu'en prenant de l'argent de ce Béneſice, tu t'attrois la haine éternelle de Dieu. La raison est que tout ce qui est fait dans le tems, est en Dieu dans l'éternité. Or c'est un Article de Foi, que quoique le péché ne soit pas de toute éternité, il est l'objet de la haine de Dieu dans le tems, & par consequent il le hait de toute éternité.

La troisième qualité de l'amour de Dieu, c'est qu'il est infini. Dieu s'aime autant qu'il est aimable: & comme il est infiniment aimable, il s'aime infiniment. Or il est infiniment aimable, parcequ'il est infiniment parfait,

fait, & infiniment saint; & de là il s'ensuit qu'il hait le péché infiniment, parceque le péché est infiniment opposé à sa sainteté infinie. Voilà ce que la Foi me fait connoître, & ce que je ne puis assez exprimer. Tout ce qu'il y a de haine, & tout ce qui peut y en avoir dans les hommes qui ont été, qui sont & qui seront; tout cela n'est rien; tout cela n'est qu'un atome, en comparaison de la haine de Dieu contre le péché.

Je dis plus: Si toute la haine de tous les demons, toute la haine qu'ils ont contre Jefus-Christ, contre l'Eglise, contre les hommes, étoit reunie dans un seul cœur; toute cette haine ne seroit rien en comparaison de la haine de Dieu contre le péché. Pourquoi? parceque la haine des demons est finie, & que celle de Dieu est infinie. Qui que tu sois, homme ou femme qui m'écoute, trembles si tu veu; mais je te dis que si tu es en état de péché mortel, tu es plus hâ de Dieu, que si tu étois l'objet de la haine de tous les demons, de l'inimitié, & de l'exécration de toutes les creatures.

La quatrième qualité de l'amour de Dieu, c'est d'être substantiel. Dieu s'aime de toute l'étendue de sa substance, parceque son amour est sa substance même, par consequent la haine de Dieu est substantielle; & comme il n'y a rien de séparé en Dieu, sa haine est sa substance. Il n'en est pas ainsi de la haine des hommes, elle n'appartient qu'à leur volonté; mais en Dieu, elle est la substance de Dieu; elle n'appartient pas seulement à sa volonté, elle appartient à

son entendement & aux autres perfections divines.

De là il s'ensuit que la puissance de Dieu étant la substance de Dieu, il hait le peché de toute sa puissance ; que la sagesse de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait de toute sa sagesse ; que l'immensité de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait de toute son immensité ; que la sainteté de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait de toute sa sainteté ; que la miséricorde de Dieu étant la substance de Dieu, il le hait du fond & de toute la substance de sa miséricorde.

C'est ce qui m'a fait comprendre une pensée de S. Jean Crisostome, qui m'a autrefois fait beaucoup de peine. Il dit qu'un pecheur met en Dieu un état de violence. Qu'est-ce qu'un état de violence ? être en cet état, c'est agir contre ses inclinations : & le pecheur met en quelque maniere en Dieu cet état de violence, parcequ'il fait agir sa miséricorde contre ses inclinations.

Cette miséricorde ne demande qu'à se répandre, & le peché l'oblige de se reserrer ; cette miséricorde ne cherche qu'à donner ses grâces, & le peché en arrete le cours ; cette miséricorde ne demande qu'à faire du bien, & elle est contrainte de faire du mal. Miserable Saül tu es reprobé, tu perdra ton Royaume, la vie, le Ciel ; mais tu m'y a contraint, *Coegisti me*. Voilà l'état de violence où le peché réduit la miséricorde de Dieu, parcequ'il le hait de toute sa substance.

La dernière qualité de l'amour de Dieu, c'est

c'est d'être efficace. Il n'y a point de véritable amour s'il n'est efficace, & cette qualité convient particulièrement à Dieu pour deux raisons. Premierement, parcequ'il produit le saint Esprit. Secondement, parcequ'il est la source de tout bien : & comme la nature du bien est de se communiquer, il s'ensuit que l'amour de Dieu est efficace. Or comme il n'y a rien de séparé en Dieu ; l'amour étant efficace, il faut que la haine le soit aussi. C'est pourquoi il n'y a jamais eu de peché qui n'ait été puni, & il n'y en aura jamais aucun qui ne le soit : & si l'on pouvoit partager le monde en cent mille millions, la plus petite parcelle étant corrompue par le peché, il ne demeureroit pas impuni, tant Dieu le hait, & est résolu de le punir, ou par les séveritez de sa justice, ou par la pénitence du pecheur.

Que dites-vous après cela, mes chers auditeurs, dans quels sentiments êtes-vous ? Croiez-vous ces vérités, ne les croiez-vous pas ? si vous ne les croiez pas à présent, vous le verrez un jour à découvert au moment de votre mort. Ah je commence à les croire & à les connaître ! Pourquoi ne me les a-t-on pas apprises dès mon enfance ? pourquoi ne me les a-t-on pas dites quand je n'avais que dix ou douze ans ? Père négligent de mon salut, où êtes-vous ? Pourquoi ne m'avez-vous pas appris que pour un seul peché, on est l'objet de la haine de Dieu : Haine nécessaire, haine éternelle, haine infinie, haine substantielle, haine efficace. Avarice, colère, blasphème, impureté, que

ne

ne vous representiez-vous à mes yeux dans cet horrible equipage ? que ne vous faisiez-vous suivre d'un Dieu armé d'indignation , & de fureur pour m'exterminer ? peutetre aurois-je vecu , & serois-je mort innocent . Je ne pouvois comprendre comment le peché est l'objet de cette haine implacable de Dieu , & à présent je le comprens , à présent je l'eprouve , à présent je le sens ; mais helas c'est trop tard .

Peres & meres trop soigneux d'acquerir du bien à vos enfans , & de les rendre habiles : je trouve bon que vous leur fassiez apprendre les sciences qui leur sont nécessaires aux emplois qu'ils doivent avoir , mais n'oubliez pas de leur faire apprendre aussi la grande science du Salut : Dites-leur que Dieu hait le peché , & qu'ils doivent le haïr ; Souvenez-vous qu'un Chretien n'a de Religion , qu'autant qu'il a de haine pour le peché , & que cette haine est au sentiment des Peres , le fondement du Christianisme . *In eo summa ratio totius religionis , peccati odium .* C'est Cassien qui le dit ; & partant , mon cher frere , quand tu sera tenté de commettre quelque peché , fais cette reflexion : Je suis en la presence de Dieu qui me regarde , je peche devant lui , je peche contre lui , je peche devant ses yeux , dans son cœur , & je me sens de lui , au moins de son concours general pour pecher . Miserable qui je suis , puis-je le haïr avec tant d'outrage , & me faire reciproquement hair de lui en tant de manieres ?

Mes freres , ouvrez donc les yeux , & à la sortie de cette Predication retirez-vous dans votre cabinet , ou dans quelqu'autre

endroit de votre maison , & repassez dans votre esprit tout ce que vous venez d'entendre . Je serois le plus malheureux de tous les hommes , si je vous allarmois mal-à-propos ; mais vous seriez les plus insensez , si ce que je vous ai dit étant véritable , vous n'en profitiez pas . Pesez bien toutes les raisons que j'ai apportées , & saisis d'une vraie douleur , prenez la resolution de travailler à la reformation de votre vie . Dites à Dieu dans un esprit de contrition & de penitence : O Dieu d'amour , source infinie de charité & de bonté , plenitude de grace & de gloire , est-il bien possible que j'aie été si ingrat & si insolent que d'avoir peché contre vous ? Helas ! que m'avez-vous fait pour attirer ma haine , & que n'ai-je pas fait pour meriter la votre ? Est-ce pour m'avoir aimé , est-ce pour m'avoir donné votre Fils , est-ce pour m'avoir préservé de tant de funestes accidens ? est-ce pour m'avoir tiré de l'esclavage du demon , & donné votre grace ? est-ce pour avoir prolongé ma vie , & m'avoir rendu la santé après ces maladies où je crois mourir ? est-ce pour tous ces biensfaits , que je vous meprise , que je vous postpose aux plus viles creatures , que je vous rend l'esclave de mes passions & du demon ? Sont-ce vos graces & vos faveurs , qui m'ont obligé de porter ma rage contre votre sainte humanité , & d'enfoncer un poignard dans votre cœur ? Ah grand Dieu ! je vous en demande pardon : oubliez mes pechez , faites-moi miséricorde , & accordez-moi la grace de vous aimer en cette vie , pour vous aimer pendant toute l'éternité . Amen .

SECOND PRONÉ

SUR LE PECHÉ MORTEL.

Pourquoi est-il appellé mortel?

Defecit gaudium cordis nostri : Versus est in
Iuctum chorus noster ; cecidit corona ca-
pitis nostri : Vae nobis , quia peccavi-
mus. Lam. Jerem. cap. 5.

Enfin , enfin , nous avons perdu le plaisir de no-
tre cœur : Enfin , enfin , nos joies sont chan-
gées en tristesse ; la couronne que nous avions
sur la tête est tombée à nos pieds ; Malheur à
nous , parce que nous avons péché.

SOpposer aux desseins de Dieu ,
refuser à la justice de ses loix , se
roider , & s'opiniâtrer contre la
sainteté de ses ordonnances ; lui
tourner le dos , & le mettre au dessous des
creatures , des passions , & du démon même : C'est tout l'effet de la haine du péché
contre Dieu. Haine qui est reciprocement
suivie d'une autre , je veu dire de celle de
Dieu , qui ne le peut souffrir , & qui con-
çoit

du péché mortel.

147

goit contre lui une haine nécessaire , une hai-
ne éternelle , une haine infinie , une haine
substantielle , une haine efficace , comme je
vous le fis voir il y a huit jours.

Aujourd'hui pour continuer l'ordre de
mon dessin , je crois qu'il est raisonnable de
satisfaire à la pieuse curiosité qu'un chacun
peut avoir : D'où vient qu'on appelle ce pe-
ché , Mortel , & qu'on lui donne cette qua-
lité ? Il est d'abord fort aisè de vous satisfai-
re , en vous apprenant que ce fut cette fu-
neste propriété que Dieu dès le commence-
ment du monde attacha au péché , lors
qu'ayant défendu à Adam l'usage du fruit
de vie , il lui dit : que dès le même jour qu'il
en mangereroit , il mourroit. Car ce n'en est là
que trop pour dire qu'un péché capital com-
me celui-là , ne peut avoir d'autre nom qui
lui soit plus propre que celui de péché mor-
tel , puisqu'il traîne après soi la mort qui
lui est donnée pour peine.

Mais cherchons d'autres raisons encore
plus particulières , & qui servent à vous faire
connoître davantage sa malice , & son
énormité par cet epithète. Je les découvre
par rapport à trois choses ; par rapport à
l'homme qui le commet ; par rapport à
l'Homme-Dieu qui l'expie ; & par rapport
à Dieu qu'il attaque. L'homme en est le su-
jet : l'Homme-Dieu en est la victime : Dieu
en est l'objet & le vengeur. Trois horribles
attentats du péché mortel , qui fait mourir
l'âme de celui qui le commet , qui est l'au-
teur de la Mort de Jesus-Christ , & qui
aneantit l'être de Dieu autant qu'il peut ;

G 2

comme

comme je vous le montrerai dans les trois parties de ce Discours.

I.
POINT.

Est-il donc vrai, mes freres, que l'ame qui est immortelle d'elle-même, & par les privileges de sa nature, meurt cependant par les cruels efforts du peché dans lequel elle tombe ? Je sais bien que cette ame étant un pur esprit, n'est sujette à aucune impression des qualitez contraires, & que par consequent la mort n'a aucune prise sur elle : Mais je sais bien aussi que si on la considere par les rapports qu'elle a avec Dieu, qu'elle peut connoître ou ignorer, aimer ou haïr, imiter ou mepriser, posseder ou perdre, elle est capable de vie ou de mort ; & par un étrange paradoxe qu'on ne peut assez comprendre, elle devient tout à la fois & mortelle & immortelle ; mortelle dans son immortalité, & immortelle dans sa propre mort. *O substantia anime immortaliter mortalis, & mortaliter immortalis ! Ame Chretienne, qui es le souffle du Dieu vivant, quand je te considere dans ta substance, je reconnois que tu es immortelle : Mais quand je te regarde par rapport à Dieu, en qualité de principe de grace & de gloire, j'avoue que tu peus vivre & mourir*, dit saint Gregoire Pape, puisque sa possession fait ta vie, & que sa privation fait ta mort.

Or qui est-ce qui peut faire perdre Dieu à cette ame ? il n'y a que le peché, & par consequent il n'y a que lui qui la fasse mourir. *Dentes leonis dentes ejus*, les dents du peché sont des dents de lion, *interficientes animas* : il ne se contente pas de faire mou-

rir

rir le corps, il fait encore mourir l'ame ; c'est comme un couteau à deux tranchans, qui d'un coté fait mourir la partie inferieure de l'homme, & qui d'un autre porte sa rage sur sa partie spirituelle & supérieure : *Et quasi romphaea bis acuta iniquitas.*

C'est pourquoi il est appellé dans l'Ecriture, & chez les Peres, un mal universel, le plus grand de tous les maux, le seul & le véritable mal. Rappellez dans vos esprits tout ce que la justice des hommes a jamais inventé de supplices pour le châtiment des coupables, tout ce que la rage & la cruauté s'est jamais imaginé, pour exterminer & faire mourir ses ennemis ; tout ce que la soif insatiable du sang des Martyrs a inspiré de rage aux Tirans pour anéantir la Religion Chretienne ; donnez librement l'effort à vos imaginations pour concevoir tous ces maux, & sachez que tout ce qui peut porter le nom de mal est moindre que le peché mortel ; l'enfer même, qui est le dernier supplice des reprovez, est un moindre mal que le peché, dit saint Augustin ; & de là vient que selon lui, l'Ecriture appelle ce peché du nom de mort, & l'enfer l'ombre de la mort. Pourquoi le peché porte-t'il le nom de mort ? C'est qu'il fait mourir le corps & l'ame : & pourquoi l'enfer n'est-il appellé que l'ombre de la mort ? pour deux raisons.

La première, parceque comme l'ombre suit le corps, aussi l'enfer est une suite inseparable du peché : Mon frere, qui que tu sois, sois-tu riche ou pauvre, Religieux ou seculier, Roi ou sujet, si tu meurs dans

D. Aug. in
Psal. 116 in
hec verba.
Eruisti a-
nimam
meam de
inferno in-
feriori.

ce triste etat, il n'y a point d'autre lieu pour
toi à attendre que l'enfer.

La seconde, parceque comme l'ombre
n'est rien en comparaison du corps, de me-
me l'enfer n'est rien en comparaison du pe-
ché, qui est le plus grand de tous les maux,
par cette raison que la Theologie en apporte,
que plus un mal a d'opposition au souverain-
bien, plus il est grand : Or il n'y a rien qui
ait plus d'opposition au souverain bien que
le peché ; il n'y a donc rien qui participe
davantage à l'essence du mal que lui, & tout
le reste quand il vient à lui être comparé
n'est pas un mal. C'est le peché qui les attire
tous, c'est lui seul qui mérite d'être ap-
pellé mal.

Je remarque dans l'Ecriture sainte que
Betsabée s'appercevait que David alloit
mourir, & désirant que Salomon lui succe-
dat, se servit d'une étrange expression pour
lui faire voir l'extreme misere où elle & son
fils seroient reduits si Adonias lui étoit pré-
féré : *Cum dormierit Dominus meus Rex cun-
patribus suis, ego & filius meus Salomon eri-
mus peccatores.* Souvenez-vous, Monseigneur
& mon Roi, de ce que je vais prendre la
liberté de vous dire, si Adonias vous succe-
de, comme il aura un pouvoir absolu, &
une souveraine autorité, mon fils Salomon
& moi serons des pecheurs. Que veut dire
celà ? Celà veut dire : Si Adonias est Roi,
comme il faura que Salomon pourra lui dis-
puter la Couronne, il nous depouillera de
tous nos biens, il nous otera tous nos amis;
il fera raser nos maisons ; il nous envoiera

en exil ; il nous fera déclarer criminels de
l'ezé-majesté, & il n'y aura point de misere
qu'il ne nous fasse souffrir ; *Erimus peccato-
res*, nous serons pecheurs. Voilà une étran-
ge qualité, & qui renferme toute sorte de
maux par rapport au corps, mais maux en-
core plus grands par rapport à l'ame ; maux
par rapport au corps, il le réduit en cendres;
maux par rapport à l'ame il la sépare de Dieu,
qui est sa vie.

D'où pensez-vous, dit saint Augustin,
qu'il faut mesurer le triste etat de la mort
d'une ame ? C'est, répond-il, de l'excellen-
ce de la chose qui la fait vivre par sa présence,
& qui la fait mourir par son absence. Or
qu'est-ce qui fait vivre notre ame par sa pre-
sence, & qu'est-ce qui la fait mourir par son
absence ? C'est Dieu en qualité de charité;
& comme Dieu qui en qualité de charité est
l'ame de notre ame, est plus noble que tou-
tes les ames, il s'ensuit que la perte de
Dieu, en qualité de charité, est la plus
grande de toutes les pertes.

Ce grand Docteur compare Dieu en qua-
lité de charité avec l'ame, & comme l'ame
fait vivre le corps par sa présence, Dieu fait
vivre l'ame par la sienne ; & comme l'ame
par sa séparation fait mourir le corps, Dieu
en qualité de charité fait par son absence
mourir l'ame ; & comme il n'y a nulle com-
paraison entre Dieu qui fait la vie de l'ame,
& l'ame qui fait la vie du corps; aussi il n'y
en a aucune entre la mort d'une ame seule,
& celle de tous les corps.

Plaïse au Seigneur, mes chers Paroissiens,

que cette vérité fasse autant d'impression sur vos esprits & sur vos cœurs, qu'elle en a fait sur les plus grands Saints, qui n'appréhendant que la mort de leur ame par le péché, se soucioient peu de tout le reste.

L'Imperatrice Eudoxie voulant se défaire de saint Jean Chrysostome, parceque dans l'ardeur de son zèle il avait parlé contre les desordres de la Cour, lui envoia des Gentilshommes pour le sonder, & savoir ce qu'il craignoit davantage. On le menaça de le priver de ses biens temporels; on ne me fauroit faire un plus grand plaisir, repondit-il, que de m'oter un si lourd fardeau. On dit qu'on l'envoyer en exil: Il faudroit donc, ajouta-t'il, m'envoyer en un lieu où Dieu ne fut point. On vous fera mourir; Hé bien j'y suis tout préparé. Dites à l'Imperatrice que j'aurai pour elle tout le respect que je lui dois, mais que je ne ferai jamais honte à mon ministere; & remoignez-lui que de toutes les choses du monde je ne crains que le péché.

Ces Gentilshommes fort étonnez retournèrent à Eudoxie, Madame, lui dirent-ils, c'est en vain que Votre Majesté fait ces menaces à Chrysostome, un autre que lui trembleroit, mais rien ne peut l'émouvoir; il ne craint ni la pauvreté, ni l'exil, ni la prison, ni la mort; la seule chose qu'il appréhende c'est le péché, *Frustrà illum hominem terres, nihil ille nisi peccatum timet.*

Plaïs au Seigneur qu'il en soit ainsi de vous, quelques facheuses que soient les disgraces de la vie, n'en craignez aucunes,

elles

*Spiritus in
vita D.
Chrysost.*

Elles ne sont rien en comparaison du péché. Quelque dououreuse que soit la mort, ne la craignez pas, n'appréhendez que celle de votre ame par le péché. O ame faite à la ressemblance de Jésus-Christ! ô ame rachetée par le sang de Jésus-Christ! ô ame munie des Sacremens de Jésus-Christ! ô ame fortifiée des grâces de Jésus-Christ! une seule chose peut te faire mourir, c'est le péché. Oui le péché, & cependant, Chrétiens, vous vous divertissez; hé savez-vous bien ce que vous faites, & ce que vous perdez quand vous faites un péché mortel, dit saint Ciprien, *Miser, animam perdis, misera-ble, vous faites la plus grande de toutes les pertes en perdant votre ame, & vous y êtes insensibles, vous mangez & vous dormez en repos? Ambulans funus tuum portare cœpisti, & tamen non plangis, non ingemiscis.* En marchant dans les voies de l'iniquité vous portez votre mort dans votre sein, & une partie de vous-même dans votre tombeau, & cependant vous ne pleurez & ne gemissez pas?

On ne void point dans l'ordre de la nature de corps morts se porter eux-mêmes dans le tombeau, mais celà ne se void que trop dans l'ordre de la grâce. Vous portez votre ame qui n'a plus la vie de la grâce, & qui est pire qu'un cadavre inanimé; & vous la portez hé où? dans l'enfer, qui est son tombeau, comme il fut celui de l'âme du mauvais Riche: & avec tout celà vous ne laissez pas de prendre vos divertissemens & vos plaisirs, de jouir en paix de vos hor-

G 5 neurs

neurs & de vos biens ; de rire à deux doigts de la mort , & du naufrage. Peut-on voir un plus deplorable aveuglement ? O peché que tu es à craindre , de rendre de la sorte une ame insensible à son propre malheur ! Où est ta foi , miserable pecheur , où est même ta raison & ton bon sens ?

Quel triste spectacle quand on voint des malades frenetiques qui se mordent impitoialement , & qui tachent de se dechirer les entrailles ? Ce n'est cependant qu'une foible image de la cruauté du pecheur qui met son ame en pieces , & qui la dechire. Quel pitoiable spectacle ! lorsqu'un Ange envoié de Dieu dans le camp des Assiriens extermina cent quatre-vingt mille hommes ; & cependant ce n'est qu'une legere peinture du carnage que tu fais dans ton ame , quand tu la fais mourir par le peché. Quel pitoiable spectacle aux yeux de Noé , lors qu'après que les eaux du deluge furent retirées , il ne trouva sur la terre que des hommes morts , que des cadavres puants , & des corps à demi pourris : & cependant tout cela n'est rien en comparaison du carnage que tu fais de ton ame , quand tu la noies dans les eaux du siecle , quand tu la fais floter sur le fleuve de tes plaisirs , & qu'elle regorge de ces divertissemens qui la crevent. Le peché l'a fait mourir ; c'est la premiere raison pour laquelle il est appellé mortel : mais il est aussi l'auteur de la mort de Jesus-Christ , c'est la seconde raison , qui fera le sujet de mon second Point.

II.
POINT. Je ne puis , mes Freres , entreprendre la
preuve

preuve de cette etrange vérité , sans faire auparavant une reflexion qui devroit bien vous toucher. Est-il possible , ô mon Dieu ! que ce soit le peché qui vous ait fait mourir , & qui vous fasse mourir encore tous les jours ? vous qui nous donnez la vie , qui nous comblez de vos graces & de vos bienfaits. Chretiens qui m'ecoutez , si vous aviez fait mourir votre pere , & si vous lui aviez planté trente coups de poignard dans le cœur , ne chercheriez-vous pas des cavernes pour vous cacher ? ne prieriez-vous pas les montagnes de vous enfevelir sous leurs ruines ? & troubliez de l'horreur de votre crime , ne pleureriez-vous pas nuit & jour ? Mais si Dieu touché de vos soupirs & de vos larmes vous rendoit ce pere , & le ressuscitoit par miracle , si ce pere ressuscité venoit vous donner le baiser de paix , & vous assurer que bien loin de se ressouvenir de votre parricide , il veut que vous possediez l'heritage qu'il vous avoit auparavant destine ; & si nonobstant toutes ces graces & cette amnistie vous preniez le meme poignard , & l'enfonciez de rechef dans son sein , que diroit-on de vous ? & ne seriez-vous pas pire qu'un diable ? Cependant qu'est-ce qu'un pere charnel , en comparaison de Jesus-Christ , qui est notre pere ? Comment donc est-il possible que vous commettiez aucun peché mortel ? comment est-il possible , qu'après que plusieurs vous ont été pardonnez , vous en commettiez encore tous les jours : supposé qu'il n'y en ait aucun qui ne lui ait donné le coup de la mort , & qui ne renouvelle à chaque fois

son attentat. Or rien de plus constant que cette vérité ; il s'agit seulement de vous l'expliquer, & de vous faire voir de combien de manières il donne la mort à Jesus-Christ.

Je dis premierement, que le peché est l'auteur de la mort de Jesus-Christ, & que c'est lui qui l'a attaché à la Croix, parce que toutes les actions de ceux qui ont contribué à ce déicide, ont été des actions criminelles & abominables. Ceux qui ont déposé contre lui, qui l'ont trahi, qui l'ont accusé, qui l'ont condamné, & qui ont exécuté l'arrêt de sa mort, ils ont tous péché ; leurs actions immédiates ont donc été toutes criminelles, & par conséquent c'est le peché qui l'a attaché à la Croix.

Cette Croix, dit saint Augustin, est un étrange paradoxe. Si on la regarde d'un côté, on trouvera que c'est le plus grand mystère, & le plus aimable témoignage de la charité de Dieu envers les hommes ; mais si on la regarde d'un autre, il sera aisé de remarquer que c'est le plus terrible péché, & la plus execrable cruauté qui se soit jamais vue. Amour & pieté de mon Dieu que vous êtes grande ! c'est ainsi que vous avez aimé le monde en lui donnant votre Fils unique ; c'est ainsi, adorable Fils, que vous vous êtes livré vous-même. Impiété & inhumanité des hommes que vous êtes horrible ! Vous avez porté vos mains sacriléges sur votre Créateur, votre bienfaiteur, votre Sauveur, votre Père : *Si sp̄ctetur pietas, grande misterium ! Si sp̄ctetur impietas, grande luxuriam !*

Secondement, je dis que le péché a fait mourir Jesus-Christ, en ce que cette Homme-Dieu n'a voulu & n'a entrepris de mourir que pour l'effacer. Ecoutez ce qu'en dit l'Apôtre, *Dedit semetipsum pro nobis ut emundaret nos*, Jesus-Christ s'est livré pour nous, afin de nous purifier & de nous rendre Saints. Tout ce qu'il y ait de créatures au monde ne pouvoit reparer ni effacer le péché : & de là les Pères concluent que selon les décrets éternels de Dieu, & les droits de sa Justice, l'Incarnation & la mort du Verbe étoient nécessaires. Il falloit qu'il s'incarne, & qu'il mourut pour mettre de l'égalité entre la personne offendue, & la satisfaction de l'offense. Comme la malice du péché vient de la dignité de la personne offendue, le mérite de celle qui satisfait vient aussi de la dignité de sa personne ; & comme la malice du péché étoit infinie, il falloit une satisfaction infinie, & il ne pouvoit y en avoir une fans une personne qui fut infinie.

Ainsi tous les péchés qui ont précédé la Passion de Jesus-Christ, & tous ceux qu'on commet tous les jours, & qu'on commettra jusqu'à la fin du monde, ont contribué à sa mort. Cet homme-Dieu, dit saint Basile, a souffert dans la disposition de l'Eternité : *In dispositione eternitatis passus est.* Belles paroles de ce Père, qui nous apprennent non seulement que le Verbe a été de toute éternité en disposition de se faire homme, & de mourir pour l'expiation du péché, mais encore qu'il a rappelé dans son imagination & dans sa mémoire tous les péchés qui avoient

eté commis depuis Adam jusqu'à sa mort, & tous ceux qui devoient se commettre jusqu'à la consommation des siecles, pechez qu'il a tous ramassé & reunis dans son esprit; pechez qu'il s'est rendus presens, afin de satisfaire pour eux tous; pechez qui comme un gros d'armée sont venu fondre tous sur lui, & pour l'expiation desquels il est vrai de dire, qu'il a souffert dans la disposition de l'Eternité. Seigneur vous etes dans la tristesse & dans la douleur, s'ecroitoit autrefois saint Ambroise considerant Jesus-Christ attaché à la Croix; vous etes dans la tristesse & dans la douleur: mais ce ne sont pas vos blessures ~~ni~~ vos meurtrissures qui vous font de la peine, ce sont mes pechez qui vous affligen: *Doles Domine, & verè doles, non vulnera tua, sed peccata mea.*

Ludebam
ego foris in
platea, &
in secreto
regalis cu-
biculi super
nos fereba-
tur judi-
cium mor-
tis. Auditiv
hoc unige-
nitus exiit
posito dia-
demate,
facco vesti-
tus, asper-
sum cinere
caput; nu-
dus pedes,
flens &
ejulans
quod mor-
te damna-
tus esset

Je jouois, & je me divertissois, ajoute saint Bernard, en se mettant sous la figure d'un pecheur, je jouois & je me divertissois pendant qu'on prononçoit un arrêt de mort contre moi sans que je le scusse. Le Fils unique du Pere Eternel entendit cet arrêt, & dès le moment il mit bas son diadème, se revetit du sac de notre nature, pleurant & criant de ce que j'étois condamné à mort. Il ne mourra pas, dit-il, j'aime mieux mourir pour lui. En effet, je le vois venir au monde, & quand j'en cherche la raison, j'apprends que c'est à cause de mes pechez. Aveugle & miserable que je suis, je me croiois vain & j'étois malade; je m'imaginois que mes pechez n'étoient rien, & cependant je vois que ce sont eux qui ont fait souffrir mon Dieu;

par

par là je reconnois combien mes blessures servulus e-
etoient profondes, puisqu'il a fallu qu'il ait jus. Intuor
éte bleslé pour les guerir, & que si elles n'a- illum subi-
voient été mortelles, jamais le Fils du Pe- tō proce-
re Eternel ne seroit mort. stupero no-
vitatem,

Je dis en troisième lieu, que le peché fait causam
mourir Jesus-Christ, en ce que tout impas. percunctor
morable & glorieux qu'il soit à present, les pe- & audio ...
cheurs le font tous les jours mourir spiritu- Nesciebam
tuellement dans leurs coeurs, & renouvel. fanus mihi
videbar, & ecce mitti-
lent sa Passion. Où vous remarquerez, je tur Filius!
vous prie, qu'il y a deux sortes de renouvel- Dei altissi-
lement de la Passion de Jesus-Christ; il s'en mi, & jube-
fait un par les Pretres sur les Autels, qui tur ut vul-
repandent spirituellement son Sang, qui meis pre- neribus
par la force des paroles sacramentelles est tiofo fan-
separé de son Corps: mais il s'en fait un guinis sui
autre bien different par le peché, où tout balsamo
medeatur. ce qui s'est passé de plus cruel & de plus hor- Agnosce &
rible sur le Calvaire semble se perpetuer & homo
s'étendre: *Rursus crucifigentes in semetipissi quam gra-*
Filium Dei. Les pecheurs, dit saint Paul, via fint
crucifient derechef au dedans d'eux-memes vulnera
le Fils de Dieu, & cette mort lui est incom- pro quibus
parablement plus sensible, que celle que necesse est
les Juifs lui ont autrefois fait souffrir sur le Dominum
Calvaire. En voici quatre preuves evidentes Christum
qui serviront à vous en conyaincre. vulnerari.
Si non ef- Si non ef-
fent hac ad mortem, &
mortem

Premierement, parceque si le Fils de Dieu
est mort sur le Calvaire, ç'a été par un ef- nam, num-
fet de son choix & de sa pure volonté: *Il a quām pro-
eté offert, parcequ'il l'a voulu,* dit Isaïe, nous erum re-
en avons l'obligation à sa gratuité & infinite Filius mo-
bonté: Mais, malheureux pecheur, quand rereur.
tu le fais mourir au dedans de toi, il ne le Bern. serm.
de Natali
vous Domini,

voudroit pas, c'est contre sa volonté. Combien de bons mouvements & d'inspirations te donne-t'il pour arreter ta fureur, & te detourner d'un si horrible dessein : Fais-moi grace, te dit-il, fais-moi grace, & epargnes la vie de ton Sauveur.

Secondement, quand les Juifs ont fait mourir le Fils de Dieu, ils ont été les executeurs d'un Arrest d'en haut, qui avoit conclu sa mort. *Non, non, Pilate, tu n'aurois point de pouvoir sur moi, s'il ne t'avoit été donné d'en haut.* C'etoit une nécessité du decret éternel de Dieu, qui avoit choisi ce moyen pour notre réparation. Mais quand tu le fais mourir dans ton cœur, quelle nécessité ! Y a-t'il quelque decret supérieur que tu executees ? ne te portes-tu pas de toi-même à un excès de cruauté, qui ne peut se terminer à l'expiation du péché ? Est-ce là un moyen pour te sauver, au contraire ta reprobation n'y est-elle pas attachée ?

Troisièmement, quand les Juifs ont fait mourir le Fils de Dieu, il étoit mortel, & il n'étoit venu dans ce monde qu'à dessein de souffrir, au lieu qu'à présent il est glorieux & immortel. Pourquoi donc le faire mourir ? c'est une cruauté plus grande que celle des Juifs.

Enfin quand les Juifs ont fait mourir Jésus-Christ, ils ne favoient pas ce qu'ils faisoient ; car, comme dit l'Apôtre, s'ils eussent su qu'il fut Dieu, auteur de la grâce & de la gloire, jamais ils ne l'eussent attaché à la Croix : Mais toi miserable tu le fais, tu le dis, tu le crois, tu en fais un article de ta

Foi,

Foi, & un principe de ta Religion : & tu a la fureur de l'outrager & de le crucifier en toi-même. *Crucifigentes in semetipsis Filium Dei* : Remarquez cette expression, elle est surprenante.

Si on conduissoit un criminel au supplice, & si étant arrivé au lieu destiné pour lui faire perdre la vie, il n'y avoit point de gibet : que diriez-vous d'un homme qui s'offriroit de servir de gibet pour le pendre ? Il n'y a point de potence, servez-vous de mon corps. Attachez-le sur mes épaules, & l'étranglez : je veu bien servir de gibet, pendez cet homme contre moi, je serai sa croix & sa potence. Il n'y auroit point de felonie ni de cruauté pareille à celle-là, me dites-vous : & moi je vous repons que c'est cependant la votre, & ce que vous faites toutes les fois que vous offensez Dieu mortellement : Prenez, dites-vous à vos passions, prenez mon corps, & attachez-y Jésus-Christ. Combien de fois l'avez-vous attaché à votre cœur, par tant de pensées criminelles, & d'injustes désirs ? Combien de fois l'avez-vous attaché à vos yeux, par tant de regards lascifs ? à votre langue, par tant de médisances ; à vos mains, par tant de sales attouchemens, d'injustices & de concussions ? *Crucifigentes in semetipsis Filium Dei.*

Miserable pécheur, il y a trente ou quarante ans que tu crucifies le Fils de Dieu, que tu pretes tes yeux, ta langue, tes mains, ton bras, ton cœur, pour lui servir de Croix. Il y a trente ou quarante ans que toutes les facultés de ton âme, & toutes les parties de ton

ton corps sont autant de tristes gibets où tu t'attaches. Tu me dis que celà n'est pas, que tu ne l'a pas vu quand tu l'a crucifié, que tu ne sais comment tu lui a percé les piez & les mains, comment tu lui a enfoncé une couronne d'épines dans la tête; tu ne le vois pas à présent, & tu ne le fais pas, mais un jour tu le verras & tu le sauras. O Père Eternel vous l'avez vu, ô Fils de Dieu vous l'avez vu, vous l'avez senti: & quoique ce barbare ne le voie pas maintenant, il le verra au jour de sa mort, & pendant toute l'éternité. *Videbunt in quem transfixerunt.*

Voilà, Chrétiens, une pensée qui a fait la conversion de plusieurs grands pecheurs. Hélas! toutes les fois que j'ai péché, j'ai donné à Jésus-Christ une mort plus cruelle, & plus sanglante que n'a jamais été celle du Calvaire. Je l'ai crucifié au dedans de moi, je lui ai servi de croix & de potence. Arrez-vous, mes chers auditeurs, à cette réflexion, & je ne doute pas, avec saint Bernard, qu'elle ne vous brise l'âme de douleur, qu'elle ne jette la confusion & le trouble jusques dans la moelle de vos os. Mettez (c'est le conseil que vous donne ce Père) mettez Jésus-Christ crucifié d'un côté, & vos pechez d'un autre; & vous tenant au milieu de ces deux objets, voiez ce que vous avez à faire. Voilà la mort, voilà le meurtrier, voilà mes pechez, voilà l'effet de mes pechez, voilà Jésus-Christ, voilà mes crimes. *Inter hæc duo positus, vide quid agas.*

Aimable Sauveur, j'ai toujours cru que j'étois l'ouvrage de vos mains, mais je n'a-
vois

vois pas encore cru que vous fussiez l'ouvrage des miennes. O Dieu crucifié, ô Jésus mourant, ô Fils de Dieu accablé de douleurs & de souffrances! C'est donc moi qui vous ai attaché à la Croix; c'est donc moi qui vous ai craché au visage, qui vous ai chargé de coups, qui vous ai flagellé, qui vous ai mis un roseau en main par derision, qui ai porté ma main insolente sur votre adorable visage, qui vous ai présent du fiel & du vinaigre, qui ai ouvert votre cœur d'une lance, *Opus manuum mearum tu es.* Vous êtes donc l'objet de ma cruauté, l'ouvrage de mes mains parricides & barbares. Après cela je ne m'étonne plus si le péché est appellé mortel, puisque non seulement il donne la mort à l'âme, mais encore au Fils de Dieu.

Je dis enfin, & c'est par cette dernière réflexion que je vais terminer ce discours, que le péché est appellé mortel, en ce qu'autant qu'il est en son pouvoir, il détruit & anéantit la Divinité. De là vient qu'il est appellé par quelques Pères, *anti-Dieu*, *anti-Deus*, & par tous les autres deicide. Pourquoi, *anti-Dieu*? non pas en ce sens que ce terme marque quelque chose de positif, puisque le péché n'est qu'un néant; mais parce qu'il est formellement, directement, contradictoirement opposé à la Divinité. Pourquoi deicide? parce qu'il ne tient pas à lui que Dieu ne meure s'il pouvoit mourir; & qu'encore bien que son trone soit infinitement élevé, comme dit le Prophète, audelà des traits des hommes qui ne peuvent y atteindre: le péché fait cependant ce qu'il peut pour le de-

III.
POINCE

detrone, & qu'il oppose à des perfections infinies une malice infinie.

Dans la sainte Ecriture ce mot *d'infini*, se prend en trois manieres. Premierement, pour une chose qui n'a ni principe ni fin; & en ce sens saint Denis dit qu'il n'y a que Dieu qui soit infini. La plenitude de son etre est infinie, sa duree n'a point de commencement ni de terme, il est eternel: sa presence n'a point de limites, il est immense: sa puissance est sans obstacle, il est tout-puissant, c'est une substance sans principe, sans fin, il est infini.

Secondement, ce mot *d'infini* se prend pour une chose qui n'a point de mesure. Telle a eté la grace que Jesus-Christ a reçue dès le premier moment de sa Conception: grace infinie, non pas dans le premier sens, mais en ce qu'elle est audessus & au-delà de toute mesure, comme disent les Theologiens, *Suprà & ultrà mensuram*. Il n'y a jamais eu de plus grande grace que la sienne: & elle a dû etre proportionnée à celui qui l'a reçue, je veus dire à la qualité de Fils unique du Pere Eternel; c'est une grace sans bornes & sans mesure.

Troisiemement, ce mot *d'infini* se prend pour une chose qui, quoiqu'elle ne soit pas infinie dans sa substance, l'est cependant par rapport à Dieu, qu'elle a pour objet, ou pour terme. C'est ainsi que la qualité de Mere de Dieu est infinie, non pas en ce que la sainte Vierge soit infinie dans son etre ni dans ses vertus, mais en ce que ce titre de Mere de Dieu ne peut etre compris sans son cor-
relat.

relatif, qui est Dieu: Et c'est ce qui a fait dire à saint Thomas, qu'elle approche de la Divinité. *Proxime attingit fines Divinitatis.*

Le meme Ange de nos Ecoles dit que la gloire des Saints est infinie, non point dans sa substance, puisqu'elle ne consiste que dans une lumiere qui est dans l'entendement de la creature, dans un amour de sa volonté, & dans un debordement de joie qui resulte de l'un & de l'autre; mais par ce que l'objet & le terme de cette gloire est Dieu, & que comme Dieu est incomprehensible & infini, cette gloire tient aussi quelque chose de ces adorables perfections.

Celà supposé, le peché n'est pas infini dans le dernier sens, puisqu'il n'est pas sans principe; mais il l'est en ce que sa malice & sa cruauté sont sans bornes, par un rapport essentiel qu'il a à Dieu, non point d'immigration ou de creation, mais d'opposition & de privation: Il l'est en ce qu'il deshonore plus Dieu, que toutes les actions des Saincts ne peuvent l'honorer; il l'est en ce que si Dieu pouvoit etre auncanti, il le seroit par le peché: En voici la raison.

Quand un homme peche, il faut de deux choses l'une, ou qu'il veuille sa damnation qui est la punition de son peché, ou qu'il veuille l'impunité de ce peché. Dire que cet homme veuille sa damnation, cela ne se peut, puisque la volonté ne se porte jamais à un objet qui ne soit revetu des qualitez d'un bien véritable ou apparent: Et comme dans la damnation il n'y a nulle apparen-

ce de bien , mais un assemblage de toute sorte de maux ; il est constant que ce n'est pas cette damnation qu'il veut ; C'est donc l'impunité de son peché qu'il souhaite ; Oui sans doute , & c'est en celà qu'il tache d'aneantir les perfections divines. Car ou il souhaite que Dieu ne voie pas son peché , ou que le voiant , il ne veuille pas le punir , ou que le voulant punir : il ne le puisse pas. Or quand il souhaite que Dieu ne voie pas son peché , il aneantit autant qu'il peut par ses desirs , la sience & la connoissance de Dieu ; quand il souhaite qu'il ne veuille pas punir son peché , il combat sa sainteté & sa justice ; & enfin quand il demande qu'il ne punisse pas effectivement son peché , il voudroit qu'il fut sans autorité & sans puissance. *Quantum potest aequitatem , iustitiam , sapientiam & potentiam interimere conatur :* C'est le raisonnement de saint Augustin , & après lui de saint Bernard.

D. Auguſt.
lib. de lib.
arbitrio &
de peccator.
meritis &
remiss.

Allons encore plus avant. Le peché tache d'aneantir Dieu dans le fonds de son essence & dans ses perfections , par une antipathie nécessaire & inévitable ; Dieu est le premier de tous les etres , le principe & la fin de toutes choses : l'essence de Dieu subsiste d'elle même , elle n'a point de principe ; elle subsiste en elle-même , sa nature est son etre , elle subsiste par elle-même , elle n'a point de cause , elle n'a point de fin. Mais qu'est-ce que le peché ? C'est un néant , c'est une privation de l'etre ; par consequent antipathie nécessaire & inévitable entre l'un & l'autre.

Si

Si l'on considere le peché dans sa cause efficiente ; c'est , dit saint Augustin , une volonté deserteuse , dans sa cause formelle ; c'est , dit saint Anselme , une privation de justice dans les actions , les pensées , & les paroles d'un pecheur : dans sa cause finale , c'est , dit saint Jean Damascene , une privation de tout bien. C'est donc en toutes choses , un néant opposé au souverain etre de Dieu.

Mais que dirons-nous des divines perfections ? il tache de les detruire toutes comme je viens déjà de vous le marquer en partie ; mais il est bon de le repeter encore , pour ramasser par ordre tout ce que j'ai déjà dit dans ce Discours. Qu'est-ce que Dieu ? C'est un etre plein de misericorde , & la misericorde même. Qu'est-ce que le peché ? répondez saint Ambroise , C'est un néant plein de cruauté , & la cruauté même. *Crudelitas replenum , in modo ipsa crudelitas.* Pauvre homme qui que tu sois , qui fais une partie de mon auditoire , si tu es en peché mortel , je voudrois que tu visses la cruauté & le carnage que ce peché a fait dans ton ame ; comme il a noirci ton entendement , comme il a ensanglanté ta volonté , comme il a mis le desordre dans ton appetit inferieur , comme il a troublé & renversé ta memoire ; jamais cadrive n'a été plus déchiré par des betes féroces.

Qu'est-ce que Dieu ? c'est une souveraine justice. Qu'est-ce que le peché ? c'est une souveraine injustice. Si tu ne sens point cette injustice , leve les yeux sur Jesus-Christ & vois celle qu'il lui a faite. Quand un Dieu

est

est reduit à la mort, quand il verse la dernière goutte de son sang; c'est là un effet du peché. Ah peché! je ne te puis comprendre, un Dieu qui t'a pu sentir, peut seul expliquer ce que tu es.

Qu'est-ce que Dieu? c'est notre Createur, notre Conservateur, notre Redempteur; c'est à lui par consequent que nous devons tout amour, tout honneur, toute reconnaissance: & cependant c'est cet amour, cet honneur, cette reconnaissance, que le peché lui ote pour les transporter au démon & aux créatures. N'est-ce pas là anéantir au-tant que l'on peut la Divinité? C'en est là assez; tisons en peu de mots quelque fruit de ce discours.

Intelligite hac omnes qui obliuiscimini Deum.
Vous qui avez oublié Dieu, entendez toutes ces vérités. Hélas! y en a-t'il quelques-uns qui aient oublié Dieu? Y en a-t'il quelques-uns qui aient taché d'anéantir Dieu? *Intelligite hac omnes, &c.* Rois, Monarques, Empereurs, Princes, Ministres, grands hommes d'Etat, *Intelligite hac,* Juges, Magistrats, Marchands, Soldats, Artisans, écoutez ces étranges vérités, & ressouvenez-vous que le peché est appellé mortel, parce qu'il fait mourir votre âme, Jésus-Christ & Dieu. Mes chers enfants, machez la Paroisse, entretenez-vous tous les jours dans ces pensées, & faites-en votre profit.

Saint Pierre prechant devant les Juifs, leur dit: Mes chers amis, mes frères, & mes compatriotes, je vous prie de m'écouter,

ter, & de me donner audience. *Viri Israeli-te, audite verba mea.* N'avez-vous point ouï parler de Jésus de Nazareth, qui a fait tant de miracles, & qui par ses prodiges a montré qu'il étoit approuvé de Dieu? Ne savez-vous pas qu'il a été mis & attaché à une Croix? Or c'est vous-mêmes qui l'y avez attaché; ce sont les mains des méchants, & les vôtres qui l'ont fait mourir. Saint Pierre n'eut pas si-tot dit ces paroles, que la douleur s'empara de leur cœur, & que se regardant les uns les autres, ils s'écrierent: *Viri fratres, quid faciimus?* Que ferons-nous après avoir commis un si grand crime? Parlez grand Apôtre, que ferons-nous? *Penitentiam agite.* Faites pénitence, leur répondit-il, voilà le seul remède que je trouve.

Je me trouverais bienheureux, mes chers Auditeurs, si ce que je viens de dire du peché mortel avoit produit la même douleur dans vos âmes. Parmi tant de peuples qui m'écoutent, il n'y a personne peut-être, à la réserve de quelques petits enfants, qui n'ait fait mourir plusieurs fois Jésus-Christ par ses propres mains, *Per manus proprias.* Vous l'avez fait mourir par vos passions déréglées, par votre attachement à la créature, par l'oubli & le mépris de Dieu, par le mauvais usage de toutes les parties de votre corps, & de toutes les puissances de votre âme. Que ferez-vous donc, *Quid faciemus?* Allez le demander à la mort. O mort que faut-il que je fasse? allez le demander au jugement de Dieu. Jugement de Dieu,

que faut-il que je fasse ? allez consulter l'enfer. O enfer, lieu tenebreux des damnez, combien y en a-t'il dans tes abimes qui ont moins peché que moi , que faut-il donc que je fasse ? Allez consulter l'eternité. O eternité que faut-il que je fasse ? allez consulter la vengeance de Dieu. Vengeance divine que faut-il que je fasse ? allez consulter toute l'Ecriture & tous les Peres, *Quid faciemus ?* que faut-il que je fasse ? Consultez tout cela , & vous n'entendrez point d'autre reponse que celle-ci : *Penitentiam agite*, Faites penitence , pleurez vos pechez ; n'epargnez , ni jeunes , ni haires , ni disciplines , retranchez de votre sommeil & de vos plaisirs , passez une partie de la nuit en prières.

Mais toi Predicteur, sera-t'il dit que tu apprendra à tes auditeurs ce grand remede , & que tu ne t'en servira point ? O mon Dieu , je suis un grand pecheur , & je vous ai grievement offensé , mais je veu vous faire une reparation publique , & une amande honorable à la veue du Ciel & de la terre. Je vous ai fais mourir divin Jésus , j'ai taché de vous aneantir adorable Divinité , mais je vous en demande pardon , & pour moi , & pour toute ma Paroisse. J'accepte pour cet effet toutes les peines qui sont deues au peché dans le tems & dans l'eternité ; dechargez sur moi , divin Jésus , votre vengeance , mais effacez mon peché. Je n'oublierai jamais que j'ai merité la mort , mais n'oubliez pas aussi que vous avez merité mon pardon. Je n'oublierai

blirai jamais que je dois faire penitence, mais n'oubliez pas aussi que vous avez promis de vous reconcilier avec ceux qui la ferroient bien ; & c'est ce qui me fait esperer que vous laverez mes pechez dans votre Sang , & que les ayant effacez , vous me donnerez votre benediction en ce monde , & votre gloire en l'autre. Amen.





TROISIEME P R O N E

SUR LE PECHÉ MORTEL.

Du premier effet du péché , qui est
l'aveuglement.

Cecidit corona capitis nostri : Vx nobis ,
quia peccavimus. *Lament. Jer. cap. 5.*

La couronne que nous avions sur la tête est tombée à nos pieds : Malheur à nous, parceque nous avons péché.

Quand je me serois contenté de vous dire que le péché est appellé mortel , parcequ'il fait mourir l'ame de celui qui le commet , qu'il est l'auteur de la mort de Jesus-Christ qui l'expie , & qu'il porte sa rage contre Dieu , qu'il tache d'aneantir , je croirois vous en avoir assez fait connoître l'enormité : Péché mortel que tu es detestable ! Péché mortel , bourreau de nos ames , sanguin meurtrier de Jesus-Christ , barbare assassin de la Divinité , que tu a de cruauté !

Voilà , mes Frères , ce que vous avez entendu dans le dernier Discours que je vous

en

du péché mortel.

173

en ai fait ; mais il faut que j'entre davantage en matière , & que je vous donne une idée encore plus étendue de cette cruauté du péché dans l'ame du pecheur , en vous montrant trois funestes effets qu'il y produit , dont le premier est l'aveuglement de son esprit ; le second l'endurcissement de son cœur : le troisième , le trouble & la desolation qu'il laisse dans toutes ses puissances . Quand un Chretien est en grace , le saint Esprit l'éclaire de ses lumières , parcequ'il est un esprit de vérité ; il rend son cœur sensible aux moindres vices , parcequ'il est un esprit de piété , & il lui donne des consolations intérieures , parcequ'il est un esprit de douceur , & que selon l'Apôtre , la joie & la paix sont les fruits de sa présence .

Mais quand ce Chretien est en état de péché mortel , & principalement quand il croupit habituellement , & qu'il persevere dans ce péché ; ce n'est plus qu'erreur & ténèbres dans son esprit , que rébellion & dureté dans son cœur , que trouble & soulèvement de passions dans son appetit ; expliquons bien ces trois importantes vérités dans les trois discours que nous en ferons : & pour commencer par l'aveuglement , voici mes deux propositions ; la première , que cet aveuglement est la juste peine , & l'effet naturel du péché . La seconde , qu'à proportion que ce péché est grand , à proportion cet aveuglement s'augmente & se multiplie . Vous ne pechez jamais que vous ne vous aveugliez ; plus vous pechez , plus vous vous aveuglez , & c'est ce qui me donnera

H 3

occa-

occasion de vous montrer en peu de paroles dans ma premiere Partie ce que c'est que cet aveuglement du pecheur, afin de pouvoir vous expliquer plus au long dans la seconde, quelles en sont les circonstances & les degrés. Voilà tout le sujet de ce Discours.

I.
POINT.

Le S. Esprit se sert d'une admirable expression, pour nous apprendre que le peché aveugle toujours celui qui le commet, quand il dit, *que l'erreur & les tenebres sont créées avec les pecheurs : Error & tenebra peccatoribus concreata sunt.* Les uns & les autres sont d'une même date, & ils subsistent en même temps. Qui dit peché, dit tenebres spirituelles, & qui dit tenebres spirituelles, dit peché.

Eccles. 11.

L'auteur du Livre de l'Ecclesiastique explique cet aveuglement en differens termes, *Sapientis oculi in capite ejus*, l'homme sage a des yeux à sa tête, c'est à dire qu'il considere ses actions, qu'il examine ce qu'il veut faire avant que de l'entreprendre, que quand il a commencé il en a prevu les suites, & que quand il poursuit ce qu'il a projeté, il repasse pardeflus ses actions, & consulte en toutes choses les regles de la prudence. Le fou en fait-il de même ? Non, repond le saint Esprit; au contraire c'est un aveugle, un temeraire qui commence, qui continue, & qui achieve toutes ses actions dans les tenebres & dans l'obscurité. Or quel est ce sage si ce n'est l'homme juste, & quel est ce fou si ce n'est le pecheur, dit S. Jerome, & par consequent le propre effet du peché est d'aveugler.

Je ne puis mieux vous faire voir son aveuglement

glement que par une figure fort naturelle que j'ai trouvé dans le Livre des Juges en la personne de Samson. Les Philistins qui avoient fait souvent de vains efforts pour se faire de lui, & qui s'etoient servis de la personne de Dalila pour l'arreter, vinrent enfin à bout de leurs projets. Cette malheureuse femme l'endormit dans son sein, & ayant apris vocavitque de lui que sa force eroit dans ses cheveux, elle le fit raser, & le livra entre les mains de ses ennemis. Dès qu'ils l'eurent en leur puissance, la premiere chose qu'ils firent fut de lui crever les yeux, *statim eruerunt oculos ejus.* Ils l'amenerent ensuite à Gaza chargé de chaînes, & le jetterent dans une prison: *Et duxerunt GuZam vinculum catenis & clausum in carcere molere fecerunt.*

Remarquez ici, je vous prie, non seulement le principe, mais encore tous les effets du peché. D'où vient le peché, & qu'est-ce qui le produit ? C'est un attachement à la creature, qui endort l'homme dans son sein, qui l'attire par de faux plaisirs, qui le tient dans l'oisiveté & dans la mollesse, qui l'amuse, qui le trompe, & qui enfin l'abandonne à la discretion de ses ennemis. Voilà le principe & la cause du peché. Mais quels en sont les effets ? Confiderez-les dans la personne de Samson. Les Philistins le menerent à Gaza chargé de chaînes, voilà la foiblesse & l'infirmité de la liberté, ils l'enfermerent dans une prison d'où il ne pouvoit sortir, voilà l'endurcissement de la volonté, mais *statim eruerunt oculos ejus*, la premiere chose qu'ils firent

Judic. 16.

firent fut de lui arracher les yeux ; voilà l'aveuglement de l'esprit , par où le peché commence.

Or cet aveuglement spirituel vient de la perte de la grace , qui est appellée lumiere en deux sens. Premierement , parcequ'elle est une disposition à la lumiere de gloire ; cette grace étant une gloire commencée , comme la gloire est une grace consommée ; & de là vient que chez l'Apotre saint Paul ce mot de grace est quelquefois changé en celui de gloire : *Omnes egent gloria Dei* , tous ont besoin de la grace de Dieu.

Secondement , la grace est appellée lumiere , parcequ'elle est une participation & un ecoulement de la lumiere personnelle & substantielle , qui est le Verbe , que saint Jean appelle la vraie lumiere. Or cette grace nous est ôtée par le peché , & par consequent nous perdons cette lumiere ; & ainsi le propre du peché est de nous aveugler.

Voulez-vous voir le pitoiable etat d'une ame dans le peché ? Figurez-vous , dit S. Augustin , l'ancien caos dont il est parlé dans la Genese : Qu'est-ce que le monde étoit avant la creation ? *Terra erat inanis & vacua & tenebre erant super faciem abyssi* , la terre étoit vuide & inutile , & les tenebres étoient répandues sur la face de l'abîme. Tous les Rois , tous les Etats , toutes les Provinces , tous les Empires , tout cela n'étoit que tenebres ,

Triste mais véritable figure d'une ame dans l'état du peché. C'est une terre vuide & inutile , dit S. Augustin , parcequ'elle n'a

n'a rien , & qu'elle ne peut rien avoir d'elle même. C'est une terre pleine de tenebres & couverte d'obscurité , parcequ'elle est privée de la vraie lumiere , qu'elle est aveugle dans toutes ses puissances & dans toutes ses facultez.

C'est là l'effet que produit le peché , & ce qui a donné quelque lieu à saint Augustin de remarquer que le Fils de Dieu a choisi pour le tems de sa naissance , le tems où les jours commencent à croître , & le Soleil s'elever sur notre horizon , pour nous apprendre que quand ce Soleil de Justice entre dans une ame , il y porte la lumiere de sa grace ; & il remarque en même tems , que quand cet Homme-Dieu mourut sur le Calvaire , les tenebres étoient répandues par toute la terre , comme pour nous avertir , que quand le pecheur le fait mourir dans son ame , elle est toute couverte d'obscurité & de tenebres. Il est donc vrai que le propre du peché est d'aveugler celui qui le commet ; c'est pourquoi je ne m'arrete pas à établir d'autres preuves de cette vérité , ayant des choses plus considérables à vous expliquer dans la suite , je veux dire les caractères & les degrés de cet aveuglement.

Le premier degré de cet aveuglement est (comme je vous ai déjà fait remarquer en passant) une privation & une pure perte de la lumiere de la grace qui nous rend enfans de Dieu ; *Ausferetur ab impiis lux mea* , moi qui suis Dieu , & qui donne aux créatures leurs graces & leur perfection , je proteste que lorsqu'ils tomberont dans le peché

II.
POINTI

je leur oterai mes lumieres. Hé quelles lumieres?

Premierement, la lumiere de la grace, lumiere furnaturelle qu'une ame a receue dans les eaux du Bateme, que les Peres ont appellé pour cet effet un Sacrement non seulement de regeneration, mais encore d'illumination.

Secondement, les lumieres de la Foi; mais suspendez ici vos jugemens, & attendez que je m'explique. Je sai que le peché n'ote pas l'habitude de la Foi; & le Concile de Trente a fulminé anatheme contre ceux qui le disent: mais quoique le peché n'ote pas cette habitude, il ne laisse pas de l'affoiblir tellement, qu'on n'a plus qu'une foi morte & destituée de bonnes œuvres; & cette foi sans les œuvres ne justifie pas un Chretien.

Troisiemement, le peché ote les lumieres des veritez pratiques qui conduisent à la sience du salut. En effet, d'où vient qu'on voit une si grande difference entre un Chretien & un Chretien? l'un regle sa vie sur les maximes de l'Evangile, & l'autre quoiqu'il les croie ne les regle pas sur elles. L'Ecriture sainte nous enseigne que les richesses sont des obstacles au salut, ma vie est-elle etablie sur cette creance: Ma Foi m'enseigne que les honneurs & les grandeurs du monde sont, lors qu'on en abuse, des abominations devant Dieu. Je le crois, mais ma vie est-elle etablie sur cette regle? Voilà de quelle maniere raisonne & agit un vrai Chretien: mais celui qui n'en a que le nom, & qui s'est aveuglé par ses pechez raisonne-t'il & agit-il de même? au contraire il semble qu'il a entrepris de detruire toutes les maximes de la Foi, & toutes les veritez pratiques de l'Evangile. D'où vient cela? N'a-t'il pas la Foi speculative? oui; mais son peché lui ote le moyen d'en faire un saint exercice, & de tourner les maximes Chretiennes à son usage.

aveuglé par ses pechez raisonne-t'il & agit-il de même? au contraire il semble qu'il a entrepris de detruire toutes les maximes de la Foi, & toutes les veritez pratiques de l'Evangile. D'où vient cela? N'a-t'il pas la Foi speculative? oui; mais son peché lui ote le moyen d'en faire un saint exercice, & de tourner les maximes Chretiennes à son usage.

Je n'en veu point de preuve plus convainquante que ce que le S. Esprit fait dire aux pecheurs dans ses divines Ecritures: *Ergo erravimus à via veritatis*, nous nous sommes écartez de la voie de la verité, ce chemin qui étoit ouvert aux autres, nous a été fermé par notre malice; nous nous sommes aveuglez nous-memes, & par un juste jugement de Dieu, la lumiere de la Justice n'a pas luit sur nos tetes, *Et lumen iustitiae non illuxit nobis*. Voilà le premier degré de l'aveuglement des pecheurs.

Le second degré d'aveuglement où le peché reduit une ame, c'est de ne pas voir au milieu de la lumiere. On peut ne pas voir en deux manières, ou parceque la lumiere manque à un homme, ou parcequ'il manque lui-même à la lumiere. Quand un homme qui auroit les meilleurs yeux les ouvriroit dans une nuit obscure, il ne verroit pas, parceque la lumiere lui manqueroit; & quand un aveugle en plein midi ouvriroit les siens, il ne verroit pas non plus, parcequ'il manqueroit à la lumiere.

Or le second degré de l'aveuglement du pecheur, c'est de ne pas voir au milieu de la

lumière. Celà est-il vrai? écoutez le Prophète Ezechiel. 22. *te Ezechiel. De quoi vous plaignez-vous, saint Prophète? je me plains de ce que je conduis un peuple reveche, inconstant, opinionnaire, qui ne veut suivre que ses sentimens; qui a des yeux pour voir, & qui ne void pas, qui oculos habent ad videndum, & non vident. Comment entendez-vous celà? S'ils ont des yeux pour voir, pourquoi ne voient-ils pas? & s'ils ne voient pas, comment dites-vous qu'ils ont des yeux? Ils en ont pour voir les choses corporelles & sensibles, mais ils n'en ont point pour voir les choses spirituelles & divines.*

Nous avons une figure assez naturelle de cette vérité dans le premier Livre des Rois: Naas voulant soumettre à ses loix la ville de Jabés, mit une puissante armée sur pied. Les Habitans de cette Ville ayant appris sa marche & son dessein, lui députèrent des Ambassadeurs pour le prier de faire alliance avec eux: *Habeto nos fæderatos, & serviemus tibi: regardez-nous comme vos alliez, & nous prometrons de vous rendre de bons services.* Oui, leur répondit-il, je le veu bien; mais ce sera à condition que je vous ferai arracher à tous l'œil droit: *Faciam vobisum fædus, & eruam vestrum omnium oculos dexteros.*

Etrange figure de ce qui se passe dans le pecheur! Quand le démon veut le soumettre à son empire, la chair ne manque pas de venir au devant de lui; recevez-nous dans votre alliance, nous ferons ce que vous voudrez: Mais que répond le démon? Je le veu bien,

bien, à condition néanmoins que je vous arracherai à chacun l'œil droit. Je vous laisserai le gauche pour voir les plaisirs, les honneurs, & les vanitez du siècle; mais pour les pensées de l'Eternité, pour les veritez de la Religion, pour les maximes qui regardent votre conduite spirituelle, je vous arracherai l'œil droit. Pecheur, tel est le pacte que tu as fait avec le démon, tu t'es donné à lui, tu lui as fait serment de fidélité; mais voilà de quelle maniere il t'a traité: il veut bien que tu voies ce qui peut te perdre, mais il ne veut pas que tu voies ce qui peut te sauver.

Sur ce principe combien voions-nous de politiques qui sont très-adroits, & très-instruits dans les affaires de l'Etat, qui savent les secrets des Princes, & qui vont penetrer jusques dans les desseins de leurs voisins, & qui avec tout celà ne connoissent rien dans les affaires du Ciel, & les moyens de leur salut? Combien de personnes élevées dans les Magistratures, qui savent toutes les Loix, les Coutumes & les moindres formalitez du Palais, & qui sont aveugles dans la discussion & la decision du plus important de tous les procès, qui est celui qui regarde leur salut? Combien de Gouverneurs de Villes & de Provinces qui sont très-intelligents dans l'art de tenir les peuples soumis à leur Souverain, & qui ne savent rien moins que celui de soumettre leur chair à l'esprit, & leur esprit à Dieu? Combien de Marchands qui sont très-habiles dans le négocie, qui savent les mesures & les poids, qui tiennent de bons registres pour les commerces qu'ils ont dans les Royaumes étrangers

étrangers, & qui ne sauront pas quelquefois les premiers elemens de leur Religion, & encore moins ce grand secret de negocier avec Dieu, & de faire valoir le talent qu'ils en ont reçu? Est-ce que je blame la penetration de ces politiques, l'habileté de ces Magistrats, l'adresse de ces Gouverneurs, l'experience & l'usage de ces Marchands? Non sans doute; mais ce que je blame, & ce dont je me plaints, c'est qu'ils n'ont que l'œil gauche ouvert, & qu'ils ont permis au demon de leur arracher le droit.

Le troisieme degré d'aveuglement, c'est d'etre rebelle à la lumiere. En quelque abime de peché que l'homme soit tombé, il ne peut pas empêcher que les raions de la grace ne viennent à lui, mais il peut les rejeter: Voilà pourquoi saint Augustin dit, qu'il y a deux sortes de graces, l'une qui opere en nous sans nous, & l'autre qui opere en nous avec nous. Quand Dieu repand sa lumiere dans l'entendement d'un pecheur, il opere en lui sans lui, il ne lui demande pas sa permission, pour lui faire connoître sa vérité: mais pour produire le fruit qu'il en pretend, il a besoin de son consentement. Or quand le pecheur est tombé dans cet aveuglement, il resiste à la lumiere de Dieu, il se moque de ses inspirations, & de ses remonstrances.

Remarquez que ce malheur arrive à deux sortes de personnes; premierement aux superbes, qui ne peuvent captiver leurs esprits pour croire les veritez qui sont baillées & humiliantes. Delà vient que saint Augustin a dit, que la Philosophie qui est ordinairement

ment presomptueuse, entestée & énflée d'orgueil, est la mère de la rebellion & des heresies.

Secondement, ce malheur arrive aux personnes engagées dans l'habitude du peché. Comme la Foi leur fait voir la vérité, & qu'elle leur offre de puissans remedes à leurs desordres, leur confidence les pique & les dechire; & cependant, comme par un long usage, ils perseverent dans leurs iniquitez, ils ne veulent ni changer de vie, ni écouter les reproches de leur confidence, résistant sans cesse aux mouvemens de la grace, & disant à Dieu dans leurs coeurs: Retirez-vous de nous, nous ne voulons ni connoître vos voies ni les suivre. Cette opiniatre resistance s'est formée par l'habitude, cette habitude s'est contractée par de continues oppositions à la grace; & ainsi s'étant changée comme en nature, il arrive que soit qu'on dorme, soit qu'on veille, soit qu'on agisse, soit qu'on se repose, on est dans une continue opposition aux lumieres de Dieu.

Le troisieme degré d'aveuglement où le peché réduit celui qui le commet, vient du second, & c'est lors que ce pecheur est réduit à cette extremité, qu'il peut à peine faire le discernement de la vérité, & qu'il prend pour elle le mensonge: *Malheur à vous qui appellez le bien, mal, & le mal, bien;* mais pourquoi malheur? parcequ'on est dans le dernier dereglement, qu'on confond les choses qui sont essentiellement contraires, qu'on prend les tenebres pour la lumiere,

& la lumiere pour les tenebres ; qu'on a la raison entierement dereglee, & le bon sens tout corrompu, n'y ayant point de plus sensible marque de reprobation, que quand on prend le mensonge au lieu de la verite.

Dieu voulant se vanger des pechez des Israélites , après les avoir menacez de les faire souffrir de si effroiables supplices , que ceux qui en entendroient parler en fremiroient meme d'horreur , & qui audierent , tinnient aures eys ; conclud ensin par ces paroles , *Prophete prophetizabunt mendacium & Sacerdotes applaudent manibus.* Le desordre sera si grand , que les Prophetes prescheront le mensonge , & que les Pretres leur applaudiront , & *talia amabit populus* , & que le peuple aimera ces nouveautez qui flatteront leur chair , & charmeront leurs sens. Mais qu'arrivera-t'il de tout cela ? *Quid erit in novissimo ? rien nihil :* Ce miserable peuple aveugle de la sorte , demeurera dans son aveuglement , il s'y plaira , il ne voudra pas en sortir , il se defiera de tous ceux qui voudront l'instruire ; il a pris le mensonge pour la verite , & la verite pour le mensonge ; il aime ses tenebres , il y demeurera.

Voilà ce que j'appelle apres tous les Peches , la plus evidente marque de la reprobation d'une ame. Quand le pecheur qui offense Dieu reconnoit sa faute , il y a lieu d'espérer , il peut faire penitence , & retourner dans la voie de laquelle il s'est ecarté : mais depuis qu'il prend le mal pour le bien , le mensonge pour la verite , c'en est fait , il ne se convertira jamais sans miracle.

You,

Voulez-vous voir dans l'Ecriture sainte , quelque figure de ce deplorable aveuglement ? Isaac etant au lit de la mort demanda qu'on lui fit venir son fils ainé , pour lui donner sa benediction. Jacob par la persuasion de sa mere ayant couvert ses mains de peaux de bete , s'approcha de ce bon homme , & lui parla. Jacob le toucha. *Et palpato eodixit: Vox quidem , vix Jacob est , manus autem sunt Esau* , & l'ayant touché , il dit : Mon fils , à t'entendre parler , il semble que c'est Jacob , mais en touchant tes mains , je trouve que c'est Esau.

Pourquoi Isaac se trompa-t'il , puisque Pouie est le plus subtil , le plus penetrant , & le plus difficile à tromper de tous les sens , au lieu que l'attouchement est le plus grossier , & le dernier de tous ? C'est qu'il etoit aveugle à l'extremité. Trop véritable figure de l'etat où est reduit le pecheur dans son aveuglement. Que je dise à un pecheur de cette nature , n'etes-vous pas persuadé des veritez Chretiennes ? N'etes-vous pas persuadé qu'il faut vivre conformément aux maximes de l'Evangile , pour bien mourir ? Qu'il n'y a rien à craindre que le peché , qu'il faut plutot perdre vie , biens , honneur , que d'en commettre un feul ? N'etes-vous pas persuadé de tout cela ? Oui , me repondra-t'il ; d'où vient donc que vous menez une vie si criminelle & si libertine ? D'où vient que sachant que l'impureté est un peché , que les voleurs , les medisans , les envieux , les detraiteurs , les vindicatifs , les ivrognes , les emportez , n'entre-
ront

ront jamais dans le Roiaume du Ciel, vous vous abandonnez à tous ces desordres?

C'est qu'au prejudice de l'ouie qui est le sens consacré à la parole de Dieu, vous-vous en rapportez à l'attrouement des choses sensibles. Vous touchez cette belle personne, & vous-vous corrompez avec elle; vous touchez à ce bien d'autrui, & vous voulez le retenir; vous touchez à cette reputation, & vous voulez la dechirer; vous touchez à cet ennemi, & vous voulez qu'il perisse, vous ruinez ses affaires, vous lui sulcitez de mauvais procés, vous le rendez suspect à ses amis, vous enragez de sa prosperité, & vous souhaiteriez que tout le monde le hait, comme vous le haissez vous-même.

C'est donc l'attrouement aux choses sensibles qui vous aveugle & qui vous perd. Quand vous pretez l'oreille aux veritez divines, vous dites: Voilà Jacob, voilà la voix de Jesus-Christ; mais quand vous touchez les creatures, vous vous ecriez: Voilà mon fils Esau, venez que je vous donne ma bencdition, venez que je vous embrasse; retirez-vous verité, venez mensonge; retirez-vous Jesus-Christ, venez creatures; retirez-vous vertus, venez peché; Ah quel plus grand malheur, & quel plus deplorable aveuglement!

Il y a cependant d'autres degrés de cet aveuglement que je passe, pour venir à un dernier qui est tres-ordinaire dans le monde, & qui me paroit d'autant plus funeste, qu'on ne s'en apperçoit presque jamais. Cet aveuglement consiste dans une fausse & pernicieuse opinion qu'a le pecheur, que son

bonheur est achevé quand il réussit dans ses desseins, quand tout lui rit dans le monde, & qu'il se persuade qu'il a encore quelque temps à vivre, pour jouir de sa bonne fortune, & des fruits de ses injustices. Tu crois que tu es bienheureux, & moi qui suis ton Dieu, je te dis que tu es malheureux; tout ce vient à souhait, tu nages dans les plaisirs, tu te portes bien: & moi je te dis que tu n'a plus que trois jours à vivre, pour commencer ta malheureuse éternité.

Prophete il est tems que je me vange, & que je te vange, dit Dieu à Jeremie. *Judi. Jerem. 53: cabō causam meam, & ulciscar ultiōnem tuam.* Je jugerai ta cause & la mienne, & je tirerai vengeance de l'une & de l'autre: on t'a meprisé & moi aussi, mais je les punirai lors qu'ils y penseront le moins. *Inebriabo populum ut dormiat.* Je les enivrerai afin qu'ils s'endorment; je souffrirai que leurs affaires leur réussissent, qu'ils soient dans la prospérité & dans l'abondance, afin qu'enivrez de plaisirs ils s'affouillent & ne se mefient de rien.

Ne prenez pas ceci, mes frères, pour un assouplissement, une insensibilité, & un aveuglement qui viennent directement de Dieu; il souffre seulement ces peines, & il les permet. Mais voiez à quoi elles se terminent: *Deducam vos quasi agnum ad viellimam: Occupez qu'ils feront de leur bonne fortune, satisfaits de leur prosperité, & enivrez de leurs plaisirs, je les menerai à la mort, comme on mène un agneau à la boucherie.* Petit animal où va-tu? tu va sautant, & tu ne fais

pas que tu va à la mort. Voilà ce que je ferai à ces pecheurs aveuglez ; ils s'endormiront dans le sein de la volupté, ils joueront, ils danseront, ils se rejouiront, ils feront bonne chere, ils boiront des vins delicats, ils s'inviteront tous à une joie commune, & lorsqu'ils croiront leur bonheurachevé, je commencerai l'execution de leur malheur.

Il n'y a personne qui ne deplore la misere de Saül, & qui ne s'étonne ou de la maniere que Dieu l'a reprouyé, ou du tems & des circonstances de sa reprobation. Pendant toute sa vie il ne lui est jamais arrivé qu'une fois de vouloir triomfer, & faire paroître sa grandeur. Il venoit de gagner une bataille considerable, il se voioit maître de ses ennemis, tout le monde lui applaudissoit : & sentant au dedans de lui d'extraordinaires mouvements de joie, il voulut paroître dans un char de triomphe à la vue de tous ses sujets. Mais helas ! au même moment qu'il ordonna qu'on lui fit ce char, *Erexit fornitem triumphalem*, & qu'on rendit à sa Majesté les honneurs qu'il croioit meriter, Dieu depecha Samuël pour lui declarez qu'il le depouilloit de son Roiaume.

Prince infortuné, vous croiez votre bonheurachevé, & votre felicité accomplie : vous ordonnez qu'on vous prepare un char de triomphe, & qu'on vous fasse une magnifique entrée, & c'est dans ce même moment qu'on vient vous annoncer de la part de Dieu, que vous perdrez bientot & vos Etats & la vie.

A combien de personnes la même chose est-elle arrivée ? Pauvre plaideur après t'etre lontemps consumé en frais, après avoir perdu si souvent ton repos, & quitté tes plaisirs, tu a enfin gagné ton procés : tu te crois heureux, tu fais déjà de grands projets, tu t'imagines déjà étre aux portes de ton ennemi, pour les enfoncer & te faisir de ce qu'il a : & tu ne t'apperçois pas que la mort est à ta porte, & que pour avoir corrompu ce Juge, fait ces fautes, médité la ruine de ta partie adverse, tu va étre precipité dans les enfers. O l'étrange aveuglement ! tu t'imaginois étre au haut de la fortune, mais te voilà bien bas.

Et toi riche malheureux qui nageois dans les plaisirs & la bonne chere, qui depuis quelques années avois ajouté tant de terres à tes maisons, afin que tu n'eusses plus de voisins qui te fit ombrage ; toi qui depuis peu avois pillé la veuve & l'orfelin, & qui te persuadois devoir jouir paisiblement du fruit de tes concussions & de tes usures : C'est dans ce même moment que la Justice divine, qui t'a laissé dans ton aveuglement t'arrete ; c'est dans ce même moment qu'elle m'envoie te dire : Mon ami, fais ton testament, regois les Sacremens, restitues le bien qui ne t'appartient pas, car demain tu sera plus au monde. *Dispone demum tue, cras enim morieris.* Je trouve ta femme & tes enfans tout éploréz : avanthier tu te portois bien, tu étois au milieu de ta famille & de tes amis à te divertir, tu commençois à gouter les douceurs de la vie, & à voir ta fortune faite : & aujour d'hui

d'hui te voilà dangereusement malade, les Medecins desesperent de toi, & demain tu ne sera plus en vie, *Cras enim morioris.* Helas dans quel aveuglement etois-tu? Tu te flattas du bon succès de tes affaires, & d'une parfaite santé; & te voilà à deux doigts de la mort.

Mais encore, Monsieur, avant que de mourir, rendez temoignage à la vérité, & souffrez que je vous fasse connoître votre aveuglement. Cent mille livres de rente que vous aviez aquisies vous ont-elles rendu plus heureux? Ah! si j'avois eu seulement dix mil francs pour tout bien, j'aurois été plus content. Ce mariage de cent mille ecus pour ce fils & pour cette fille, vous a-t'il donné plus de satisfaction? Ah! si Dieu avoit rendu steriles les entrailles de ma femme, j'aurois à présent moins de douleur. Vous avez eu de grandes charges, en mourrez-vous plus satisfait? Si je n'avois eu qu'une houlette, & trente ou quarante brebis à mener paître, je mourrois plus heureux. D'où vient donc que vous etiez auparavant si joyeux, si satisfait de vous-même & de votre fortune? C'est que j'etois aveuglé, & que je regardois cette prosperité comme un vrai bonheur.

Je ne dis rien sans fondement. J'entends chez Isaïe ces pecheurs aveugles qui se flattent d'une longue vie, & qui dans ce même moment se trouvent étrangement surpris. *Quand le fléau de Dieu qui frappe tant de gens viendra à passer sur vos têtes, il ne vous touchera pas. Flagellum inundans cum transierit non veniet super nos.* Nos maisons & nos personnes

Isaïe. 28.

nes sont à l'abri des calamitez publiques; nous sommes puissamment riches, tout nous réussit, nous nous portons bien. Mais pourquoi ce fléau ne vous frappe-t'il pas? *Quia posuimus mendacium spem nostram & mendacio protecli sumus:* Parceque le mensonge est notre esperance, & que c'est lui qui nous protege.

Etrange protection, funeste azile! David dit que la vérité de Dieu est un bouclier qui le couvre, une lumiere qui l'éclaire, un appui qui le soutient: & les pecheurs aveuglez disent que le mensonge est leur esperance, que les tenebres leur servent de guides, & que leur aveuglement les protege. *Posuimus mendacium spem nostram, & mendacio protecli sumus.* Nous avons fait une alliance avec le monde, & nous avons mis notre esperance dans ses promesses. Moi j'ai mis mon esperance en cette charge, moi en cette terre, moi en cette faveur: & maintenant qu'il nous faut dire adieu à toutes les creatures, nous n'avons point d'autre appui que le mensonge: *Mendacio protecli sumus.* Mon Pasteur vous me dites des paroles de vérité, & vous ne m'éclairez point. Jesus-Christ vous êtes vous-même la vérité, & vous ne m'éclairez point. Ne vous en étonnez pas malheureux, c'est que vous êtes tombez dans le dernier degré de l'aveuglement, vous prenez la vérité pour le mensonge, & le mensonge pour la vérité.

Les tenebres qui furent répandues pendant trois jours par toute l'Egypte, étoient d'étranges tenebres. Elles étoient si épaisses, qu'il

qu'il sembloit qu'on les touchoit au doigt, si obscures & si profondes, qu'on ne pouvoit rien connoître, & qu'on eut pris du poison pour un véritable aliment. Mais les ténèbres que le péché repand dans une ame sont encore plus effroyables; elles l'aveuglent jusqu'à lui faire prendre le bien pour le mal, & le mal pour le bien. Quand elle en est venue là, elle préfère la vengeance à la douceur, l'avarice à la pauvreté, l'intemperance à la sobrieté, la débauche à la chasteté. Ainsi à son conte, la vengeance est la vertu des gens de cœur, & la douceur l'insensibilité des laches: l'avarice est une épargne honnête pour ne pas tomber dans la misère, & la pauvreté la dernière de toutes les disgrâces. L'intemperance est une rejouissance permise, pendant que la sobrieté est proscrite, & quand on méprise ceux qui se tiennent dans les bornes d'une chasteté Chrétienne, on loue & on se range du parti des libertins, qui aiment (à ce qu'ils disent) la société & le beau monde. Qui eut jamais cru que l'aveuglement des pecheurs les eut porté à tous ces excès, dont je viens de vous parler?

Après tout ce que je viens de vous dire, c'est à vous, mes Frères, à vous interroger sur tous ces chefs, & à voir si vous n'êtes coupables d'aucun de ces aveuglemens. Avez-vous cette sience du salut qui vous est si nécessaire, & en faites-vous votre essentiel & votre capital? Au contraire ne tombez-vous pas sur ce sujet en d'épouventables illusions? Avez-vous l'œil bon pour les choses qui regardent votre sanctification, & les biens

etc.

éternels? ou au contraire le péché & vos passions ne vous l'ont-elles pas arraché, pour ne plus voir que les faux charmes de la terre, & les pernicieuses beautez des creatures? Combien de fois vous est-il arrivé de résister aux inspirations de Dieu, & de ne donner qu'un léger, & froid consentement aux vérités Chrétiennes? Jésus-Christ vous dit que ce que vous ferez au moindre des siens, il se le tiendra fait à lui-même; vous le croiez, & cependant vous n'en êtes ni plus piroiables envers les pauvres, ni plus portez à les secourir. Vous ne plaignez pas cent écus pour vous divertir, & vous plaignez vingt sols que vous donnez, soit par complaisance, soit par importunité aux membres de Jésus-Christ.

Je ne descens pas dans les autres degrés de l'aveuglement spirituel: Dieu veuille que vous n'en soyez pas coupables; & qu'entrant à deux doigts de la mort, vous ne viviez pas avec autant d'assurance que si vous aviez encore plusieurs années à remplir. Pour cet effet la meilleure priere que vous puissiez faire à Dieu, est de lui dire avec le Roi Prophète: *Illuminate oculos meos, ne unquam ob-dormiam in morte.* Seigneur, éclairez mes yeux, afin qu'il ne m'arrive jamais de m'endormir aux approches de la mort. Seigneur, si j'ai des yeux curieux & appliquez à considerer les creatures, aveuglez-les, ou du moins detournez-les de dessus ces pernicieux objets, afin qu'ils ne voient pas une vanité & un éclat trompeur, qui ne serviroit qu'à me corrompre. Mais si j'ai des yeux tene-

breux, des yeux que l'habitude de mes pechez, & les epais nuages de mes passions ont aveuglez: Eclairez, Seigneur, eclairez ces yeux de votre divine lumiere, afin qu'ils s'ouvrent, & que voiant le danger où je me suis exposé jufques ici, ils ne se ferment & ne s'assoupisfent plus. Vous guerites autrefois les yeux malades de Tobie, en y appliquant un peu de fiel de poifion, appliquez sur les miens le fiel des afflictions de la vie, & l'apertume de la mortification Chretienne. Veritables & puifans remedes, capables de me detromper des erreurs du fiecle, & de ne me faire jettre les yeux que fur vous qui etes mon guide en cette vie, & qui ferez ma recompense en l'autre. Amen.



QUATRIEME P R O N E

SUR LE PECHÉ MORTEL.

Du second effet du peché, qui est
l'endurcissement.

Cecidit corona capitis nostri : Væ nobis,
quia peccavimus. Lam. Jerem. cap. 5.

*La couronne que nous avions sur la tête est tombée
à nos pieds: Malheur à nous, parce que nous
avons péché.*

Que dites-vous, Mess. & que penfez-vous de l'aveuglement du pecheur? N'est-il pas vrai que c'est un etat bien funeste d'avoir les yeux ouverts au milieu de la lumiere, & de ne la pas voir, de passer la vie dans une continuele resistance aux veritez essentielles du salut, & cependant ne le favior pas; de prendre dans toute la conduite la verité pour le mensonge, & le mensonge pour la verité; & cependant ne s'en point appercevoir? d'établir enfin la fortune & son bon-

heur dans la même action, & dans le même moment que Dieu commence l'execution de sa reprobation éternelle; & cependant n'y faire aucune reflexion?

Je vous ai fait connoître par tous ces traits quel étoit le malheur de cet aveuglement spirituel dont j'ai parlé? Et comme ils contribuent tous à corrompre le cœur quand l'Esprit est ainsi gâté; ou plutôt comme le cœur est déjà tout corrompu quand on est dans ce funeste état, l'ordre de mon dessein est de vous parler aujourd'hui de l'endurcissement & de l'insensibilité d'un pecheur, qui est la suite de cet aveuglement, & de cette corruption.

Adorable Sauveur, je n'ai ici qu'une prière à vous faire, je vous conjure par tout ce que vous avez de plus cher, que mon discours ne s'adresse qu'aux personnes absentes, & que de ce nombreux & illustre auditoire, il n'y en ait pas un qui soit réduit dans le déplorable état que je vais dépeindre. Que si néanmoins par malheur il s'y trouve quelques-unes de ces personnes endurcies, je les conjure par tout ce qui leur reste de sentiment pour leur salut, d'ouvrir, peut-être pour la dernière fois de leur vie, les oreilles de leurs corps, & celles de leurs ames, afin d'entendre & de concevoir: Premierement, la condition miserable d'un cœur qui n'est plus cœur, qui l'a été, mais qui ne l'est plus, par l'endurcissement qu'il a contracté. Secondement, les marques certaines, & infaillibles par lesquelles elles pourront connoître si elles sont en cet état

Division.

de

de dureté, ou si elles sont prêtes d'y tomber. Voilà les deux grandes vérités que je prie le saint Esprit d'imprimer profondément dans vos coeurs, & les deux Parties de mon Discours,

Un pecheur dont la vie n'est qu'un tissu de crimes, qui fait autant de chutes que de points, que Dieu pour comble de son malheur a rejeté de devant ses yeux, & abandonné à toutes ses passions; c'est ce que le saint Esprit appelle un pecheur endurci, & ce qui rend sa condition la plus miserable de toutes les conditions.

Je dis que sa vie n'est qu'un tissu de crimes, une suite & un enchainement de pechez, *Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est: Miserable Jerusalem tu n'a pas voulu te soumettre à ton Dieu, qui t'a fait tant de faveurs & de biens, tu l'a outragé & offensé, voilà pourquoi tu es dans une effroyable inconstance, & si tu quittes un peché, ce n'est que pour tomber dans un autre: Surquoi la glore ordinaire a dit une parole qui m'a extremement touché; Quia peccator suprà petram virtutum non fixit gressus suos, per diversa vitia raptatur, & de peccato in peccatum cadit.* Depuis qu'un homme s'est détaché de la pierre angulaire & du fondement inébranlable du salut éternel, qui est Jesus-Christ, il se laisse emporter à toute sorte de vices; il s'abandonne à tous ses désirs, & on le voit bientôt se précipiter de pechez en pechez. Ce regard fait naître une pensée criminelle; à cette pensée est attaché un désir impudique; à ce désir une volonté

13 de

déterminée de commettre le peché ; à cette volonté la consommation du peché, qui est la fornication ; à cette fornication un adultere ; à cet adultere peutre un inceste ; à cet inceste peutre une mollesse : Voilà un enchainement de crimes. Cet effroiable malheur arrive en trois manieres , & Dieu le permet pour trois raisons. Premierement , un peché mortel en produit un second , parce qu'il en est comme une disposition & une voie. C'est pourquoi il est dit dans l'Ecriture , que le cœur de l'impie est comme une mer orageuse , & qui bouillonne toujours : *Cor impii quasi mare fervens.* Quand la mer est agitée un flot en pousse un autre , le second en pousse un troisième , & en un mot tous les flots se poussent & s'entre-choquent ensemble. Il en est de même du cœur de l'impie : c'est une mer agitée d'orages ; le premier peché en pousse un second , le second un troisième ; ils se poussent les uns les autres , & le dernier pousse à l'impenitence finale , l'impenitence à la mort , la mort à une malheureuse éternité.

Secondement , ce malheur arrive en ce qu'un peché devient la matière d'un autre qui le suit : C'est pourquoi Tertullien a dit que la gourmandise éroit la mère de l'impureté , qu'elle la produissoit comme naturellement , & qu'il éroit presque impossible que l'ivrognerie & l'intemperance ne dégénérassent en luxure.

Troisièmement , ce malheur arrive en ce qu'un peché est la fin d'un autre. Voiez-vous cet homme ? il y a deux ans entiers qu'il

garde une haine irreconciliable contre son ennemi ; il veut s'en venger , voilà la fin qu'il se propose : mais combien forme-t'il de mauvais desseins ? Combien d'envies , de medisances , de conseils , de projets , de sollicitations violentes ? pourquoi tant de pechez ? C'est qu'il veut se venger , il roule de crimes en crimes , jusqu'à ce qu'il soit arrivé au dernier.

L'Ecriture sainte , qui est plus eloquente que moi , nous en donne un fameux exemple en la personne de l'infortuné Amasias Roi de Juda. Ce Prince accompagné de toutes les qualitez naturelles qu'on pouvoit souhaiter , & selon toutes les apparences avec les meilleures dispositions , puisque jusques alors il avoit assez bien vecu , monta sur le Trone à l'age de vingt cinq ans. Il ne s'y vid pas sitot élevé , que l'ambition & l'orgueil se saisirent de son esprit ; il voulut savoir à combien de personnes il avoit droit de commander ; il entra trouva trois cens mille capables de porter les armes ; voilà bien du monde : mais où trouverai-je de l'argent pour les soldoier ? il faut en avoir. Voilà l'injustice & l'oppression qui sont autant de tentations ausquelles il succomba. Dieu lui envoia un Prophète pour le reprendre ; mais son avarice & son ambition lui firent mepriser sa correction. Ce Prophète le menaça de le faire mourir , & ce malheureux Prince insensible à ces menaces , renonça le vrai Dieu , & donna de l'encens aux Idoles. Quelle complication de pechez ! l'ambition le porta à l'avarice , l'avarice à la cruauté , la cruauté à l'idolatrie. Il entre-

prit d'envahir les Etats d'Israël, & d'en faire mourir le Roi ; mais il en fut malheureusement vaincu ; il fut pris, & après avoir passé quinze ans dans la captivité, ses propres domestiques le firent mourir.

Voilà l'image d'un pecheur endurci, dont l'endurcissement consiste dans un certain enchainement de crimes, dans une suite continue de mechantes actions, dans un certain flus & reflux d'iniquitez, dans une fatale succession & circulation de pechez, comme l'appelle saint Augustin, en sorte qu'un pecheur endurci ne cesse de pecher que lors qu'il cesse de vivre, & qu'il arrive aux portes de la mort éternelle.

Mais ce qui rend en second lieu cet endurcissement terrible, c'est l'abandon de Dieu, qui se retire d'un pecheur, & qui le livre entre les mains de ses passions, où pour lors rien ne l'emeut, rien ne le fletchit, rien ne l'attendrit, rien ne le touche. Impie ! il y a tant de tems que tu ne peux te defendre contre les mouvemens de la grace, & les remors de ta confiance, & cependant tu ne te rends pas. Tu a l'esprit & l'imagination remplie des idées de la Justice de Dieu, & de la severité de ses jugemens. Tu fais qu'il est bon, mais qu'il est juste, qu'il fait misericorde à ceux qui se convertissent à lui, par la fidelité qu'ils apportent à ses graces ; mais qu'il sera enfin inexorable envers ceux qui lui resisteront toujours ; & cependant tu es dans cette rebellion & dans cette obstination : ainsi que peu-tu attendre sinon qu'il t'abandonne, & qu'il laisse

laisse dans le même état où fut autrefois Pharaon ?

Quand saint Augustin parle de ce malheureux Prince véritable figure d'un cœur endurci, il établit deux choses : La première, que Dieu lui aovoit donné plusieurs moyens de sa conversion. Combien de miracles n'avoit-il pas fait pour le toucher ? combien de remors de confiance n'avoit-il pas senti ? combien de paroles n'avoit-il pas données à Moïse ? combien de prodiges surprenans & effroiables n'avoit-il pas vu dans son Roiaume, des mouches & des fauterelles gater tous ses Etats, des fleuves se changer en sang, d'horribles tenebres se repandre sur toute l'Egypte. Un autre que lui n'auroit-il pas été touché de ces moyens ? cependant il a abandonné Dieu, & Dieu l'a abandonné, il s'est endurci contre Dieu, & Dieu s'est endurci contre lui ; en un mot, *Dignum se prebuit cui cor D. Aug. in expositione quarundam propositionum ex Epist. ad Rom. n. 6.*

Car il faut savoir, & c'est une doctrine constante de ce Pere, que Dieu n'abandonne jamais un homme, qu'il n'en ait été abandonné auparavant. *Hoc sciat fideliter & securiter dilectio nostra.* Mes frères, nous dit-il, ne vous embarassez pas l'esprit à vouloir connoître d'où vient la predestination & la reprobation d'une ame, d'où vient la protection de Dieu sur elle, ou son abandon : reposez-vous seulement sur cette vérité infaillible, que c'est vous qui commencez le premier, & que Dieu vous suit & va sur vos pas ;

I. §. vous

vous l'avez abandonné, & il vous abandonne; vous avez voulu suivre le torrent de vos passions, il vous laisse faire. Si Dieu avoit eu dessein de vous abandonner le premier, pourquoi auroit-il envoié son Fils au monde, pourquoi ce Fils seroit-il descendu du Ciel en terre, pourquoi seroit-il sorti du sein de sa Mere pour aller mourir sur le Calvaire, & etre impitoyablement tourmenté sur une Croix ? C'est vous qui l'avez quitté, par tant de crimes que vous avez commis depuis vingt ou trente années : c'est vous qui vous etes roidis contre ses graces, comme Pharaon qui pouvoit se convertir, & qui ne l'a pas voulu.

La seconde chose que ce Pere dit de Pharaon, (& je le dis de même d'un pecheur endurci, pour vous faire connoître le malheureux état où il est reduit;) La seconde chose que S. Augustin dit de ce Prince, est que son endurcissement est venu de la justice de Dieu, qui l'a affligé de cette peine, comme étant due à son opiniâtreté & à son incredulité précédente. *Quisquam dicere non potest obdurate-
nem illam immerito accidisse Pharaoni, sed ju-
dicio Dei retribuentis incredulitati ejus debitam
pénam.* Personne ne peut dire que Pharaon a été injustement frappé de cette dureté de cœur : Oui, oui, il l'a meritée, & il n'y a point de pecheur endurci qui ne l'ait méritée ; mais Dieu a vouluachever ce qu'il avoit commencé, & lui rendre par un terrible effet de sa justice, la peine qu'il s'eroit attirée lui-même. Comment cela ? En voici une solide raison. *Sicut enim in iis quos elegit*

Deus,

D. August.
Dens, fides liberi arbitrii inchoat méritum, ut ^{loc. n. 12.} per manus Dei benè operentur, sic & in iis quos citav. damnat infidelitas & impietas inchoat pénam meritum, ut per ipsam pénam etiam male operentur. Comme dans ceux que Dieu a choisis & qu'il veut sauver, c'est à la fidelité de leur liberté & de leur volonté à repondre à ses graces, qui commence leur merite, afin qu'assitez & fortifiez de ce present du Ciel, ils fassent des bonnes œuvres : Aussi dans ceux qu'il a réprouvez, c'est leur infidélité & leur impiété qui leur attire cette peine de leur endurcissement, afin qu'etant punis comme ils le meritent, ils s'abandonnent volontairement au peché. Et quand ils en sont venus là, il n'y en a presque point qu'ils ne commettent. *Utique dammati ut tanta operentur mala.* A la vérité, il faut qu'ils soient repreuvez, delaizez & abandonnez de Dieu, pour faire tous les crimes qu'ils font : car si Dieu leur donnoit des graces choisies, fortes & efficaces, ils ne les feroient pas ; mais d'un autre coté Dieu qui ne leur doit rien, leur refuse ces graces, & même leur damnation & leur endurcissement leur est imputé, comme un effet de leurs pechez, & est comme un engagement à en commettre de nouveaux, dans lesquels ils s'embarassent de plus en plus. *Ista dammatio etiam reatus est quo lib. 5. cont.*

Julian. c. 3.

*Cor durum
malè habe-
plus pitoiable de tous les etats. Il goute les biens in no-
plaisirs de la vie, il jouit des honneurs du vissimo.
monde, & il ne fait ce qui se passe au dedans*

de lui-même. Il porte un cœur qui n'est plus cœur, ou bien c'est un cœur de pierre & de diamant, qui n'est ni déchiré par la composition & la douleur de ses pechez, ni amolli par la pieté & l'affection aux choses saintes, ni touché par les prières & les sollicitations qu'on lui fait, ni ébranlé par les menaces & l'affreuse vue de l'enfer, dit saint Bernard. Que Dieu lui fasse du bien, & qu'il le comble de mille prosperitez temporelles il devient plus meconnoissant & plus ingrat. Qu'on lui donne de bons avis, & qu'on lui en inspire de salutaires pour sa conversion; il zum ad be- les meprise & les rejette avec une plus gran- neficia est, de infidélité. Les plus grands dangers ne lui ad confilia font point de peine: il verroit l'enfer ou- ad judicia vert, qu'il ne trembleroit pas. Les choses furdum, in- les plus infames & les voluptez les plus sales verecundū ad turpia, ne lui font point d'horreur, il s'y jette aveu- impavidū ad pericula, glement & sans scrupule: Les objets les plus touchans ne l'attendrissent pas; il oublie le inhumanū ad humana: passé, il néglige le présent, il n'a nulle pré- temerariū ad divina: caution pour l'avenir, & il n'y pense pas me- ad præteria: me. Qu'en dites-vous, Chretiens? n'est-ce pas là le plus horrible de tous les états? ce- obliuiscens, pendant, selon saint Bernard, & selon tous præfencia: negligens, les Peres, c'est celui d'un pecheur en- Confid. c. 2. futura non durci. providens, &c. Ah! malheur, malheur donc à lui; par- Lib. 1. de ce qu'il a peché. *Vx nobis, quia peccavimus.*

Malheur à lui, & si grand malheur, que dans le cours de la providence de Dieu, il lui est impossible de se sauver. Malheur à lui, & si grand malheur qu'il ne peut se sauver sans miracle. Or Dieu probablement ne fera pas

tou-

toujours ce miracle; & s'il ne le fait pas, la plus grande grace qu'il lui puisse faire, c'est d'avancer sa damnation éternelle. Mon Dieu, hatez mon enfer, hatez la malheureuse éternité qui m'attend, mettez-moi entre les mains des demons, allumez toutes les flammes de l'abime, & precipitez-moi dans le lieu de mon supplice.

Hé quoi! ne sera-ce pas assez tôt dans dix ans, dans vingt ans? mon Dieu, hatez-vous de me damner; c'est là, puisque vous m'avez abandonné, & que je me suis endurci, la plus grande faveur que vous me puissiez faire. Vous vous scandalisez, Chretiens, de cette proposition; mais elle ne vient pas de moi, c'est de saint Ambroise, *Melius est Lib. de bonis peccatoribus mori quam vivere.* Il est plus expédient aux pecheurs endurcis de mourir que de vivre: & supposé qu'ils ne se convertissent jamais, une mort avancée leur est plus favorable qu'une longue vie. Pourquoi celà? c'est parce que plus ils vivent, plus ils augmentent leurs pechez; & par consequent, plus ils augmentent leur damnation accidentelle.

Tandis qu'ils demeurent en cet état, ils augmentent leurs pechez, leur mal devient enfin incurable par leur faute; & par un secret jugement de Dieu, leur dureté est trop grande pour être amolli, quelques remèdes qu'on leur présente ils ne leur servent de rien, parce qu'ils se sont endurcis au milieu des remèdes. C'est l'eau qui les a empoisonnez, comment est-ce qu'elle les guérirait? C'est le pain qui leur a donné la mort, com-

ment

ment est-ce qu'il les ressusciteroit ? Ils ont rendu leurs remedes inutiles , leurs ames & toutes les puissances de leurs ames sont pourries , & ne sont que pourriture. Quand un fruit ne commencee qu'à pourrir , on peut arreter la pourriture ; mais quand il est tout à fait pourri , il n'y a plus de remede. Or c'est là l'etat de ces miserables , & parcequ'ils augmentent toujours leurs pechez avec leur vie , la plus grande grace que Dieu leur puisse faire (& helas quelle grace !) c'est de les damner au plutot.

Mes chers enfans , les bien-aimez de mon coeur , entrailles de mes entrailles , serions-nous reduits à ce pitoiable etat ? A Dieu ne plaise , Pere Eternel , Dieu de misericorde , & source de toute grace , envoiez leur plutot toutes les disgraces de la vie , que de les souffrir dans l'endurcissement. Ne les epargnez pas , faites tomber sur eux toutes les afflictions du monde , & accablez-les plutot de toute sorte de maladies. Voilà des tetes : n'avez-vous point de migraines , de stupeurs & de tremblemens ? Voilà des yeux : n'avez-vous point de cataractes & d'ulcères ? Voilà des oreilles : n'avez-vous point de timent & de surdité ? Voilà des reins : n'avez-vous point de coliques & de pierres ? Voilà des mains & des piez : n'avez-vous point de gouttes ? Pere Eternel , ne les epargnez point , exposez-les à toutes sortes de maux , plutot que de les punir d'endurcissement. C'est là , mes chers Paroissiens , la priere que vous devez faire au Ciel avec moi , puisque l'endurcissement est le plus funeste

de tous les etats : mais seroit-ce le votre , ou seriez-vous prets d'y tomber ? En voici des marques sur lesquelles je vous demande de serieuses reflexions ; elles vont faire le sujet de mon second Point.

II.
POINT^Y

La premiere marque certaine par laquelle on peut connoître si on est endurci , ou si l'on est pret de tomber dans cet etat ; c'est quand Dieu envoie des afflictions , & qu'au lieu de s'en corriger , on se revolte contre lui , & on en devient pire. Vous vous etes peutre scandalisez de la priere que je viens de faire pour vous & pour moi , en demandant à Dieu qu'il punisse vos pechez & les miens par toute sorte de disgraces & de maladies ; mais je ne l'ai fait que pour de grandes raisons.

Il est certain que l'un des plus sensibles temoignages que Dieu puisse rendre à un pecheur en cette vie , qu'il veut & qu'il menage sa conversion , c'est lorsqu'il trouble ses desirs , & qu'il le separe des farales douceurs du siecle par les afflictions qu'il lui envoie. Vous avez vu plusieurs fois dans l'Ecriture , que Dieu y prend à notre egard le nom & la qualité de nourice : *Ephraïm je suis ton nourice , fille de Sion je suis ta nourice , je te porte sur mes bras , & je te tiens entre mes genouz* Mais peutre n'avez-vous jamais bien penetré le sens de cette misterieuse qualité. Quand une bonne nourice voit que son petit enfant prend trop de lait , & que cependant il ne profite point , parceque cette nourriture est trop delicate , & qu'il a besoin d'un aliment plus solide , elle tire sa mammelle , elle

elle y met un peu d'absinthe ; elle la présente à ce petit innocent , qui se jette avideusement dessus , mais qui n'y trouvant que de l'amertume se retire , s'en degoute , & ne veut plus s'en approcher. Pourquoi se fert elle de cette ruse ? c'est pour le bien de cet enfant , c'est une artificieuse invention de son amour , c'est pour l'obliger à prendre une nourriture plus solide , & qui le fortifie davantage.

Concevez-vous bien à présent pourquoi c'est que la misericorde de Dieu prend dans l'Ecriture la qualité de nourrice ? Quand elle void qu'un homme régorge du lait des creatures , & des douceurs du siecle , elle y mele de l'absinthe & de l'amertume pour lui en donner du degout. Tantot c'est une infidélité d'un Amant à l'egard de cette fille ; tantot c'est une intrigue rompue à l'egard de cet homme ; c'est une perte de procès pour celui-ci ; c'est une longue maladie pour celui-là. Quand une petite verole gate ce beau teint , mes Dames , c'est pour vous empêcher d'aimer vos personnes , comme vous les aimez , & d'en être idolâtres. Quand Dieu vous afflige dans vos biens , ou dans votre honneur , c'est qu'il veut vous sevrer de ce luxe & de cette ambition du siecle ; c'est qu'il veut vous faire rentrer en vous-mêmes par la reflexion que vous ferez sur l'inconscience , les perfidies , l'instabilité , la misère & la fragilité du monde.

Or si cela est de la sorte , je veus dire si quand Dieu vous châtie ou dans votre santé , ou dans vos biens , ou dans vos personnes ,

ou dans celles de vos enfans , ou dans votre établissement , ou dans votre honneur , vous ne reconnoissez pas que c'est là l'un des plus puissans moyens dont sa misericorde se fert pour vous appeller à elle ; & si au lieu de le recevoir avec humilité & resignation , vous vous soulevez insolemment contre ses ordres , & contre ses decrets , ne faut-il pas conclure que vous êtes endurcis , ou que veus le serez bientot ? Pourquoi ? Parcequ'il faut , dit saint Gregoire , que l'affliction produise l'un de ces deux effets , ou qu'elle convertisse un pecheur , ou qu'elle l'endurcisse ; qu'elle en fasse un Saint , comme Job , ou un reprobé comme Antiochus. Les maux présens ne vous corrigeant-ils point ? ils vous pervertiront : Ne vous font-ils pas retourner à Dieu ? ils vous en detourneront encore davantage. Ne vous amollissent-ils pas le cœur ? ils le rendront dur & insensible : En voulez-vous un exemple terrible de l'Ecriture sainte ?

Ephraïm qui est appellé chez Ozée , *un peuple sans cœur* , & les Juifs , avoient été punis de Dieu pour leur rébellion. Ils avoient été chassé de leurs maisons , ils avoient perdu leur héritage & leurs biens. Dieu ne leur avoit envoié ces disgrâces , que pour les obliger de retourner à lui , & de lui demander pardon : cependant ils firent un usage contraire de leurs afflictions : *Nos maisons qui Isaïe. 9. n'étoient que de briques sont tombées , dirent-ils dans l'orgueil de leurs cœurs , mais nous en batirons d'autres qui seront de pierres de tailles . Latres cedirunt , sed quadris lapidibus adifi-*

*adificabimus. Nos ennemis ont coupé nos sions-
res, mais nous remettrons des cedres en leur place : Sicomoros succiderunt, sed in cedros immuta-
bimus.* S'ils avoient eu l'esprit bienfait, & le cœur droit, ils auroient tiré du châtiment de Dieu des conséquences toutes contraires; ils auroient reconnu leurs pechez, & se ferroient humiliez : Mais bien loin que leurs disgraces produisent en eux ces effets, ils en deviennent plus insolens; & c'est ce qui oblige Dieu de les abandonner & de les rejeter : *Je ferai venir en foule tous les ennemis d'Israël, dit-il, les Syriens viendront du côté d'Orient, & les Philistins du côté d'Occident, & ils s'abbareront avec toute leur rage sur Israël pour la devorer.*

Siriam ab Oriente, & Philistim ab Occidente, & devorabunt Israël toto ore, & populus non est reversus ad percutientem se, & Dominum exercitum non inqui- fierunt, & dispersit Dominus ab Israël caput & cau- dam. *Ibid.* *furor ejus, sed adhuc manus ejus extensa.* Si nous en jugeons déjà par cette règle, mes Frères, helas combien y a-t'il de gens endurcis, puisqu'il y en a si peu qui profitent de leurs afflictions, & que presque tous les Chrétiens ont les mêmes sentiments qu'Israël & Ephraïm?

La seconde marque d'un pecheur endurci, c'est

c'est quand il se souleve & qu'il se revolte contre les instructions & les reprimandes qu'on lui fait, quand il ne reçoit pas de bon cœur les avis qu'on lui donne; quand il rejette ce qu'on lui dit pour son salut; quand avec une ame rebelle & bouffie d'orgueil il enrage, & youdroit avoir devoré celui qui le corrige. Ceux qui se moquent des corrections, dit le saint Esprit, sont des gens presque desesperez, & ils ont déjà comme éprouvé les jugemens de Dieu: *Jam judicium Dei experti sunt.* Oui, ils sont déjà jugez; & l'on peut dire que les pechez qu'ils commettent sont aussi bien que les suites & les effets, que les causes de leur jugement.

Ce qui est dit dans les Proverbes est encore plus fort: *Qui odit increpationem morietur, infernus & perditio ejus coram Domino.* Celui qui hait les corrections qu'on lui fait mourra, son enfer & sa perte sont déjà marquez au Jugement de Dieu: Mais n'y a-t'il pas d'autres moyens pour travailler à sa conversion? Oui il y en a; mais celui-ci est le principal; & comme c'est celui dont Dieu se fert, dès qu'il y résistera il s'endurcira. Le voilà qui va mourir, *morietur*; il est grand & puissant aux yeux des hommes, il ne se croit pas si méchant que quelques-autres: il espere en la miséricorde divine; mais son enfer & sa perte sont marquées, Dieu les connoît & les void, *Infernus & perditio ejus coram Domino.*

La raison de cet endurcissement d'un pecheur qui hait les corrections & les reprimandes qu'on lui fait, est assez naturelle. Car

s'il ne veut point de correction, c'est ou parce qu'il ne connoit pas son peché, ou parce qu'encore bien qu'il le connoisse, il n'en veut pas sortir. Or s'il ne connoit pas son peché, il n'en demandera pas pardon; & s'il ne veut pas en sortir il ne recevra pas ce pardon, & de quelque maniere que ce soit il demeurera endurci.

In hec verba; non miserearis eorum qui operantur iniquitatem.

Saint Augustin sur ces paroles du Prophete, *Seigneur n'avez point de pitié de ceux qui pechent*, demande pourquoi David fait une si étrange priere à Dieu? & il repond que c'est d'autant qu'il y a un peché si grand, que Dieu n'a nulle pitié de celui qui le commet: *Est aliqua iniquitas quam qui facit non miseretur Deus.* Mais quel est ce peché? c'est l'excuse qu'on apporte pour le justifier, c'est la defense & l'apologie qu'on en fait; c'est la repugnance qu'on temoigne à en etre repris; c'est la joie quelquefois que l'on sent de le publier. Voilà le plus grand de tous les pechez, *defensio peccatorum.* Voilà la plus infaillible marque de l'endurcissement d'un pecheur. Il se rejouit des maux qu'il fait, il se glorifie de ses divertissemens, & de ses debauches; il se revolte insollement contre ceux qui veulent le reprendre; rien ne lui manque, tout lui réussit, tout lui vient à souhait; ses compagnons de debauches le felicent, il ne connoit pas son peché, ou il ne veut pas en sortir, le voilà endurci. Le puis a fermé son ouverture sur lui, ce miserable n'en peut sortir, & la misericorde de Dieu n'y entrera pas; tous ces pechez, comme ceux d'Ephraïm, sont liez les uns aux

autres, ils se trouvent enchainez, ils ne Colligata veulent pas se separer, ils sont entrez jus-^{tas} E-
ques dans la moëlle de ses os, il n'y a plus phraim.
rien presque à attendre pour lui que l'enfer.

La troisieme marque de l'endurcissement, c'est lorsqu'un malheureux pecheur ne se fert plus des moyens que Dieu a etablis dans son Eglise pour la conversion des ames, & qu'il les rend tous inutiles: Or il peut les rendre inutiles en plusieurs manieres. Premièrement, quand il meprise les graces & les inspirations du Ciel, qu'il rejette les lumières que Dieu repand dans son entendement, & les mouvements qu'il excite dans sa volonté; *Recede à nobis; scientiam viarum tuarum nolu-
vius,* retirez-vous de moi Jesus-Christ, je ne veus plus de vos graces, retirez-vous de mon cœur, je n'ai que faire de vos exemples, ni de votre Sang.

Secondement, cclà arrive quand il ne se fert pas des moyens que l'Eglise lui presente; il y en a plusieurs, mais entre tous il n'y en a point de plus efficace que la priere & l'aumone: Or un pecheur endurci neglige ces deux moyens: Parle-t'il? c'est pour jurer & blasphemer, c'est pour calomnier & medire; l'exercice de la priere lui est un exercice inconnu, il ne prie ni le matin, ni le soir; ou s'il le fait c'est sans attention & reflexion. A l'egard de l'aumone la misere de son prochain ne le touche point, vid il mille Lazares à sa porte, tandis que des chiens leschent leurs ulcères, il n'a pas un seul mouvement de tendresse.

Troisiemement, quand il ne veut point

entendre la parole de Dieu , ou qu'il ne l'entend que pour la juger & la censurer. Car qu'est-ce que cette repugnance à entendre cette parole , & qu'est-ce que cette malheureuse delicateſſe marque ? une ame corrompue , une ame qui ne veut pas qu'on lui représente ses pechez ; une ame qui apprehende de qu'on n'entre dans un detail trop sensible qui lui feroit de la peine. Usurier tu ne veus pas entendre ce Predicateur , il te parleroit de tes concusions , & de tes usures ; il t'aprendroit que tu ne peux faire profiter ton argent qu'à de certaines conditions ; que ne le donnant que pour un tems tu ne peux en tirer de l'interet , que tu offenses Dieu en pretant sur gage , ou en facilitant à de jeunes enfans le moyen de se ruiner par leurs emprunts & par leurs debauches. Impudique tu ne veus pas entendre ce Predicateur , il te parleroit de ces entre-vues suspectes , de ces commerces honteux , de ces attouchemens impurs , de ces desirs criminels , de ces promenades , & de ces intrigues. Comme la predication est un tableau qui feroit voir tes vices , comme il est impossible qu'en parlant des pechez en general , on ne mette le doigt sur les tiens , & comme d'ailleurs tu ne veus pas de remedes qui pourroient te guerir , tu fuis la parole de Dieu ; tu prends la medecine qu'on te donne , tu la jettes contre terre , tu renverses le gobelet qu'on te presente.

Quatrièmement , quand il tourne en poison les moyens qui lui sont presentez par l'Eglise , & que les Sacremens qui devroient

lui

lui etre une source de vie lui deviennent une source de mort , par l'abus & la prophanaſion qu'il en fait. Après avoir été un an , deux ans , trois ans , quatre ans sans s'approcher des Sacremens , il faut enfin montrer quelque phantôme de Religion , & sauver quelques apparences. Vous etes sur les fleurs-de-lis , vous avez quelque reputation dans le monde , il faut s'approcher des Autels & communier ; & de là qu'arrive-t'il ? Il arrive que Dieu qui veut se reconcilier à vous par la penitence , & vous nourrir de son adorable Corps par la participation de l'Eucharistie , devient l'occasion de votre ruine , & que ces Sacremens au lieu de vous donner le caractere de Dieu , vous donnent le caractere du demon ; je ne parle qu'après Guillaume de Paris. Quel est le caractere du demon ? C'est d'etre un esprit reprobé & endurci , & quand on prophane les Sacremens , il donne & communique son esprit , & son caractere à ceux qui en abusent. Sang de Jesus-Christ , graces de Jesus-Christ , Corps de Jesus-Christ , Mysteres de Jesus-Christ vous ne servez de rien à ce malheureux : Disons mieux , vous etes l'occasion de sa perte & de son endureſſement : *Panis in utero illius vertitur in fel aspidum intrinsecus* : le pain qu'il a mangé se change en fiel d'aspic. Qu'est-ce que ce pain ? C'est le Corps de Jesus-Christ qui se change en venin. Oui pecheur , les Sacremens que tu a pris deviendront pour toi un poison , ils feront la cause de ta damnation & de ta malediction éternelle. Ils ne te serviront de rien ni pendant ta vie , ni à la mort ;

mort : Tu ne les demandera pas à la mort, ou si tu les demandes tu ne les aura pas ; ou si tu les reçois , ils ne serviront qu'à consumer ton endurecissement.

Il faut , Chretiens , que je vous l'avoue : Un pecheur ne peut recevoir un plus grand secours que d'avoir à sa mort un homme de bien ; un Pasteur zélé , un bon Pretre , un bon Religieux au chevet de son lit , quand il est frappé d'une maladie mortelle ; un homme sage , experimenté , affectionné , qui ne flatte point , qui ne se laisse pas dominer par l'interet ; mais qui ne regarde que le salut de son ame , & la gloire de Dieu. Voilà l'un des plus grands biens que Dieu puisse faire à une ame , puis qu'un homme qui a toutes ces belles qualitez , lui fait dans cette facheuse conjoncture , part de tout ce qu'il a de pieté & de ferveur.

Mais si c'est là l'un des plus grands biens , il faut dire par consequent que l'un des plus grands malheurs est d'en être privé. Or je dis que tres-rarement , & presque sans miracle , un pecheur endurci n'aura pas cet homme de bien , ou s'il l'a , j'ajoute que tres-souvent , & presque toujours , quelque bonne intention que cet homme ait , au lieu de servir à ce miserable , il deviendra l'instrument de la vengeance , & de l'abandonnement de Dieu. Comment cela ? Le voici , & c'est une application que je fais à une terrible sentence de S. Paul.

Cet Apotre parlant des pecheurs impénitents & endurcis , dit que pour avoir prophétisé les Sacremens , & méprisé la parole du

Seigneur , Dieu leur envoiera un esprit d'erreur , afin qu'ils croient les mensonges qu'on leur dira ; *Eo quod charitatem veritatis non re-cepérunt ut salvi fierent , idèo mittet illis Deus operationem erroris ut credant mendacio.* Ils n'ont pas reçu la vérité ; disons mieux , ils n'ont pas aimé à recevoir la vérité , ni à profiter des grâces qui leur ont été offertes : & c'est la raison pour laquelle ils auront dans leurs têtes un esprit d'erreur , qui leur fera croire le mensonge. En voici une excellente preuve dans l'Ecriture.

Dans le quatrième Livre des Rois , Chapitre sixième , le Roi de Sirie ayant fait cacher ses soldats dans une embuscade , & ayant dessein d'assiéger une Ville de Judée , le prophète Elizée fit sa prière à Dieu , & le supplicia d'aveugler tous ceux qui venoient le chercher , *Percute olsecro , gentem hanc cæci-tate.* Après avoir fait cette prière il sortit de la Ville , & alla trouver ces gens , & leur dit : *Non est hec via , neque ista est civitas , sequimini me.* Vous vous trompez , vous n'avez pas pris la route qu'il falloit prendre , ce n'est pas ici la Ville que vous avez dessein d'assiéger , venez , suivez-moi , je vous conduirai où il faut. Le prophète se mit à leur tête , les mena à Samarie , & après les avoir mis entre les mains de leurs ennemis , il pria Dieu de leur rendre la vue ; & sa prière ayant été exaucée , ils furent fort surpris de se voir au milieu d'une Ville ennemie , & en la puissance d'un Roi qu'ils vouloient perdre.

Remarquez ici , je vous prie , quatre chose .
Tome I. K ses.

ses. La première, que Dieu se sert du Prophète Elizée pour les aveugler. La seconde, qu'il emploie son ministère pour les tromper. La troisième, qu'il se sert de lui pour les mener dans la Ville, & en la puissance de leurs ennemis. La quatrième, qu'après qu'ils y sont entréz, & que les portes sont fermées, il leur ouvre les yeux.

Etrange image d'une vérité terrible ! Quand une ame endurcie veut attaquer cette ville d'Orhan, qui est une figure du Paradis, & qu'elle envoie chercher un Pasteur, ou un Ptre, qu'est-ce qu'il arrive ? Il arrive que le Pasteur n'est point au logis, qu'il est malade ou embarrassé, qu'il n'y va point, & que ce pecheur meurt sans recevoir les Sacremens de l'Eglise. Que si ce Ptre y va, il arrive ou que le malade est mort avant qu'il y soit, ou qu'il a perdu le jugement ; ou s'il n'a pas perdu le jugement, il arrive qu'il s'explique si mal, qu'on ne lui donne pas les remèdes nécessaires à sa conversion, & qu'il se damne avec les Sacremens. Est-ce que Dieu par un acte positif le trompe & l'endurcit ? non ; mais il souffre qu'il s'endurcisse lui-même, & parcequ'il a négligé les Sacremens ; son Pasteur même le conduit à Samarie, & la Justice divine le permet ainsi, pour achever la reprobation de ce miserable.

Le voilà donc à Samarie entre les mains de ses ennemis, le voilà damné ; c'est son peché qui a attiré la vengeance de Dieu, & cette vengeance s'est servie du Curé, qui ne lui a pas donné tous les secours qu'il pouvoit lui rendre, parcequ'il étoit endurci. Car

enfin,

enfin, comme dit saint Augustin, si l'aveuglement & l'endurcissement du pecheur ne venoit du pecheur même, pourquoi diroit-on dans l'Ecriture, que sa propre malice l'a aveuglé & endurci ? & si d'ailleurs cet endurcissement ne venoit d'un juste jugement de oculi e-Dieu, d'où vient que nous lirions dans la même Ecriture ces autres paroles. Que leurs yeux s'aveuglent, afin qu'ils ne voient pas ; rum incurvobez-les contre terre, ô mon Dieu ! C'acca-blez-les de la pesanteur de leurs pechés.

C'est à vous, mes chers Paroissiens, à quem vult achever le reste de ce discours ; c'est à vous à vous demander avec fraieur si vous n'êtes pas de ces endurcis ; c'est à vous à vous consulter sur toutes ces marques que je viens de vous expliquer, & sur ces grandes vérités que le S. Esprit m'a inspirées pour votre edification & pour la mienne. Quand vous êtes dans la prospérité, n'en offensez-vous pas Dieu plus librement : & quand vous êtes dans l'adversité, cette affliction vous fera-t-elle pour retourner à lui ? Combien de fois vous êtes vous soulevé contre les corrections qu'on vous a faites, & avec quelle docilité avez-vous reçu les avis qu'on vous a donné ? Quel usage avez-vous fait de la parole de Dieu, l'avez-vous entendue dans le dessein de vous convertir, & vous êtes-vous appliqué tant de vérité qui vous regardaient, sans les detourner sur d'autres ? Avez-vous fréquenté volontiers les Sacremens, & après les avoir reçus, en êtes-vous devenus meilleurs ? Voilà d'étranges sujets d'examen, & tout ce que j'avois à vous dire.

rum, quod si de Dei ju-dicio non non legere-mus : Ob-serveantur rum, nevi-deant, & Ecriture ces autres paroles. Que leurs dorsum eo-yeux s'aveuglent, afin qu'ils ne voient pas ; rum incurvobez-les contre terre, ô mon Dieu ! C'acca-blez-les de la pesanteur de leurs pechés.

cont. Julian. Rom. 9.

Auferam cor lapi-
deum de carne ve-
stra, & da-
bo vobis cor car-
neum : & un cœur delicat, tendre, sensible à vos in-
spirations & à vos graces. Nous attendons
tout le fruit de cette predication dépend.
Vous nous avez dit que vous nous ôteriez ce
cœur dur, ce cœur de pierre que nous avions,
& que vous nous en donneriez un de chair,
et un cœur delicat, tendre, sensible à vos in-
spirations & à vos graces. Nous attendons
cette faveur de votre infinie bonté, car sans
elle nous demeurerons éternellement com-
me nous sommes ; mais si vous nous chan-
gez ce cœur, il nous arrivera ce que vous
avez ajouté, que nous marcherons dans vos
Commandemens, que nous nous purifi-
sons de nos pechez, que nous serons votre
peuple, & que vous serez notre Dieu, que
vous nous ferez demeurer dans la terre que
vous avez donnée à nos peres vos Elus, qui
souffrissent à présent de votre gloire : Je vous
la souhaite. Amen.

Deum.
Ezechiel 36



GINQUIE ME P R O N E

SUR LE PECHÉ MORTEL.

Du troisième effet du peché, qui
est le trouble & le desordre des
passions.

Vœ nobis, quia peccavimus. *Lament. Jer.*
cap. 5.

Malheur à nous, parceque nous avons peché.

Disque coté que se tourne le
pecheur, il ne trouve par tout que
des malheurs & des peines qui
l'afflagent. S'il hait Dieu, il est
malheureux par un effet de son choix ; & si
Dieu le hait, il est malheureux de tomber
entre ses mains. S'il peche mortellement, il
se donne le coup de la mort ; & lors même
qu'il cherche davantage à se satisfaire, il
devient son assassin, & son bourreau. Quoique
son aveuglement ne lui fasse pas souvent
beaucoup de peine, cependant c'est comme
vous l'avez vu, l'une des plus grandes de

toutes les peines, & dès que, semblable à un aveugle, il court avec fureur au precipice, il n'y a point de compassion ni de larmes qu'il ne merite. Enfin quand il est tombé dans l'endurcissement, peut-on se figurer un plus grand malheur que le sien ? Sa vie n'est qu'un tissu de crimes, il roule de peché en peché, il n'a plus de cœur, ou c'est un cœur de pierre, & Dieu qu'il a abandonné le premier, le rejette à son tour, le livre entre les mains de ses passions, & il est si malheureux, qu'il vaudroit mieux pour lui que sa damnation éternelle fut avancée que de ce qu'il restât davantage sur la terre. Voilà, Chrétiens, ce que je vous ai prêché, & ce qui m'oblige à répéter encore ces paroles, que je mets à la bouche de ces grands pecheurs. *Vœ nobis, quia peccavimus* : Malheur à nous, parceque nous avons péché.

Il ne leur resteroit, ce semble, qu'une seule chose qui pourroit leur donner quelque consolation, qui seroit d'être en paix. Mais le Seigneur l'a dit, & l'expérience de tous les fiecles le confirme : Il n'y a point de paix pour les impies. *Non est pax impiis, dicit Dominus.* Qu'ils la cherchent cette vraie paix où il leur plaira, & dans tel tems qu'ils voudront, il n'y en aura jamais pour eux ; & c'est là le troisième effet du peché. Je pourrois y en ajouter encore d'autres tels que sont le desespoir, & la damnation éternelle ; mais je traiterai cette matière ailleurs : Et pourachever celle du peché, je dis qu'il n'y en a point qui ne trouble l'âme, qui n'en souleve les passions,

qui

qui ne jette la consternation, le desordre, le trouble dans un cœur. Non jamais le pecheur demeurant pecheur n'aura de paix. Jamais le pecheur demeurant pecheur ne pourra dire que ces tristes paroles : Malheur à moi, parceque j'ai péché. Il n'aura point *Division* de paix, ni pendant sa vie ; ce sera mon premier Point : ni à l'heure de sa mort ; ce sera mon second Point : ni pendant toute l'éternité ; ce sera mon troisième Point. *Vœ nobis, quia peccavimus.*

Allez de Provinces en Provinces, de Royaumes en Royaumes, d'Empires en Empires : consultez & interrogez toutes les nations de la terre, & demandez-leur avec Job, s'il y a dans tout le monde aucun homme qui ait eu l'insolence de résister à Dieu, & qui ait conservé la paix. *Quis resistit ei, & pacem habuit?* Faites cette question à tous les hommes du monde, s'ils sont sincères, ils vous diront tous, que jamais il n'y en a eu aucun, & que jamais il n'y en aura aucun qui ait joui, ni qui puisse jouir d'une vraie paix dans l'état de son peché, répond le grand saint Grégoire.

Il remarque pour cet effet que l'homme étant volontairement tombé du bienheureux état où Dieu l'avoit créé, & s'étant malicieusement assujetti à sa propre corruption, il est réduit à une telle misère, qu'on ne peut mieux le définir, qu'en l'appelant la misère même, *Ipse est miseria.* S'il fait quelques efforts pour s'élever par ses désirs vers le souverain bien, sa propre inconstance le pousse dans un chemin si glissant, que ne

pouvant s'y soutenir , il retombe aussi-tot de lui-même. J'aime le bien , mais je ne le fais pas : Je voudrois me tenir debout , mais mon peché ne me le permet pas. S'il entrevoit quelque lumière , cette lueur d'abord le surprend ; mais il s'aveugle , & il retombe aussitot dans ses tenebres. Enfin comme il aime naturellement la paix , & qu'il est fait pour elle , il voudroit bien en jouir ; mais comme au lieu de se laisser gouverner par son Createur , qui l'avoit formé dans un état de perfection & d'innocence , il s'est revolté contre lui : il a beau chercher cette paix , il ne la trouvera jamais ; & dès qu'il se souleve contre Dieu par son peché , il faut de nécessité qu'il sente en lui-même , la rébellion & les désordres de sa propre chair. *Possidere pacem potuit, si benè ab authore conditus possideri voluisset, sed cùm se erigere contrà conditorem studet, in semetipso carnis contumeliam inventit.*

Contritio
& infelici-
tas in viis
qu'il n'y a que trouble , affliction & malheur
eorum.

C'est ce qui fait dire au Roi Prophète ,
qu'il n'y a que trouble , affliction & malheur
dans les voies des pecheurs. Vous le savez ,
mais vous n'y faites point de reflexion ; non
seulement vous n'avez pas la paix , mais
vous ne connoissez pas même les sentiers qui
conduisent à la paix. *Viam pacis non cognos-
cant.*

Saint Ambroise , saint Chrysostome , &
saint Bernard , rendent trois raisons qui mon-
trent invinciblement que les pecheurs pen-
dant leur vie ne peuvent avoir de paix. La
première est de saint Ambroise , qui suppos-
sant ce principe de l'Écriture sainte , que ce-
lui

lui qui tombe dans le peché , en est l'esclave : en
tire cette conséquence , qu'il n'a donc pas
plus de repos ni de paix qu'un esclave qui
sert un maître farouche & cruel , & qui gemit
nuit & jour sous sa tirannie.

Rien de plus malheureux que la condition
d'un esclave. Car outre qu'il n'amaillé rien
pour lui , & que toutes les peines qu'il prend
tournent au profit de son maître , sans qu'il
se reserve rien tandis qu'il est dans la servi-
tude ; c'est qu'il n'a aucune relache : ses
yeux , ses mains , ses piez , son esprit , son servitus eſſe
coeur , sont toujours inquiets ; il tremble de omne pec-
catum; quo-
fraieur , il s'Imagine à toute heure voir son modò au-
impitoyable maître , & sentir sa barbare main. tem non
Le pecheur est de cette nature , & comme
ajoute ce Pere , il a encore moins de paix
& de repos qu'un esclave. Cet esclave n'a
qu'un maître , & ce pecheur en a autant qu'il
a de passions & de vices : cet esclave n'obéit
qu'à un maître , & ce pecheur a autant de
tirans qui lui commandent , qu'il a d'affe-
ctions déréglées auxquelles il donne pouvoir
sur soi. S'il est avare , ambitieux , vindica-
tif , impudique , quels tourmens ne souffre-
t-il pas de son avarice , de son orgueil , de sa
vengeance , de ses passions charnelles ? *Suis
ardet incendiis , & suis facibus exuritur.* Il
porte son feu , son supplice , son enfer par
tout : Quelles inquiétudes , quels chagrins ,
quel emportement , quelle fureur , quelle
consternation ? En vain cherche-t'il à se
satisfaire par la possession des créatures , el-
les ne sont pas toutes ensemble capables de
remplir son cœur : l'âme est un pur esprit ,
l'âme libro
de Jacob.

& elle ne peut etre contente que par la possession de la divinité ; tout le reste peut bien l'amuser , mais il ne peut la satisfaire. Les richesses peuvent bien l'occuper , mais non pas la rassasier : les honneurs peuvent bien l'enfler , mais non pas la remplir : L'ambition , la vanité , les charges peuvent bien grossir & enfler son cœur , mais elles ne peuvent eteindre sa soif , & satisfaire la capacite de ses desirs. *Quidquid extra Deum possideris , inanis eris.* Quelque chose que vous possediez hors de Dieu , vous n'en ferez pas remplis ; vous en ferez plus enfler , vous en ferez plus bouffis , mais il y aura toujours du vuide : Dieu seul peut vous contenir , & hors de lui , tous les Empires du monde , toutes les richesses & tous les plaisirs de la terre , ne peuvent produire cet effet , ni par consequent vous donner une paix parfaite.

La seconde raison qui fait voir que les pecheurs ne peuvent avoir de vraie paix en cette vie , est tiree de saint Augustin , qui etablit ce grand principe , que jamais il ne peut y avoir de paix dans aucun etre , ou il y a de la division , parceque la paix etant un effet du bon ordre , elle ne peut subsister que

D. Aug. lib. de ordine. cap. 13.
dans l'unité : Je m'explique avec lui. Quand est-ce que les animaux sont en paix ? c'est lorsqu'ils sont unis ; dès qu'ils souffrent quelque division dans cette unité , ils cessent d'etre ce qu'ils etoient , ou plutot ils cessent d'avoir ce repos qui est conforme à leur nature. Quand est-ce que les Royaumes , les Provinces , les Villes , les peuples sont en paix ?

paix ? c'est lorsque la concorde y regne , qu'il n'y a ni partialité , ni inimitié , ni guerre qui les divise. En un mot , c'est l'unité qui fait la paix ; & hors de cette unité , il n'y en a point.

Or que font les passions ? elles troublent cette unité , elles font une espece de division & de dissolution dans l'homme : Et comme Tempora-
par son peché il a perdu l'unité qu'il avoit lium spe-
en Dieu , il tache de la recouvrer par la di- multifor-
versité des creatures ; mais helas qu'il y mitas ab u-
reussit mal ! Il se void agité , tourmenté , hominem
trompé , bourrelé par tous les objets auf- lapsum per-
quels il s'attache : ses différentes affections carnales
lui dechirent le cœur , & au milieu de sa sensus di-
prosperité , il se trouve toujours pauvre & verberat.
miserable.

Represez-vous l'homme du monde le plus heureux , un homme tel que Salomon , à qui presque toute la terre obesstoit , qui vivoit au milieu de ses Etats dans une gloire & une tranquillité parfaite , qui avoit une reputation si etendue & si bien etablie , que les tetes couronnées se tenoient heureuses de le voir & de l'entendre : un homme qui comme lui avoit des armées nombreuses , des sommes immenses d'or & d'argent , autant de femmes que sa passion en souhaitoit , autant de gens qui le divertissoient par leurs chants & par leur danse , qu'il en pouvoit esperer : un homme dans le Palais duquel il y avoit autant d'ouvrages d'or qu'il y a de pierres dans ceux des autres ; represez-vous un homme de cette nature , & formez vous-en la plus magnifique idée que vous

pourrez en concevoir, & après tout celà dites avec Salomon : Qu'à moins qu'il ne soit bien avec Dieu, il n'aura point de paix, qu'il ne trouvera par tout que vanité, inconstance, & affliction d'esprit. Car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué lui-même, & c'est en celà que se vérifie ce grand Oracle, qu'il n'y a point de paix pour les pecheurs.

La troisième raison est de saint Bernard ; pourquoi est-ce qu'un pecheur qui veut satisfaire ses passions ne peut avoir aucune paix ? C'est premierement, parce qu'en satisfaisant ses passions, il multiplie ses besoins. En effet, plus le cœur est rempli de créatures, plus il a de capacité & de désirs, cette repletion lui donnant toujours des nouvelles ouvertures : & plus il a d'ouvertures, plus le fond de sa cupidité se dilate. Tu a aujourd'hui du bien, demain tu voudra en avoir davantage ; ton abundance te sera même onéreuse : à proportion que tu assouviras tes passions, tu les irriteras, & plus elles feront irritées, plus elles te donneront d'inquiétudes & de troubles.

Il en est des passions comme du feu. Si vous voulez éteindre ce feu, ôtez-lui la matière qui l'entretient, vous en viendrez à bout ; mais vous réussirez mal, si vous lui donnez de l'aliment & du bois, puisque plus vous en jetteriez, plus vous donneriez d'entendue à son action. Voulez-vous de même assouvir vos passions ? Ce n'est pas le moyen de les éteindre, c'est les enflammer davantage, c'est leur donner de nouvelles ardeurs, & irriter leur violence.

De là vient que tous les Pères, & ceux qui travaillent à la direction des âmes, disent qu'il est plus aisé d'éteindre, & d'éteouffer une passion que de la contenter. Je n'ai pas autant d'expérience qu'eux, mais je fais néanmoins qu'il n'y a point de passion pour enracinée, envieillie & fortifiée qu'elle puisse être, qu'un homme ne soit plutôt capable d'éteouffer que de la contenter ; que jamais personne n'a trouvé de paix à satisfaire sa passion, mais plutôt à la régler, à la moderer, à l'affoiblir, à la combattre, & à la mortifier peu à peu.

Mais je suppose (& c'est une seconde raison de saint Bernard) je suppose qu'on puisse contenter une passion, & avoir la paix de ce côté là : cette paix prétendue ne sera-t-elle pas troublée, & détruite par le combat des autres passions qui lui sont opposées ? Quelques unies que soient ces passions pour la perte & la damnation d'un homme, elles sont cependant divisées entre-elles, pour le tourmenter en cette vie, & ne lui donner aucun repos : En voici la raison. C'est que toutes les passions sont contraires les unes aux autres.

L'ambition, par exemple, d'un homme lui fait faire des frais excessifs, & des dépenses au delà de son pouvoir ; pourvu qu'il réussisse dans ses desseins, & qu'il obtienne les honneurs qu'il demande, il s'en soucie peu. Voilà donc son ambition satisfaite, mais son avarice le sera-t-elle ? Au contraire, cette avarice qui ramasse & qui renferme tout, voudra qu'il se privé même du ne-cessai-

cessaire ; elle lui otera de l'esprit toutes les pensées qu'il a de faire des liberalitez & des dépenses : & ainsi ce pauvre malheureux se trouvant partagé par des passions si contraires & si irreconciliables , qu'elle apparence y a-t'il qu'il puisse avoir la moindre paix ? Quand l'ambition est violente , elle dissipent tout : & quand l'avarice est en son comble , elle retient tout. L'une dit au pecheur , n'épargnes rien pour te faire considerer dans le monde : l'autre lui dit , ne dissipes rien mal à propos pour ne te pas reduire à la misere. L'une de ces passions dilate le cœur , l'autre le resserre ; l'une le fait sortir hors de lui-même , l'autre le fait rentrer en lui-même ; l'une le met en feu , l'autre le refroidit : & toutes deux par une suite nécessaire , ne laissent dans son ame que des troubles , des inquietudes , des chagrins , des contradictions , des perplexitez mortelles. Hé , mon Dieu ! que vous ai-je fait , disoit là-dessus le saint homme Job , en se representant sous la qualité d'un pecheur , que vous ai-je fait ? Vous avez permis pour mon malheur , que je vous aie été opposé , & c'est par cette raison que je suis devenu insupportable à moi-même. Si je vous etois uni , ô mon Dieu , qui etes le centre de la paix , je jouirois d'une paix parfaite ; mais dès que mon peché m'a séparé de vous , il n'y a plus de paix pour moi en cette vie : mais y en aura-t'il à l'heure de ma mort ? C'est ce que nous allons examiner dans le second Point.

II.
POINT.

Saint Jerome ecrivant à la Vierge Deme-

tric ,

trie , & lui faisant connoître l'avantage que les gens de bien ont même dès ce monde au-delus des pecheurs , la prie de reflechir serieusement sur la proposition qu'il va lui faire. D'où vient , lui demande-t'il , que lorsque nous avons commis quelque peché , nous rougissons si on nous voit , nous craignons , & nous ne voulons avoir aucun témoin de notre mauvaise action , si on ne nous voit pas ? D'où vient au contraire que lorsque nous avons fait quelques bonnes œuvres , nous ressentons une certaine joie au dedans de nous-mêmes , & que quelques reproches qu'on nous fasse d'ailleurs , nous nous en moquons avec une admirable intrepidité quand nous sommes innocens. C'est sans doute , repond ce grand Homme , que la joie & la paix ne sont attachées ni aux richesses , ni à la grandeur , ni aux faux applaudissemens des hommes , mais au temoignage de notre propre confidence ; au lieu que quand nous nous sommes ecartez de notre devoir , quelque satisfaction que nous puissions temoigner audehors , nous avons toujours un bourreau interieur qui nous tourmente , une confidence qui nous pique , qui se vange par ses remords de l'auteur du peché , & qui le poursuit sans relache , quelque precaution qu'il prenne pour se cacher : *Occulto carnifice in authorem sceleris D. Hieron;*
Epist. ad
confidentia tormenta deserviunt , & latentem Demetria,
reum secreta mentis pena persequitur.

Je pourrois apporter plusieurs exemples tirez de l'Ecriture sainte pour appuier cette vérité : mais je demandrois volontiers

avec

avec Tertullien, d'où vient que ces pecheurs ayant souvent etouffé pendant leur vie ces remords de leur conscience, qui troubloient leur paix, ils ne peuvent, quoiqu'ils fassent, les etouffer à la mort ? Car combien en voions-nous qui par une longue habitude dans le mal, & un endureissement contracté depuis plusieurs années, jouissent d'une fausse paix, & vivent sans inquietude & sans allarmes, & qui cependant aux approches de la mort tremblent, palissent, & souffrent d'epouventables inquietudes ?

Le même Pere en rend une admirable raison, qui servira à prouver cette vérité. C'est, dit-il, que l'ame pendant la vie du pecheur etant enveloppée des tenebres, que ses passions & sa malice ont repandues dans son esprit, ne commence qu'à se développer (ce sont ses termes) qu'à dissipier ce nuage, & à se voir éclairée de son vrai jour, lorsqu'elle va quitter son corps pour aller se rendre dans le sein lumineux de la Divinité, qui lui fait connoître sans deguisement tous ses desordres ; *Erupit in apertum ad meram & puram, & suam lucem, & in divinitatem ipsa libertate resipscit.* Auparavant elle ne voioit rien, parcequ'elle ne vouloit rien voir, parcequ'elle s'eroit rendue esclave de ses passions, & de sa chair ; mais quand cette separation d'avec son corps se va faire, elle reprend sa liberté. Hélas ! quelle liberté, puisqu'elle ne servira qu'à troubler sa fausse paix, qu'à la faire trembler & frissonner de crainte à la vue de cette triste maison des enfers, où elle va entrer ;

Tre.

Trepidat prout paraturam diversorii sui sentit.

Le saint Esprit dans le Livre de l'Ecclesiaste nous rend la même raison ; mais avec *Ecclesiast. 3,* des termes encore plus forts ; *Non est in homini potestate prohibere spiritum in die mortis, nec finitur quiescere ingruente bello.* L'homme au jour de sa mort n'a le pouvoir ni d'avancer, ni de reculer. L'excès de sa douleur lui fait désirer la mort, la crainte des jugemens de Dieu voudroit le faire retourner en arrière, mais il faut qu'il demeure en l'état où Dieu l'a mis, *nec finitur quiescere ingruente bello.* Il n'est pas permis à ce pauvre homme d'avoir un moment de repos ; il void la guerre de toutes parts, il ne rencontre par tout que des ennemis ; les reproches de sa conscience, la vue de ses pechez, les jugemens de Dieu, la crainte de l'enfer, tout cela se présente à son esprit.

Auparavant il commandoit à sa conscience de se taire ; laissez-moi en paix, ne me troubles point, tais-toi, tais-toi : mais au lit de la mort quand les creatures s'évanouissent, & que les objets extérieurs ne frappent plus ses sens, hélas ! que de troubles, que d'inquietudes, que de detresses ? Au lit de la mort quand la chair n'aura plus de force, quand il n'y aura plus des yeux, ou qu'ils ne pourront s'ouvrir ; quand il n'y aura plus d'oreilles, ou qu'elles ne pourront entendre ; quand il n'y aura plus des mains, ou qu'elles ne pourront se joindre pour demander pardon à Dieu. Dans cet état où le corps sera si affoibli, & où l'ame se sera retirée

dans

dans la partie superieure : Ah ! quelles guerres, quelles contradictions, quelles fracours, quels combats ? Elle se dechirera elle-même , dit Tertullien , trop heureuse si elle pouvoit se mettre en pieces , mais il ne sera pas en son pouvoir : *Non est in hominis potestate prohibere spiritum in die mortis.* Tous ses pechez se presenteront à elle : Quoi tant de pechez ausquels je n'avois pas penfè ? quoi tant d'autres dont je me suis confessé ; d'un coté les gemissemens d'une pauvre veuve que j'ai opprimée ; d'autre coté cette misérable femme qui a été la triste victime de mes impuretez : ici le sang de ces orphelins que j'ai fait mourir de faim ; là ce nombre infini de personnes dont j'ai noirci la reputation par mes medisances ; par tout je ne vois que pechez. Si je veu détourner mes yeux des pechez de mon enfance , je rencontrerai ceux de ma jeunesse : si je veu me cacher les pechez de ma jeunesse , je tomberai sur ceux de ma vieillesse.

Ter. 48.

Je ne parle qu'après le saint Esprit , qui se sert d'une comparaison dont personne n'eut osé se servir , s'il ne l'avoit emploiee lui-même : *Inebriate eum queniam contra Dominum erclus est , & allidet manum suam in vomitu suo ;* enivrez cet homme , parcequ'il a eu l'insolence de s'elever contre Dieu ; enivrez-le , & de quelque coté qu'il tombe , il sera contraint de mettre ses mains dans son vomissement.

N'avez-vous jamais vu un homme qui s'est enivré ? il est tout etourdi , il tombe par terre , il vomit & rend tout ce qu'il a pris :

pris : si pour se lever il porte la main d'un coté , il la met dans son vomissement ; s'il veut se retourner , il l'y met encore ; s'il veut esliuer ses mains à ses habits , elles sont pleines de son ordure , *Allidet manum suam in vomitu suo.* L'état d'un pecheur est encore plus infame , & si cette comparaison vous fait de la peine , tremblez , fremissez pour la verité qu'elle represente. Il en est ainsi d'un pecheur au lit de la mort , s'il regarde sa jeunesse il ne void que pechez , s'il veut se tourner vers son age viril , il ne trouve que pechez ; s'il veut porter sa main sur un age plus avancé , ce n'est encore que pechez ; de quelque coté qu'il se tourne il tombe dans son vomissement , & dans son ordure : *Allidet manum suam in vomitu suo.* Après celà quelle peut être sa paix , & de quel endroit peut-elle lui venir ?

Vous me demanderez peutetre ici , d'où vient donc qu'il y a de certains pecheurs , certains impies declarez , qui font les esprits forts , & qui paroissent n'avoir aucun trouble ni aucune inquietude , au lit même de la mort ? Ce sont des gens , & j'en ai vu quelques-uns , qui vont avec joie à leur malheureuse éternité , des gens endurcis , insensibles , impenitens , qui marchent avec autant de sureté vers leur precipice éternel , que s'ils avoient les graces & les vertus des justes , dit le Sage : Or ces gens là ne sont-ils pas en paix ?

A cela je reponds : Premièrement , que le nombre de ces pecheurs est rare , que hors quelques-uns qui s'erigent , pour ainsi dire , en

en heros du libertinage, il y en a tres-peut qui aient à la mort cette maudite assurance. Jusques-là que vous voiez souvent des libertins & des impies, qui après avoir été plusieurs années sans aller à confesse, demandent à la mort les Sacremens, & les secours des Ministres de l'Eglise, dont ils s'étoient auparavant moqué. D'où vient cela ? est-ce d'une grace miraculeuse qui les touche pour lors ? Dieu le veuille, mais j'en doute fort ; c'est d'un trouble interieur qu'ils ressentent à la vue de leurs pechez, & de la mort qui va finir leur mechante vie, pour les rendre eternellement malheureux.

Je reponds en second lieu, que la paix de ces impies n'est qu'une paix fausse & apparente : Et en voici la raison, dans saint Augustin : Il y a, dit-il, une grande difference entre la vraie paix du juste, & la paix du pecheur ; celle du premier vient de ce que par ses mortifications il a tellement ancanti ses passions, que la chair demeure soumise à l'esprit, & l'esprit à Dieu, qui regne seul dans son cœur. Mais d'où vient celle du second ? d'un principe tout contraire, de ce que la grace est detruite en lui, de ce que les lumieres de la foi sont eteintes, de ce que la voix de sa confience ne se fait plus entendre, de ce que l'Esprit de Dieu n'habite plus au dedans de lui, & qu'il n'y a que le peche & la chair qui y regnent. Or appellerez-vous cela une vraie paix ? Au contraire n'est-ce pas une insensibilité formée, dit saint Augustin : & voici la comparaison qu'il en apporte.

Quand

Quand une personne est dans les premiers jours de sa maladie, elle se plaint tantot de la tete, tantot des reins, tantot des bras, tantot du cœur ; mais quand le mal s'augmente & s'opiniatre tellement, que la cangrene s'en faist, elle ne se plaint plus, & dit qu'elle ne sent point du mal : Est-ce que cette personne est guerie ? Bien loin de celà, elle est dans la dernière insensibilité, & c'est une marque qu'il n'y a plus, naturellement parlant, de remede ; parceque toute la masse du sang est corrompue. Jugez-en de même du pecheur. Avant qu'il soit dans l'habitude & dans l'endurcissement, l'esprit est toujours en guerre avec la chair ; la confidence fait sans cesse des reproches qui troublent le repos de ce malheureux : mais lorsque la chair l'a tellement emporté sur l'esprit & sur le cœur, qu'elle en etouffe les lumieres, & qu'elle en fait cesser les remords, ordinairement parlant, il n'y a plus d'esperance, la cangrene s'est faise de toutes les puissances de l'ame, & tout est corrompu. On ne pense pour lors ni à penitence, ni à restitution, on ne songe ni à confession, ni à Sacrement, l'insensibilité est toute formée ; & si vous dites qu'il y a une paix, dites que c'est une paix avec le demon & avec l'enfer : encore parlerez-vous mal en un sens, puisque s'il n'y a point de vraie paix à la mort d'un pecheur, il n'y en a pas meme d'apparente dans l'Eternité. Encore un mot & j'acheve ce Discours.

Le Prophete Jeremie considerant la desolation de Jerusalem, veritable image d'un

III.
POINTE.

pe.

pecheur, nous represente parfaitement sous cette figure les trois tems, & les trois differens états où il se trouve, pendant sa vie, au moment de sa mort, & après sa mort dans les enfers. Viens-ça pecheur, reponds-moi, te voilà enfin en l'autre monde, dis nous-en quelque nouvelle, & rends temoignage à la vérité. Dis-nous, pendant ta vie, & lorsque tu a été en état de peché, a-tu gouté les douceurs d'une véritable paix ? Hélas ! répond-il, à présent que je ne puis rien deguiser, je fais cette déclaration publique, que le peché m'a rempli d'amertumes, & qu'il m'a abrégé d'absinthe, *Replevit me amaritudinis, inebriavit me absynthio.* Pendant le tems que j'ai commis tant d'usures, & que j'ai fait tant d'injustices, pendant tout le tems que je me suis abandonné à toutes sortes de plaisirs & de débauches, j'ai toujours eu le cœur rongé d'inquiétudes & de chagrins. Quand j'étois dans l'Eglise, où j'entendois la voix de Dieu qui me disoit : il faut quitter cette concubine, il faut restituer ce bien mal acquis ; il faut faire pénitence, je sentois mon cœur chargé d'amertume, & enivré d'absinthe.

Au lit de la mort mes fraieurs & mes troubles ont encore augmenté. Je viois la Justice de Dieu qui me faisoit une prison de pierres de taille, dont je ne pouvois forcer les murailles : *Conclusit vias meas lapidibus quadris.* Rentrer dans la vie, cela étoit trop difficile, résister à la mort, cela ne se pouvoit ; me soustraire à la Justice de Dieu, il n'y avoit nul moyen ; restituer ce bien,

il y avoit vingt-cinq ans que je le possedois ; faire une confession générale, j'avois l'esprit trop embrasé, & le cœur trop endurci ; je ne pouvois ni avancer, ni reculer, ni monter en haut, ni descendre en bas : *Conclusit vias meas lapidibus quadris, circumedificavit adversum me ut non egrediar.* J'ai vécu dans le peché, je mourrai dans le peché : ainsi je n'ai point eu de paix durant ma vie, je n'en ai point eue à l'heure de ma mort, & j'en aurai encore moins après ma mort.

Quand mon ame s'est séparée de mon corps, & que par un mouvement naturel elle a cherché son centre, qui est Dieu, j'ai senti dans ce même tems une main toute-puissante qui m'a repoussé : *Et repulsa est à pace anima mea.* La paix étoit à la porte du Ciel, mais quand elle a vu mon ame elle s'est retirée, & par une secrète puissance j'ai été précipité jusques auprès des enfers, & alors j'ai élevé ma voix, *dixi* ; & j'ai crié si haut que l'enfer a ouvert ses portes pour m'engloutir : *Periit finis meus & spes mea à Domino* ; me voilà damné pour mes pechez, voilà la triste fin ou toute ma vie s'est terminée : Je croiois en trouver une autre dans la possession de Dieu, mais mon esperance a été frustrée. Dieu sera à jamais mon Juge, & jamais ma recompense ; Dieu sera à jamais le vengeur de mes crimes, & jamais ma beatitude : Dieu sera à jamais mon supplice, & jamais mon repos & ma paix. J'ai voulu avoir la guerre avec lui pendant ma vie, & à ma mort, je voudrois à présent

sent ne la point avoir, mais il ne faut plus espérer de paix, *Perit finis meus & spes mea à Domino.*

Je ne m'arrete pas icy à vous deduire au long, les raisons pour lesquelles il n'y aura jamais de paix pour les pecheurs en l'autre vie: Nous vous les expliquerons en d'autres rencontres. Je pourrois vous dire que c'est d'autant que le peché est dans sa consommation, & que le peché consommé produit une guerre nécessaire, absolue, éternelle; nul moyen de changer de vie dans les enfers, par consequent nul moyen d'avoir la paix; nulle apparence de conversion, par consequent nulle apparence de repos.

Je pourrois ajouter que c'est d'autant qu'un damné par son état ressemble à Ismaël, qui avoit tout le monde pour ennemi, & qui éroit ennemi de tout le monde: *Manus ejus contra omnes, manus omnium contra eum.* Il fait la guerre à tout le monde, & tout le monde lui fait la guerre; guerre avec les flammes qui seront si discrètes, qu'elles le brûleront toujours, & qu'elles ne le consommeront jamais. Guerre avec ses complices: Pere si tu es la cause de la perte de tes enfans par tes laches complaisances, ou par tes mauvais exemples, ils t'en feront éternellement des reproches; & toi mère, ta fille te maudira éternellement si tu a contribué à sa reprobation. Guerre avec les demons, ils le tourmenteront en toute manière; & comme ils ne peuvent rien faire contre le Fils de Dieu, ils déchargeront toute leur fureur sur ce malheureux qui en

en-

encore l'image, & sur le caractère de son baptême qu'il porte. Guerre avec Jesus-Christ; il se ressouviendra de ce que cet adorable Sauveur aura fait pour lui; il verra tout ce qu'il a enduré pour son salut, sans qu'il en ait profité: quel sujet de trouble & de rage! J'avois affaire à un Dieu dont la miséricorde est infinie, & neamoins il ne fera jamais luire le moindre rayon de cette miséricorde sur moi. J'avois affaire à un Dieu dont la puissance est infinie, & il n'emploie cette puissance que pour me punir. J'avois affaire à un Dieu qui est tout amour; & cet amour est changé en haine, un Dieu si bon est devenu inexorable, & il me fera éternellement la guerre.

Pecheurs, dit le saint Esprit dans le Livre de l'Ecclesiastique, voilà votre partage, voilà toute votre succession, voilà votre legitimate: Vous n'aurez jamais de paix, ni à la vie, ni à la mort, ni pendant toute l'Eternité. *Si nati fueritis, in maledictione nascemini, & si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra.* La malediction vous accompagnera par tout, à votre naissance, pendant votre vie, après votre mort. Le partage des Justes c'est la bénédiction, & le Dieu même de toute bénédiction; mais le vôtre, c'est la malediction, vous en serez revêtus comme d'un vêtement, elle vous environnera de toute part, & comme tout ce qui est de terre retournera en terre, de même les pecheurs retourneront au maudit élément d'où ils sont sortis, & de la malediction, à une perte & à une reprobation infaillible; *Omnia que de terra sunt, in terram*

Tome I.

L

ré-

Ecclesiast. 4. 13. revertentur; sic impii à maledicto in perditionem. Quelle étrange comparaison! Chaque chose se resoud dans les premiers principes qui entrent dans sa composition, & les pecheurs qui auront fait la guerre à Dieu pendant leur vie, trouveront encore cette guerre après leur mort; ils n'ont point eu de paix, ils n'en auront jamais pendant toute l'Éternité.

Je ne puis tirer de meilleure conséquence de tout ce discours, ni vous donner un avis plus propre & plus naturel à mon sujet, qu'en vous conseillant avec le saint Esprit, de vous reconcilier avec votre ennemi pendant que vous marchez avec lui. Quel est cet ennemi que vous avez? le croiriez-vous? c'est Dieu, c'est Jésus-Christ, puisqu'il est impossible que vous soiez en état de peché, sans être en guerre & en division avec lui. Or c'est avec cet ennemi que je vous prie, mon cher Auditeur, de vous reconcilier, c'est lui-même qui vous offre la paix, c'est lui-même qui vous previent par ses grâces, c'est lui-même qui fait les premières avances à cette reconciliation. Hé pourquoи vous driez-vous être toujours en guerre avec lui? Est-ce là la récompense de sa vie, de sa mort, de ses souffrances, de son sang? Et si vous vous opiniatrez à ne vouloir entendre à aucune proposition de paix, n'aurez-vous pas sujet de vous reprocher éternellement dans les enfers, une si épouvantable dureté?

Meritò hac patimur, quia peccavimus in

sommes dans une étrange consternation, mais fratrem nostrum, vindentes an-

revertentur; sic impii à maledicto in perditionem. nous meritos bien ce châtiment, parce que nous avons trop cruellement traité notre frere. Quand nous primes la resolution de le jettter dans une cisterne, & que nous le vendimes ensuite aux Ismaélites, cet aimable enfant se jettoit à nos genoux, nous embrassoit, & nous prioit d'avoir pitié de lui; ses gemissemens & ses larmes qui eus- sent été capables de fendre des rochers ne nous toucherent pas, & c'est pour l'avoir si mal traité que nous souffrons à notre tour. L'un d'eux prenant la parole dit: Ne vous l'avois-je pas bien dit, & ne vous avois-je pas prié de ne faire aucun outrage à cet enfant? *Nolite peccare in puerum:* & quoique je vous eusse représenté que c'étoit notre frere, & notre sang, je n'ai pu arreter votre fureur; à présent c'est ce même sang qui crie vengeance contre nous; *En sanguine ejus exquiritur.*

Genes. 4. 2.

Ah! mes Freres, s'il arrivoit par malheur que quelques-uns qui ont entendu mes predictions, fussent damnez pour n'en avoir pas profité, ne devroient-ils pas dire, Dieu est juste, & c'est avec justice qu'il nous punit. Lorsque la grace nous disoit: N'allez pas en ce lieu, vous y trouverez des occasions de peché: ne faites pas cette injustice, vous donnerez le coup de la mort à Jésus-Christ votre frere, nous avons fait la sourde oreille; & c'est à présent le sang de ce Dieu, qui crie vengeance contre nous. Ne nous a-t'on pas dit cent fois: *Nolite peccare in puerum?* Ne vendez & ne mal-traitez pas

cet aimable Enfant , ne tombez pas dans cette impureté , abstenez-vous de cette vengeance , ne vous emparez pas de ce bien , & nous ne l'avons pas fait ; & voilà son Sang qu'on nous redemandera , & qui nous déclara éternellement la guerre .

Malheureux , mes chers frères , malheureux ceux qui n'ont pas profité de cet avis : & comme vous pouvez en faire un meilleur usage , rentrez en paix avec votre Dieu , & demandez-lui avec empressement qu'il vous l'accorde . Divin Sauveur , vous nous avez donné la paix du siècle , je vous en rends grâce , c'est à vous que la louange en est due ; mais que nous serviroit cette paix , si vous ne nous donniez celle du Ciel ? Après nous avoir mis en paix avec les hommes , mettez-nous en paix avec votre Pere , & avec nous-mêmes ; calmez les fougues de nos passions & arretez-en par votre grâce les impétueuses saillies , soumettez la chair à l'esprit , & l'esprit à Dieu ; & faites que cette paix regne dans le tems & dans l'éternité . Amen .



SIXIEME PRONE

SUR LE PECHÉ VENIEL

Defecit gaudium cordis nostri : Væ nobis ,
quia peccavimus . Lam. Jerem. cap. 5.

La joie de notre cœur nous a quitté : Malheur à nous , parceque nous avons péché .

Orand je considere la sainteté de notre Religion , & la haine infinie que Dieu porte au péché , jusques à ne pouvoir souffrir les plus légères fautes , & à exiger un rigoureux conte de toutes les paroles inutiles que l'on dit : Je ne fais presque par où je dois commencer ce discours , tant je me sens saisi de fraieur , dans la seule idée que je me forme de certains petits pechez , dont les justes même ne sont pas exempts , & qui , quoiqu'ils n'approchent pas de l'enormité des morrels , ne laissent pas cependant d'avoir leur disformité particulière .

Ces pechez , ce sont les pechez veniens : pechez d'autant plus communs , que selon

le temoignage de l'Ecriture, le juste même y tombe jusques à sept fois le jour ; mais pechez d'autant plus à craindre, qu'ils font pour l'ordinaire, lorsqu'on y a de l'attachement, accompagnez de tres-facheuses suites : pechez qui ne blessent pas l'ame à mort, mais qui lui font des honteuses plaies ; qui ne detruisent pas l'innocence ni la beauté de cette ame ; mais qui la couvrent, disent les Peres, de certaines pustules qui la rendent desagréable à Dieu : pechez enfin dont les ser-

Qui ut fi-
lius & non font peu de cas, mais dont les enfans qui
ut servus aiment veritablement leur pere celeste, &
obedit Do-
mino, e- qui ne veulent pas lui deplaire dans la moin-
tiam in dre chose, apprehendent, comme dit saint
minimisti- Basile, de se rendre coupables.
met offen-
dere.

Mon dessein est de vous entretenir aujourd'hui de ces pechez. Car comme je m'imagine qu'il y en a beaucoup parmi vous qui s'efforcent de tendre à la perfection, & de se rendre autant agreeables à Dieu qu'ils le peuvent, je me sens obligé de vous parler de cette matiere, afin de vous faire voir avec quel soin vous devez eviter le peché veniel, & purifier vos ames de ceux dans lesquels vous etes déjà tombez : Voici donc mes deux propositions, & tout le partage de ce Discours. Tout est à craindre dans le peché veniel, vous le verrez dans mon premier Point; il faut par consequent faire tout ce que l'on peut pour n'y avoir point d'attachement, vous le verrez dans mon second Point. Les grands dangers ausquels s'expose une ame qui a un attachement habituel, & von-

Division.

ontaire aux pechez veniels ; voilà le sujet de ma premiere partie. Les sages & les salutaires precautions qu'elle doit prendre pour ne pas s'exposer à ces dangers ; voilà le sujet de ma seconde.

Trois raisons tirées de l'Ecriture sainte & I. Point.

des Peres, nous font connoître que tout est à craindre dans le peché veniel, & qu'une ame qui s'y engage volontairement & par habitude, s'expose à de tres-grands dangers. La premiere, c'est que ce peché si leger & si petit qu'il paroisse, conduit souvent à un plus grand, & dispose une ame à pecher mortellement. Je ne veux pas dire que ce peché change de nature, & que ce qui est veniel devienne mortel ; mais je dis que c'est une voie & une disposition au mortel, & que souvent une ame commence par de petites fautes à se pervertir & à se perdre. Je ne veux pas dire, (& je suis obligé de prendre d'abord ces precautions) je ne veux pas dire non plus que plusieurs pechez veniels, quand ils seroient en aussi grand nombre que les sables de la mer, puissent égaler un seul peché mortel ; mais je soutiens après tous les Peres, & saint Thomas qui a recueilli leurs D. Th. 1. 2. raisons, que ces pechez negligez, volontairement contractez, & souvent reitez, 2. 3. donnent à une ame une si grande pante aux pechez mortels, qu'ordinairement parlant elle y tombe.

Les Peres pour nous rendre cette vérité plus sensible, se servent de plusieurs comparaisons. Comment est-ce, disent-ils, qu'un vaisseau perit ? Ce n'est pas toujours par un

grand orage & une violente tempete , ce n'est pas toujours lorsqu'il va se briser contre un rocher & des ecueils qu'on ne voioit pas : c'est quelquefois par plusieurs gouttes d'eau , qui tombant frequemment & peu à peu le carent , & font de petites fentes par lesquelles il fait naufrage.

Quomodo minima peccata , si negligen- tia occi- dunt ? mi- nute sunt que- fois pour avoir neglige de reparer une fumina petite breche ; c'est quelquefois par de petites pierres qui se seront detachees , qui en minuta auront successivement attiré d'autres , & qui sunt grana- arenæ , sed peu à peu auront tellement affoibli le batiment qu'il sera tombé. Si on avoit d'abord pris soin de vider l'eau de ce vaisseau ; si on avoit pris garde aux petites fentes qu'elle faisoit , il n'y auroit point eu de naufrage : mais parcequ'on s'est peu soucié d'y apporter remede , on le voit à la fin perir. Si l'on avoit reparé la petite breche que ces pierres mal-jointes avoient faite , ce batiment aurroit toujours subsisté ; mais un defaut de soin & de prevoiance a été la cause de sa eundo . & chute.

non exhaus- riendo , vent de cette comparaison , pour nous faire mergit na- connoître de quelle maniere , l'habitude au vim. Aug. tract. 2. in Iean. peché veniel dispose aux mortels , & comment une ame qui volontairement , & par inclination s'engage dans de petites fautes , tombe insensiblement en de plus grandes.

Soit

Soit negligence & mepris , soit presumption ou habitude , soit occasion ou soustraction de graces ; voilà souvent par où l'on tombe dans de grands pechez , & par où l'on commence sa reprobation.

Cain qui ne vouloit pas refuser à Dieu des victimes , crut d'abord qu'il n'y avoit pas grand mal s'il lui donnoit les plus maigres ; & cependant ce fut là ce qui le conduisit peu à peu au crime qui a fait sa damnation. Il vouloit se reserver ce qu'il y avoit de meilleur dans son troupeau , & cet attachement à l'interest , non seulement lui fit oublier ce qu'il devoit à Dieu , mais ce qu'il devoit à son propre frere , de là il passa à l'envie , de l'envie au meurtre , du meurtre au parjure , du parjure au desespoir.

Judas ne crut pas que ce fut un grand peché , de s'approprier quelque petite chose des aumones qu'on faisoit à Jefus-Christ ; mais cet attachement à l'argent dans une matiere legere , fut cause qu'il devint à la suite voleur , hypocrite , medisant , & coupable du plus grand crime qui fut jamais. Voleur , c'est ainsi que l'Ecriture en parle , *Fur erat & latro* : il avoit la bourse , après avoir pris un denier , il en prit un second , après celui-là un troisième , & il aimait demesurement l'argent. Hypocrite , il feignoit , dit la même Ecriture , d'avoir soin des pauvres , de pourvoir à leur besoin , & de faire en sorte qu'on ne dissipat rien mal à propos , afin de le convertir à leur soulagement ; & cependant c'étoit son interest qui le faisoit agir & parler. Medisant & calomniateur , il ne

L 5 put

put souffrir que Madelaine repandit ses parfums sur les piez de Jesus-Christ , il blama hautement son action , & accusa de prodigalité ce qui n'etoit qu'un effet de la charité de cette pieuse Dame. Coupable du plus grand crime ; vous savez tous que ce fut lui qui vendit son Maitre , & que son avarice qui avoit commencé par de petites choses , s'enflamma tellement , qu'il eut l'ame assez noire pour dire aux Pharisiens : Que voulez-vous me donner , & je vous le livrerai ? Tant il est vrai Mess. qu'ordinairement parlant on commence par de petits pechez , qui etant commis souvent & par habitude , negligez & meprisez à cause de leur legereté , se terminent à de plus grands.

Je ne voudrois pas condamner de peché mortel une personne qui dans sa nécessité auroit pris un sol ; mais si elle ne se donne de garde , après avoir pris ce sol , elle en prendra un autre , elle s'en formera une habitude , elle y trouvera du plaisir & du gain ; cette habitude etant formée , elle prendra de plus grandes sommes , & elle tombera probablement dans le peché mortel.

Donnez-moi la langue la plus envenimée , la plus portée à medire & à dechirer la reputation d'autrui , la langue qui ait semé plus de divisions & de querelles dans une ville ; si vous remontez jusqu'à la source , vous trouverez que ce n'etoit d'abord qu'une demangeaison de parler , une curiosité si ordinaire à tant de gens , qui s'informent de ce qui se fait dans les familles ; de cette curiosité on est venu à la recherche , de cette

recherche au soupçon , de ce soupçon au jugement teméraire , de ce jugement temeraire à la medisance & à la calomnie.

C'etoit peutetre d'abord un jugement village & indiscret , dont on n'avoit fait confidence à personne : Une action qu'on avoit vue avoit deplu , & l'on avoit pensé d'un homme ou d'une femme ce qui n'etoit pas. De ce jugement on est venu au rapport , de ce rapport à la detraction , & cette detraction pourra en mille occasions avoir de terribles suites , defunir les plus etroites amitiéz , produire des haines & des aversions éternelles. C'est une petite pierre qui s'est detachée de la montagne pour frapper la statue de Nabuchodonosor ; on n'a pas vu la main qui l'a lancée , *Lapis exiisus sine manibus* , & cependant elle n'a pas laissé de renverser cette statue ; elle a brisé les piez qui n'etoient que de boue , des piez elle est passée aux cuisses qui etoient d'airain , des cuisses aux bras qui etoient d'argent , des bras & de l'estomach à la tête qui etoient d'or. Voilà cette statue renversée , & de grands pechez commis ; & si vous en cherchez le principe , c'est une petite pierre dont la main qui l'a lancée n'a point paru : c'est une action qui paroiffoit legere , & qui cependant s'est terminée à tant de pechez , & a causé tant de desordres.

Donnez-moi le plus grand fourbe qui ait jamais été dans le monde , l'homme le moins fidèle à sa parole , le plus ardent à tromper & à supplanter son prochain : il ne s'est pas perverti d'abord , & il n'est pas venu tout à

coup dans ce haut degré de fourberie & de malice. Par où donc a-t'il souuent commencé ? par un peché veniel, par un petit mensonge, encore rougissait-il après l'avoir dit ; delà s'étant accoutumé à mentir, il a voulu que ses équivoques lui fussent utiles, il a trompé l'un, il a surpris l'autre ; & enfin il s'est fait un maudit art, & une fatale habitude de composer si bien ses actions & ses paroles, qu'il put faire tout le mal que sa passion lui inspire.

C'est pourquoi saint Paul veut qu'un Chrétien qui est véritablement touché du désir de son salut, détruisse en sa personne le corps du péché. *Corpus peccati.* Il ne dit pas (c'est la réflexion de saint Anselme) il ne dit pas seulement l'âme du péché, parceque l'âme est indivisible, & qu'elle se forme tout d'un coup : Il ne dit pas non plus, la tête, les bras, ou les pieds du péché ; la destruction de ces seules parties ne suffisroit pas pour rendre une âme innocente, mais il dit tout le corps du péché ; ce qui le commence, & ce qui le consomme, ce qui lui donne sa naissance, & ce qui lui donne son progrès ; les voies par lesquelles il s'insinue dans une âme, & celles par lesquelles il la corrompt ; les petites aussi bien que les grandes fautes, puisque par la conformité qu'elles ont entre-elles, on passe bientôt des unes aux autres. C'est à la tête du serpent qu'il faut prendre garde, dit l'Écriture, par tout où elle passera, le corps passera bientôt : C'est contre les pechez légers qu'il faut se mettre en garde, dit saint Basile, dès qu'ils se feront

D. Basile. in
regul. Ius.
disputatis.
font fortifiez & augmentez dans une ame par une longue habitude, ils ne manqueront jamais de la pervertir.

Vous me direz peutetre ici, qu'à la vérité ces pechez nous portent ordinairement à en commettre de plus grands, & que par cette raison on doit extremement les apprehender, mais que cependant il peut arriver qu'ils n'ont pas de si facheuses suites, & qu'ils demeurent toujours dans leur espece, c'est à dire dans celle des pechez veniels.

Je le suppose avec vous, & j'avoue volontiers (car il faut donner cette consolation aux ames devotes, & aux confidences timorées) j'avoue, dis-je, qu'il y a des fautes légeres qui ne passent pas plus loin, quand même on y auroit quelque attachement : j'avoue encore avec les Peres & les Théologiens, qu'il y a des pechez légers dont un homme juste, quelque precaution qu'il prenne, ne peut jamais entièrement se défendre. Mais remarquez aussi que je ne parle pas précisément de ces pechez, mais plutôt de ceux qui sont tournez en habitude, qu'on commet librement, sans scrupule, avec une grande présence d'esprit, & une secrete complaisance qu'on y a.

Un homme n'est jamais si parfait en ce Non invente monde, dit saint Ambroise, & la loi de ses natures in ul-
membrés & de ses sens n'est pas toujours si lo hominie
soumise à celle de son esprit, qu'il ne sente ^{tanta con-} cordia ut
quelque dissipation & quelque revolte, qu'il legi mentis,
ne s'ecarte & qu'il ne s'éloigne en quelque lex que in
chose de son devoir. C'est pourquoi saint Jean est, non re-
a avancé cette grande vérité, que si nous di-
sons

Quapropter sions que nous n'avons point de peché, nous nous Joannes dici- trompons, & nous sommes des menteurs. Mais aussi cit, si dici- mus quo- un homme que ce même Apôtre appelle, né niam pec- de Dieu, & dont il dit, qu'il ne fait point de catum non peché, peut avec le secours de la grâce se de- habemus, nos ipso- faire de l'habitude qu'il a contractée, & des seducimus, fautes veniales dans lesquelles il tombe sans & veritas in' scrupule & sans remords : & c'est la dif- est-Cum-ti-ference que ce Père met entre les grands & les men ipse petits pechez. Il peut s'abstenir de ces men- dicat : qui songes habituels, de cette oisiveté & de cette Deo pecca- lenteur dans les choses de son salut, de cet- tum non te indiscretion de parler, de ces petites im- facit quia- patiences habituelles, & quand il les negli- fuis in eo ge, & qu'il se soucie peu de s'en corriger, il manet, & est certain que moralement parlant il tombe non potest ra dans de plus grands desordres.

Celà supposé, quand ces petits pechez ne ex Deo na- tus est. U- le porteroient pas à ces desordres, & qu'ils trumpe ergo verum ne le disposerioient pas à en commettre de est, quia & mortels, je soutiens qu'on doit cependant nemo sine toujours les craindre pour une seconde rai- peccato est son, à laquelle je vous supplie de vous appli- nemo est quer: Quelle est-elle ? la voici : Je vous sine lege avoue qu'elle m'a toujours donné de la peccati, & fraieur, quand je l'ai considérée de près.

Cette seconde raison est qu'on ne doit ja- peccatum mais regarder comme léger & comme petit non facit, un peché, quand on le considère par rapport quia per le- à Dieu, qu'il deshonneure. Quand un Chre- gem mentis id est per tien veut vivre conformément aux maximes charitatem de l'Evangile, quand il met son espérance que Dei en la grâce de Jésus-Christ, & qu'il tache de peccatum lui être fidèle; quand il se représente qu'il non facit, y a des chatimens à craindre, & des recom- D. Amb. lib. 10. Ep. 84.

pen-

penses à espérer, quand il croit que rien de souillé n'entrera dans le Ciel, que Dieu est un Dieu saint, juste, jaloux, qui ne peut souffrir les moindres imperfections : Quand, dis-je, il fait toutes ces réflexions, il trouve que le peché veniel, si petit qu'il paroisse, est toujours très-grand par rapport à la sainteté, à la justice, à la jalouse de l'objet qu'il a traqué.

Pourquoi pensez-vous qu'on appelle de certains pechez, des pechez veniens, à la différence des autres qu'on nomme mortels ? Je sais que c'est à cause que les uns étouffent absolument la charité, & que les autres la refroidissent, que les uns sont punis de peines éternelles, & les autres de peines temporelles; que les uns ontent à une ame tous les droits qu'elle peut avoir sur le Ciel, & que les autres lui en different la possession, jusqu'à ce qu'ils aient été expiés par les flammes du purgatoire, que les uns ne se pardonnent en ce monde que très-difficilement, & les autres aisement; je sais tout cela : Mais je dis que par rapport à Dieu il n'y a point de peché qui soit petit : Je dis même, après saint Augustin, qu'il vaudroit mieux voir le renversement de tout l'Univers, & le débris de toutes les créatures, qu'une ame volontairement attachée à un seul peché veniel, puisque la desolation générale de toute la nature ne feroit pas une injure à son Créateur, & que le moindre peché l'outrage.

Ames devotes qui aimez Dieu, & qui cherchez à lui plaire, écoutez bien cette vérité, & si vous la comprenez il n'y aura point

point de peché qui ne vous paroisse horrible, quand vous le considererez par rapport à Dieu.

Qu'il soit leger du coté du pecheur, à cause de son infirmité & de son panchant; qu'il soit leger du coté de la matière, à cause qu'elle est peu considerable; qu'il soit leger du coté de ses suites, à cause qu'elles ne font mal à personne: qu'il soit leger du coté du pardon, à cause qu'il s'accorde aisement, & qu'il y a dans l'Eglise quantité de remèdes pour l'effacer: Qu'il soit leger par rapport à la grace, à cause qu'il ne la detruit pas: mais l'est-il par rapport à Dieu, qui merite d'être obéi dans ses plus petits, aussi bien que dans ses plus grands commandemens? qui doit être aimé de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toute votre ame, de toute l'étendue de vos forces? L'est-il par rapport à un Dieu qui pese tout au poids du sanctuaire; qui vous demandera un rigoureux compte des paroles inutiles; qui se tient choqué des moindres imperfections volontaires de ses créatures, parce qu'il les a aimées jusqués dans les moindres choses, qu'il est infiniment grand, infiniment bon, infiniment aimable, infiniment jaloux, infiniment parfait, infiniment saint?

Ne dites pas ici que c'est en peu de choses que vous l'avez offensé; c'est par là même que vous ne deviez pas le faire, & je puis en cette occasion vous dire ce que ce fidèle serviteur de Naaman dit à son maître, qui se plaignoit que le Prophète Elisée lui avoit seulement ordonné de se laver sept fois dans

le Jourdain pour être guéri de sa lepre. Permettez-moi, lui répondit ce serviteur, de vous représenter que c'est pour celà même que vous devez faire ce que cet homme de Dieu vous prescrit. S'il vous avoit commandé de grandes choses, s'il avoit voulu que vous donnassiez la moitié de votre bien, que vous fissiez de longs & de penibles voyages, que vous prissiez des remèdes amers & facheux, vous auriez dû le faire: & parce qu'il vous ordonne de petites choses, & un remède aussi prompt, & aussi aisè qu'est celui de vous laver sept fois dans le Jourdain, vous y avez de la repugnance.

Mes chers Auditeurs, voilà ce que je puis vous dire. Dieu étant aussi grand, aussi miséricordieux, aussi bon qu'il est, vous demandez quelquefois de petites choses; il vous demande que vous arretiez cette volubilité de votre langue, que vous quittiez l'habitude de ces mensonges officieux, que vous vous empêchez de dire ces petites railleries, & que vous arretiez ces impatiences dans lesquelles vous tombez. Qu'est-ce que tout cela? c'est peu de choses, & c'est à cause que vous négligez ces petites choses que vous êtes, en un sens, moins excusables, dit saint Bonaventure, un homme qui doit aimer Dieu, & s'efforcer de lui plaire, aiant d'autant moins d'excuse, qu'il lui étoit aisè de ne pas manquer à son devoir.

S'il vous avoit commandé de vous couper la langue pour ne pas dire ces mensonges, de vous arracher les yeux pour ne pas voir ces objets qui vous portent à l'offenser, quoique lege-

legerement, vous auriez dû lui obeir : Il vous demande seulement de moderer cette langue, de detourner ces yeux, & de mortifier un peu vos sens ; & vous ne voulez pas le faire ; c'est par là même que la petitesse de la chose vous rend coupables auprés d'un Dieu, qui ne doit etre choqué en quoique ce soit. Vous ne l'offensez pas mortellement, je l'avoue, mais vous-lui faites une injure qui, par rapport à son infinie majesté, n'est jamais legere.

Que diriez-vous d'une personne qui voiant une Dame de qualité bien mise, dechireroit ses coeffes, ou jetteroit de la boue sur ses habits ? ne feroit-ce pas lui faire une sensible injure, & avoir pour elle un outrageant mepris ? Mais il ne l'a pas frappée, il ne l'a pas blessee, il ne l'a pas touchee au corps : n'importe, c'est un insolent, il a perdu le respect, il merite qu'on le punisse.

Que diriez-vous d'un autre qui iroit rire au nez d'un grand Seigneur, qui feroit mille bouffonneries, & mille sottises devant lui ; qui le tireroit par ses habits, ou qui cracheroit dessus ? Que diriez-vous s'il y prenoit plaisir, & s'il le faisoit deus ou trois fois par jour ? Ces suppositions vous font de la peine ; & c'est là cependant ce que vous faites toutes les fois que vous pechez, quoique veniellement. A la verité vous ne portez pas le poignard dans le sein de Jefus-Christ, vous ne repandez pas son sang, & vous ne lui otez pas la vie : mais vous sallissez ses ornementz roiaux, vous vous moquez de lui, vous le meprisez, vous temoignez que

vous

vous vous souciez peu de lui obeir en toutes choses. Vous n'auriez peutetre jamais cru que ces sortes de pechez allassent jusques-là ; mais sans que vous y pensiez, c'est ce que vous faites ; & s'il y a quelque chose qui puisse vous excuser, c'est votre foibleſſe, votre ignorance, votre inadvertance, la legerete de la matiere, & l'inclination de votre nature corrompue ; car à l'egard de Dieu rien n'est petit.

Enfin si vous etes même sensibles à vos interets, voici une troisieme raison qui doit vous faire extremement craindre le peché veniel. C'est que, supposé qu'il ne soit pas pardonné en cette vie, il doit etre necessairement puni en l'autre ; jusques-là que vous remarquerez dans plusieurs endroits de l'Ecriture, que Dieu a souvent tres-rigoureusement puni des fautes qui, selon nous, paraistroient fort legeres.

Il avoit envoié un Prophete à Jeroboam apporter à ce Prince, des nouvelles qui devoient le mettre en colere, puisqu'il venoit lui annoncer le malheur futur des Pretres de ses faux Dieux. Jeroboam voulut le faire prendre, & ayant fait un signe de main, afin qu'on se faisit de lui, sa main secha tout d'un coup, & elle devint immobile. Ce Prophete prié par Jeroboam de lui faire rendre libre le mouvement de cette main, le fit, & ce Prince adouci par ce miracle l'invita à venir manger chez lui. Mais comme ce Prophete avoit reçu de Dieu des ordres contraires, il lui remoigna que quand il lui donneroit la moitié de son bien, il ne le feroit pas.

Si dederis
mihi me-
diam par-
tem domus
tua non
veniam te-
cum, nec
comedam
panem, ne-
que bibam
aquam in
loco isto...

Juf-

Veni me-
cum do-
mum ut
comedas
panem. Qui
art : Non
possum re-
fusum re-
verti, neque
ve couché contre terre lui dit , homme de
venir te-
cum , quia
locutus est
Dominus
ad me in
sermone ,
dicens :
Non co-
medes pa-
ne, neque
bibes aqua
ibi , nec re-
Prophete le crut , & l'Ecriture remarque
verteris per qu'ait été trompé de la sorte il entra dans
viam quâ la maison d'un hote qui l'avoit prié de si bon-
airis. Qui
ait illi : & ne grace , où il mangea un peu de pain &
ego Pro-
pheta sum
point

Jusques-là voilà un Prophète fidèle & fort exact à ne rien faire de ce qui lui avoit été défendu. Mais qu'arriva-t'il ? Un autre Prophète averti par ses enfans de ce qui s'etoit passé, alla au devant de lui, & l'ifiant trouvé couché contre terre lui dit , homme de Dieu , je sai que vous avez besoin de rafraîchissement , faites-moi la grace de venir chez moi prendre un peu de pain & d'eau. Dites-moi d'y aller , lui répondit ce Prophète , le Seigneur qui m'a envoié me l'a défendu. Il vous l'a défendu lui dit l'autre, je suis Prophète comme vous , & un Ange m'a averti de vous ramener chez moi. Ce Prophète le crut , & l'Ecriture remarque qu'ayant été trompé de la sorte il entra dans la maison d'un hote qui l'avoit prié de si bonne grace , où il mangea un peu de pain & but un peu d'eau.

Qui de vous , mes Frères, croiroit que & Angelus, ce Prophète eut mal fait ? il s'etoit acquié &c. Hæc té de sa commission envers Jeroboam , il dicit Do- minus, qui n'avoit voulu ni boire , ni manger chez ce non obé- diens fuiti honnetes sollicitations de cet autre Prophè- ori Domini , & non ce ne fut qu'après qu'il lui eut dit ; custodisti qu'il avoit receu de Dieu ordre de le rame- mandatum ner chez lui , qu'il consentit à y prendre quod pré- ceptit ti- bi pendant ce fut pour ce petit peché , & pour Invenit in cette légère désobéissance, que la petitesse de eum leo in la chose , & sa surprise même pouvoient ex- via , & oc- cedit. 3 Regum 13. cuser ; qu'il lui fit dire qu'il l'en puniroit : & effectivement un lion qu'il trouva en son chemin , le tua. Car l'Ecriture ne nous rend

point d'autre raison que celle-là de sa mort : Parceque tu n'a pas obéi à ton Dieu , & que tu n'a pas fait ce qu'il t'avoit ordonné , tu mourras. O que les jugemens de Dieu sont terribles ! ce n'etoit qu'un petit peché , & neanmoins une mort violente en est le juste châtiment.

Je pourrois vous rapporter ici d'autres exemples ; celui de Marie sœur de Moïse , qui pour s'etre laissé aller à un petit murmure contre son frere , fut à l'instant même toute couverte de lepre : Celui de David , qui pour une legere complaisance qu'il eut pour sa dignité , & pour sa personne , vit perir soixante mille hommes de son armée. Il voulut dès le commencement de son regne faire le denombrement de tous ceux qui parmi son peuple pourroient porter les armes , afin de voir de combien d'hommes son armée seroit composée , encore à quel dessein etoit-ce ? c'etoit pour le service de Dieu , c'etoit pour combattre ses ennemis , & defendre l'Arche d'alliance. Que de monde ! que tu es puissant ! que tu es un grand Roi ! voilà une petite complaisance , vous diriez que ce n'est rien : mais Dieu n'en jugea pas de la sorte ; & ce severe vengeur des moindres pechez fit mourir soixante mille hommes , pour châtier ce Prince de celui qu'il avoit commis.

Après ces exemples que le saint Esprit nous fournit dans les divines Ecritures , il est inutile d'en rapporter d'autres , & de vous dire avec Cassien ; que plusieurs grands Saints ont été dès cette vie severement punis de Dieu pour avoir commis des pechez

Cassian.
Collat. 7. c.
26. & c. 27.
p. 198.

veniels , comme l'Abbé Moïse , qui fut pendant quelque tems possédé du demon , pour avoir dit une parole un peu rude : & un autre qui devint paralitique pour avoir fait un mensonge .

Quoique ces châtiments vous surprennent ils ne sont encore rien en comparaison de ceux que la justice divine réserve en l'autre vie à ces petits pechez , quand ils ne sont pas remis en celle-ci . Vous savez qu'un peché mortel qui n'est pas pardonné en ce monde prive pour jamais une ame du droit qu'elle a au Ciel : mais vous savez aussi qu'un peché veniel qui n'y est pas remis , la prive pour un tems de la possession de cette gloire ; & que comme un homme mourant en état de peché mortel est éternellement brûlé dans les flammes d'enfer , aussi c'elui qui meurt avec un peché veniel , est pour quelque tems condamné à celles du purgatoire .

Voilà , Chrétiens , ce que vous savez ; voilà ce que votre Religion vous apprend , voilà une vérité qu'il ne vous est permis de revoquer en doute ; & il n'en faut pas d'avantage pour vous faire comprendre combien l'attachement au peché veniel est à craindre . Si vous voyiez un pere allumer un grand feu pour y faire jeter son fils tout vivant , & si ce pere le voioit pendant quelque tems brûler dans ces flammes , sans être touché de compassion : O le cruel ! ô le barbare ! vous écririez-vous : Mais si vous etiez d'autres pleinement convaincus que ce pere est le meilleur de tous les peres , & que con-

dam-

damnant son fils à ce rigoureux supplice , il ne fait rien qui ne soit juste : Ah que la faute de cet enfant a commise est grande , driez-vous , puisqu'elle est si sévèrement châtiée !

Or c'est là ce que vous devez penser de la grieveté de tant de pechez veniels que vous commettez souvent sans scrupule , & sans y faire de reflexion . Dieu est le meilleur de tous les peres , première vérité : Dieu est infiniment juste dans tout ce qu'il fait , seconde vérité : Dieu dans l'exercice de sa Justice proportionne toujours la peine au peché , troisième vérité ; par conséquent s'il Punit le peché veniel d'un feu dont les no-

tres ne sont que l'ombre & la peinture , comme je vous le ferai voir en d'autres occasions , il est certain que ce peché est très grand , quoique nous en jugeions autrement , quatrième & dernière vérité qui suit naturellement les trois autres .

Oui , sans doute , il est toujours grand : grand par rapport au peché mortel auquel il conduit une ame ; grand par rapport à la majesté , & à la sainteté de Dieu , qu'il deshonneure ; grand par rapport aux peines que la Justice divine en tire , & en a toujours tirées . Je vous repete par là en peu de mots , tout ce que je vous ai dit jusques ici , & je le repete ; pourquoi ? pour rendre cette vérité plus présente ou aux grands pecheurs , ou aux ames devotes & timorées , afin qu'en étant persuadées , elles prennent toutes les précautions possibles pour quitter l'attachement qu'elles ont aux pechez ve-

Cette reflexion sera plus étendue dans les Prones sur le Purgatoire : tome 3.

niels ,

niels , & en demander pardon à Dieu : Encore un quart d'heure pour vous expliquer ce que j'ai à dire sur ce sujet.

II.
POINT.

La premiere precaution qu'on doit prendre pour eviter le peché veniel , & pour se defaire avec la grace du Seigneur , de l'attachement qu'on y a , c'est de se mettre en la presence de Dieu , & lui demander ce don de crainte , qui est le commencement de la vraie sagesse. Helas , mes chers Auditeurs , nous ne craignons pas Dieu , & au milieu de tant de dangers qui nous environnent , nous demeurons aussi tranquils , que si nous etions assurez d'aller droit au Ciel , en sortant de ce monde. Un pauvre Capucin , un pauvre Carmelite , un bon Religieux , qui aura passe les vingt & les trente années dans la meditation & dans la retraite , saura bien ce que c'est qu'un peché veniel , & plus il le saura , plus il tremblera , & il se trouvera comme hors de lui-meme ; mais comment le sauriez-vous , vous qui etes si peu eclairiez dans votre Religion , & qui ne reflechissez presque jamais sur les principes de votre Foi ? Comment le sauriez-vous , vous qui etes toujours dans les compagnies , dans les rejoissances , dans les affaires , dans les intrigues , dans les embarras , dans les divertissemens du monde ? Car est-ce là que vous apprendrez ce que c'est que la Religion Chretienne ? est-ce là que vous apprendrez quelle est la sevrité de la Justice de Dieu , & combien sont grands tant de pechez que vous croiez petits ?

C'est

C'est donc avec raison que je vous demande un peu de vigilance & de crainte , afin qu'érant recueillis en vous-memes , & cloignez pour quelques momens des engagemens du monde , vous apprehendiez les moindres fautes qui ont de si funestes suites.

Il en est de la crainte de Dieu , dit saint Jean Climaque , comme d'un raion de Soleil , qui entrant dans une maison par quelque fente , eclairie tout ce qu'il y a , & decouvre jusques aux moindres atomes. La crainte de Dieu produit un semblable effet dans une ame , elle entre dans les plus cachet replis , elle en demele les inclinations & les mouvemens , elle lui fait connoître non seulement l'enormité des pechez mortels , mais encore la grieveté des veniels . O crainte du Seigneur que vous nous etes nécessaire ! O don d'en haut que vous nous rendez de bons offices : Percez notre chair , ô mon Dieu ! percez notre chair de cette salutaire crainte , afin que nous apprenions tout ce qui peut etre repris , & condamné dans vos jugemens. Par là nous prendrons garde à nos paroles , à nos gestes , à nos actions , à nos pensees ; par là nous nous jugerons nous-memes , afin que vous ne nous jugiez pas.

Le second moyen d'éviter le peché veniel , & de quitter l'attachement qu'on y a , se rapporte au premier , qui est de veiller sur toutes les actions , de faire quelques petites retraites ; & comme dit saint Jean Christophe , de ne point passer superficiellement

Tome I.

M

Pecata
qua nobis
videtur
parva con-
temptim
non prae-
com-

Ut Solis
radius do-
mum per
foramen
ingressus
cuneta que
in ea fuit
illuminat ;
ita timor
Domini , si
fuerit in a-
nima cun-
eta ei pec-
cata sua ,
etiam mi-
nutissima
ostendit.

Climacis
grad. 16.

reamus, sed comme nous faisons, sur de certains pechez quotidie à que nous meprisons, à cause qu'ils nous pat-tionnes repe-roissent petits.

tamus, &c Je parle ici aux ames spirituelles & devo-penas de nobis iphi tes, & c'est là le meilleur conseil que je sumamus, puisse leur donner. Autre est le jugement de ut nosa fu-turo sup-plicio libe-remus. Dieu, autre est celui des hommes ; autre chose est ce que Dieu pense, autre chose est ce que vous pensez. Souvent Dieu recom-pense une ame d'une chose qui lui paroiffoit de peu de consequence, & souvent il la pu-quit: Si nos n'it de celles sur lesquelles elle ne reflechis-ipsos judi-soft pas. Une petite action faite en etat de caverimus, grace est d'un merite infini ; un petit peché non utique judicabi- auquel on a de la complaisance, & dont on mur, ita ne veut pas se defaire, à cause qu'il n'est pas nos ipos grand, attire souvent de facheuses suites. hic con-damnave- Pour prevenir ce malheur, il faut veiller rimus pro- sur soi, examiner sa confience, voir en quoi pter quori- l'on a manqué, & tacher de s'en corriger diana pec-cata, inve-niemus. dans l'occasion.

Vous aurez sans doute trouvé que ma mo-supplicium rale a été severe; mais savez-vous bien, mes quod alibi futurum chers Paroissiens que l'Evangile l'est aussi, est, &c. que je n'ai parlé qu'après l'Ecriture & les D. Clerc. Pères, & que j'ai pour vous le même cœur, homil 60. in cap. 35. Ge- & la même tendresse qu'avoit l'Apostre saint nef. Paul, quand il disoit aux enfans spirituels qu'il avoit sous sa conduite: *Æmulator vos Dei emulazione*: Je suis jaloux de votre salut, & la jaloufie que j'ai est une jaloufie de Dieu. Je ne voudrois pas avoir embarrassé vos con-sciences, ni y avoir jetté des allarmes indis-crettes: mais je ne voudrois pas aussi que vous regardassiez le peché comme la pluspart des

des Chretiens le regardent. C'est la jaloufie & le zele de la gloire du Seigneur, & de votre propre perfection qui me fait parler. Combien y a-t'il d'ames dans le Purgatoire qui voudroient avoir entendu ce que je viens de vous dire, & qui peutetre à present n'y se-roient pas, parceque touchées de ces veritez elles en auroient fait avec la grace du Seigneur un bon usage? Combien y en a-t'il qui voudroient avoir pris tous les jours quelques quarts d'heure pour s'examiner sur cet article, & qui par la reflexion qu'elles y au-roient faite, auroient conçu de la douleur de tant de fautes de la grieveté desquelles elles ne s'appercevoient pas, & pour l'expia-tion desquelles elles demeurent pour un tems privés de la possession de Dieu? O mon Dieu, il faudroit pouvoir connoître quelles sont les inclinations qu'une ame a de vous posseder, pour comprendre quelle est la grandeur du peché veniel, qui empêche cette bienheureuse jouissance.

Profitez, mes chers enfans, de cet avis, & autant que vous aimez Dieu, autant que vous vous aimez vous-memes, quittez l'at-tachement que vous avez à ces petits pechez. Je ne vous dis pas de n'en point commettre; mais je vous dis de veiller sur vous, & de n'y etre plus volontairement & habituelle-ment attrachez. Plus vous vous observerez sur ces choses, plus aussi vous temoignerez que vous avez du respect pour Dieu, & de l'estime pour la vertu. Plus vous prendrez garde que le démon ne vous surprenne par cet endroit, plus aussi vous vous disposeriez



à faire de grands progrès dans la vertut, & à suivre de près l'exemple des grands Saints.

Quibus o-
peribus mi-
nuta pecca-
ta redi-
mantur,
pleniū vo-
bis infinua-
re desidero.
Quoties in-
firmos vi-
tam, in
cancere
clausos &
in vinculis
positos re-
quirimus,
ad concor-
diam revo-
camus, in-
dicto Ecclae-
siae jejunio
jejunamus
pedes hos-
pitibus a-
bluimus; ad
vigilias fre-
quenter
conveni-
mus, elec-
mosynam
ante offi-
mes? condamnez-vous à quelques humili-
ations qui corrigeant cette enflure, & qui
éduisent votre prochain. Je ne sache point
de meilleurs moyens que ceux-là, & ce sont
ceux que les Peres nous ont toujours en-
seignez.

Est etiam
penitentia
bonorum
& humi-
liorum
pena
41. de Sanc*t* seignez.

Comme ils ont reconnu deux sortes de pechez qu'ils ont tres-exactement distinguez, les pechez mortels & les pechez ve-
niels; ils ont aussi reconnu deux sortes de peni-

penitences, celle des pecheurs, & celle que *quidiana, &c.*
saint Augustin appelle des gens de bien & des *D. Augst.*
humbles; celle par laquelle on repare la gra*Epist. 108.*
ce qu'on a perdue, & celle par laquelle on *ad Selvicii;*
se punit de certaines fautes, qui, quoique
petites, se commettent neanmoins souvent,
& par habitude. *Quae humanae fragilitati quam-* *Ita peccata*
vis parva tamen crebrò subrepunt. Celle par *ista in hoc*
laquelle on évite les flammes éternelles, & *seculo pur-*
celle qui purifie tellement une ame, qu'elle *gantur, ut*
l'empêche de brûler pour un tems dans le *in futuro*
Purgatoire, ou qui fait qu'elle y est moins *illo ignis*
de tems qu'elle y eut été, si elle avoit ne-*purgato-*
gligé ce remede. *rius, aut*
non inven-*niat, aut*
certe pa-*rius.*

Or ce sont ces moyens que je vous presen-
te aujourd'hui, & vous ne pouvez vous ima-
giner combien ils sont agréables à Dieu: Par
là vous desarmez sa justice. Par là vous ho-
norez sa sainteté. Par là vous adorez sa Ma-
jesté. Par là vous attirez sa miséricorde, &
une abondance de graces en cette vie, qui,
lorsque vous y serez toujours fideles, se-
ront suivies d'une récompense qui ne finira
jamais: Je vous la souhaite, au nom du
Pere, &c. Amen.

PREMIER
PRONE
SUR LA PENITENCE.
De son indispensable nécessité.

Convertimini ad me in toto corde vestro ; in
jejunio, & fletu & planetu : scindite cor-
da vestra, & non vestimenta vestra.
Joelis 2.

*Convertissez-vous à moi de tout votre cœur ; jetez
nez, pleurez, gemissez, déchirez vos ames
de douleur, & non pas vos vêtemens.*

Enne puis commencer les discours que j'ai à vous faire de la Penitence, par des termes plus propres ni plus efficaces, que ceux dont se servit le Fils de Dieu, quand il voulut declarer à ses Apotres, l'intention pour laquelle il étoit venu converser avec les hommes. Après les avoir assamblez tous au tour de sa Divine Personne, *Ne croiez pas*, leur dit-il, *que je sois venu sur la terre pour y annoncer la paix*, au contraire, *j'y suis venu*, la trompette à la bouche, les armes à la main, le feu dans les yeux, & le zèle de la glo-

de la nécessité de la Penitence. 271
gloire de mon Pere dans le cœur, pour y ap-
porter la guerre. J'y suis venu pour faire une
division generale, & un misterieux divorce
entre le pere & le fils, entre la mere & la
fille, entre la belle-mere & la belle-fille :
division & separation par tout ; voilà la fin
de mon Incarnation, voilà la raison pour
laquelle je suis descendu du Ciel en terre.

Comme nous ne devons precher que ce que Jesus-Christ nous inspire, & que plus nous nous conformons à son dessein, plus nous honorons notre ministere : je ne puis ce me semble prendre un sujet plus propre à votre instruction, que celui qu'il a pris lui-même ; ni espérer plus de fruit de mes discours, qu'en vous parlant après lui de la penitence.

Mon dessein en montant dans cette chaire de vérité, est de declarer comme Jesus-Christ, la guerre à tous les Chretiens ; de plonger le couteau de la division entre la volonté & ses mouvemens, entre l'ame & ses desirs, entre l'appetit & ses passions, entre l'esprit & la chair ; de porter enfin jusques dans le fonds de vos entrailles, & si je puis parler ainsi, jusques dans la moelle de vos os, le feu & le glaive de la penitence.

Deux raisons m'ont obligé de former ce dessein. La premiere est qu'après vous avoir parlé dabord de la grace du Batême, & de la dignité du Chretien, & vous avoir montré ensuite l'enormité du peché mortel, qui detruit cette grace & qui aneantit cette dignité ; j'ai cru devoir pour continuer mon dessein, vous entretenir de la Penitence

Chretienne , comme de la seule vertu propre & absolument nécessaire pour effacer ce peché , & vous faire recouvrer cette grace. Puisqu'on ne peut considerer le Chretien qu'en deux etats , ou lorsqu'il est encore rejetu de la robe nuptiale , & qu'il n'a jamais volontairement violé les Commandemens de Dieu , ou lors qu'etant tombé dans le peché , il se resoit avec le secours du Ciel , de reparer son innocence baptismale par les larmes , & les exercices laborieux de la penitence.

La seconde raison , c'est que cette matière est de la dernière importance , & que selon toutes les apparences , elle regarde généralement tous ceux qui composent ce grand auditoire. Bourgeois , marchands , artisans , hommes & femmes , Magistrats , Officiers de Justice , Conseillers , Presidents , Maitres des Requetes , Marquis , Ducs , Marechaux de France , Princes & Princesses , Pretres & Religieux , Eveques & Archeveques , qui me faites l'honneur de m'entendre , quelque respect que j'aye pour vous , & quelque bonne opinion que je conçoive de vos personnes : j'ose cependant vous dire que vous n'avez pas toujours conservé l'innocence de votre Batême , & que cette innocence ne pouvant être reparée que par la penitence , vous avez tous selon vos differens besoins , part aux discours que je vous en ferai. C'est pourquoi je vous demande audience , & vous supplie par l'interest que vous avez à votre salut , de vous appliquer chacun en particulier , à ce que je vais vous dire en general.

Pour

de la nécessité de la Pénitence.
Pour vous expliquer mon dessein , j'espere de vous faire voir aujourd'hui que tout Chretien indispensablement , & par une loi qui ne souffre point d'interpretation , est obligé de faire penitence en cette vie , s'il veut sortir de son peché , reparer la grace qu'il a perdue , & conserver le droit qui lui a été donné sur l'heritage éternel. Voilà une grande proposition que j'établis sur deux preuves , qui feront tout le sujet de cette *Predication*.
Jesus-Christ a ordonné cette penitence ; ce sera ma première preuve : Jesus-Christ l'a faite lui-même ; ce sera la seconde. Penitence nécessaire , par rapport à Jesus-Christ qui l'a ordonnée ; Penitence nécessaire , par rapport à Jesus-Christ qui nous en a donné l'exemple : attention je vous prie.

De toutes les veritez morales dont l'Ecriture sainte est remplie , je n'en vois point de mieux établie que la nécessité de la penitence. Sans m'arreter à une confusion de passages que je pourrois rapporter de l'ancien Testament , le seul commandement que Jesus-Christ nous impose de la pratique de cette vertu doit nous suffire. Il parloit à quantité de peuples , qui étoient venus lui apprendre la mort de plusieurs Galiléens , que Pilate avoit fait mourir pendant qu'ils offroient leurs sacrifices ; & prenant occasion de cette mort : *Vous perirez tous comme eux , leur dit-il ; si vous ne faites penitence.*

Remarquez , dit saint Chrysostome , la force de cet Oracle : Jesus-Christ veut menacer les pecheurs , & les encourager tout ensemble , il veut les menacer , en leur a-

I.
POINT.

prenant qu'ils auront un même sort que ces peuples malheureux de Galilée: & il veut les encourager, en leur montrant qu'il n'y a qu'une seule voie pour éviter un si triste châtiment; & que cette seule voie c'est la penitence. Saint Jean avoit déjà dit aux Juifs, (& c'etoit par là qu'il avoit commencé sa Predication) que la coignée étoit aux piez de l'arbre pour le renverser, s'ils ne faisoient penitence: & Jésus-Christ dont il étoit la voix, ajoute que le malheur des Galiléens tombera infailliblement sur eux, s'ils ne la font. Indispensable nécessité de tout coté, ou de perir ou de gemir, ou de voir ses pechez punis ou de les punir soi-même, ou d'attendre une malheureuse mort, ou de la prévenir par ses mortifications & par ses larmes, ou d'etre accablé sous l'orage ou de s'en donner de garde par sa vigilance & par ses soins. C'est moi qui vous le dis, ainsi que l'inaffiliabilité de ma parole, & le poids de mon autorité imprime plus de respect dans vos esprits: C'est moi qui vous le dis, *Si vous ne faites penitence vous perirez tous*: Voilà la fin de mes Predications, & l'un des principaux desseins pour lesquels je suis venu au monde. *Le Fils de Dieu*, dit saint Marc, est venu sur la terre pour prêcher l'Evangile; & annoncer aux hommes le Roiaume de Dieu, & dire de Dieu. Mais que leur a-t-il dit? *Pénitentie*: *Pœni*, & *credite Evangelio*. Faites penitence, nientemini, & croiez l'Evangile. Vous avez besoin de & credite deux choses pour posséder le Roiaume des Cieux; la première, c'est la penitence; la seconde c'est la foi. Vous avez besoin de la foi,

Venit Jesus nu au monde. *Le Fils de Dieu*, dit saint Marc, est venu sur la terre pour prêcher l'Evangile; & annoncer aux hommes le Roiaume de Dieu, & dire de Dieu. Mais que leur a-t-il dit? *Pénitentie*: *Pœni*, & *credite Evangelio*. Faites penitence, nientemini, & croiez l'Evangile. Vous avez besoin de & credite deux choses pour posséder le Roiaume des Cieux; la première, c'est la penitence; la seconde c'est la foi. Vous avez besoin de la

foi,

de la nécessité de la Penitence. *foi*, puisque pour posséder le Roiaume de Dieu, vous devez vous approcher de lui, & que vous ne pouvez vous en approcher sans cette foi. Mais vous avez aussi besoin de la penitence, puisque la possession de ce Roiaume n'appartient qu'à des ames innocentes, rien de souillé ne pouvant y entrer, & que vous ne pouvez recouvrer cette innocence, que par le moyen de cette vertu: par conséquent nécessité indispensable, selon l'Oracle même de Jésus-Christ.

Pour vous en faire connoître toute la force, remarquez je vous prie avec le même saint Chrisostome, & saint Augustin, que Jésus-Christ compare la nécessité de la penitence aux trois choses qui sont d'une plus étroite, & d'une plus indispensable obligation dans le Christianisme; à la foi, au Baptême, & à la grace. La foi est le fondement de notre Religion, le Baptême est le premier de nos Sacremens, & la grace est le principe de toutes nos vertus. Il n'y aura jamais d'homme sauvé sans la foi, sans le Baptême, & sans la grace. Quelle indispensable nécessité! Il n'y aura aussi jamais d'homme pécheur sauvé sans la penitence. Quelle autre étroite & indispensable nécessité! *Pénitentie*, & *credite Evangelio*. Faites penitence, & croiez l'Evangile: Voilà deux choses essentiellement licées, & également nécessaires. J'ai fait penitence, est-ce assez? Non, vous avez besoin de la foi; *Croiez l'Evangile*. J'ai la foi, & je crois à l'Evangile, est-ce assez? Non, *Faites penitence*. Vous ne pouvez faire une véritable penitence sans la *pénitente* *foi*.

foi. Quand vous mettriez votre corps en piéces , quand vous vous ecorcheriez tout vif , quand vous vous dechiqueteriez tous les membres , comme faisoient les Prophetes de Baal ; si vous n'avez la foi , toutes ces mortifications ne vous serviront de rien , & le feu du Ciel ne descendra jamais sur votre sacrifice , comme il ne descendit pas sur celui de ces idolâtres. Vous avez donc besoin de la foi & de la creance à l'Evangile , pour rendre votre penitence meritoire ; mais vous avez besoin de la penitence après votre peché , pour rendre cette foi utile , & pour en recueillir tous les avantages. Car helas ! combien y a-t'il de Chrétiens qui ont cru tous les Articles de notre Foi , & qui cependant sont damnez pour n'avoir pas fait penitence ? combien y en a-t'il qui ont une foi saine , & qui n'entreront jamais au Ciel , pour avoir séparé ces deux paroles de Jésus-Christ , qui devoient être toujours unies , *Pénitentia, & credite Evangelio.*

Quand Jésus-Christ parle du Bâtime & de la grace , il se sert d'un terme qui en marque l'indispensable nécessité : Si quelqu'un n'est régénéré par l'eau & le saint Esprit , il ne peut entrer dans le Royaume des Cieux. *Nisi quis, &c.* Et quand il parle de la penitence , il emploie le même terme : Si vous ne faites penitence vous perirez tous. *Nisi pénitentiam egeritis.* Comme donc on ne peut être sauvé sans le Bâtime , ni faire des actions surnaturelles qui méritent d'être récompensées sans la grace qui en est le principe , on ne peut aussi être sauvé , ni se rendre agréa-

ble à Dieu après l'avoir offendu sans la penitence. Pourquoi cela ? C'est que comme le Bâtime est institué pour le peché originel , la Penitence est établie pour les pechés actuels : & de même que l'originel ne peut être effacé dans la loi de grâce sans ce Bâtime , les actuels & les mortels ne peuvent être pardonnés sans cette Penitence.

Je n'en dis pas assez , je dis que la Penitence en un sens est plus nécessaire pour la remission du peché actuel , que le Bâtime ne l'est pour effacer l'originel. Toute la Théologie est d'accord que le désir du Bâtime , quand on ne peut le recevoir en effet , & la promesse de le recevoir quand on aura le tems de le faire , suffisent pour obtenir le pardon du peché originel. Il arrivera quelquefois qu'une personne n'aura pas une assez grande connoissance de nos Mîstères , ou que l'eau naturelle qui est la matière du Sacrement lui manquera , ou qu'il ne se trouvera personne pour la lui verser , & en ces cas le désir du Bâtime lui suffit. Mais pour la remission du peché actuel , il faut ou ne point être sauvé ou faire penitence , il faut ou ne pretendre jamais au Royaume du Ciel , ou avoir l'esprit de penitence ; je ne parle pas ici de ses œuvres , je parle de son esprit , *Nisi pénitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* Si vous n'avez la penitence , si vous n'avez un cœur humilié & contrit , votre perte est inévitable , vous perirez tous.

Mais d'où vient cette indispensable nécessité de la penitence , me direz-vous , & sur quelles raisons est fondé cet Oracle de Jésus-Christ

Christ qui l'ordonne ? Il est fondé sur la nature du péché mortel, qui est essentiellement opposé à Dieu, & qui rend le salut impossible, tandis qu'il demeure dans le pécheur. Je vous ai déjà expliqué autrefois quelle étoit son énormité & sa malice, la haine qu'il portoit à Dieu, & la haine que Dieu lui portoit ; haine infinie, haine efficace, haine substantielle, haine nécessaire ; c'est pourquoi je n'en dis rien, à moins que ce ne soit pour vous faire connoître par tous ces caractères, que tandis qu'il subsiste dans une ame, il est absolument impossible qu'elle se sauve, & que ce péché y subsiste jusqu'à ce que la penitence le detruise ; d'où il s'ensuit que par rapport à l'énormité du péché, elle est d'une nécessité indispensable.

Cet oracle est fondé sur la volonté absolue de Dieu, qui n'a point ordonné d'autre remède pour la remission du péché que la penitence. Dieu est maître de ses grâces & de son pardon, il les accorde à telles conditions qu'il lui plait ; & cette condition sans laquelle il ne les accorde jamais, c'est la penitence. Toutes les verres ensemble séparées de la charité & de la penitence ne peuvent pas attirer le pardon de Dieu, ni repêcher le péché. Je suis orgueilleux, j'ai beau m'humilier, si je ne le fais par un esprit de penitence & de douleur de mon péché je ne fais rien ; je me suis enivré, j'ai beau être tempérant & sobre, jamais mon péché, ne sera remis sans la penitence : Je me suis mis en colère, j'ai beau ne m'y plus mettre,

mon

mon péché ne me sera jamais pardonné sans la penitence.

L'une des plus dangereuses de toutes les Relaxatas illusions, dit saint Gregoire, est de nous non existi- persuader que nos pechez nous feront remis, pas quas et si nous nous contentons de ne les plus com- agendo non mettre. Il n'en est pas de la sorte, & Dieu en a disposé tout autrement. Comme la main multipli- cant, nullis n'efface pas ce qu'elle a écrit en cesser d'e- tamen fle- ageribus mun- dant. Ne- injures ne reparé pas en se taïsant l'outrage scriptor si à qu'elle a fait ; & comme celui qui est endet- scriptio- ne paie pas ses dettes en se contentant de cessaverit, n'en pas contracter de nouvelles : de même quia alia non addi- quand nous avons mené une vie criminelle di, etiam & libertine nous n'expions pas nos pechez en ea que cessaverat de la mener ; mais il faut delevit. Nec que lorsque nous le pouvons nous decla- qui contu- rions par une severe penitence la guerre aux melias ir- rogat, si fo- lummodo- services que nous avons commis.

Est-ce que Dieu prend plaisir de nous voir tacuerit, sa- dans la peine & dans la douleur ? Non sans tisfecit, cum doute ; mais c'est qu'il veut d'une volonté profectò neceſſe fit absolue que les maladies de nos ames se gue- un verba rissent par la penitence, & par des remèdes premissa qui leur soient contraires, dit ce savant Pa- superbie verbis sub- pe. Nous sommes-nous retirez de lui par juncte hu- l'attachement aux plaisirs du monde ? il militaris veur, & il l'ordonne de la sorte, que nous impugnet, nec debitor revenions à lui par l'amertume de nos absolutus pleurs. Notre cœur s'est-il repandu dans est, quia alia non des joies criminelles ? il veut, & il l'or- multipli- donne de la sorte, qu'il se resserre & qu'il car, nisi & s'afflige par une tristesse salutaire. Tel est illa que li- son plaisir, sans cela point de pardon ; gaverat sol- fi vat. Ita &

cum Deo si vous ne faites penitence, vous perirez
delinquimus, ne tous.

quaquam facias-
mus, si ab ini-
niquitate ce-
flamus, tem-
perament & un coup de sa misericorde.
nisi, &c.
Part. 3. Pa-
stor. ad 31.

Cet oracle est fondé sur la miséricorde même de Dieu ; car quoique la penitence soit un effet de sa Justice, c'est cependant un temperament & un coup de sa miséricorde. Quand nous péchons mortellement toutes les perfections divines se soulèvent contre nous. Il n'a pas voulu, dit la Sagesse, que je connusse son péché, il faut qu'il en porte le châtiment. Il n'a pas voulu, dit sa toute-puissance, que je châtiasse son péché, il faut qu'il perisse. Il n'a pas voulu, dit sa Sainteté, s'attacher à moi, il faut qu'il en soit éloigné pour jamais. Il n'y a, dit Tertullien, que sa miséricorde qui pour lors plaide pour nous ; & cependant comme il faut que les autres perfections divines soient satisfaites, la penitence est chargée de cette satisfaction : comment cela ?

Il y a deux sortes de voies pour satisfaire les perfections divines ; l'une de détruire le péché & le pecheur tout ensemble ; & c'est une justice toute pure : Malheureux Sodomitiques c'est ainsi que vous avez été châtiés, dit saint Augustin, vous êtes morts dans votre péché, & l'enfer sera votre demeure éternelle. Mais l'autre manière est de détruire le péché, & de conserver le pecheur ; & c'est un mélange de miséricorde & de justice. Peuples de Ninive c'est ainsi que Dieu vous a traités : il pouvoit punir votre péché par une damnation éternelle, comme celui des Sodomitiques ; mais il vous a épargnés, & vous a

char-

de la nécessité de la penitence. chargez de la commission de le punir vous-mêmes.

En un mot il y a dans l'homme l'etre de l'homme, & le péché de l'homme. L'etre de l'homme appartient à Dieu ; le péché de l'homme appartient au pecheur. Comme Dieu ne hait rien de ce qu'il a fait, il veut épargner l'etre de l'homme ; mais comme il est résolu de châtier ce qu'il n'a pas fait, & ce que l'homme a fait contre lui, il veut punir le péché de l'homme. Ecoutez ce que dit l'Apôtre ; Jésus-Christ est venu au monde pour deux grandes fins, l'une pour détruire le corps du péché, *ut destruatur corpus peccati* : L'autre pour chercher & sauver le pecheur qui s'étoit perdu : *querere & salvum facere quod perierat*.

Or c'est là, disent les Pères, ce qui oblige Dieu à ordonner la penitence, dont le propre est de faire mourir le péché, & de conserver le pecheur ; de détruire ce que l'homme a fait, & de conserver ce que Dieu a produit dans l'homme. Ainsi il lui a imposé deux loix, dont l'une marque son autorité absolue, & l'autre son infinie miséricorde. Par la première il lui ordonne la pratique des vertus, & la fuite des péchés. Par la seconde il lui ordonne le remède & la satisfaction de ces péchés. Adam si tu manges du fruit que je t'ai défendu tu mourras, voilà la première Loi ; mais pauvre Adam qui m'a offensé où es-tu, *Adam ubi es* ; reviens à moi, & fais penitence, voilà la seconde Loi.

C'est ce qui a fait dire à S. Augustin, que Dieu

Dieu ne laisse pas aller le pecheur, *Peccatum Deus non dimisit, sed servat eum.* Il pouvoit par une autorité absolue faire en forte que l'homme ne l'offensat pas ; cependant comme il n'a pas voulu forcer sa liberté, il l'a mis, dit l'Ecriture, entre les mains de son conseil, & ce malheureux s'est perdu. Que fera Dieu pour lors ? le laissera-t-il aller impuni ? non sans doute, mais il le retient & il le garde. Il dependoit de toi de m'offenser, ou de ne me pas offenser, je t'ai laissé aller au gré de tes désirs : mais après que tu m'a offensé, il ne depend plus de toi d'etre puni ou de n'etre pas puni ; ton peché croit à ta volonté, mais la punition ou la remission de ton peché est à la mienne ; je puis te punir éternellement, mais j'ai pitié de toi ; je veus te faire grace, à condition néanmoins que tu te punisses. Je te garde toujours, quoi qu'il arrive tu ne m'echapera jamais ; & si tu n'acceptes la penitence que je veus, tu souffriras la peine éternelle que tu ne veus pas. Veus-tu te chatier ? je ne te chatierai point : Veus-tu te pardonner ? je ne te pardonnerai point.

Si nous nous jugions, dit saint Paul, nous ne serions pas jugez de Dieu : notre jugement est donc, pour ainsi dire, entre nos mains, à condition néanmoins que nous le prononcerons contre nous, faute de quoi nous n'éviterons jamais celui du souverain Juge des vivans & des morts. C'est à dire, comme l'explique saint Augustin, qu'il y a un jugement de souveraineté & d'autorité qui appartient à Dieu ; un jugement de com-

mission

mission & de delegation qui appartient à l'homme ; un jugement de vengeance & un jugement de penitence. La penitence de l'homme est la vengeance créée, la Justice de Dieu est la vengeance incréée. Ce que la vengeance créée fait, la vengeance incréée ne le fait pas. Si la vengeance créée fait tout, la vengeance incréée ne fait rien. Si la vengeance créée fait la moitié, la vengeance incréée fait l'autre : Mais si la vengeance créée ne fait rien, la vengeance incréée fait tout. Par consequent, Mess. il faut faire penitence, Dieu l'a commandé, Dieu l'a ordonné de la sorte, sans celà point de remission de peché, point de salut.

C'est là dans toute l'Eglise, le seul & unique moyen pour reparer la grace quand elle est perdue par le peché mortel. Cherchez dans toutes les pages de l'Ecriture, vous n'y trouverez pas un seul endroit, où le pardon soit accordé au pecheur sans la penitence. Tournez-vous vers moi, & je me tournerai vers vous ; mais tournez-vous-y de tout votre cœur, jeûnez, gemissez, pleurez. Si le pecheur se convertit, & s'il gemit, il vivra & il ne mourra pas, Dieu l'a protesté & l'a juré, & il faut croire un Dieu à son serment ; il a juré que le pecheur obtiendroit pardon s'il se convertissoit, & qu'il ne mourroit jamais s'il faisoit penitence. Voilà un grand sujet de consolation pour nous : Mais il a protesté aussi, & il l'a juré, que si nous ne faisons penitence nous perirrons tous. Voilà de justes sujets de fraieur, & de quoi nous engager à la pratique de cette vertu.

Après

Après celà, mes Frères, de quels prétextes pourrez-vous vous servir pour vous dispenser de ce devoir ? Ce que je viens de vous dire vous paroît-il clair, & avez-vous quelque chose à me répondre ? C'est Dieu qui parle, c'est Dieu qui vous impose cette nécessité ; c'est Dieu qui attache ce moyen & cette condition à votre pardon. Il ne vous reste qu'un petit rayon d'espérance ; Hé voulez-vous l'étrousser ? il ne vous reste qu'une planche après votre naufrage, sans quoi vous peririez, hé ne voulez-vous pas l'embrasser ? Apporterez-vous votre condition pour excuse ? mais la volonté de Dieu est absolue & universelle, elle renferme toutes les conditions & tous les états, depuis le plus petit Berger qui porte la houlette jusqu'au plus grand Roi qui manie le Sceptre : Penitence, penitence, faites-là, elle est d'une indispensable nécessité. Direz-vous que vous n'avez pas tant péché que les autres ? Mais quand vous n'auriez commis qu'un seul péché mortel en votre vie, il ne sera jamais effacé sans la penitence ; jamais Dieu ne se reconciliera avec vous que par la penitence. Il l'a ordonnée, c'a été ma première raison ; mais il l'a faite lui-même pour vous, & afin de vous obliger de la faire ; c'est ma seconde, & celle par où je vais finir.

Il est de foi, & c'est une doctrine très-constante dans toute l'Eglise, que le Fils de Dieu n'a jamais péché, & que même jamais il n'a pu pécher. C'est lui seul ce Pontife saint, pur, innocent, exempt de toute tache, séparé des pecheurs, l'objet des

ten-

II.
POINT.

tendresses & des complaisances de son Pere.

Mais il est pareillement de foi que ce Dieu Saint essentiellement, & impeccable par nature, a voulu se charger de nos pechez ; que par un effet de son amour infini il a répondu pour nous, & qu'en qualité de notre caution, il a fait penitence des crimes dans lesquels il n'est jamais tombé : Voici comme saint Paul en parle :

Dieu ayant envoié Deus Fils unique dans la vérité de la chair, mais luum suum dans la ressemblance d'une chair sujete au peccatum, a condamné le peché dans la chair de ce Fils, à cause du peché qu'on avoit commis contre lui. Mais pourquoi ? afin que la justice de la Loi fut accomplie en nous, & que nous nous trouvassions heureusement affranchis d'une si humiliante servitude.

Il faut que saint Bernard, ou un Pere dont nous avons les écrits parmi ses Ouvrages, vous explique ce grand point de Religion, & ce grand fondement de notre morale, en établissant deux choses. La première, qu'il n'y avoit qu'un Dieu fait homme qui put faire penitence pour nous, & satisfaire pour nos pechez. La seconde, que ce Dieu fait Homme a voulu par cette penitence nous donner un admirable exemple de celle que nous devons faire, en sorte que non content de nous l'avoir ordonnée, il a voulu la faire le premier, afin que nous n'ussions aucune difficulté de le suivre.

Il y a dans cet Homme-Dieu la vérité de Protoplastus pecuniarie facilius com-
la chair, & l'apparence de la chair du peché ; & c'est par ces deux choses qu'il a fa-

tis-

misit pra-
varicando
quod ex-
piari sine
hostia o-
blatione
non potuit,
Purus ho-
mo puram
hostiam of-
ferre non
valuit,
quem pec-
cati conta-
gio penitus
immun-
dum esse
constitit,
nec complex
Deus, nec pour nos pechez ; un Dieu fait Homme, qui
Angelus
immolari
debut,
quoniam
& hunc na-
tura, & il-
lum grata

tisfait pour nous, & qu'il n'y avoit que lui
qui put y satisfaire. Un pur homme, dit ce
savant Auteur, n'a pu offrir une victime pu-
re pour l'expiation du peché, parcequ'il
est certain qu'il n'y en a point eu qui ait été
sans peché. D'ailleurs ni Dieu Seul, ni un
Ange n'a pu le faire, puisqu'on ne peut être
en état de victime sans un corps passible, &
que Dieu & l'Ange n'en ont point. Il est
vrai que la créature déraisonnable ayant un
corps mortel pouvoit servir de victime, mais
elle n'avoit ni raison, ni mérite, ni liberté.
Il n'y avoit donc, conclut-il qu'un Dieu
fait homme qui put être une digne victime
en qualité de Dieu put nous racheter, &
en qualité d'Homme s'immoler & faire pe-
nitence pour nous : *Deus pro potentia liberan-
di, homo pro sufficientia immolandi.* Voilà la
première vérité.

La seconde, que cet Homme-Dieu ayant fait penitence, nous a imposé par son exemple une indispensable nécessité de la faire. Pourquoi ? Parce qu'en qualité de plegé & de caution des pecheurs, il a fallu qu'il louf-frit & qu'il mourut pour nous. Or si la caution souffre pour le débiteur, pourquoi le débiteur seroit-il exempt de souffrir ? Le Fils de Dieu, tout Dieu qu'il est, tout aimé & cheri de son Pere, n'a pu introduire la justice de la grâce, qu'en souffrant les rigueurs de la penitence ; il a fallu qu'il condamnat, & qu'il expiat dans une chair innocente les profonds désordres d'une chair pecheresse, & ce n'a été que par ce moyen que la justice de la Loi a été

été accomplie. Seroit-il donc bien possible que cette Justice nous fut appliquée, à nous qui sommes les vrais coupables, sans qu'il nous en coutat quelque chose ?

Ecoutez ce qu'en dit le Prophete Isaïe : *Dominus voluit consertere eum in infirmitate, si posuerit pro peccato a nimam suam, videbit semen longævum & voluntas Domini in manu ejus dirigetur.* *Isaïe 53.*

Le Seigneur a voulu accabler d'infirmité son propre Fils : Il a livré son ame pour le peché, & il verra sa race durer long-tems, & la volonté de Dieu s'exécutera heureusement par lui. Dieu vouloit que le peché fut puni, ou expié, & il ne pouvoit être expié que par son Fils, Dieu vouloit donner à ce Fils une longue posterité, mais il falloit qu'il fut accusé d'infirmité & de douleurs. Il a porté sur lui nos iniquitez, & il a eu pour partagé une infinité de peuples ? & comme il a livré son ame à la mort, & qu'il a été mis au nombre des scelerats, il a justifié un grand nombre d'hommes. Justification que tu es admirable, mais que tu a couté à Jesus-Christ ! & si tu lui a tant couté, les vrais pecheurs seroient-ils exempts de toute peine ?

Nous avions , mes chers Freres , nous avions besoin d'un tel modele , quoique d'ailleurs il soit infiniment au delà de nos imitations ; mais nous en avions besoin pour nous oter la repugnance naturelle que nous avons à nous mortifier : & il falloit , dit faind Bernard , que pour nous obliger à faire une penitence volontaire , on nous proposat l'exemple d'une penitence purement gratuite. Ceci est beau.

Ce Père distingue trois sortes de pénitences, une pénitence volontaire, une pénitence gratuïta spontanea, ni-

coactitia. nitence forcée, & une penitence qu'il appelle gratuite. La penitence volontaire est
 Gratuiia vocatur quia gratis celle à laquelle on s'assujettit librement, qui suffertur, est un effet du choix de l'homme, & du vertu imò offer- tur quia ritable desir qu'il a de satisfaire à Dieu pour pénitentia ses pechez, & de faire servir à la Justice regula est, pour sa sanctification, toutes les parties de ut qui illi- son corps qui avoient servi à l'injustice pour cita nulla commisit, sa perte. La penitence forcée est celle qu'on licitis uta- fait malgré soi, soit par une crainte pure- tur ut sibi ment servile, & une apprehension du ch- placuerit, Spontanea, timent, sans lequel on ne la feroit pas; soit, ut qui prius comme dit ce Pere, par un esprit de noncha- exhibuerat sua mem- lance, de tieude & de paresse, lorsqu'on bra servir la differe le plus que l'on peut, & qu'on immundi- ne la fait qu'à moitié avec une je ne sai- tia, & ini- quelle repugnance & abattement de cœur- quitati ad iniquita- La penitence gratuite est celle à laquelle tem: nunc on n'est pas obligé, parce qu'on est innocent; exvolunta- celle qu'on s'impose par un pur amour de te sua exhib- heat servir la Justice, & dont on veut bien se charger iustitia in pour servir de regle aux autres, & les en- sanctifica- courager à la pratique de cette vertu. tionem, &c.

Coactitia nitence volontaire dans David, & dans M- est pénitentia repi- aelaine; de cette penitence forcée dans Esau dorum, &c. & dans Saül; & de cette penitence gratui- te dans Jesus-Christ & dans saint Jean; mais Bern. vel principalement dans cet Homme-Dieu, puis- adins Au- que son Precurseur ne fut innocent que par thor. lib. de 12. portis num. 6. grace, & qu'il l'est essentiellement & par nature.

Or rien ne nous doit tant faire hâter cette penitence forcée, ni nous faire tant aimer cette penitence volontaire, que la per-

nitence gratuite de Jesus-Christ. Il a souffert ce qu'il n'etoit pas obligé de souffrir: & nous refuserons de souffrir ce à quoi nos pechez nous engagent? Quoi qu'il put se dispenser de faire penitence, & que cette penitence ne fut pas pour lui; il l'a cependant embrassée dans toutes ses rigueurs; & nous qui ne pouvons pas nous dispenser de la faire, ou en ce monde, ou en l'autre; nous ne l'embrasserons pas volontairement en celui-ci? Mon Dieu détachez-vous de cette Croix, c'est à moi à y être attaché; Mon Dieu ce n'est pas sur vos épaules innocentes qu'on doit décharger ces coups de fouets, c'est sur les miennes; ce n'est pas cette tête aiguë qui doit être couronnée d'épines, c'est la mienne; & si nonobstant tout cela vous avez voulu souffrir pour moi afin de me justifier, que ne dois-je pas faire pour moi-même, afin que les effets de cette justification me soient appliqués? *Ut justificatio legis impleretur in nobis.*

Saint Ambroise remarque que David préfère d'une violente soif, ayant refusé de boire de l'eau que trois de ses plus braves Capitaines lui avoient apportée au peril de leur vie, le refus de ce Prince servit de rafraîchissement à toute son armée, n'y ayant eu aucun de ses soldats à qui ce grand exemple n'apprît à supporter les rigueurs de la soif, & à mortifier ses appetits. *Toti exercitui refrigerium fuit.* Car quelle honte qu'un soldat se plaignit de la soif, & qu'il cherchât à se défaîlter, en voiant son Roi qui pouvant, & devant ce semble se servir d'une

occasion si favorable , l'avoit cependant refusée ?

Or nous pouvons dire avec plus de justice la même chose de Jesus-Christ. Il pouvoit accepter tous les plaisirs , toute la gloire , tous les biens , tous les honneurs , tous les divertissemens , toutes les richesses du monde ; & cependant il les a refuséz avec joie , pour n'embrasser que la Croix & la penitence : Comment donc après un tel exemple , trouvons-nous de la repugnance à en pratiquer les exercices ; & cette mortification gratuite n'est-elle pas seule capable de nous faire accepter avec choix & avec amour celle qui nous regarde ?

Il faut donc faire penitence , Jesus-Christ me l'a ordonnée , & il m'en a lui-même montré l'exemple. Il faut faire penitence , & me nourrir de mes larmes , comme de mon aliment & de mon breuvage ordinaire. Si je n'avois pas perdu la grace de mon Batême , cet aliment me seroit inutile ; mais après avoir affoibli ma santé , les potions amères de la penitence sont pour moi. Vous avez bien voulu les prendre , ô mon Dieu , quelque Saint que vous fussiez : je serois donc bien delicat & bien ennemi de mon salut , si je les refusois en ayant autant besoin que j'en ai. Je veux faire penitence , j'en conçois la nécessité ; & afin que je m'applique utilement ce remede , tout ce que je ferai & tout ce que je souffrirai , je le ferai , & je le souffrirai dans un esprit de penitence. Si je me donne de la peine dans mon negoce , si les perfidies & les banqueroutes me chagrinent ,

Fuerunt
mihi lacri-
mat , panes
die ac no-
ste.

si les persecutions d'un ennemi troublent mon repos & mes affaires , si la mauvaise humeur d'une femme , & l'indocilité de mes enfans m'inquiètent , voilà mon Dieu ce que je vous offre pour les satisfactions que je dois vous faire ; voilà ce que je souffrirai de bon cœur pour vivre en vrai penitent. Outre les mortifications que je m'imposerai , outre les plaisirs que je me retrancherai , je prendrai dans un esprit de penitence toutes les croix de mon etat , & celles que vous m'envoierez. Agréez-les seulement , ô mon Dieu : oubliez mes iniquitez , & ne vous fachez pas contre votre ouvrage. Je suis votre creature : detruisez ce que j'ai fait , mais ne perdez pas ce que vous avez fait vous-même. Quand vous enfonceriez le glaive de votre vengeance dans le fond de mes entrailles , quand vous me precipiteriez pour jamais dans les flammes éternelles : je suis votre creature , ne meprisez & ne perdez pas pour jamais l'ouvrage de vos mains. *Opera manuum tuarum ne despicias.* J'ai péché contre le Ciel & contre vous , mais aiez pitié de cet enfant prodigue , qui se prosterne aux pieds de votre miséricorde , & qui attend avec une humble confiance ce que vous avez promis à ceux qui feront penitence : C'est votre grâce en ce monde , & votre gloire en l'autre. Amen.



SECOND PRONE SUR LA PENITENCE. De sa nature, & de ce en quoi elle consiste.

Convertimini ad me in toto corde vestro:
In jejunio, & fletu & planctu; scindite
corda vestra, & non vestimenta vestra.
Joëlis 2.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur:
Jeunez, pleurez, gemissez, dechirez vos
âmes de douleur, & non pas vos vêtemens.

Si de tous les points de la morale Chrétienne, celui de l'indispensable nécessité de la penitence est l'un des plus importans : j'ai cru, mes Frères, avoir été d'abord obligé de l'établir, afin de vous faire connoître l'unique moyen institué dans l'Eglise, pour effacer le péché mortel, & reparer votre innocence. C'est à quoi j'ai travaillé dans le Discours précédent, en vous montrant que Jésus-Christ a expressément commandé cette

penit-

22

23

de la nature de la penitence. 293
penitence; & que par un surcroit de charité,
quoiqu'elle ne lui fut nullement nécessaire,
il en a lui-même donné l'exemple.

Ces deux raisons ont dû, à ce que je crois, vous convaincre de sa nécessité; mais en vain vous en aurois je fait demeurer d'accord, si je n'avois résolu de vous en découvrir la nature, & de vous expliquer en quoi elle consiste. Quelle est donc cette vertu sans laquelle aucun homme n'a jamais regu, & ne recevra jamais le pardon de ses pechez? Quelle est donc cette pénitence si nécessaire au salut, & comment pourrons-nous la définir?

Selon le sentiment universel de toute l'Eglise, la Doctrine constante & uniforme de tous les Conciles, & de tous les Peres, la Penitence est une vertu supernaturelle, par laquelle le pecheur conçoit dans le fonds de son cœur une très-grande douleur d'avoir offensé Dieu, & formé le dessein de reparer par des actes d'une vie pénible & laborieuse, l'injure qu'il lui a faite.

Or cette définition de la penitence renferme deux choses qui lui sont essentielles, & qui feront le sujet de ce Discours. La première, est une douleur d'avoir offensé Dieu: La seconde, est une ferme résolution de le satisfaire; Voilà en quoi la Penitence consiste. Quelles sont les qualitez & les conditions de cette douleur, ce sera le sujet de mon premier Point. Quelles sont les marques & les circonstances de cette satisfaction, ce sera le sujet du second; attention je vous prie.

Divisions

Comme le peché consiste dans une haine de Dieu, & un attachement à la creature, il est d'une indispensables nécessité que le remède qui le doit detruire ait des qualitez toutes opposées : je veux dire, après saint Augustin, qu'il renferme une véritable haine du peché, un sincere amour de Dieu, & une douleur interieure de l'avoir offendu : *Pœnitentiam non facit, nisi odium peccati, & amor Dei* : Douleur que le penitent conçoit dans son cœur, & qui, selon la doctrine du Concile de Trente, a été de tout tems un moyen nécessaire pour obtenir le pardon du peché : Douleur qu'on appelle *Contrition*, quand elle vient du parfait amour de Dieu, & qui peut être si grande, qu'elle justifie le pecheur hors le Sacrement ; & qu'on appelle *Attrition* quand elle est conçue par la crainte des peines qui accompagnent le peché, & qui est inutile pour la justification de l'homme, sans le Sacrement : Douleur enfin qui, soit qu'elle soit parfaite comme la *Contrition*, soit qu'elle soit imparfaite comme l'*Attrition*, consiste dans une retraction, une condamnation secrète, un desaveu, & une tristesse d'avoir commis l'action mauvaise & criminelle qu'on a faite.

Quæ secundum
dum Deum
tristitia est,
pœnitentia in sa-
lutem sta-
bilem ope-
ratur: secu-
li autem
tristitia
mortem
operatur.

2. ad Cor. 7.

ou

ou par d'autres accidentis imprevus des choses contraires à notre honneur ou à nos intérêts. La seconde est une tristesse furnaturelle que Dieu nous inspire, qui nous vient du mouvement de son esprit ; une douleur d'avoir perdu ses bonnes grâces, de nous avoir attiré son indignation & sa haine, d'avoir offendu son infinie bonté, & merité qu'il nous eloignat éternellement de lui.

Or selon la doctrine de cet Apotre, de ces deux sortes de tristesses il n'y en a qu'une qui puisse nous être utile ; il n'y en a qu'une qui puisse operer notre justification & notre salut. La première, que j'appelle avec lui une tristesse charnelle & seculiere, *opere la mort & la damnation*. Ce n'est pas pour la perte de Dieu que nous nous affligeons, c'est pour celle des créatures que nous aimons plus que lui. Ce n'est pas la disgrâce de Dieu que nous regrettons : c'est celle de ces miserables créatures, dont l'amitié nous est plus chère que la sienne. Ainsi cette tristesse criminelle n'est pour nous qu'un principe de mort, & une source de damnation. La seconde, que j'appelle aussi avec lui une *tristesse selon Dieu*, est la seule qui nous justifie, & qui nous est absolument nécessaire : tristesse qu'il produit audedans de notre cœur : tristesse par laquelle nous sommes maris de l'avoir offendu, de lui avoir préféré les créatures, de l'avoir rendu l'esclave de nos passions, & de nos affections déreglées : tristesse, par le moyen de laquelle nous jettons loin de nous, & avons en horreur tout ce qui nous a rendu coupables,

N 4.

afin

afin de nous faire un cœur nouveau à la place de l'ancien que nous avons. Car c'est là ce que Dieu nous demande par l'un de ses Prophètes, & ce qu'il fait lui-même audessous de nous pour notre justification.

Cum avert-
terit se im-
piusab im-
pietate sua
quano ope-
rira, & il ne mourra pas. Mais comment s'en
ratus est, & detournera-t'il, & comment prendra-t'il,
ces différentes routes ? Le voici, ce sera en
strialam ipse jettant loin de lui tous ses pechez, en baissant
animam suam vivi-
ficabit.
Confide-
rans enim
& avertens
se ab omni-
bus iniqui-
tatis suis
vitâ vivet
& non mo-
rietur.....
Ezechiel. 18

Il dit chez Ezechiel que dès que l'impie sera detourné de son impiété, qu'il aura pris des routes différentes de celles qu'il avoit suivies ; il

detournera-t'il, & comment prendra-t'il, ces différentes routes ? Le voici, ce sera en

strialam ipse jettant loin de lui tous ses pechez, en baissant

animam suam vivi-
ficabit.

Confide-
rans enim
& avertens

L'homme a reçu quatre coeurs bien diffé-
rents. Il a reçu le premier dans sa creation, par la toute-puissance de Dieu. Il a reçu le second dans sa regeneration spirituelle sur-
projicie à vobis omnes prava-
ticationes vestras in quibus pre-
varicati e-
stis & faci-
ti. Et il a reçu un quatrième cœur des mains de Jefus-Christ, & de celles de sa peniten-
ce ; & c'est là ce qui s'appelle chez Ezechiel un cœur nouveau. Ce cœur ancien & cor-
rompu s'affligeoit de la perte de la creature, & ce cœur nouveau s'afflige de celle de Dieu. Ce cœur ancien & corrompu regrettroit des plaisirs & des divertissemens qui lui avoient été arrachez, & ce cœur nouveau gemit de

de la nature de la penitence. Ce cœur ancien & corrompu regrettroit des plaisirs & des divertissemens qui lui avoient été arrachez, & ce cœur nouveau gemit de ce qu'il les a autrefois goutez. Ce cœur ancien & corrompu avoit une tristesse seculiere qui n'operoit que la mort, & ce cœur nouveau a une tristesse felon Dieu, qui opere & produit la vie.

Il est sans doute bien juste que les choses se passent de la sorte, & qu'après avoir offendé Dieu on en ait un regret mortel & une tristesse interieure, puisqu'après qu'on a perdu quelque creature qu'on aimoit, ou qu'on l'a offensée en quelque chose, on en conçoit de la douleur, & on en verse d'ameres larmes. Hé quoi, dit saint Ciprien, si la mort

Si quem de-
tuis carum
mortalita-
tis exuta
cessit : on vous verroit avec des cheveux perdidit
epars, un visage negligé, un air abattu, des
habits noirs & lugubres qui feroient connoi-
tre votre douleur : & miserables que vous
etes, vous avez perdu votre ame, & qui plus
est vous avez perdu Dieu par votre peché,
& vous ne pleurez pas, & vous n'en etes pas
plus affligez. Allez durs, & insensibles, vous
n'etes que de faux penitens : car si vous
aviez une penitence véritable & salutaire,
vous regretteriez la perte que vous avez faite
de Dieu, & vous seriez maris de l'avoir
offensé.

Aussi il n'y a jamais eu de vrai penitent qui n'ait eu cette douleur & cette tristesse. **Isaie** (encore ne parle-t'il que de la desola-
tion. **Cypri. lib. de-
lapsi.**

tion de Jerusalem qui, quoi qu'elle fut une véritable image du pecheur, ne devoit pas cependant le toucher de si près, que s'il avoit été pecheur & criminel lui-même) Isaie , disje , parlant de la desolation de cette Ville , & nous montrant par là dans quels sentimens un vrai penitent doit etre, dit pour nous faire connoître les qualitez de

Replete angustia posedit me sicut angustia parturientis : Isaie 21.
sa penitence, que ses entrailles se sont ouvertes à la douleur, que ses reins ont été surchar- mei dolore, angustia gez de tristesse, que la fraieur s'est emparée de posedit me son esprit, que son cœur est tombé en desaillan- ficut angu- ce, que sa raison s'est confondue, que le trou- stia parti- ble s'est saisi de toutes les puissances de son ame, rientis : corriu cùm qu'il s'est trouvé dans des convulsions & des audirem, trahées semblables à celles d'une femme qui ne conturba- peut accoucher. Helas ! quelle douleur souffre- tus sum eum vide- cette pauvre femme ? Elle perce l'air de ses rem, emar- cris, elle dechire ses entrailles par ses clau- eut cor meum meurs, elle sent des maux qui la pressent, & fait pitié à tous ceux qui la regardent. Angustia posedit me sicut angustia parturientis. Voilà l'etat où je me suis trouvé , dit ce Prophete, voilà la douleur & la tristesse que j'ai ressentie.

C'est pourquoi saint Augustin parlant de la penitence, l'appelle le Crucifiement de l'homme interieur. *Crucifixio interioris hominis.* Qu'est-ce à dire le crucifiement de l'homme interieur ? C'est à dire que cette penitence fait le même effet dans le penitent, que le supplice de la Croix fait dans un homme qui y est attaché.

Le supplice de la Croix a deux qualitez qui lui sont assez particulierç. Premiere-
ment,

taent , il arrete & suspend les mouvements de toutes les parties. Voilà des piez , mais ils ne marchent pas ; voilà des mains , mais elles ne remuent pas ; voilà une tête , mais elle est cramponnée , & elle ne fauroit plus agir. Secondelement , le supplice de la Croix fait souffrir toutes les parties du corps ; ce n'est pas un tourment particulier , tous les membres sont dans un etat violent & souffrent. De là vient qu'un Prophete parlant du Fils de Dieu , & considerant la Croix entre les bras de laquelle il devoit mourir, disoit déjà par avance , que depuis la plante des piez jusques au haut de la tête , il n'y avoit en lui aucune partie qui fut saine & exempte de douleur.

Or ce sont là , selon saint Augustin , les deux effets de la penitence. Premierement elle arrete & elle suspend tous les mouvements de l'ame : je voudrois bien , mais je ne veux pas : je desirerois bien , mais je ne desiré pas. Les mouvements de l'ame sont arretez , ses fonctions sont suspendues , pourquoi ? c'est que la penitence est une espece de erucifiement.

Secondement , elle fait mourir toutes les parties du corps. J'ai des yeux , que fait la penitence ? au lieu de leur permettre des regards indiscrets ou lascifs , elle leur fait verser des larmes. J'ai une bouche , que fait la penitence ? elle me defend de l'ouvrir pour me plaindre. J'ai une langue , que fait la penitence ? elle lui interdit l'usage des mauvaises paroles , & la condamne au silence. Pourquoi cela ? C'est qu'elle est une es-
pece

pece de cruciflement. Il faut que tout homme qui pretend sortir de son peché, crucifie par elle son ame, & porte le glaive de la douleur jusques dans le fond de son cœur, parcequ'il n'y a point de véritable penitence sans une douleur interieure, & universelle: En voici la raison.

Il faut necessairement appliquer le remede où est le mal, & jamais on ne guerit si on ne l'applique sur la partie malade: Or où est le mal du pecheur? C'est dans l'ame, c'est elle qui a premierement conçu & formé le peché: c'est par consequent sur elle qu'il faut appliquer la penitence, dit saint Ambroise. Si le mal est au dedans, si les parties interieures sont pourries, c'est en vain qu'on met des emplasters au dehors; & tout le secret de la Medecine ne fert de rien, si on ne coupe ce qui est gangrené, si l'on ne cuit où l'on ne vuide l'humeur qui est inutile & mauvaise. *Si virus ininteriora serpit medicamenta foris apposita nihil profundunt, nisi enim putrefacta relinquantur, aut humor inutilis decoquatur, siustra Medicinæ manus adhlicantur ad vulnera.* Qu'est-ce que le peché? c'est un plaisir faux & criminel. Quel remede faut-il y apporter? une douleur véritable & solide. Où est le peché? dans le cœur. C'est de lui, dit Jefus-Christ, que sortent les mauvaises pensées, les fornications, les adulteres, en un mot tout ce qui sallit l'homme, & qui le perd. C'est pourquoi comme le cœur est le principe de tous les desordres, comme la volonté gâtée & corrompue est la source de tous les pechez; c'est

*Ambro. in
Psal. 118.*

C'est dans cette partie interieure qu'il faut appliquer le remede de la penitence: chose si vraie, que c'est pour cette raison que les Peres ont condamné de nullité cinq sortes de penitences.

La premiere est celle qui ne se fait que de bouche: Je suis mari d'avoir offendé Dieu, je deteste le peché de tout mon cœur. On a dans des Livres certains formulaires de Contrition, qu'on se contente de lire & de marmoter entre ses dents: Je vous demande pardon, ô mon Dieu, & je suis faché de vous avoir offendé, à cause que vous etes infiniment bon; Voilà ce que l'on lit, & ce que l'on dit avant que de s'approcher des Tribunaux de la penitence; & avec celà on se croit tout changé, & etre un vrai penitent. Est-ce que je blame ces actes de Contrition qu'on trouve dans ces Livres? Non, au contraire ils servent souvent à attendrir le pecheur, à l'obliger de s'appliquer à ce qu'il doit faire, & à lui montrer son devoir: mais je dis que s'arreter à celà, ce n'est avoir qu'une penitence de bouche, & par consequent une penitence inutile. Car, comme dit S. Augustin, que fert-il de confesser ses pechez, & de dire simplement qu'on est mari de les avoir commis, si on ne met cette douleur que sur le bord de ses levres, & jamais dans le fonds de son cœur? *Quid prodest confiteri sceleris, si vocem confessionis non sequitur contritio cordis?*

La seconde penitence inutile est celle que les Peres appellent, *pénitentia mentis*; une penitence d'esprit; un projet de penitence,

un desir & un dessein de faire penitence. Il n'y a point de pecheur si abominable qui faisant reflexion sur la mauvaise vie qu'il mene, & sur les funestes suites que ses defordres pourront lui attirer, ne desire de se convertir, & n'en fasse quelque projet; mais sa penitence n'est que dans son entendement, & non pas dans son coeur: il croit, dit un Ancien, vouloir ce qu'il ne veut pas, il se trompe lui-même le premier, & sur cette belle idée il s'Imagine erre tout changé, *putat se velle*. L'impureté dans laquelle il croupit tant d'années lui fait de la peine, *stomachum illi facit luxuria*; il se propose de la quitter; il interrompt peutetre pendant quelque tems ses infames commerces: mais il rentre bientot en grace avec elle, *citidum cum illa redibit in gratiam*. Pourquoi celà? C'est que sa penitence est dans son esprit, & non pas dans son coeur, & par consequent penitence nulle.

La troisieme penitence condamnée de nullité, est la penitence des sens. Nous voions des gens naturellement tendres, qui pleurent & qui genouissent, nous en voions d'autres qui se prosternent contre terre, & frappent leur poitrine: tout celà est bon; mais ce ne sont là que des signes equivoques; les pecheurs les plus abandonnez peuvent avoir ces marques, & faire toutes ces actions: il faut outre celà une veritable douleur qui soit dans l'ame, il faut que la penitence soit dans le coeur plusque dans les sens: &, comme je l'ai dit d'abord apres le Prophete Joël dans les paroles de mon texte, il faut dechi-

rer son coeur, & non pas ses vetemens, *Scindite corda vestra*, & non vestimenta vestra.

La quatrieme penitence condamnée de nullité, est la penitence qu'on appelle de simple volonté, *pénitentiam simplicis voluntatis*. C'est quand la volonté du pecheur conçoit un leger deplaisir du peché qu'il a commis, & qu'il prend quelque petite resolution de le quitter; mais que cette resolution est foible, & ne fait que couler sur la superficie de son ame, sans penetrer au dedans. Cette sorte de penitence est une penitence nulle & inefficace, elle n'entre pas dans le coeur du pecheur; & quand il en demeure là, elle ne fait jamais sa conversion. Voiez, je vous prie, l'Enfant prodigue. Il ne se contente pas de dire qu'il se levera, & qu'il ira vers son pere: il ne se contente pas de dire qu'il lui temoignera dans l'amertume de son coeur, qu'il a peché contre lui & contre le Ciel; mais il met effectivement en execution ce qu'il a resolu; il part de ce pas, & se jettant aux piez de son pere, preffé par la vive douleur qu'il a de l'avoir offensé; il lui demande humblement pardon.

Enfin la cinquieme espece de penitence condamnée de nullité, c'est lorsque le penitent cherche de faux pretextes, & n'a pas assez de courage pour se punir lui-même de ses pechez. Je suis mari d'avoir offendé Dieu, mais je suis delicat & trop foible pour faire penitence; je suis mari de m'etre attaché à la creature, mais j'ai trop d'engagemens pour

pour rompre avec elle ; ou plutot je n'ai pas assez de force pour me priver des plaisirs qu'elle m'a donnez , afin de satisfaire au Createur que j'ai offensé. Mon ami , quand tu es dans cet etat , ta penitence est nulle ; pourquoi ? parceque tu n'a qu'une fausse douleur selon toutes les apparences , & que ce n'en est pas assez , il faut que par des actes d'une vie penible & laborieuse tu satisfasses à Dieu , & que tu expies les pechez que tu a commis. Nous en allons voir les preuves , & les qualitez de cette satisfaction dans la seconde Partie de ce Discours.

II.
POINT.

Je ne m'étonne pas que les Heretiques aient de tout tems combattu la severité de la penitence Chretienne , ni que les Fideles qui ne peuvent souffrir leurs erreurs dans les points de la Foi , semblent tacitement les approuver par leur conduite dans les points de morale , où il est parlé de rigueur & de mortification.

L'amour propre & la nature corrompue qui demandent toujours à vivre à leur aise , ne s'accommodent pas de ces maximes austeres , & pourvur que l'on ait dans le cœur , ou dans la bouche quelque haine du peché , on se soucie peu , & même on repugne à en tirer sur soi-même une juste vengeance.

Calvin , Luther , Erasme , & tous les Heretiques modernes , pour établir des erreurs où la mollesse & la delicateſſe des hommes trouvaſſent leur compte , ont par ce principe taché de detruire les œuvres penibles & satisfactoires , qui sont necessaires pour l'intégrité de la penitence. C'étoit assez , ſe-
lon

lon eux , de changer de vie ; c'étoit assez de former une bonne resolution de ne se plus rendre criminels à l'avenir ; c'étoit assez de ne plus retomber dans les memes vices , & de faire des actions contraires : tout le mal passé étoit oublié & remis , sans qu'il fut nécessaire de fe faire d'autre violence. Heresie d'autant plus pernicieufe , qu'elle lachoit la bride à toute sorte de desordres , & que par cette impunité elle aneantiffoit la penitence.

Non , non , il n'en est pas dé la forte , & sans vous rapporter ici ce que Tertullien & saint Ciprien , saint Ambroise & saint Augustin , saint Chrisostome & saint Gregoire , & généralement tous les Peres dans leurs siecles ont dit , pour detruire par avance cette abominable doctrine , je me contente de l'Oracle du saint Esprit , dans le dernier Concile œcuménique , où parmi les solides veritez qui y ont été établies , nous trouvons qu'il est de foi .

Premierement , qu'il y a trois parties Sunt quati dans la penitence , la contrition , la confefſion & la satisfactiō , qui font comme la materia hujuſ ſacramenti matiere de ce Sacrement , ces actes du pe- penitentis mentis , concourant à ſon integrité , & à la parfaite remiſſion de ſes pechez. Or cette pe contritio ſatisfaction eſt quelque chose de laborieux & fa- & confefſio , & fa- tisfactio , & de penible.

Secondement , qu'encore bien que par la vertu du Sacrement la coulpe du peché ſoit remiſſe , cependant toute la peine ne l'eft pas , Dieu ſe reſervant toujours le droit de l'exiger du pecheur , & par le change- quatenus in peni- tente ad in- tegratatem Sacramenti ad plenam- que & per- ment

sedam peccatorum remissio institutio- ne requi- rantur.

Conc. Trid. leff. 14. c. 3.

ment qui se fait de l'eternelle à une temporelle ne dispensant pas absolument de celle-nem ex Dei ci le penitent. Pourquoi celà ? Premièrement, parceque le peché, selon saint Augustin & saint Thomas, est essentiellement une transgression de la Loi de Dieu, & par consequent essentiellement un desordre. Or tout desordre doit être remis dans son ordre; ou plutot celui qui par sa mauvaise volonté s'est éloigné de cet ordre, doit y rentrer; & celà ne se peut faire que par le châtiment & la peine. Secondelement, parceque tout péché est une dette : or cette dette pour être remise doit être acquittée, pour être acquittée il faut qu'elle la soit selon l'intention du créancier, & l'intention de la Justice de Dieu, qui est la créancière du pecheur, & qu'elle la soit par la douleur & par la peine.

Troisièmement, parceque tout péché s'est commis par un attachement volontaire, & un plaisir ilégitime qu'on a trouvé dans la jouissance de la creature; & comme tout contraire doit être guéri par son contraire, ce plaisir ayant fait le desordre de l'homme, il faut que la peine entre dans sa justification & son pardon. C'est ce qui a fait dire aux Peres tantôt que la penitence n'est appellée penitence, qu'à cause de la peine qui en est inseparable; tantôt qu'elle est l'affliction & le supplice de l'homme coupable; tantôt qu'elle est l'art de le mortifier & de l'abattre; tantôt qu'elle est l'ennemie domestique du vieil homme, auquel elle déclare la guerre; tantôt enfin que quoique la satisfaction ne soit qu'une partie intégral-

grante de cette penitence, elle entre dans sa composition, & engage tous ceux qui sont en état de la faire. La penitence fait connaître cette satisfaction, dit un ancien Père, & cette satisfaction attire sur le penitent qui se vante de soi-même, le pardon que la bonté de Dieu lui accorde : *Penitentia satisfacionem ostendit, satisfactio veniam sibi divina pietate conciliat.*

La troisième vérité que les Peres du Concile de Trente ont établie, est que cette vengeance du pecheur, & les peines satisfactoires lui procurent deux grands biens, & par consequent doivent entrer dans sa penitence. Elles sont des peines & des remèdes tout ensemble; des peines pour punir le mal qu'il a fait; des remèdes pour prévenir le mal qu'il pourroit encore faire : Des peines, voilà pour les pechez passés qu'il faut expier: des remèdes, voilà pour les pechez futurs qu'il faut prévenir; fuir ces peines & ne s'y pas assujettir, c'est ne rien faire ni pour le passé, ni pour le futur: mais s'imposer ces peines & les recevoir, c'est mettre un frein à ses passions, se retirer du vice, se rendre dans la suite plus vigilant, & plus appliqué à ses devoirs, remédier aux restes de ses pechez, & oter par les actes des vertus contraires, les habitudes criminelles qu'on a contractées par sa mauvaise vie.

Quand un malade souffre de profondes, & de douloureuses incisions dans une partie delicate & sensible, il n'y a point de doute que s'il s'est attiré ce mal par sa faute, cette douleur qu'il ressent produit pour l'ordininaire

Magnopere revocant, & quasi frāno quodam coētent hāt satisfactoriæ penæ, cœtiōres in futurum pœnitentes efficiunt. Medentur quoque rum reliquis, & vi- tiosis habi- tūs malè vivendo comparato- contrariis a virtutum actibus tol- lunt.

Conc. Trid. leff. 14. de panit. c. 8.

naire deux effets, dont l'un est de se facher contre lui-même, & contre les causes de son mal; & l'autre de se tenir sur ses gardes, & de prendre de plus grandes précautions à l'avenir. Je me portois bien, & par mon intemperance je me suis attiré cette fièvre, & je me vois obligé à prendre des potions amères pour me guérir: j'étois bien malheureux de deregler de la sorte ma santé, si Dieu me la rend je ne retomberai plus dans la même faute. Je me suis emporté contre cet ennemi, il m'a enfoncé un coup d'épée dans le corps, il faut que je souffre de cruelles incisions; c'est ma faute, je me modererai une autre fois, & je deviendrai plus sage.

Or ce sont ces mêmes effets, & des effets encore plus salutaires, que ces peines satisfactoriales produisent pour le passé & pour le présent, pour expier le péché & pour le prévenir; pour oter les restes de la maladie, & pour arrêter les suites; pour connoître combien il est amer d'avoir abandonné le Seigneur, & pour prendre une plus ferme résolution de ne s'éloigner jamais de son service.

Voilà pourquoi dans la primitive Eglise, on vouloit que les grands pécheurs satisfissent à leurs pechez avant que d'en recevoir l'absolution. Ce n'étoit pas que cette satisfaction fut une partie essentielle de la pénitence; mais c'étoit d'autant que la volonté de satisfaire pour leurs pechez, & de venger Dieu sur eux-mêmes leur étoit nécessaire; c'étoit d'autant qu'il falloit leur faire ressen-

tr

tir le mal qu'ils avoient commis; & l'injure qu'ils avoient faite à Dieu; c'étoit d'autant qu'il falloit les rendre plus sages à l'avenir, & leur faire estimer davantage la grâce du pardon par la difficulté de l'obtenir.

Mais si ces penitens tombaient dans une dangereuse maladie sans avoir accompli leur pénitence, leur refusoit-on l'absolution? On ne leur refusoit pas, l'Eveque dépechoit un Pître; ce malade n'en peut plus, donnez-lui l'absolution; mais donnez-lui à condition que s'il revient en santé il fera pénitence. Il y a plus de douze cens ans que cette pratique est établie dans l'Eglise; de là vient qu'on a encore à présent coutume de demander à un penitent, avant qu'il se confesse dans le détail de tous ses pechez, s'il a satisfait à la pénitence qui lui a été enjointe.

En effet, comme remarque le Concile de Trente, de tous les moyens que l'Eglise a rô feciuror jamais trouvé les plus propres pour faire que Dieu ne se vange pas d'un pécheur, & que le pécheur n'offende Dieu derechef, cette satisfaction est le plus sûr. Car si Dieu change la peine éternelle en une peine temporelle, comme je vous l'ai déjà dit, il a autant de droit d'exiger d'un pécheur justifié cette peine temporelle, qu'il ait d'en exiger l'éternelle, avant qu'il lui eut pardonné son péché. Or il est certain que Dieu, ayant le Sacrement de Pénitence, ait droit d'exiger du pécheur une peine éternelle, & par conséquent il a droit, après ce Sacrement, d'exiger aussi la temporelle.

Il ibid.

Neque verò feciuror jamais trouvé les plus propres pour faire que Dieu ne se vange pas d'un pécheur, & que le pécheur n'offende Dieu derechef, cette satisfaction est le plus sûr. Car si Dieu change la peine éternelle en une peine temporelle, comme je vous l'ai déjà dit, il a autant de droit d'exiger d'un pécheur justifié cette peine temporelle, qu'il ait d'en exiger l'éternelle, avant qu'il lui eut pardonné son péché. Or il est certain que Dieu, ayant le Sacrement de Pénitence, ait droit d'exiger du pécheur une peine éternelle, & par conséquent il a droit, après ce Sacrement, d'exiger aussi la temporelle.

Il ibid.

Il y a bien plus, le pecheur ayant que de recevoir l'absolution n'avoit peche que contre la justice, la saintete, & la volonte de Dieu : apres l'absolution de son peche il commet une ingratitude manifeste contre les bienfaits & le pardon de Dieu. Ingrat que tu es, tu me devois cinq cens ecus, & je t'ai tout quitté pour cinquante livres, & nonobstant ma bonté & ma generosité tu me refuses de me paier ces cinquante livres. Tu me devois une peine eternelle, dit Dieu, & je l'ai changé en une peine temporelle, & maintenant que je te demande cette legere peine, tu me la refuses. Verité qui a fait avancer à S. Ciprien une proposition qui parroit d'ailleurs assez difficile à soutenir, que tomber dans le peché, & ne pas satisfaire à Dieu apres l'avoir commis, est en un sens un plus grand peché, que le peché même qu'on a fait, *Graviora peccandi vulnera peccasse, & non satisfacere.* Parceque c'est abuser davantage de la bonté, de la facilité, & de la generosité de Dieu, qui se contente de peu de choses, & qui cependant ne le reçoit pas.

Si cela est de la sorte, que dirons-nous de tant de faux penitens dont le monde est rempli, & qui, faute de cette vengeance & de cette satisfaction, ne font souvent que des confessions sacrileges, ou retombent aussi-tot dans le peché. Pour moi je crois que les trois quarts des Chretiens se damnent par cet endroit: car s'ils ne satisfont pas à Dieu, & s'ils ne se repentent de l'injure qu'ils lui ont faite, quelle apparence qu'il se contentera

de la nature de la penitence. 311
te de leurs confessions, & qu'ils rentrent dans sa grace?

Une personne vint à moi à confesse passé trois ou quatre ans; il y a peutetre vingt-cinq ou trente ans qu'elle peche par habitude, & qu'elle a passé la meilleure partie de sa vie dans des rechutes continues, comment puis-je lui donner l'absolution? Jusqu'à present elle n'a eu que de legeres penitences, & peutetre ne les a-t-elle pas faites, ou si elle les a faites, elles ont été si legeres, que dans les siecles passéz on en a fait de plus grandes pour des pechez veniens. Je vois que jusqu'à present elle n'a pratiqué aucun acte d'une vie laborieuse & penible, qu'elle ne s'est contrainte en rien, qu'elle n'a dompté aucune de ses passions, qu'elle a toujours vecu dans l'esprit du monde, & que quoi qu'elle ait promis de satisfaire à Dieu par des austitez & des mortifications auxquelles son etat de penitence l'oblige, elle ne l'a pas encore fait. Il y a trente ans qu'elle se confesse toujours des memes pechez; il y a trente ans qu'elle promet à Dieu de n'y plus retomber, & de s'quitter de sa dette envers sa devine Justice, & elle l'a toujours negligée: A-t-elle jamais eu une veritable resolution de le faire, elle qui ne l'a jamais fait lorsqu'elle l'a pu? Grande apparence donc que ses confessions ont été nulles. Je veus paier une personne à qui je dois mille ecus; je lui ai dit plusieurs fois, je suis en etat de les paier; une partie de la somme est déjà comptée: depuis dix ans je suis dans cette même volonté,

té , & dans ce même pouvoir , & cependant depuis dix ans je ne l'ai pas encore fait : n'est-ce pas là me moquer de cette personne , & peut-on dire que j'aie jamais eu véritablement le dessein de m'acquitter envers elle?

Or voilà de quelle maniere se comportent la plupart des Chretiens : on forme de bonnes resolutions de venger Dieu , & de se punir soi-même ; on fait de grands projets de satisfaction & de conversion , & jamais on ne les execute : Ce sont de fausses penitences , & des confessions nulles , puisque la penitence pour etre véritable , renferme une douleur de ses pechez paisiez , & une vengeance qu'on doit en tirer.

Pour moi je tremble quand je me represente une infinité de personnes d'un tempérament , & d'une complexion plus delicate que vous , qui ont fait moins de pechez que vous , & qui cependant se sont vengées d'elles-memes d'une autre maniere que vous ne faites , parceque persuadées qu'il faut satisfaire à ses pechez , elles n'ont pas voulu risquer leur éternité , en menant une vie immortifiée & molle.

Si j'osois tout dire à la chaire , mais je ne le dois pas , je vous dirois que j'ai vu des personnes se priver des divertissemens les plus innocens , & en quelque façon dûs à leur condition , parcequ'elles vouloient venger Dieu sur elles-memes , tant elles avoient de douleur de leurs pechez. Je vous dirois que j'en ai vu se mettre tous les Vendredis les bras nuds sur les flames d'une chandelle , pendant le tems qu'elles recitoient quatre versets

sets du Misericorde ; supportant cette douleur patiemment , parcequ'elles etoient convaincues qu'elles devoient satisfaire à Dieu pour leurs pechez , & qu'elles ne vouloient pas hazarder leur éternité. Je vous dirois qu'il y en a eu qui pendant plusieurs années ont porté la haire & le cilice , qui ont couché sur la dure , qui se sont frappez souvent la poitrine d'un caillou , qui se sont liez fortement les jambes avec des cordes , & tout celà parcequ'elles vouloient venger l'injure qu'elles avoient faite à Dieu. J'en ai été informé , je l'ai seu , celà s'est fait dans cette Paroisse ; j'en ai été touché , & j'en ai eu de la confusion en moi-même.

Ah divine ! ah amoureuse penitence ! viens donc à mon secours , penetre mon ame de douleur , & reduis mon corps en servitude. Il faudra d'abord que je me fasse beaucoup de violence ; mais peu à peu je m'accoutumerai à tes rigueurs , peu à peu je connoîtrai la nécessité & l'avantage qu'il y a de t'embrasser , par la beauté du fruit que tu produira , je veus dire de la grace en ce monde , & de la gloire éternelle en l'autre. Amen.



TROISIEME PRONE

SUR LA PENITENCE.

De la severité de la penitence , & de l'obligation que l'on a de la proportionner au peché.

Convertimini ad me in toto corde vestro ;
in jejunio , & fletu & planctu : scindite
corda vestra , & non vestimenta vestra.
Joëlis 2.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur ;
jeunez , pleurez , gemissez , dechirez vos
âmes de douleur , & non pas vos vêtemens.

Est-ce donc une supposition ou une vérité : est-ce un arrêt irrevocable , qu'ont-ce de fausses allarmes que je vous donne , quand je vous dis qu'il faut faire penitence ? Quoi après la mort de l'Homme-Dieu qui a versé un Sang si pur , & dont la moindre goutte suffissoit pour sauver tout le monde , faut-il faire penitence ? Oui c'est une loi indispensable pour les pecheurs , & un arrêt sans appel , que tout homme qui est tombé dans

de la severité de la penitence. 315
le peché mortel ne peut entrer dans le Ciel ,
s'il ne se convertit à Dieu de tout son cœur ,
& si la penitence ne lui ouvre la porte de ce Royaume. Le Baptême , qui est le premier de tous les Sacremens : la Foi , qui est le fondement de la Religion : & la Grace , qui est le principe du mérite & la source de la gloire , ne sont pas plus nécessaires au salut , que la Penitence l'est à celui qui a violé l'innocence de son Baptême : C'est ce que vous avez vu dans mon premier Discours.

Je vous ai montré dans le second en quoi cette penitence si nécessaire consiste , à savoir dans une véritable douleur du cœur , dans une satisfaction Chrétienne , & une vengeance que le penitent tire de lui-même pour avoir offensé Dieu ; la peine due au peché n'étant pas absolument remise par le Sacrement de Penitence , mais seulement changée d'éternelle qu'elle eut été , en une peine temporelle , que l'homme doit subir avec beaucoup de fidélité & de soumission.

Après cela qu'ai-je à vous dire , & que me reste-t'il à faire , sinon à vous montrer qu'elle est cette severité de la penitence , & jusques où elle doit aller pour satisfaire la Justice de Dieu ; si elle doit être grande ou petite , longue ou courte , continue ou interrompue : en un mot , quelle proportion & quelle mesure il doit avoir entr'elle , & les pechez qu'on a commis.

Cette matière me paroît si vaste , que je ne pourrai la renfermer dans un seul discours : c'est pourquoi pour lui donner toute l'étendue qu'elle mérite , & vous instruire

Pénit. 1.

sur des points que vous n'avez peutre ja-
mais bien compris, je m'arrete aujourd'hu^s
à vous montrer qu'une véritable pénitence
doit être une pénitence sévère & proportion-
née, autant qu'il se peut faire au nombre &
à la qualité des pechez qu'on a commis : me
reservant à vous expliquer ensuite quelle est
cette proportion, & jusques où elle doit
aller.

I.
POINT.

Pour donner quelque jour à mon dessein,
& ne point mettre de confusion aux pensées
qui le doivent composer: je dis premicre-
ment, que personne ne peut connoître en
quoi consiste précisement la peine dont les
pecheurs sont redevables à la Justice divine,
après que la coulpe leur est pardonnée dans
le Sacrement de Pénitence: & qu'on ne peut
determiner au vrai quelle est la juste mesure
de cette peine temporelle, qui auparavant
eut été éternelle.

La raison est que pour connoître l'eten-
due & la mesure de cette peine, il faudroit
premierement savoir combien est grande ou
petite la douleur qu'un penitent conçoit de
son peché, le degré de grace qu'il a, & la
mesure de sa charité: Or personne ne peut
rien savoir de tout celà, & l'Eglise même
qui n'entre pas dans le cœur de l'homme ne
le sait pas. Secondelement, il faudroit savoir
quelle est la grandeur du peché mortel, sa
malice & son enormité; quelle est la haine
que Dieu porte à ce peché, la colere & l'in-
dignation qu'il en conçoit; puisque cette
peine comminée, quelque temporelle quelle
soit, est encore un reste de cette colere mo-
derée

derée & adoucie, comme dit excelllement
Guillaume de Paris. Or ces deux choses ne
peuvent jamais être bien connues : *Delicet
quis intelligit?* Qui de nous peut concevoir
la grandeur, la grieveté, l'enormité, les
facheuses suites du peché mortel? Qui de
nous connoit, ô mon Dieu, la force &
l'etendue de votre colere? *Quis novit potes-
tatem irae tuae?* l'excès de votre indignation
& de votre vengeance; & par consequent
qui de nous peut connoître la juste sévérité
de la pénitence Chretienne, & la propor-
tion qu'il doit y avoir entre cette Pénitence,
& le peché?

Je dis en secon lieu, que quoique per-
sonne ne sache précisement comment il faut
satisfaire au peché: cependant afin de n'en
pas faire moins que ce que l'on est obligé
de faire, il doit y avoir quelque proportion
entre la pénitence & ce peché. Car si la ju-
stice humaine qui n'est rien en comparaison
de la divine, ordonne des différentes peines
pour la diversité des crimes, & si elle con-
damne les plus insignes criminels à de plus
grands supplices: celle de Dieu, qui est
la Justice essentielle, ideale, exemplaire,
originale & primitive, ne gardera jamais
une autre conduite.

Je dis en troisieme lieu, & c'est une con-
sequence que je tire de ces deux veritez que
j'ai établies, que nul homme ne pouvant
connoître en quoi consiste cette peine tem-
porelle dont les pecheurs sont redevables
envers la justice de Dieu, & d'ailleurs le
penitent qui est chargé de cette peine étant

obligé autant qu'il peut de la proportionner à ses pechez , il s'ensuit que sa penitence doit toujours etre grande , & qu'il faut de necessité qu'elle soit severe.

Il y a de certaines choses où il faut bea- coup de moderation & de temperament , en sorte qu'on doit plus craindre d'aller dans l'excès que dans le defaut : mais il y en a d'autres où l'on doit apprehender de n'en

pas assez faire , & jamais d'en faire trop ;

Quant à in & la penitence Chretienne est de cette na-
ture. Autant que sa nécessité est indispensa-
tum est ,
tant à op-
erofior pro-
batio est ut
non sola
confidentia
profetur ,
sed à suo
etiam actu
admini-
stretur. Autant que son epreuve est rigoureuse , dit
Tertullien ; & bien loin qu'on en doive
abandonner l'exercice à la discretion & à la
feule confiance du penitent , il faut qu'elle
se produise , & qu'elle se fasse connoître par
des actes laborieux & penibles.

En effet si on abandonnoit à la seule vo-
lonté & discretion de l'homme , l'obligation
de venger Dieu pour les pechez qu'on a
commis contre lui , combien de modifica-
tions , & d'adoucissemens n'y apporteroit-il
pas ? dans quelques pechez enormes qu'il
soit tombé , il se contenteroit de les dire
froidement , de tacher d'exciter quelques
actes de douleur dans son ame , de se persua-
der du moins qu'il est mari d'avoir peché , &
avec ces seules dispositions il croiroit en être
quitte , en disant quelques Chapelets , &
recitant quelques Pseaumes. Ce que font les
Chretiens de nos jours en cette matière ne
nous en convainc que trop , & c'est en quoi
souvent ils se damnent , aussi bien que les
Confesseurs trop relachez , qui pour des cri-

mes enormes n'imposent que de legeres pe-
nitences. L'obligation de venger Dieu , &
de le satisfaire n'est donc pas simplement
abandonnée à la discretion des hommes : &
si dans le Tribunal de la Penitence , on les
laisse en quelque maniere les Juges & les Ar-
bitres de la cause du Seigneur , comme dit le
même Africain , ils ne peuvent jamais s'a-
quitter dignement de cette commission , s'ils
ne se jugent avec une exacte severité.

Ainsi ce qu'il faut qu'ils y fassent , est de Corpus for-
s'humilier devant Dieu & devant ses Min-
istres , de mortifier leurs corps qui s'est cor-
rompu par le plaisir , d'abattre de douleur
leur ame qui a gouté des joies criminelles ,
de changer en des instrumens de penitence
les causes de leurs dereglements , de songer
moins à nourrir leur chair que leur ame , de
joindre des prières à leurs jeans , de pleurer
& de gemir nuit & jour : pourquoi ? afin
que leur penitence honore Dieu , par la
 crainte du danger où ils se trouvent d'en
etre punis ; Ut de periculi timore Dominum
honoret. Afin que cette penitence etant la
Lieutenante de Dieu , prononce contr'eux
des arrests qui la satisfassent. Ut in peccatores
ipsa pronuntians pro Dei indignatione fungatur.
Et afin que cette même penitence efface par
des punitions temporelles , celles qui sont
dues à leurs pechez. Et temporali afflictione
supplicia , non dicam frustretur , sed expungat.

Dans la corruption du siecle où nous vi-
vons , & la maudire delicateſſe des faux
Chretiens , nous n'osons presque parler de
l'ancieane severité des Canons de l'Eglise ,

& de la manière avec laquelle elle traittoit autrefois les pecheurs. Quand nous en parlons, on nous regarde comme des gens austères, qui ne connoissons pas le monde, qui rappellons de nos jours des mortifications qui ne sont plus en usage, & ausquelles l'Eglise même ne s'arrete plus.

J'avoue que l'Eglise peut changer de discipline & d'usage. Ces Canons de la penitence n'étoient pas absolument de nécessité de salut; ils s'observoient en certains tems & en certains endroits, & ne s'observoient pas en d'autres. Il n'étoit pas permis pour lors de les adoucir. Les peines des fornicateurs & des adulteres, celles des incestueux & des sacrileges, celles des idolâtres & des homicides, celles des laiques & des clercs leur étoient marquées. Il falloit dans l'Eglise naissante établir des règles sévères, qui retinssent les fidèles dans le devoir, qui édifiassent les païens; & qui corrigeassent non seulement des désordres scandaleux, mais de pechez secrèts.

Les Conciles & les Papes qui étoient inspirés de Dieu, avoient leurs raisons pour lors, & à présent nous avons les nôtres. On proposa dans le Concile de Trente de rétablir ces anciens Canons: le Cardinal Gropter & plusieurs autres s'y portèrent avec beaucoup de vigueur, mais le saint Esprit qui conduit toujours son Eglise, réduisit cette obligation à les proposer aux pecheurs, & voulut que les Confesseurs les fussent, afin que par ce moyen ils en avertissent leurs penitens, & qu'ils proportionnassent autant

qu'il

de la sévérité de la Penitence. 321
qu'il se pourroit faire les penitences à leurs pechez.

C'est là ce que l'Eglise a droit de faire. Elle a fait cesser les penitences publiques, & elle a adouci en partie les secrètes: Malheur peutêtre à notre délicatesse & à notre lacheté de l'avoir obligé de changer de discipline. Mais pour me servir de la comparaison d'un ancien Pere: Comme ceux qui sont surpris de la tempête, & qui apprennent que leur vaisseau ne perisse, prennent quoi qu'avec douleur, la resolution de le décharger de quelque chose, pour sauver le principal: de même on a pris, quoi qu'avec peine, le parti de relâcher en quelque point certains chefs de l'ancienne penitence, de peur de tout perdre, & afin de donner occasion à plusieurs fidèles de ne se pas rebouter de cette étrange sévérité.

Sur ce principe on ne doit pas se scandaliser de la douceur présente de l'Eglise, ni lui faire comme Novat & Tertullien des reproches sur sa condescendance. Elle vouloit autrefois que les grands pecheurs fissent penitence avant qu'on leur donnat l'absolution; & à présent elle juge à propos de les absoudre, & de leur faire faire ensuite penitence. Elle ne permettoit pas pour lors que les Prêtres & les Beneficiers, qui avoient commis des crimes Canoniques, fussent rétablis dans leurs Benefices après avoir fait penitence, & à présent elle a changé de conduite; C'est encore un coup ce qu'elle a droit de faire, & ce dont il ne faut pas qu'on se scandalise.

O

Mais

cunctorum
 paciamur
 dispendia. Mais sur ce même principe, il ne faut pas
 croire non plus que la penitence Chretien-
 Cyrill. epist. ne soit sans une severité qui lui est toujours
 ad Januar. propre & essentielle. Si l'Eglise s'est rela-
 chée de quelque chose qui fait le corps de la
 penitence, elle ne s'est relachée en rien de
 ce qui en fait l'esprit: je veux dire si elle a
 changé quelque chose de l'ancienne discipli-
 ne, elle n'a touché & ne peut toucher en
 rien à l'essence de la penitence. Or quelle est
 l'essence de cette penitence? C'est d'etre se-
 vere, c'est de proportionner autant que l'on
 peut la peine au péché. Cette essence de la
 penitence ne consiste pas dans des actes hu-
 milians faits en public. Elle ne consiste pas
 non plus dans ces tems autrefois ordonnez
 par les anciens Canons, & ces différentes
 classes. Car que seroit-ce si on ordonnoit
 encore à present quinze ans de penitence
 pour un adultere, & vingt pour un homi-
 cide? Si l'on passoit quatre de ces années
 hors de l'Eglise, quatre proche la porte,
 quatre à n'entendre que le Sermon, & la
 Messe jusqu'à l'Offertoire; & trois à enten-
 dre seulement les Pseaumes, & la Messe en-
 tiere, sans cependant communier?

Que seroit-ce si pour une simple fornication scandaleuse & connue, on ordonnoit à
 present sept ans de penitence publique;
 deux hors de l'Eglise sans y entrer avec les
 fideles, deux à n'entendre que le Catechisme,
 deux à n'assister qu'à la Psalmodie, &
 à une partie de la Messe, & la dernière à
 ouir la Messe entiere, mais sans recevoir la
 sainte Eucharistie? Que seroit-ce si pour un
 par-

de la severité de la penitence. 323
 parjuré & un faux tmoignage, on ordon-
 noit onze ans de penitence, & cinq pour
 une yvrognerie habituelle?

Ne rappelons donc pas ici ces anciens
 Canons de la penitence, son essence ne con-
 sisté pas en ces choses: Mais aussi gardons-
 nous bien de la croire douce, commode,
 & assujettie à la discretion des pecheurs.
 Non, non, elle est essentiellement severe,
 & l'on doit autant que l'on peut la propor-
 tionner aux pechez dans lesquels on est
 tombé. Je vau vous en dire les raisons avec
 Tertullien, quoique cependant les peniten-
 ces d'apresent soient infiniment eloignées de
 la rigueur de celles de son siecle.

La premiere, c'est que la penitence est la
 Lieutenant de la Justice de Dieu, & qu'elle
 doit faire ici-bas quelque chose d'approchant
 à ce qu'il feroit dans sa colere. *Pro Dei in-
 dignatione fungitur.* Il faut qu'il y ait quelque
 conformité de conduite entre celui qui est le
 Lieutenant d'un autre & qui tient sa place,
 & entre celui qui lui fait part de son auto-
 rité & qui lui remet ses interets. Jesus-Christ
 dit à ses Apotres: Je vous donne le pouvoir
 de remettre ou de ne pas remettre les pe-
 chez des hommes: vous etes mes Vicaires,
 & je vous ai etablis pour celà; non-seule-
 ment vous leur declarerez que leurs pechez
 leur sont remis, mais vous les leur remet-
 trez effectivement, en forte que ce que vous
 aurez delié sur la terre sera aussi delié dans
 le Ciel, & ce que vous aurez lié sur la ter-
 re, sera aussi pareillement lié dans le Ciel.

Or selon Tertullien la penitence est cette-

Vicaire & cette Lieutenant de la Justice de Dieu, ou pour mieux dire les Pretres qui sont les Vicaires & les Lieutenans de Jesus-Christ appliquent cette penitence ; & par consequent ils doivent entrer dans ses intrets, & faire quelque chose de ce qu'il feroit dans sa colere. Helas ! que feroit-il contre ces pecheurs ? Il les perdroit, il les damneroit : mais pour nous il n'en est pas de meme, nous voulons par l'autorite que cet Homme-Dieu nous a donnee les sauver ; & cependant comme nous sommes obligez d'entrer dans ses sentimens, nous devons ordonner une severe penitence, & la proportionner autant que nous le pourrons au peche.

La seconde raison de Tertullien, c'est que la penitence doit honorer Dieu, & le venger de l'injure qu'on lui a faite, *Domum honoret*. Or si elle n'est rigoureuse & severe, elle ne l'honore & ne le venge pas. Chose etrange ! Dieu se reserve a lui-meme la vengeance de l'injure qui est faite aux hommes, mais il reserve a la penitence la vengeance de l'injure qui lui est faite. Cette penitence est un sacrifice, voilà pourquoi elle l'honore : mais quel sacrifice ? c'est celui d'un esprit afflige & trouble, d'un coeur humilié & contrit ; or on ne peut etre dans ces dispositions sans se traiter avec beaucoup de rigueur, & se faire une grande violence. L'affliction de l'esprit se trouve-t-elle avec le plaisir & le divertissement, le trouble de l'esprit avec le repos & l'enjouement ? La conurition & l'humiliation du coeur sont elles

elles compatibles avec la vanite, la galanterie, l'orgueil ? Cette penitence est une vengeance, elle doit donc etre rude ; car si elle est douce, commode, indulgente jusqu'a ne rien faire souffrir, comment peut-elle etre une vengeance ? La vengeance que les hommes tirent les uns des autres est injuste & rigoureuse tout ensemble ; mais si celle de la penitence qui doit venger Dieu est sans injustice, elle ne doit pas etre sans rigueur.

Je ne m'étonne pas apres celà si S. Cyprien donnoit cette alternative aux grands pecheurs, ou de souffrir le martyre, ou de s'aller ranger dans les classes de la penitence. Vous avez offensé Dieu, vous l'avez renoncé, vous avez apostasié, il faut lui rendre l'honneur que vous lui avez oté, & le yenger comme il merite d'etre vengé : C'est pourquoi choisissez de deux choses l'une, ou d'abreger le tems de votre vie par un court supplice, ou de le prolonger par de longues mortifications. Entrez dans un Cloître sous la conduite d'un sage & pieux Abbe, disoit le Pape Etienne, à un grand & orato-
D. Cyp. 172.
de Lopis.

In jeuniis,
& vigiliis,
et orationibus,
eleemosinis
persevera
omni tempore in
conviviis
letantium,
numquam
tempeste,
et cœ. In penitentiali Romanis,
tit. I. c. 11.
apud Gra-
tianum.

In penitentiale Romanis,
tit. I. c. 11.
apud Gra-
tianum.

C'est

Elle digné
peniten-
tiam agit
qui reatum
suum satis-
factione le-
gitima
plangit,
condem-
nando que
gescit tantò
in deplo-
rando pro-
fusius,
quantiò ex-
tit in pec-
cando pro-
elivius.

*Ibid. Hispal.
l. 2. Sentent.*

c. 13.

Num in
coccino &
tyro pro
delictis
supplicare
nos conce-
dit? Cedò
acum cri-
nibus di-
stinguen-
dis, & pul-
verem den-
tibus eli-
mandis, &
bisulcum
aliquid fer-
ri, vel aeris
ungubus
repastinan-
tibus. Si quid
si quid co-
acti ruboris
in labia aut
genas ur-
tueux qui a peché par l'intemperance & la
gourmandise donne de satisfaction à Dieu, &
dis. Si quid qu'il le venge bien quand il cherche les mets
fidi nitoris, les plus delicats, les poissôns & les oiseaux les
plus exquis, le vin le plus fin, du meilleur
a lait au gout, & qui l'incommode le moins! C'est
ainsi que Tertullien se râille de ces peniten-

C'est ce qui a fait dire à saint Isidore de Seville, que pour faire une véritable pénitence, il faut faire à Dieu une pénitence qui soit proportionnée à l'offense qu'il a reçue ; condamner & punir ses mauvaises actions, & repandre des larmes avec autant d'abondance, qu'on a eu de plaisirs à commettre le péché. O la belle réparation qu'on fait à Dieu, de se contenter de lui dire qu'on est mari de l'avoir offensé, & qu'on ne l'offensera pas davantage? O qu'il se tient bien vengé quand avec quelques actes d'une contrition qu'on trouve dans un Livre, on lui fait des serments de fidélité, & on lui proteste au dehors qu'on conçoit une vraie douleur de s'être éloigné de son service?

Vous, Chrétiens, qui m'écoutez, vous contenteriez-vous d'une pareille satisfaction, si vous aviez reçu quelque injure atroce, & qu'on vous eut fait quelque dommage?

O la belle pénitence de la faire avec des habits de pourpre, qui respirent la vanité & le luxe! O qu'une Dame qui a péché par le faste & par l'orgueil proportionne bien sa pénitence à son péché, quand elle paroit frisée, poudrée, ajustée, avec des dents blanches & bien nettoyées, avec le fard & le vermillon sur le visage! O qu'un volontier, vel aeris tueux qui a péché par l'intemperance & la gourmandise donne de satisfaction à Dieu, & dis. Si quid qu'il le venge bien quand il cherche les mets fidi nitoris, les plus delicats, les poissôns & les oiseaux les plus exquis, le vin le plus fin, du meilleur a lait au gout, & qui l'incommode le moins! C'est ainsi que Tertullien se râille de ces peniten-

ces douces, ou plutôt que par de sanglantes ironies, il invente contre la fausse pénitence des hommes.

La troisième raison de ce même Pere, qui montre que la pénitence doit être sévère, & proportionnée au peché, se tire de ce qu'elle ne doit pas frustrer entièrement Dieu du droit qu'il auroit eu de punir le pecheur d'une peine éternelle; mais qu'elle doit effacer par une espece de compensation le supplice & le châtiment qu'il en tireroit; Car voilà ce que signifient ces paroles si obscures & si difficiles à entendre, *Temporali afflictione eterna supplicia non dicant frustratur, sed expungit.*

Si Dieu agissoit selon les mouvements de sa Justice, il perdroit éternellement le pecheur; mais s'il agissoit selon les pures inclinations de sa miséricorde, il lui pardonneroit; mais comme cette justice & cette miséricorde sont en lui une même chose, il ne veut pas le punir éternellement, & il ne veut pas aussi lui pardonner absolument: ainsi que fait-il? Il fait, comme je vous l'ai déjà dit, un changement d'une peine éternelle en une peine temporelle; & c'est de cette peine temporelle que la pénitence se charge. Or il ne faut pas qu'elle exempte le penitent de cette peine; ce qui seroit tromper Dieu & le frustrer de l'exécution de son dessein; mais il faut que remerciant Dieu de sa bonté, elle accomplisse ses ordres, & qu'elle punisse le coupable; ce qui ne se peut faire sans sévérité & sans rigueur.

Cette pénitence est entre la Passion du Fils

de

geat con-
quirito al-
tilium e-
normem
faginam
défecato
vini, &c.
Depanis.
c. 11.

de Dieu d'un côté, & les peines éternelles d'un autre. L'absolution que reçoit le pecheur est un effet des infinis merites de la Mort & de la Passion de Jesus-Christ, qui a depouillé les Puissances & les Principautez de l'Enfer, & la satisfaction que doit faire ce pecheur doit compenser en quelque maniere le changement des peines de cet Enfer, & remplir ce qui pourroit manquer à cette Mort & à cette Passion.

Que veut dire celà ? manque-t'il quelque chose à la Mort & à la Passion de Jesus-Christ ? Est-ce qu'il n'a pas arraché des mains du demon la cedule de nos pechez ? Est-ce qu'il ne les a pas effacez & noizez dans son Sang ? Est-ce que ses merites n'ont pas été infinis, & que la vertu de sa Croix ne s'est pas généralement étendue sur tous les crimes ? Nous ne pouvons pas douter de cet article de notre Foi ; & si celà est que manque-t'il donc à sa Mort & à sa Passion ? & d'où vient que l'Apotre a dit, qu'il remplissoit dans sa chair ce qui-y manquoit ? Il faut qu'Origene & Theodoret repondent à cette question.

Il y a dans la Passion de Jesus-Christ ses merites, & l'application de ses merites. Ses merites sont infinis, & plus que suffisans pour obtenir la remission de nos pechez, & celle d'un million de monde, mais l'application & le fruit de ses merites nous regarde tous en particulier, & il faut que nous le recevions nous-mêmes. Il faut que nous recevions la vertu & l'efficace des peines qu'il a endurées pour nous ; en sorte que comme sa Croix

Croix a sauve tout le monde, notre croix, qui est notre penitence & notre mortification unie à la sienne nous sauve. Par ce moyen nous accomplirons dans notre chair ce qui manque à cette precieuse mort, & nous consolerons Jesus-Christ de l'avoir utilement soufferte pour nous.

Aussi ne remarquez-vous pas que saint Paul persuadé de cette vérité, dit qu'il châtie son corps, & qu'il le reduit comme un esclave à la servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, il ne soit reprouvé lui-même ? Ce n'est donc pas assez que Jesus-Christ ait souffert pour lui, ce n'est donc pas assez qu'il soit mort pour lui sur une Croix ; il l'a offensé, & voilà ce qui l'oblige à faire une longue & rigoureuse penitence, sans quoi il croiroit ne pas remplir ce qui manque à sa Passion.

Les trois plus fameuses conversions du nouveau Testament ont été celle de Pierre, de Madelaine, & de Paul, & toutes trois ont été accompagnées, & suivies de grandes austéritez. Le premier a offensé Jesus-Christ en le renonçant par trois fois, & disant qu'il ne le connoissoit pas ; mais ce cher Maitre ne l'eut pas fâché regardé, qu'il pleura amèrement sa faute ; & autant que ses larmes furent amères, autant elles furent abondantes & perseverantes ; jusques-là que saint Clement dans ses Constitutions dit, qu'après sa mort on lui trouva les joues toutes écavées, & presque trouées. Est-ce que Jesus-Christ ne lui avoit pas pardonné son reniement ? Oui, sans doute, & même il l'avoit établi

etabli Chef & Prince du College Apostolique ; cependant parcequ'il avoit peché, il voulut proportionner sa penitence à sa faute, en la pleurant toujours.

La seconde personne c'est Madelaine. On ne peut pas dire au vrai si elle étoit effectivement tombée dans le peché d'impureté, & il y a plus d'apparence de croire que c'étoit vanité, galanterie, afeterie, attachement au monde & aux plaisirs, vices aujourd'hui si communs parmi les Dames, & cependant si peu connus & si peu expiez. Or c'est pour ce vice qu'elle a fait une penitence de trente-cinq ans. Jesus-Christ lui avoit dit de s'en aller en paix; il l'avoit assuré que ses pechez lui étoient remis; il l'avoit defendue contre les jugemens teméraires du Pharisen & de Judas; il l'avoit honorée de sa presence apres sa Resurrection: & non obstant toutes ces choses, elle se condamne à des austéitez & à des mortifications inconcevables, endossant le cilice, couchant sur la dure, ne vivant que de legumes & d'herbes sauvages. Pourquoi cela? c'est qu'elle vouloit proportionner la penitence à son peché.

Le troisieme c'est saint Paul; il avoit persecuté l'Eglise de Dieu, mais c'étoit par ignorance, comme il l'avoue lui-même, & par un emportement d'un faux Zèle. Il avoit appris de la bouche même de Jesus-Christ qu'il étoit un vase d'élection destiné pour porter son nom par toute la terre; & neanmoins il ne se donne aucune relache. Non seulement son esprit travaille pour precher & établit

blir l'Evangile, non seulement son cœur est penetré de douleur, & pour ses pechez particuliers, & pour ceux de tous ses enfans qu'il a engendrez spirituellement en Jesus-Christ, mais encore il ne donne aucun repos à son corps; *Nullam requiem habuit caro nostra.* Il endure en toutes manieres, soit au dehors par les persecutions qu'on lui suscite, soit au dedans par les mortifications auxquelles il se condamne, & les austéitez qu'il pratique; *Sed omnem tritulationem passi 2. Ad Cor 7. sumus.* Pourquoi cela? c'est qu'il vouloit satisfaire à son peché, & lui proportionner sa penitence. Tous ces grands & fameux penitens se sont-ils trompez, mes Freres, en jugeant cette proportion si nécessaire, & faisant une si severe & si longue penitence? ou bien est-ce vous qui vous trompez vous-memes? Qu'avez-vous à me repondre, & si vous n'avez pas le front de dire qu'ils se sont trompez, que devez-vous croire de vos penitences, que votre delicatesse & votre amour propre rendent si douces & si commodes?

Il y a deux choses à considerer dans cette penitence, sa nécessité, & sa severité: l'Eglise s'est declarée sur toutes les deux: elle est d'une nécessité indispensable, il faut la faire; elle a ses rigueurs & sa severité; il faut qu'elle tienne quelque chose de la Justice de Dieu, & que le penitent à qui Dieu a changé la peine éternelle en temporelle y satisfasse: je ne parle qu'après l'Ecriture, les Conciles, & les Peres.

Sans cela les uns diroient-ils que cette peni-

penitence est un batême laborieux, les autres que c'est un bain de larmes & de sang? Car pour la faire comme vous la faites, faut-il tant de peine & de travail, vous en coûte-t-il du sang & des larmes? Vous avez trouvé un secret qui leur étoit inconnu, & sans vous faire presque aucune violence, vous êtes des penitens à peu de frais: mais que dis-je, des penitens? n'abusons-nous pas de ce beau titre; disons hardiment avec saint Isidore de Seville, que vous n'êtes que des moqueurs & des imposteurs, *Non penitentes, sed illusores.*

Saint Ambroise remarque plusieurs sortes de penitences, que l'Écriture & les Pères ont toujours reprocchées. Il y en a, dit-il, qui croient faire penitence en s'abstenant de frequenter les Sacremens, & ce sont là de faux penitens, si au lieu de punir leurs pechez, ils fuient les remèdes nécessaires

Feminas
margaritis
onerare, au-
res curvare
cervices
quasi benè
Christo
non auro
inclinarent
que se ipsas tens
debe-
tencie à leurs pechez
Quod ses & les instrumens de leurs pechez mēmes.
margari-
tam quæ de
ecclœ est
prendide-
runt Amb.
lib à depa-
nitentia c. 9.

Il y en a qui veulent la faire avec leurs ajutemens, leurs ornementz, & leur vanité ordinaire, & ce sont là aussi de faux penitentes commodes, mitigées & adoucies, sans prendre garde qu'elles doivent être longues, & grandes par rapport au nombre & à la quantité de leurs pechez: Et c'est de là que ce Père conclut, qu'il a plus trouvé de Chrétiens qui ont conservé l'innocence de leur batême, qu'il n'a rencontré de penitens qui aient

fait une bonne & salutaire penitence, après avoir perdu la grâce de ce Sacrement:

Facilius inveni qui innocentiam servaverint, Amb. illib.
c. 10.

Concluons, Mess. & tirs de tout ceci trois pratiques. Premierement, qu'il faut changer de sentiment, & si jusques ici vous avez cru que la penitence consistoit à dire un Chapelet, à entendre une Messe, à faire quelques courtes prières, & à donner quelques légères aumônes; désabusez-vous & sortez de cette erreur: La penitence doit être proportionnée autant que l'on peut au peché, & par conséquent elle consiste en d'autres choses.

Secondement, examinez-vous, & voiez combien de pechez vous avez commis. Examinez les regards de vos yeux, les attouchemens de vos mains, les mouvements de vos coeurs, vos désirs, vos pensées; ah quelle fourmillière de pechez y trouverez-vous! & si l'Eglise pour un seul a quelquefois donné une longue & severe penitence, que sera-ce pour un si grand nombre? Que sera-ce si vous prétendez éviter la colère de Dieu, en disant seulement que vous êtes mariés de l'avoir offensé, & vous soumettant à quelque petite peine qui vous aura été imposée par le Prieur?

Races de vîperes, (c'est ainsi que saint Jean appelloit autrefois les Juifs) *races de vîperes*, qui vous a jamais appris le moyen d'éviter la colère de Dieu, par des voies si douces & si commodes? ne vous y trompez pas davantage, faites de dignes fruits de penitence,

il n'y a que celà qui puisse vous garantir de la Justice de Dieu.

C'est dans les fruits de la penitence qu'on la connoit véritablement telle qu'elle est, dit saint Gregoire. Ce n'est ni par ses branches, ni par ses feuilles, je veux dire avec lui, ni par les soupirs, ni par le desir de faire penitence, c'est par ses œuvres, qui sont ses fruits, c'est par la proportion qu'on met entr'elle & ses pechez : *Videò arborem foliis pulchram, ramis spatiosem, sed fructu sterilem, & ideo maledicam.* Je vois un bel arbre, un bel exterieur, des branches qui couvrent un grand espace de terre; mais où sont les fruits que cet arbre porte? je n'en vois point, c'est le figuier de l'Evangile : C'est pourquoi Jesus-Christ le maudit & le reprouve.

Enfin examinez-vous sur la disposition dans laquelle vous êtes lorsque vous allez à confesse, & si vous êtes véritablement résolus de satisfaire par des actes d'une vie laborieuse & pénible à la Justice de Dieu, que vous avez irritée par vos pechez. Autrefois on faisoit penitence de ses pechez, avant que d'en recevoir l'absolution; aujourd'hui on vous la donne avant que cette penitence & cette satisfaction soient faites. N'abusez donc pas de la condescendance de l'Eglise, & si elle vous fait graces avant que vous vous soiez punis, ne differez pas cette vengeance que vous devez tirer de vous-mêmes.

Il y a des Confesseurs qui ordonnent de grandes penitences, mais il y en a qui en ordonnent de très-petites. Je ne parle pas de ces

der-

derniers, ils ont leurs raisons, & c'est peut-être pour ne pas trop effrayer les pecheurs, qui rebutez d'une trop grande sévérité, s'éloigneroient des tribunaux de la penitence: Mais hélas! qu'ils doivent apprehender & pour leurs penitens & pour eux? & en ce cas il est bon que les penitens ne se contentent pas de quelques Chapelets, ou de quelques Prières qu'on leur aura ordonnées, mais qu'ils se mortifient en d'autres manières, comme je vous le dirai dans le Discours suivant, où je vous montrerai qu'elle doit être la proportion entre la penitence & le peché.

A l'égard des premiers, ils s'attachent aux règles de l'Eglise, & à la sévérité des anciens Canons, encore les modèrent-ils en une infinité de choses, & même il est de leur prudence & de leur charité de le faire, comme S. Ambroise leur apprend dans le Chapitre premier du Livre de la Penitence. Ne vous scandalisez donc pas, mes Frères, de leur conduite, soyez au contraire ravis qu'ils vous donnent des voies plus sûres pour vous sauver. Confiderez ce que les Pierres, les Madelaines, les Pauls, & tant de pecheurs dans tous les siècles ont fait, pour proportionner leurs mortifications au nombre & à la qualité de leurs pechez. Suivez de si bons exemples, & si vous ne pouvez imiter leurs austérités en beaucoup de choses, ne prenez pas au moins des voies toutes opposées à celle qu'ils ont tenue: elle est la plus sûre; & par la miséricorde de Jesus-Christ, elle vous conduira de cette vallée de larmes, à la terre des vivans & des Bienheureux. Amen.

QUATRIEME PRONE

SUR LA PENITENCE. De l'etendue, de la durée, & de la facilité de la Penitence.

Convertimini ad me in toto corde vestro; in
jejunio, & fletu & planctu: scindite cor-
da vestra, & non vestimenta vestra.
Joëlis 2.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur; jeu-
nez, pleurez, gemissez, dechirez vos ames
de douleur, & non vos vêtemens.

LUsques à présent, Messieurs, vous
avez vu dans les Discours que je
vous ai faits, l'indispensable ne-
cessité de la penitence : sa natu-
re, & les choses dans lesquelles elle con-
siste : sa severité, & l'obligation qu'il y a de
la proportionner aux pechez qu'on a com-
mis. A la vérité il est impossible de savoir
jusques où doit aller cette proportion; mais
il est toujours constant, quelque change-
ment qui soit arrivé dans la discipline Eccle-
siaſtique

de l'etendue de la penitence. 337
ſiaſtique ſur ce ſujet, qu'il doit y en avoir
entre cette penitence, & les pechez qu'elle
expie, & que par conſequent il faut qu'elle
ſoit ſevere.

J'en apportai la dernière fois les raisons
que j'avois tirées de Tertullien, & des au-
tres Peres, & elles me parurent ſi fortes,
que j'ai quelque ſujet de croire que vous en
avez été convaincus. Il faut que la penitence
ſoit ſevere & proportionnée autant que l'on
peut au peché, pourquoi? parcequ'elle
tient la place de la Justice de Dieu en ce
monde, & qu'elle doit y faire quelque chose
d'approchant de ce que cette Justice fait con-
tre les pecheurs impenitens; Première rai-
fon. Parcequ'elle doit honorer Dieu, & le
venger de l'injure qu'on lui a faite; Secon-
de raison. Parcequ'elle doit effacer par une
espece de compensation, le châtiment que
Dieu tireroit des coupables dans l'exercice
de ses vengeances; Troisième raison. Parce
que de tous ceux dont l'Ecriture nous parle,
qui ont fait penitence, il n'y en a pas un
qui n'ait taché de la proportionner à ses pe-
chez, & qui ne ſe soit condamné à des gran-
des auſteritez; Quatrième & dernière rai-
fon.

Il s'agit aujourd'hui d'achever cette ma-
tiere, en vous montrant qu'elle doit être
cette proportion nécessaire entre la penitence
& le peché, & jusques où il faut qu'elle aille,
ſoit pour ſon etendue, ſoit pour ſa durée.
Gardez-vous bien, mes chers Auditeurs,
de juger de cette proportion, ni par rapport
à vos passions, & à l'amour propre, ni par

rapport à la prudence de la chair, & au relâchement du siècle où nous vivons ; sur quoi donc devez-vous en juger ? Sur des règles plus sûres que le saint Esprit, & les Pères de l'Eglise nous ont laissées.

Je n'outrerais pas ici les choses, je ne les affoiblirai pas aussi : Je ne diminuerai rien de ce que je croirai propre à l'étendue, & à la durée de la penitence ; & néanmoins comme son austérité pourroit vous rebouter, je vous ferai connoître en même tems qu'elle n'a rien qui soit au dessus de vos forces. D'un coté je vous montrerai quelle est cette proportion de devoir & de justice, entre la penitence & le péché ; & d'un autre, je vous marquerai dans le détail, qu'il n'y a rien dont vous ne puissiez vous servir, pour mettre cette proportion entre l'une & l'autre. Proportion sévère & exacte, voilà de quoi empêcher les pecheurs de se trop flatter en matière de penitence : Proportion cependant aisée, & attachée à de certaines choses dont la pratique n'est pas si difficile qu'on se l'imagine ; voilà de quoi ne les pas décourager. Pecheurs ne vous abusez pas, la penitence est difficile, & peu la font, eu égard à cette proportion ; ce sera le sujet de mon premier Point. Pecheurs, ne désesperez pas néanmoins, si Dieu vous a touché le cœur en quelque tems que vous la fassiez, elle peut vous devenir salutaire & aisée ; ce sera le sujet de mon second Point. Ecoutez je vous prie l'éclaircissement de ces deux veritez, qui quoiqu'elles paroissent se combattre, n'auront rien cependant que vous ne

Division.

com-

comprenez, & qui ne serve à vous encourager & à vous instruire.

Quelle est donc, mes Frères, cette proportion de devoir & de justice qui doit se rencontrer entre la penitence & le péché, & d'où faut-il qu'elle se tire ? De deux choses, disent les Pères ; du nombre & de la qualité des péchez, voilà la première ; de l'habitude & de l'attachement au péché, voilà la seconde : & par ces deux espèces de proportion ausquelles se reduisent toutes les autres, vous pouvez connoître d'abord quelle doit être l'étendue, & la durée de la penitence.

Il faut la proportionner autant que l'on peut au nombre & à la grieveté des péchez : celui qui en a commis en plus grand nombre, & de plus enormes, étant obligé d'en faire une plus sévère penitence. Dieu ayant établi Moïse pour Legislateur & Juge en Israël, lui donna d'abord cette règle pour la juste punition des crimes de son peuple : *Pro mensura peccati erit & plagarum modus.*

Si fuerit veux que tu juges les causes civiles & criminis, causa inter nelles, les plaintes & les differens de mon aliquos, & peuple. Ceux que tu trouveras innocens, je verint iudicieux que tu les renvoies absous ; & ceux qui ces quem après une sérieuse confrontation de témoins, justum esse te paroîtront coupables, je pretens que tu rint illi ju- perspexer- les punisfes par rapport à la legereté ou à la stitiae pal- grieveté de leurs fautes. Si elles sont peu mam da- considerables, ne leur imposes que de le impium, gers chatimens ; mais si elles sont grieves condamna- & enormes, prends la Loi, mets là de. bunt im- vant tes yeux, & examines ce qu'elle or- pietatis. Sin autem

eum qui peccavit dignum vi-
derint plagi-
gis proster-
nent & co-
ram se fa-
cien-
berari. Pro
mensura,
etc.

Comme la penitence , au sentiment de tous les Peres , est une espece de jugement , c'est sur cette regle qu'il faut se conduire , pour mettre entre la faute & la satisfaction de cette faute , la proportion qu'il doit y avoir. Autrefois les Canons de l'ancienne Eglise yavoient recours dans l'occasion , pour n'etre ni trop severes ni trop indulgents. A present nous avons des regles plus douces ; mais quelque douceur qu'il y ait , la penitence est un jugement qu'on doit prononcer contre un pecheur , ou que ce pecheur doit prononcer contre lui-meme , *Pro mensura peccati erit & plagarum modus* : Il faut qu'il soit puni par rapport à la quantité & à la qualité de ses fautes.

De là vient , selon la remarque de S. Ciprien , que comme le plus grand de tous les pechez est de tomber dans l'idolatrie , & de renoncer sa Foi ; aussi ceux qui en etoient coupables , & qui n'ait pas supporter la rigueur des supplices , avoient succombé sous la cruauté des tirans , se condamnoient souvent eux-memes à une penitence volontaire , ou la recevoient des Ministres de l'Eglise , avant que d'etre absous de leur apostasie. Mais quelle penitence faisoient-ils , & en quelle posture se mettoient-ils devant l'Eveque ? *Deprecabantur non lacrymarum ef-
fusione , sed vulnerum ostensione.* Ils se pro-
sternoient contre terre , & lui demandoient de rentrer dans la Communion des fideles , non

D. Cyprian.
trallat. de
lapsit.

non seulement par les larmes qui couloient de leurs yeux , & qui etoient les tristes marques de leur douleur ; mais encore par les meurtrissures qu'ils s'etoient faites , & qu'ils lui exposoient , *Non solum lacrymabili voce , sed corporum maceratione.* Ils ne se contentoient pas de pleurer leurs pechez , ils mortissoient leur chair par les jeunes , les veilles , les haires , les cilices , les disciplines : Pourquoi cela , demande saint Ciprien ? C'est parcequ'ils etoient convaincus , que la perte de la foi est la perte de la vertu fondamentale de la Religion , & qu'on ne peut la reparer que par de tres-grandes austéitez. C'est parcequ'ils savoient qu'ils etoient tombez dans un tres-grand peché : & que comme il y auroit eu de l'injustice de le laisser impuni , il y en auroit aussi eu de ne lui pas proportionner la rigueur , & l'amertume du remede qui deyoit le guerir. J'ai peché , il faut faire penitence : j'ai commis un grand peché , il faut faire une grande penitence. *Pro mensura peccati erit & plagarum modus.*

Ministres du Seigneur , mes chers & honorez Confreres , à qui Dieu a donné le pouvoir de lier & de delier les confidences , c'est cette regle que vous devez suivre , pour ne vous pas rendre prevaricateurs de votre Ministere. Examinez le nombre & la qualité des pechez de vos penitens , afin de ne tomber , ni dans une severité excessive , ni dans de trop grands relachemens.

Il y a , dit saint Gregoire Pape , des Pa-
steurs & des Directeurs de confiance , qui nulli ita
traitent les penitens d'une maniere bien dif-
omnem e-
feren-

tiam man-
fueristi-
nem benig-
nitatis a-
mittant, &
sunt non-
nulli ita
manfueti, et
ut perdant
districti
jura regi-
minis. Un-
de cunctis
rectoribus
viraque
summope-
nenda, ut
nec in dif-
ficiplina re-
peram, qu'en
gardant une exacte dis-
ciplina, ils conserveroient toujours de la dou-
ceur; & qu'en usant envers eux de douceur,
ils ne relacheroient rien de ce qui est essen-
tiel à la severité de la penitence. Ils con-
sidereroient leurs infirmitéz & leur panchant,
ils s'affligeroient de leur corruption & de
leurs foibleſſes avec eux; voilà la douceur:
Mais ils examineroient la nature, la qualité,
le nombre, les circonſtances aggravantes de
leurs pechez, & leur imposeroient une pe-
nitence ſalutaire; & voilà la rigueur de la
discipline.

La conduite que tint le Samaritain de l'E-
vangile, qui mit de l'huile & du vin dans
les plaies de cet homme qu'il trouva sur le
chemin par où il paſſoit en eſt un bel exem-
ple. Oui il faut de l'huile & du vin dans les
plaies des pechez, afin que le vin les pu-
rifie, & que l'huile les adouciffe. Une trop
grande severité les rebueroit; mais une
trop

*Greg. l. 19.
mor. c. 12.*
trop grande douceur les perdroit. Sans et-
te severité, ils ne ſentiroient plus le mal
In Samaria
qu'ils ſe font faits; & sans cette douceur, tani vulne-
ribus vi-
ils ne voudroient pas ſouffrir celui qu'on leur num adhi-
fait: Mais quoiqu'il en foit, dit saint Gre- betur, &
goire, il faut proportionner la penitence au oleum, ut
nombre & à la qualité des pechez. Sont-ils per vinum
rares & peu conſiderables? il faut un peu moderan-
tut vulne-
raria per o-
leum fo-
veantur &
quatenus
re penitence.

Cette regle qui regarde les Confesseurs & uniusquis
les Pasteurs, regarde aussi égalemenr les pe- que qui fa-
nitenſ. Combien en trouyons-nous qui, quo nandis vul-
que coupables de plusieurs grands pechez, se neribus
reburent & ſe scandalifient quand on leur im- praefit in
pose quelque ſatisfaction, qui n'est pas au vino mor-
gout de leur paſſion & de leur molleſſe? ad- hibet, in
Combien en trouvons-nous qui s'irritant mal oleo molli-
à propos d'une pretendue severité, s'eloignent de nos Tribunaux, & meurent ſou- tiem pieta-
trida, per
nanda fo-
veantur
*Idem l. 20.
mor. c. 20.*

Mais quels font, me demandez-vous, ces grands pechez, au nombre & à l'enormité desquels il faut proportionner la penitence? Vous le ſavez alſez, mes Freres, si vous voulez bien vous examiner là-dedſſus: mais en voici quelquesuns ſur lesquels je vous prie de vous interroger vous-mêmes, ſi vous n'en etes pas coupables.

J'appelle premierement de grands pechez, des pechez de pure malice, des pechez que vous connoiſſez pechez, des pechez que vo-

tre confidence vous a reprochez cent fois, des pechez pour la fuite desquels vous n'avez manqué ni de grace, ni de lumiere; des pechez où vous tombez souvent, non par ignorance ou par foiblesse, non par surprise ou par de violentes & de facheuses tentations, mais volontairement, de vous-memes, avec gaieté de cœur & complaisance. Or pour l'expiation de ces pechez, une legere penitence ne suffit pas, il en faut une plus grande, que si c'etoient des pechez d'ignorance ou d'insurmité.

J'appelle en second lieu de grands pechez, les pechez publiques. Il y en a comme vous savez de deux sortes: Il y a des pechez particuliers, & cachez dont personne n'est scandalisé, & il y a des pechez connus qui paroissent, & qui eclatent à la vue du monde. Les premiers donnent la mort à celui qui les commet; mais les seconds font encore mourir avec lui plusieurs autres, qui les voient & qui les imitent. Un homme, par exemple, mange de la viande aux jours defendus, d'autres qui le voient font tentez d'en faire de même, & prennent de là occasion de violer le precepte. Qui doute qu'il n'y ait là-dedans, & un peché contre l'abstinence, & un autre contre la charité du prochain? Dieu vous ordonne de prendre soin de vos frères, & bien loin de celà vous les perdez par vos mauvais exemples. Dieu vous ordonne de les retirer du vice, quand vous le pouvez faire: & bien loin de celà, vous leur tendez des pieges afin qu'ils y tombent. *Juxta iter scandalum posuerunt mibi.*

Dicu

Dieu veut que vous soiez à leur egard *une odeur de vie à la vie*; & bien loin de celà, vous leur etes, comme dit saint Paul, *une odeur de mort à la mort*. Si vous voulez faire une penitence qui vous soit salutaire, il la faut regler sur l'enormité de ces pechez.

Grands de la terre que je vous plains sur cet article, & que vous me faites de compassion! Vous etes exposez par vos conditions à la vue de tout le monde, & toutes vos actions sont autant d'exemples, parqu'elles sont publiques. Je ne vois presque par tout que des pechez qui scandalisent les foibles, mais où est la penitence que vous en faites? Magistrats qui etes assis sur les fleurs de lis, tous ceux qui vous accompagnent, & qui ont affaire à vous, sont autant de temoins qui eclairient vos actions. Que d'emportemens, que de precipitations, que de respects humains? quelle affabilité pour les uns que vous confiderez, quelle dureté à l'egard des autres que vous meprisez? Mais où est la penitence?

Peres de famille, que vos enfans & vos domestiques regardent comme leurs modeles, ah que je decouvre de pechez dans vos actions, & de dissolutions dans vos paroles! Que d'impatiences, que de blasphemies, que de murmures! Votre intemperance & votre jeu, votre vanité & votre orgueil, vos querelles & vos vengeances; tout celà scandalise vos enfans, tout celà les rend impatients, blasphemateurs, joueurs, orgueilleux, vindicatifs comme vous; ce sont là autant de leçons d'impieté que vous leur faites.

faites; ce sont là autant de flèches meurtrieres dont vous leur percez le cœur; hé quand les arracherez-vous? il faut faire penitence de tous ces scandales, & la proportionner à vos mauvais exemples.

La seconde proportion que j'ai remarquée devoir se trouver entre la penitence & le péché, regarde sa durée. Il y a des pecheurs d'habitude, qui non seulement pendant plusieurs mois, mais pendant plusieurs années, vieillissent les uns dans des pechez d'impuérte, les autres dans des pechez de haine & de vengeance; & cependant souvent, quelques enracinées que soient ces habitudes, & à quelques désordres qu'elles les aient porté, ils croient y satisfaire en disant de petites prières, en faisant de légères mortifications, qui ne durent que très-peu de temps.

Erreur, mes Frères, erreur, il faut auant que l'on peut proportionner la durée de la penitence à celle du péché. Je sai que la douleur interieure d'un penitent peut quelquefois etre si grande, qu'elle efface non-seulement la coulpe, mais encore la peine temporelle; mais où est-ce que vous trouverez cette douleur? à peine dans toute une Ville, dans tout un Royaume s'en trouvera-t'il une: & de-là vient que l'Eglise a toujours souhaité qu'il y eut quelque proportion entre la durée du tems qu'on a passé dans le péché, & celle de la satisfaction.

Mais, me direz-vous, si celà est de la sorte, comme l'acte du péché a été commis dans un instant, que ne se contente-t'on d'un

moment de satisfaction? Que vous raifonnez mal, reprend là-dessus Saint Augustin. Dites donc, il n'a fallu qu'un instant pour me blesser, il ne faut qu'un instant pour me guerir; ma maladie m'est venue tout d'un coup, il ne faut que quelques heures pour en etre delivré: la fievre m'a pris le soir, & le matin je me portois bien; elle me quittera avec autant de promptitude qu'elle m'a attaquée. Dites tout celà, & vous aurez peutetre quelque raison de dire que le péché le plus enorme se commettant en fort peu de tems, il faut aussi fort peu de tems pour satisfaire à la peine temporelle qui lui est due. Car enfin qu'est-ce que le péché? c'est une blessure, c'est une maladie, c'est une fievre; mais une blessure mortelle, une maladie opiniatre, une fievre qui corrompt & qui empoisonne le sujet où elle se rencontre. Appliquerez-vous par consequent un remede de quelques jours à cette blessure? n'observerez-vous qu'une legere diete pour vous guerir de cette maladie, & vous delivrer de cette fievre? Il faut bien du tems pour guerir une plaie qui s'est faite en un moment; & par cette même raison une longue penitence est nécessaire à l'egard d'un grand péché, d'un péché habituel, d'un péché opiniatre, & qui a toujours de facheuses suites.

Et ce d'autant plus que quoique l'acte du péché se passe en un moment, cependant comme il a une malice infinie, par rapport à la dignité de la personne offendue, il faut que la penitence dure lontemps. Comment celà? C'est que supposé cette infinité de ma-

lice dans le peché, il s'ensuit que l'homme qui y satisfait étant fini, & par consequent n'y ayant point de proportion entre la valeur de sa satisfaction, & cette malice de son peché, il faut qu'il supplée en quelque maniere à ce defaut par la durée de sa penitence.

Si vous etiez comme le Fils de Dieu, qui a un merite infini, la moindre de vos satisfactions suffiroit, parcequ'il y auroit de l'egalité entre cette satisfaction & l'offense: mais comme la chose est impossible, & que vous n'approcherez jamais de son merite, il faut que vous soiez toujours dans la penitence, pour suppléer par sa durée à ce que vous ne pouvez avoir d'ailleurs; chose si vraie que tous les Peres disent, qu'une penitence pour être bonne, doit être continue, & durer jusqu'à la mort: Voici comment.

Il y a trois choses dans la penitence, l'acte de la penitence, l'état de la penitence, & l'esprit de la penitence. Je fais qu'un homme n'est pas obligé, & ne peut pas être toujours dans des actes de penitence; je fais qu'il ne doit pas avoir toujours le caillou entre les mains pour plomber sa poitrine: Je fais qu'il ne doit pas toujours être armé de disciplines, pour en frapper les parties du corps qui ont péché: Je fais enfin qu'il ne peut pas être dans de continues actions de penitence: mais je fais aussi qu'il est certain qu'il doit toujours avoir un esprit de penitence, & paroître autant qu'il peut en état de penitent, comme s'il n'etoit né que pour la penitence, *Nulli rei nisi pénitentia natus.*

Dés

Dès qu'un homme a péché la penitence est pour lui, & il est pour elle; penitence dans le regret sincère d'avoir offensé Dieu, & dans la résolution de ne le plus offenser; penitence dans l'humiliation de son esprit, & la contrition de son cœur; penitence dans le retranchement de ses plaisirs, & si ce n'est dans des exercices actuels, du moins dans l'amour des mortifications: Car voilà en quoi consiste cette contiguïté de la penitence pour être proportionnée à la durée du péché.

Nous pouvons dire que c'est dans cet esprit, que les Fondateurs des Ordres Religieux ont établi des Communautés séparées des plaisirs & des embarras du monde. Deux grandes raisons les y ont porté, l'une pour glorifier Dieu par une vie plus innocente, & lui élever de jeunes plantes dans le jardin de l'Epouse, où le sifflement du serpent, & le vent des tentations n'eut pas tant de force. L'autre pour fournir le moyen à ceux qui avoient offensé Dieu de mener une vie penitente jusqu'à la mort. Car quand on entre en Religion est-ce pour un an? est-ce pour deux ans? est-ce pour neuf ou dix ans qu'on y entre? n'est-ce pas pour toujours; & comme on se meut de l'inconstance de sa volonté, n'est-ce pas pour la fixer qu'on fait des vœux, & qu'on promet de mourir en bon Religieux, c'est à dire en état de penitent? Si j'ai conservé mon innocence, je veux plaire à Dieu, & lui plaire jusqu'au dernier soupir; & si je l'ai perdue, je vais enfoncer dans mon cœur le glaive de la penitence, qu'il ne tirera qu'à ma mort.

O

O que ces dispositions sont saintes ! ô que les ames qui les ont faites sont heureuses ! Mais soit dans la Religion, soit dans le monde, soit dans une vie publique, soit dans une vie cachée ; cette durée de la penitence est nécessaire pour mettre quelque proportion, entre l'habitude & les engagemens du peché, & la satisfaction que Dieu exige. Mais par ce même principe ô que malheureux sont ceux qui veulent toujours pecher, & qui ne veulent pas faire penitence, qui diffèrent toujours leur conversion, & qui pour jouir du fruit de leurs pechez, en remettent la satisfaction d'années en années !

Je previens ce que vous m'allez répondre ici. S'il faut proportionner de la sorte la penitence aux pechez qu'on a commis, comment pourrois-je la faire moi qui en ai commis & de si enormes, & en si grand nombre ? & si quand on a peché il faut faire penitence, & égaler autant que l'on peut le tems des œuvres satisfactoires à celui de ses désordres, comment pourrois-je, moi qui suis déjà avancé en age, & qui depuis quarante à cinquante ans offense Dieu, proportionner la durée du remède à l'opiniâtrété de mon mal ? Celà est difficile, mon cher frere, & c'est ce qui m'a fait dire qu'il y a peu de Chrétiens qui fassent de vraies penitences ; mais ne vous découragez pas pour celà : quelque difficile que soit cette proportion, elle n'est pas au dessus de vos forces, & Dieu l'a souvent attachée à de certaines choses dont le fidèle usage peut vous rendre cette penitence aisée : Vous l'allez voir dans ce qui m'effile à vous dire sur ce sujet.

Est

Est-il donc vrai, mes chers Auditeurs, que vous pouvez faire penitence, & une penitence salutaire après tant de pechez que vous avez commis, & tant de tems que vous avez négligé votre conversion & la réformation de vos mœurs ? Oui, il est vrai, & c'est ce qui doit vous consoler, & vous animer à la faire. Pourvu que vous aiez une vraie douleur dans l'ame d'avoir offensé Dieu, que vous formiez la résolution de ne le plus offenser, que vous recouriez aux tribunaux de la confession pour vous y accuser de tous vos pechez aux piez de celui qui a le pouvoir de les remettre, n'eussiez-vous que très-peu de tems à vivre, vous pouvez faire une penitence utile, & qui vous sauve.

Remarquez d'abord ce que je dis, & la condition que je mets. Je dis pourvu que vous aiez une vraie douleur de vos pechez, & une ferme résolution de n'y plus tomber. Car que vous serviroit-il de vous acquitter de vos dettes anciennes, si faute de ce bon propos vous en contractiez toujours de nouvelles ? Que vous serviroit la confession, & la satisfaction, si vous manquiez de la partie principale, qui est la vérité, & la sincérité de la douleur d'avoir offensé un Dieu si bon & si aimable.

Mais aussi si Dieu vous a touché le cœur, si une tristesse intérieure s'est emparée de votre ame, si vous avez confessé vos pechez aux Ministres du Seigneur, qui ont usé pour votre réconciliation de l'autorité qu'il leur a donnée lui-même : Consolez-vous, vous pouvez faire penitence à telle heure que ce soit,

soit, & je dis qu'elle vous est aisee pour deux raisons.

La première, parceque Dieu a fait le principal : C'est lui qui vous a pardonné vos pechez, c'est lui qui vous a remis la peine éternelle qu'ils meritoient ; il n'y a plus que la temporelle, pour laquelle vous etes obligéz de satisfaire. Car ne croiez pas que les œuvres satisfactoires soient pour la remission des pechez mortels, & des peines éternelles qu'ils meritoient ; il n'y a que le seul

Continet Sacerdotal-
ment absolu-
tionem, itemque fa-
tisfactio-
nem per je-
junia, elec-
& alia pte
spiritualis
vitæ exerci-
tia, non
quidem
pro pena
externa, que
vel Sacra-
mento, vel
Sacramenti
voro unà
cum culpa
remittitur,
sed pro pœ-
na tempo-
rali que
non tora
semper ut
in baptis-
mo ht, di-
mittitur.
Cone. Trid.
Jeff. 6. de
Injunct. c.
14.

Sang de Jesus-Christ qui vous est appliqué dans le Sacrement qui puise y satisfaire. Pourquoi ? Parceque le peché étant infini, à cauorations, se de l'infinité de son objet, qui est Dieu, & la peine éternelle étant aussi, à cause de la durée qui ne finira jamais, il n'y a qu'une seule victime d'un mérite infini, qui puisse meriter la remission de l'un & de l'autre. C'est la pure doctrine du Concile de Trente, qui, quoi qu'il déclare que cette satisfaction est nécessaire, il nous avertit néanmoins que c'est par rapport à la peine temporelle, qui n'est pas remise quand le peché est pardonné. O bonté de mon Dieu ! ô miséricorde de Jesus-Christ que vous etes grande, & que vous me rendez la satisfaction aisee par ce premier endroit !

La seconde chose qui la rend aisee nous est aussi marquée par les Pères du même Concile, & c'est à elle particulièrement que je m'arrete. Après avoir montré la nécessité de la satisfaction, & les avantages qu'on reçoit après avoir ordonné aux Confesseurs de l'im-

poser

poser aux penitens avec beaucoup de prudence, par rapport à la qualité de leur pechez, & à l'état où ils les trouveront ; Voici ce qu'ils disent, & ce qui doit beaucoup vous consoler.

La bonté de Dieu est si grande, & il a Tanta est tant de compassion de nos faiblesses, qu'il divine munificen-
veut bien que nous puissions lui satisfaire tia largitas, par Jesus-Christ son Fils, non seulement ut non so-
pa: les peines que nous nous imposons à nous lüm pœni-
memes, & celles que ses Ministres nous im- sponte à nos-
posent ; mais encore par les fleaux qu'il nous vindicando envoie, par les disgraces de la vie tant gene- peccato sus-
rales que particulières, par les difficultez & ceptis, aut arbitrio Sa-
les misères attachées à notre nature, ou à cerdotis pro-
nos conditions, lorsque nous les souffrons mensura avec un esprit de soumission & de pénitence. delicti im-
Bonté de mon Dieu que vous etes grande ! positis, sed etiam quod amour de Jesus-Christ que vous etes excess- maximum amoris ar-
sif ! moyens de satisfaire que vous etes aisez ! gumentum ar-
gumentum ar-

Il ne tenoit qu'à Dieu, mes chers Audit-
teurs, de nous perdre & de nous damner dès est, tempo-
raibus fla-
le premier peché que nous avons commis; car gelis à Deo-
combién y en a-t'il qui n'ont fait qu'un seul inflaciis, &
peché mortel en leur vie, & qui sont repro-
vez? C'est donc une grace toute singulière à nobis pa-
qu'il nous a faite de nous en avoir pardonné tienter to-
tant d'autres que nous avons commis. Dans leratis apud Deum Pa-
la resolution qu'il avoit prise de nous par- tiem per Christum
donner, il pouvoit n'exiger que des satisfa- Jefum sa-
tisfacere valeamus. Self 14. de-
Panit. c. 94

au-

aurions dû le faire ; trop heureux de ce qu' par les peines de cette vie nous aurions pu éviter celles de l'autre : Mais, ô bonté infinie de mon Dieu, vous nous traitez encore bien plus doucement. Vos Ministres qui considèrent nos foiblesse, nous épargnent, & peut-être trop, & vous ô Père de miséricorde, & Dieu de toute consolation, vous voulez bien accepter pour satisfaction de nos pechez ce que nous ne pouvons nous empêcher de souffrir quand nous le voudrions, & qui peut nous tenir lieu de mérite auprès de vous par l'union & l'application de ceux de votre adorable Fils.

J'appelle ainsi, Chrétiens, ces ariditez & ces secheresses spirituelles qui vous arrivent quelquefois, & par lesquelles Dieu éprouve assez souvent la vertu des gens de bien. Vous faites ce que vous pouvez pour vous mettre bien avec Dieu. Vous demandez sa grâce avec humilité & confiance, vous voudriez le servir mieux que vous ne faites; cependant vous ne sentez presque aucune consolation dans vos prières, ni dans vos autres exercices de piété. Votre cœur est comme une terre sans eau, & vous vous déplaisez dans cet état; mais courage, ce sont ces secheresses spirituelles que Dieu vous envoie, pour servir de satisfaction aux peines temporelles dont vous êtes redevables à sa Justice.

J'appelle ainsi les différens accidens qui vous viennent de la part des créatures, d'un ami qui vous trahit, d'un ennemi qui vous poursuit sans relâche, d'un enfant dénaturé, dont

dont la mauvaise vie vous chagrine ; d'un voisin qui vous porte envie, d'un parent qui vous supplante, d'un chicaneur qui vous ruine : Car ce sont ces différens evenemens que la providence, & la miséricorde de Dieu permettent pour vous sanctifier, & en faire autant d'instrumens de votre penitence.

J'appelle ainsi les misères qui sont attachées à la nature de l'homme en general, & à votre vocation en particulier : Les maladies, les fièvres, les langueurs, les gouttes, les paralysies, & tant d'autres infirmités qui vous arrivent, voilà de quoi faire penitence, & devenir de grands Saints, si vous les recevez dans cet esprit. J'en dis de même des peines attachées à votre état : La mauvaise humeur de cette femme, l'emportement de ce mari, la désobéissance de cet enfant, les embarras du négoce, la rigueur du travail, le mauvais état des affaires, les fatigues & les veilles qui sont presque inseparables des différentes conditions qu'on embrasse; prenez, celà, mes Frères, en esprit de penitence, & soyez assuré que Dieu vous en tiendra compte.

Voilà ce que j'appelle des satisfactions aînées, des satisfactions que vous trouverez audehors & audehors de vous-même, des satisfactions qui consistent dans des misères dont, humainement parlant, vous ne pouvez vous dispenser, & qui étant acceptées de bon cœur, peuvent vous acquitter envers Dieu des peines temporelles dont vous êtes redevables à sa Justice. Car que fait cette acceptation ? Elle vous unit à Jesus-Christ, dit

dit le saint Concile de Trente: C'est lui qui comme Chef du corps mystique de l'Eglise, influe dans ses membres, leur communiquant tout le merite qu'ils ont, elevant leurs plus petites actions à un ordre surnaturel, & les rendant capables de l'Eternité.

En effet, ajoute-t-il, toutes nos œuvres satisfactoires, par lesquelles nous nous acquittons envers Dieu des restes de nos pechez, ne tirent leur vertu & leur efficace que de lui, & elles ne nous font pas tellement propres qu'elles ne lui appartiennent; & de là qu'arrive-t'il? Il arrive que quand nous sommes justifiez, & en etat de grace, non seulement les penitences qu'on nous a ordonnes au Tribunal de la confession, ou celles ausquelles nous nous sommes condamnez nous-memes; mais encore toutes les disgraces & miseres de la vie peuvent nous tenir lieu d'une salutaire satisfaction, & proportionnée à nos pechez.

Quelle consolation pour nous, mes chers Auditeurs, & que nous avons juste sujet de nous écrier avec saint Bernard, *Non sunt condigne passiones hujus temporis ad preteritam culpam quae remittitur, ad presentem consolacionis gratiam quae immittitur, ad futuram beatitudinis gloriam quae promittitur.* Nous sommes en cette vie exposez à une infinité d'afflictions & de miseres; mais si nous les souffrons de bon cœur, & dans un esprit de penitence, tout cela n'est rien, & doit nous paroître doux en comparaison des peines temporelles dues à nos pechez, & qui nous sont remises, rien en comparaison de la gra-

ce qui nous est accordée dans le Sacrement de Peritence, & des consolations interieures qui la suivent; rien en comparaison du bonheur & de la gloire que nous attendons, & qui nous est promise.

Il faut nous faire un peu de violence, il est vrai, il faut mortifier nos passions, & combattre notre amour propre; il faut mener une vie toute autre que nous avons menée; accepter de bon cœur ce que nous n'avons jusqu'ici enduré qu'en murmurant: Mais que vous etes bon, ô mon Dieu! & que vous etes doux à ceux qui ont le cœur droit, & qui bien loin de se rebuter de la severité de la penitence, admirent la bonté que vous avez de l'attacher à des choses si aisees.

Ce qui produit dans les pecheurs l'abattement, & le desespoir, dit le même saint Bernard, est l'ignorance de Dieu, dans laquelle ils vivent, & la fausse idée qu'ils s'en forment. Il arrive quelque fois, dit-il, qu'un homme rentrant en lui-même, & concevant de la douleur des pechez dans lesquels il est malheureusement tombé, pense à se convertir, & à quitter les desordres de la vie sensuelle qu'il mene. Il y a trop lontemps que j'offence Dieu, & que je vis dans le dereglement, il faut que je me convertisse. Mais quand il fait ce projet de conversion, il se represente en même tems le grand nombre & l'enormité de ses pechez, & il s'imagine, comme Cain, qu'il n'en obtiendra jamais le pardon. Que fit bonus Deus, quām suavis, & mitis, penses-tu faire, dit-il en lui-même, tu veus perdre les douceurs de cette vie, & tu n'eviteras pas pour cela les malheurs de l'autre; quām mul-

tus ad igit tes pechez sont trop grands pour t'etre par noscen-
dum, non- donnez ; quand tu ferois la plus severe pe-
ne sua car- nitece , quand tu souffrirois meme qu'on
nalis cogi- t'ecorchat tout vif , tu ne pourrois pas y
tatio arguet eum & di- satisfaire.

cez : Quid Or de là qu'arrive-t'il ? il arrive que cet
facis ? & homme ne reconnoisant pas Dieu tel qu'il
vitam i- est , aussi bon & aussi misericordieux qu'il
stam vis perdere , & est , tombe dans le desespoir. D'un coté les
futuram ? rigueurs de la penitence l'effraient , & de
Peccata tua l'autre la moleste & les plaisirs de la vie le
maxima sunt , & ni flattent. D'un coté les austéitez l'epouvan-
mūmūl- tent , & de l'autre leur inutilité le rebute-
ta. Nequa- Malheureux il n'en est pas ainsi , Dieu est
quam pro- tot , & tan- plein de bonté pour toi , & il t'attend tout-
tis , ne si jours à penitence. C'est lui qui fait ce qu'il
sufficies fa- y a de plus difficile dans ta conversion. La
tisfacere , grace qu'il te donne est le prix de sa Mort &
&c. de son Sang ; le peché qu'il pardonne & la
Bern. serm. 38. in Can- peine éternelle qu'il remet à ceux dont il a
tisa. touché le cœur , voilà le principal , & si tu
es du nombre de ces vrais penitens , tout le
reste te paroira aisé , où tu te fera un fonds
de merite des difficultez que tu y rencontrera.
Quand tu ne lui offrirois pas en satisfac-
tion de tes pechez les disgraces qui t'arri-
vent , en serois-tu pour celà exempt ? Quand
tu ne lui presenterois pas en sacrifice , les
contradictions que tu trouves dans ton etat ,
y en trouverois-tu moins ?

Enfin , mes Freres , il faut donc faire pe-
nitence , & parcequ'il faut briser vos coeurs
pour faire penitence , commencez dès au-
jourd'hui à les briser , & à demander au Sei-
gneur ce cœur contrit dont vous avez befoin.

Il faut faire penitence , & parcequ'il faut venger Dieu pour la faire , commencez dès aujourd'hui à le venger ; & parcequ'il faut se priver des plaisirs defendus , commencez dès aujourd'hui à vous en priver ; & parce qu'il faut faire des actes contraires aux pechez que vous avez commis , commencez dès aujourd'hui à en faire. Il faut faire , penitence , & parceque pour la faire il faut accepter avec soumission les peines que les Confesseurs imposent , & s'assujettir aux mortifications qu'ils jugent propres au salut des pecheurs , commencez dès aujourd'hui à les accepter , & à vous y assujettir. Il faut faire penitence , & parceque pour la faire il faut se rendre utiles , & meritoires par une humble acceptation les afflictions tant générales que particulières , ausquelles on est sujet en cette vie , commencez aujourd'hui à vous les rendre utiles & meritoires par cette voie.

Songez en vous-mêmes , & representez vous sans cesse , qu'il vaut mieux tomber entre les mains d'un Dieu misericordieux , qui veut que vous vous convertissiez & que vous viviez , qu'entre celles d'un Dieu sans misericorde , & resolu de se venger éternellement de ceux qui n'auront pas voulu faire penitence. Songez que si vous vous chatez à présent , votre chatiment aura fin , au lieu que si vous vous épargnez , il vous sera un jour inutile , & ne finira jamais.

Je veux me persuader que c'est là votre

resolution : & beni soit Dieu de ce que le fruit de mon travail n'est pas perdu. Bon courage, mes enfans, votre course ne sera pas longue, dix ans, vingt ans, qu'est-ce que cela en comparaison de l'Eternité ? Il y a long-tems que Dieu attendoit cette resolution que vous venez de prendre. Vous voulez vous sauver, ce qui est passé est passé ; vous voulez emploier le reste de votre vie à faire penitence. Vous avez donné tant de larmes à la mort de cet enfant, tant à cette passion qui n'a pas été satisfaita, tant à cette intrigue qui a été mal conduite, tant à la perte de ce procès : Et à présent vous voulez en repandre sur la mort de votre ame, sur les graces de Dieu dont vous avez abusé ; sur le Sang de Jesus-Christ que vous avez foulé aux piez ; sur la bienheureuse Eternité, que vous alliez perdre.

Il y a trop long-tems que vous etes sortis de la maison de votre pere, il y a trop long-tems que vous souffrez la captivité & la faim. Aprés avoir dissipé tout votre bien, je m'imagine vous voir dans le même etat que l'Enfant prodigue, & entendre je ne sait quel secret murmure s'elever de mon Auditore: *Surgam & ibo ad patrem*, je me leverai, & j'irai trouver mon pere : Je m'etois roulé dans la fange de mes pechez, je m'etois enfoncé dans le limon & dans l'ordure, mais je me leverai *surgam* ; & j'espere tant de la misericorde de mon pere, que j'irai me jeter à ses piez pour lui demander pardon : *Et ibo ad Patrem.*

Mais

Mais que lui direz-vous ? *Pater peccavi in Luc. 15. cœlum & coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus* : Mon pere j'ai péché contre le Ciel & contre vous, je ne mérite plus de porter la qualité de votre fils ; & j'ai perdu votre grâce par ma faute. Quelque bonté que vous aiez eu pour moi j'en ai abusé ; Je vous ai demandé ma legitimate, comme si vous m'eussiez dû quelque chose, & je l'ai dissipée par ma vie dissolue & libertine. Quaitez & droits d'enfant, tout cela seroit perdu pour moi, & il ne serviroit qu'à ma confusion, si vous ne me regardiez en pitié. Je suis pecheur, mais vous etes bon ; je ne mérite plus d'être appellé votre enfant, mais regardez-moi comme un de vos serviteurs.

Ce fut ce que dit l'Enfant prodigue à son pere, & c'est ce que vous devez dire à Dieu dans l'amertume de votre cœur. Ces résolutions, & ces pensées ne vous feront pas & miserabilis, Jesus-Christ qui vous les aura inspirées ira comme un charitable pere au devant de vous, parceque vous ne pourriez vous approcher de lui, s'il ne vous preve. *Cum adhuc longè esset, vidit illum pater ipsius, & misericordia motus est, & accurrens cecidit super collum ejus, & osculatus est car helas ! de combien de pas en etes-vous eum eloignez ? & pressé par les mouvements de Cito pro-ferte florfa misericorde, il se jettera sur votre cou, lam pri- & il vous embrassera. Il ne se contentera pas mam, & de vous donner par là des marques de son in-induite illum, & da-finie-charité, il vous rendra la première ro-te annu-be de votre innocence, il vous mettra au lum in ma-nu ejus, & calceamen-ta in pedes*

Tome I.

Q

man-ta in pedes

ejus, man-
ducemus &
epulemur,
quia hic
meus filius
mortuus e-
rat & revi-
rat, & in-
ventus est.

manger à sa table, où il vous nourira de sa propre substance, & rejouï de vous avoir reçouvré après que vous vous etiez perdus, il vous fera entrer dans cette maison éternelle, ou il regnera à jamais avec ses Saints. Je vous xit, perie- le souhaite Amen.

Fin du premier Tome.



TEA

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce premier Tome
des Prones de Mr. l'Eveque
d'Agen.

A.

Abandonnement. L'abandonnement de Dieu est un terrible châtiment. 200. Il n'abandonne jamais les pecheurs le premier. 201. & suiv.

Absolution. Elle ne s'accordoit autrefois qu'après avoir fait pénitence. 334

Adam. Quand Dieu forma Adam il avoit en vue l'Incarnation du Verbe. 100

Aadultere. Il y a dans l'adultere de l'infidélité, du parjure, & de l'injustice. 77

Aadultes. Il y avoit plusieurs classes par où il falloit qu'ils passassent avant que de recevoir le Baptême. 59. Ils demandoient le Baptême par eux-memes, & le faisoient demander par leurs Suscepteurs. 60

Afflictions. Les afflictions de la vie n'étant pas receues avec soumission & patience, sont des marques d'endurcissement. 204. Il faut qu'elles produisent l'un de ces deux effets, ou qu'elles nous convertissent,

Q 2

ou

T A B L E

ou qu'elles nous endurcissent, 209. Elles marquent la bonté de Dieu envers un pecheur, 207. Quand il nous les envoie, il nous traite comme une nourrice qui sevre son enfant, 208.

Affranchir. Quatre manieres observées autrefois pour affranchir les esclaves, 65.

Amasis. Il represente les pecheurs qui tombent insensiblement de pechez en pechez, 199.

Amie. Amie du peché, 252. Mort de l'ame par le peché, 147. *& suiv.* Elle perd Dieu, 148. Elle est comparée dans l'Ecriture à un vaisseau & à un edifice, pourquoi, 248. Malheur d'une amie dans le peché, figuré par l'ancien caos, 176.

Amour. L'amour que Dieu se porte est un amour nécessaire, 139. Un amour éternel, 140. Un amour infini, *ibid.* Un amour substantiel, 141. Un amour efficace, 143.

Amour du monde. Cet amour est un adultere spirituel, 77. Il nous aveugle, 185.

Amour du prochain. Son union avec celui de Dieu, 114. Cet amour est aneanti dans plusieurs Chrétiens, 115.

Avarice. L'Avarice, l'intemperance, & la medisance sont les grands vices des Chrétiens, 107. *& suiv.*

Aveuglement. L'aveuglement spirituel est l'effet du peché, 172. *& suiv.* On ne peche jamais qu'on ne s'aveugle, & plus on peche, plus on s'aveugle, 173. Aveuglement des pecheurs comparé à celui de Samson, 175. Quatre degrés de cet aveuglement. Le premier, est une privation de la lumiere de la grace, 177. & des lumieres de la Foi, mais comment, 178. Le second, est de ne pas voir au milieu de la lumiere : combien cet aveuglement est grand & general, 179. Le troisième degré, est d'etre rebelle à la lumiere, 182. Ce malheur arrive, 202.

D E S M A T I E R E S.

ve, premierement, aux orgueilleux ; seconde-
ment, aux personnes engagées dans l'habitude du
peché, 182. Le quatrième degré d'aveuglement,
est de prendre la verité pour le mensonge, & le
mensonge pour la verité, 183. Ces degrés d'aveu-
glement expliquez par l'exemple d'Isaac, 185. Il y
a encore un autre degré d'aveuglement, quand on
se croit heureux, & que l'on a peu de tems à vivre,
186. Pecheurs aveuglez representez par ce qui arri-
va à ceux que le Prophète Elizée aveugla, 217.
& suiv.

Austeritez. Les trois plus fameuses conversions ont été suivies d'austeritez, 329. *& suiv.* *Voiez* Peni-
tence, Mortification.

B:

Bateme. *Voiez* les quatre Sermons qui en traitent.
Voiez grace & Chretien.

Triste etat de l'homme avant son Bateme, 6. *& suiv.*
Le demon le tient en cet etat par trois sortes de liens,
11. *& suiv.* C'est pourquoi dans le Bateme on se
d'exorcismes, de signes de Croix, & d'insufflations.
ibid.

Par la grace du Bateme on entre en societé avec le Pe-
re, le Fils, & le S. Esprit, 24. *& suiv.* Dieu est
notre Pere, 27. 28. Jesus-Christ imprime dans un
enfant batisé son image & son sceau, 29. Dans le Ba-
teme le Chretien & Jesus-Christ sont comme une
même chose.

35. *& suiv.*
La pensée de l'excellence de la grace du Bateme pro-
duit en nous deux effets, 43. *& suiv.* Nous igno-
rons la grandeur de cette grace, 46. Noms du Ba-
teme, 44. La grace du Bateme est admirable dans
son principe, dans son etendue, dans sa nature,

Q. 3.

dans

T E A B L E

dans ses effets , 49. *et suiv.* On ne conseroit solennellement le Bateme qu'aux veilles de Paques & de Pentecote , 51. On faisoit plufieurs scrutins avant de le conserer , 53. *et suiv.* Ce qui se passe dans le Bateme marque notre liberte , 64. *et suiv.* On ne prend pas soin de conserver la robe de son Bateme. 70

Promesses & engagemens du Bateme. *Voiez* tout le Sermon qui en traite , 73. *et suiv.* C'est un pacte & un contract entre Dieu & nous , 74. On faisoit faire autrefois quatre choses aux personnes avancees en age avant qu'on les batizat , 81. On leur otoit leurs souilliers , ils souffloient par trois fois du coté de l'Occident , ils faisoient des mouvemens de mains , comme s'ils eussent voulu donner des coups de poing ; & enfin ils crachoient contre terre , pourquoi , 81. Le Bateme est la figure de la Passion de Jesus-Christ. 85

Bethsabee. Elle s'appelloit pechereffe , & pourquoi ? 105.

C.

Cain. Comment il s'est perverti. 249

Canons. Anciens Canons de la penitence tres-severes. 322

Caos. L'ancien Caos est la figure d'une ame dans le peché. 176

Caractere. Caractere imprimé au Bateme , marque que nous appartenons à Dieu. 112

Catechumenes. Ce qu'ils etoient obligez de faire avant que d'etre batisez , 83. On les avertiffoit de la vie qu'ils devoient mener. 71. 72

Ceremonies. *Voiez* celles du Bateme , 49. *et suiv.* Il y en a qui precedent , d'autres qui accompagnent , & d'autres

D E S M A T I E R E S.

d'autres qui suivent l'administration du Bateme , 50. *et suiv.* On demande aux enfans s'ils veulent etre batisez , pourquoi ? 62. On leur demande encore une profession de leur Foi , 63. On impose les mains sur eux , 64. On met du sel dans leur bouche , & apres qu'ils avoient ete baptisez on leur mettoit une robe blanche. 67. *et suiv.*

Cierge. Pourquoi on met un cierge sur un enfant quand on le batise , 70. Ce qu'il signifie ? 115

Circoncision. Circoncision des Juifs , ce qu'elle signifioit. 113

Cloche. On sonnoit autrefois toutes les cloches quand on baptizoit. 87

Cœur. Cœur endurci , son malheur , 196. *et suiv.* *Voiez* endurcissement. Etrange peinture d'un cœur endurci , 202. L'homme a reçu quatre coeurs ; l'un dans sa creation ; le second dans son bateme ; le troisième des mains du demon , le quatrième dans la penitence. Difference de ces coeurs , 296. C'est dans le cœur que doit etre la penitence. 300

Confession. Confession de ses pechez inutile sans la douleur. 301

Confesseurs. Il y en a qui ordonnent de severes penitences , & d'autres de legeres , 339. Ils tombent souvent ou dans une trop grande condescendance , ou dans une trop grande rigueur , 341. Les uns & autres sont blamables , 342. Ils doivent temperer l'un par l'autre , *ibid.* Exemple du Samaritain sur ce sujet. *ibid.*

Confiance. Remords de la confiance. 231

Conversion. *Voiez* Penitence. Les trois plus fameuses conversions ont ete suivies de grandes austitez. 329. *et suiv.*

Corps. Il faut detruire le corps du peché comment ? 252.



T A B L E

- Corréction.* Le mepris des corrections est la véritable marque d'un pecheur endurci. 210. & suiv.
- Crainte.* Crainte & honte attachées au peché. 231
- Crainte de Dieu,* ses effets. 264. & suiv.
- Creatures.* Elles ne peuvent donner de vraie paix à un homme. 226. Elles sont comparées à des cisternes, pourquoi? 131
- Chretien.* Le Chretien est un homme de la secte de Dieu, 4. Il participe à la nature de Dieu, 5. L'excellence de la grace qui le fait Chretien, 15. 16. Il est consacré à Dieu, & cette consécration le rend son enfant, & le fait vivre de sa vie, 16. 17. Il entre en société avec le Pere dont il est l'enfant, avec le Fils dont il est le frere & le membre, & avec le saint Esprit dont il est le temple. 24. & suiv.
- La qualité de Chretien est celle dont on se soucie le moins, dont on soutient moins les droits, 25. & suiv. Il y a plus d'union entre Jesus-Christ & le Chretien, qu'entre Jesus-Christ & l'homme, 38. & suiv. Il fait une grande injure à Jesus-Christ quand il ne vit pas comme il doit vivre. 39. 40.
- Nous n'avons plus que l'ombre du Christianisme, 89.
- On loue & admire la dignité du Chretien, mais on en néglige les devoirs, 105. Dereglement des Chretiens. 106. & suiv.
- La vie d'un vrai Chretien est une vie de sainteté & d'innocence par rapport à Dieu; une vie de charité & d'amour par rapport au prochain; une vie de pénitence & de mortification par rapport à lui-même.
- Vie* le Sermon qui en traite, 110. & suiv. La cruauté des mauvais Chretiens contre Jesus-Christ. 155. & suiv.
- Chrysostome.* Intrepidité de saint Jean Chrysostome qui ne craignoit que le peché. 152
- Croix.* Signes de Croix faits au Batême, pourquoi? 117.

D E S M A T I E R E S.

117. Loi de la Croix ajoutée à celle du Decalogue, 118. & suiv. Bon usage de la Croix, 119. Conformité entre le Ciel & la Croix. 120
- Crucifiement.* La penitence est le crucifiement de l'homme. 298. 299

D.

- David.* Le refus qu'il fit de boire de l'eau. 289
- Demon;* Il tient l'homme dans son esclavage par trois sortes de liens, 10. C'est pourquoi on le châtie dans le Batême, 11. & 84. Tirarbie du Demon, qui aveugle les pecheurs, comparée à la cruauté de Naas, 180. Se donner au Demon & au monde, c'est être adultere, 78. & suiv. Il faut se donner de garde de lui, 90. & suiv. L'obligation de lui résister. ibid.

- Dieu.* Il est notre pere plus que ne l'est notre pere charnel, 27. Il nous adopte pour ses enfans, ibid.
- Vie* Chretien, Batême, Grace. Rapport entre la filiation du Verbe qu'il produit dans l'Eternité, & celle qu'on reçoit dans le Batême. 28. & suiv.

- Deux mouvements, l'un de la justice, l'autre de la miséricorde de Dieu, 327. Sa bonté qui demande peu de choses, 257. & suiv. Il ne peut souffrir les moindres fautes, 254. Il ne laisse jamais aller le pecheur sans le punir, 182. L'étrange vengeance qu'il en tire. 184

- On ne peut appartenir à Dieu qu'on ne soit Saint, 113. & 114. Sa grandeur est méconnue des créatures, 129. & suiv. Il est comparé à une fontaine d'eau vive pour trois raisons. La première, à cause de l'excellence de sa nature: La seconde, à cause de ses communications audehors: La troisième, à cause de sa reproduction. 130

T A B L E

Dieu est mis au dessous des creatures par le pecheur, 133. *& suiv.* Il ne hait rien de ce qu'il a fait, & il ne hait que le peche, 138. *& suiv.* Dieu est la vie de notre ame, 151. *& suiv.* Il est aneanti par le peche, 166. *& suiv.* Il n'est pas la cause positive de l'aveuglement des pecheurs. 187
 L'ignorance de Dieu, dans laquelle on vit, est cause de l'abattement & du desespoir des pecheurs. 357. *& suiv.*
 Douceur. Douceur melée de severité dans la conduite des ames. 342. 343
 Douleur. *Voie* Penitence. Conditions d'une vraie douleur. 293. *& suiv.*
 Durée. Durée de la penitence proportionnée à l'enormité, au nombre, à l'habitude, & aux engagemens des pechez. 345. *& suiv.*

E.

Eau. Eau honorée & consacrée par les ceremonies de l'Eglise, 43. Autrefois prophanée par les Paiens dans leurs sacrifices, 52. Toute eau n'etoit pas propre pour guerir Naaman de sa lepre. 62. Quand autrefois on batizoit quelqu'un on le plongeoit par trois fois dans l'eau, pourquoi? 85
 Eglise. Elle peut changer de discipline comme elle a fait à l'egard de la penitence, 320. *& suiv.* Elle a été severe dans ses commencemens, pourquoi? *ibid.* Elle a fait cesser l'usage de la penitence publique, & en a adouci les rigueurs, pourquoi? 321
 Endurissement. *Voie* tout le Sermon qui en traite, 195. *& suiv.* Le malheur d'un pecheur endurci, 196. *& suiv.* Sa vie n'est qu'un tissu de pechez, il fait autant de chutes que de pas: Dieu le rejette, & l'abandonne à ses passions, 197. *& suiv.* Il tombe de pechez en pechez pour trois raisons, 124. *& suiv.*

D E S M A T I E R E S.

& suiv. Exemple d'Amalias, 199. Cet endurissement vient de la Justice de Dieu, 204. Plus le pecheur est endurci, plus il augmente ses pechez. 205 Il y a plusieurs marques de cet endurissement, 207. *& suiv.* La premiere, quand un pecheur ne profite pas des afflictions que Dieu envoie: La seconde, quand il se souleve contre les instructions qu'on lui donne, & les remontrances qu'ont lui fait, 211. La troisieme, quand il rend inutiles les remedes que Dieu a etablis dans son Eglise, 213. *& suiv.* Et enfin le dernier malheur du pecheur endurci est de ne se pas reconnoître à la mort. 143. *& suiv.*

Enfant. On expose les enfans tout nuds au Bateme: Bel- le raison de saint Cirille, 111. *& suiv.*

Engagemens. Les engagemens de notre Bateme sont écrits dans le Livre de vie, 78. *Voie* Bateme.

Esau. Penitence forcée d'Esau. 288

Eslave. Malheur des esclaves, 232. *& suiv.* Quatre manieres de les affranchir, 64. *& suiv.*

Esprit. Nous sommes les temples du S. Esprit, 43. L'Esprit de Dieu reçu dans le Bateme, 99. Il rend les eaux fecondes, 43. *Voie* Bateme & Grâce.

Eternité. Eternité de peines pour les pecheurs, 238. *& suiv.*

Exuse. L'excuse des pechez est le plus grand de tous les pechez. 212

Exorcisme. Exorcisme pour chasser le demon, 13.

F.

Facilité. La facilité de faire penitence est grande, 351. Premièrement, parceque Dieu fait le principal, qui est la remission du peche, & de la peine eternelle, 352. Secondelement, parcequ'il l'attache à des choses aisees. *ibid. & suiv.*

T A B L E

- Foi.* Le renoncement à la Foi est le plus grand de tous les pechez, & celui qui est puni le plus severement. 340. On demande aux enfans s'ils ont la Foi, 63. & suiv. Cette Foi a son commencement & son progres, 64. Il n'arrive jamais aucun changement dans la Foi, 88. Elle est eteinte par le peché, 178. & suiv. On a besoin de deux choses pour aller au Ciel, de la penitence & de la Foi, 274. & suiv.
Fornication. Fornication publique severement punie dans la primitive Eglise. 322
Fourberie. Par où commence-t-elle souvent? 250
Fruits. Les fruits de la penitence la font connoistre telle qu'elle est. 334

G.

Grace. La grace du Christianisme est la plus grande de toutes les graces, & cependant souvent la plus ignorée de toutes, 218. Elle est grande par rapport au malheureux etat d'où elle nous tire, & au bienheureux etat où elle nous etablit. 3. 4. & suiv. Elle est une imitation de la nature divine. 4. 5. Premiere de toutes les graces, & comment, 14. Elle met une ame dans un etat preferable à toutes les graces gratuites que Dieu a jamais faites à son Eglise. 15. 16. Si la qualité de Mere de Dieu pouvoit etre separée de la grace, elle seroit moindre que cette grace, *ibid.* Cette grace nous sanctifie & nous attache à Dieu. 17. Nous devons toujours penser à cette grace, 20. Elle est une participation de la filiation divine, 29. Il n'y a rien dans le monde plus grand que cette grace, 30. 31. Nous en usons mal, 32. C'est une grace de separation & de renoncement. 76

La grace est appellée lumiere pour trois raisons. 176.

Deux

D E S M A T I E R E S.

- Deux sortes de graces, l'une qui opere dans nous sans nous, & l'autre qui opere avec nous. 182
Grand. Les grands de la terre font de grands pechez, & ils ont besoin d'une severe penitence. 345. & suiv.
Gourmandise. Petit peché d'un Prophet au sujet de la gourmandise severement puni. 260
Guerre. Les pecheurs souffrent une etrange guerre à la mort, & pendant une eternité.

H.

- Habit.* L'habit d'un Chretien est un habit de renoncement, 80. Les habits mondains ne portent pas cette qualité. *ibid.*
Habitudes. Les habitudes criminelles rendent les pecheurs insensibles, 237. L'habitude au peché veniel est à craindre, 245. & 246. *Voir Veniel.*
Haine. Haine du peché. 294
Homme. L'etre de l'homme, & le peché de l'homme sont bien differens, 281. L'homme est pour la penitence, & la penitence pour l'homme. 348
 On peut considerer l'homme par rapport à lui-même, par rapport aux creatures, & par rapport à Dieu; & dans tous ces etats il est tres-miserable avant qu'il reçoive la grace, 6. & suiv. Les Peres le comparent à un ladre, 8. Les creatures lui sont ennemis, 11. & suiv. Elles demandent à Dieu sa destruction. 12.

L'homme a reçu de Dieu trois sortes de vie, 17. C'est un sauvageon entré sur Jesus-Christ, 101. Il n'y a point d'homme à parfait, qu'il soit sans peché. 254. & suiv.

I.

T A B L E

I.

IDolatrie. Penitence de ceux qui étoient tombéz dans l'Idolatrie. 340

Jesus-Christ. Jesus-Christ ne demande que notre cœur en reconnaissance des biens qu'il nous a faits, 18. Il imprime dans notre Batême son image & son sceau, 28. & 29. Deux Corps dans Jesus-Christ; son Corps naturel, & son Corps mystique; 34. Il est notre Chef pour plusieurs raisons, *ibid.* & 35. Nous sommes en quelque maniere de seconds Jesus-Christ, 37. Il y a plus d'union entre Jesus-Christ & le Chretien, qu'entre Jesus-Christ & l'homme. 38 Jesus-Christ reçoit de nous une grande injure, quand nous ne vivons pas comme nous devrions vivre, 40. La vie d'un Chretien & celle de Jesus-Christ est la même, 98. Il nous communique la même vie qu'il a reçue, 100. & suiv. Trois belles comparaisons sur ce sujet. *ibid.*

Il est notre Chef, & nous sommes dans lui comme il est dans son Pere, 102. & suiv. Il n'est mort que pour effacer nos pechez, 156. Tout impassible & glorieux qu'il soit, on renouvelle sa Passion, 160. Il est le triste ouvrage des mains des pecheurs, 162. Il faut se reconcilier avec lui, 242. On redemanderá son Sang aux pecheurs. 243

Quoique Jesus-Christ n'ait jamais peché & n'ait pu pecher, il a fait penitence pour nous, 284. & suiv. Il n'y a eu que lui qui ait pu satisfaire pour nos pechez, & il nous a donné l'exemple de la penitence que nous devons faire, 288. Sa penitence a été purement gratuite, *ibid.* Il pouvoit jouir de tous les plaisirs & de tous les honneurs du monde, & il ne l'a pas fait. 290

Jes

DES MATIERES.

Jerusalem. Elle est l'image des pecheurs. 237. & suiv.

Jephé. Son vœu. 94

Infidélité. L'infidélité & l'impureté attirent l'abandonnement de Dieu. 201

Infini. Ce mot d'infini se prend en plusieurs manieres. 164.

Inconstance. L'inconstance nous fait tomber de pechez en pechez. 197

Insensibilité. L'insensibilité des pecheurs, 236. & suiv. Voie^z Peché, endurcissement.

Isaac. Isaac trompé, peut être la figure des pecheurs aveuglez, 185

Isaie. Ce Prophète represente les vrais penitens. 298

Imaël. Est la véritable figure des pecheurs. 240

Judas. Comment est-ce qu'il s'est perverti? 249

Jugement. Si nous nous jugeions, nous ne serions pas jugez de Dieu, 282. Celui de Dieu est different de celui des hommes, 365. Deux jugemens; l'un d'autorité, l'autre de delegation. 282. & 283

Jugement temeraire. Il a de fâcheuses suites. 248. & suiv.

L.

Larmes. Nous donnons des larmes à la creature, & nous n'en donnons point à Dieu. 297

Larmes de saint Pierre. 329

Liberté. Liberté accordée aux esclaves en quatre manieres. 64. & suiv.

Loi. Difference entre la Loi ancienne & la Loi nouvelle, 25. Deux Loix: la Loi du Decalogue, & la Loi de la Croix. 118. & suiv.

Louis. Saint Louis s'appelloit plutot Louis de Poissi que Roi de France, pourquois? 20

M.

LETTRE A BALERI

M.

Madelaine. Penitence de Madelaine. 330
Main. Imposition des mains sur l'enfant qu'on batise, 64. C'est une marque de sa liberté, *ibid.* C'est une marque aussi que Dieu se l'approprie. 111. *& suiv.*

Malediction. Elle accompagné les pecheurs. 241

Malheur. Malheur d'un homme qui meurt sans avoir un Confesseur qui le mene à Dieu, 216. C'est ce que Dieu Lui refuse quelquefois, & la cause de son endurcissement. *ibid. & suiv.*

Medifance. Elle commence pour l'ordinaire par de petites choses. 250. *& suiv.*

Mensonge. Combien il est dangereux, 251. *Voiiez* Péché veniel. Mensonge pris pour la vérité, est une marque d'un grand aveuglement, 331. & 332. Il est l'azile des pecheurs. 191

Monasteres. Ils étoient autrefois destinez pour retirer les grands pecheurs. 325

Monde. Obligation de renoncer au monde. *Voiiez* Renoncement. Ceux qui aiment le monde sont des adulteres pour trois raisons, 76. *& suiv.* Vie du monde incompatible avec la grace, 120. Haine du monde, 92. Il faut tromper le monde comme il nous a trompez, 94. Il n'y a dans le monde ni vrai bonheur ni vraie paix. 227

Les biens du monde ne nous rendent pas plus heureux, 190. Au contraire nous en sommes plus malheureux. *ibid.*

Mort. L'âme commence à se reconnoître à la mort, 232. Ce sera pour lors que la confidence des pecheurs les troublera davantage, *ibid. & suiv.* C'est en ce tems que les pecheurs reconnaissent leur aveu;

DES MATIERES.

aveuglement, 190. Il est avantageux à un pecheur qui est du nombre des reprocuz, que Dieu le fasse bientot mourir, 219. Cette mort leur arrive lors qu'ils y pensent le moins. 186. *& suiv.*

Mort, mortel, *Voiiez* Peché mortel. Il est appellé mortel, parcequ'il fait mourir l'ame de celui qui le commet, parcequ'il est auteur de la mort de Jesus-Christ, & qu'il aneantit l'estre de Dieu autant qu'il peut, 147. *& suiv.* Peché appellé mort, & enfer ombre de la mort, pourquoi? 149. *& suiv.*

Mortification. *Voiiez* Penitence, austérité, satisfaction. La vie du Chretien est une vie de mortification, 190. *& suiv.* Le grand bonheur d'un Chretien est de se mortifier, 115. La mortification des penitens. 319

N.

Naman. Son histoire appliquée à ce qui se passe dans le Batême. 61. *& suiv.*

Natas. Il est la figure du demon qui aveugle les pecheurs. 180

Nom. Les noms des esclaves écrits dans les registres des Citoiens Romains, marquoient leur liberté. 64. & 65.

Nourrice. Une nourrice qui sevre son enfant represente Dieu, qui nous envoie des afflictions, & nous ote les plaisirs de la vie. 207

O.

Obedissance, obeir. Dieu veut etre obeï dans les moindres choses, 256. *& suiv.* Exemple de la punition qu'il a tiree de ceux qui lui ont desobei. 258. *& suiv.*

Oïda-

T A B L E

Occasions. Il faut eviter les occasions du peché. 90.
Et *suiv.*

Oeuvres. Les œuvres satisfactoires ne sont ni pour la remission du peché, ni pour l'exemption de la peine éternelle, mais pour le soulagement des temporelles. 352

Ordres. Pourquoi on a etabli des Ordres Religieux? 349. C'est un etat de Penitence. 350

Onction. Les Onctions faites au Bateme, ce qu'elles signifient. 112

Opinatreté, opiniatre. Malheur d'un pecheur opiniatre dans la personne de Pharaon. 132

P.

Paix. Il n'y a point de paix pour les pecheurs, ni pendant leur vie, ni à leur mort, ni durant leur malheureuse éternité, 223. Et *suiv.* Premièrement, parcequ'ils sont esclaves de leurs passions, 224. Secondelement, parceque la paix ne subsiste que dans la paix & le bon ordre: & que quand on peche, il n'y a ni ordre ni unité, 226. Leurs passions troubent cette paix, 228. Et *suiv.* A la mort leur paix est troublée par les remords de leur conscience. 232. Et *suiv.*

Fausse paix des pecheurs d'où vient-elle? 235. Et *suiv.*

Parreins. Antiquité de prendre des Parreins, 51. Autrefois on les appelloit suscepteurs, 52. Ils répondent pour les enfans, 53. Et *suiv.* Les Parreins d'apresent contractent de plus grandes obligations qu'ils ne contractoient autrefois, pourquoi? 54. Et *suiv.* Leurs filieuls sont leurs enfans spirituels, 55. Peut-on se dispenser de tenir un enfant? 57. L'honneur qu'ils reçoivent. Ibid. & 58.

Parole. Quand on meprise la parole de Dieu, c'est une marque d'endurcissement. 213.

Passions.

D E S M A T I E R E S.

Passions. Elles troublent la paix d'une ame, 227. Voie *Paix.* On ne peut jamais les satisfaire, & en pretendant les contenter on multiplie ses besoins, 228. Elles sont comparées au feu, ibid. Elles sont toutes opposées les unes aux autres, & ont des interets différents, 229. Elles sont produites par le peché, & elles le produisent. 132

Peche. Peché mortel: Voie les cinq Prones qui en traitent, 123. Et *suiv.* La haine que le peché mortel porte à Dieu, 125. Et *suiv.* Et la haine que Dieu porte au peché mortel, 137. Et *suiv.* C'est une aversion qu'on a de Dieu, une opposition de la volonté humaine à la divine, 126. Et *suiv.* Un degout & un soulevement de cœur qu'on a contre Dieu, 127. Et *suiv.* Une injurieuse préférence qu'on lui fait des créatures, 128. Le pecheur meprise Dieu, fait injure à sa grace, le renonce & l'abandonne. 135. Et *suiv.*

Le peché est haine de Dieu d'une haine nécessaire, 139. D'une haine éternelle, 140. D'une haine infinie, ibid. D'une haine substantielle, 141. D'une haine efficace. 142

Le peché est un mal universel, le plus grand de tous les maux, le seul & le véritable mal, 149. Et *suiv.* L'enfer est un moindre mal que le peché, 150. Il fait mourir Jesus-Christ, 156. Et *suiv.* Tous les pechez qui ont précédé la Passion de Jesus-Christ ont contribué à sa mort, 157. Les pecheurs crucifient de rechef Jesus-Christ en eux-memes, comment cela? 160. 161. Et cette seconde mort lui est plus sensible que la première par quatre raisons. Ibid. Et *suiv.*

Le peché est appellé anti-Dieu & déicide, pourquoi? 163. Il a une malice infinie, comment? 164. Il voudroit que Dieu ne fut pas ce qu'il est, 165. Son opposition à Dieu, & à toutes ses perfections. 167

Diffe.

T A B A L E

Differens effets du peché, dont le premier est d'aveugler le pecheur. *Voiez* Aveuglement, & tout le Prone qui en traite. Le Second est de l'enduroir. *Voiez* Endureissement. Le troisième est de soulever ses passions, & de ne lui donner aucun repos. *Voiez* Paix, passions. Les tenebres & l'erreur sont créées avec les pecheurs, 174. Enchainement de pechez les uns avec les autres. 197.

Pechez veniel. *Voiez* Veniel.

Pecheurs. Fausse & fatale prosperité des pecheurs, 186.

& suiv. Un peché mortel est une disposition à un autre; il devient la matière d'un autre, & il est la fin d'un autre, 198. Le peché n'est pas remis quand on cesse de ne le plus commettre: belles comparaisons de saint Gregoire sur ce sujet 279. Dieu ne laisse jamais aller le pecheur, comment c'èl? 281. & suiv.

Penitence. Voiez les quatre Prones qui en traitent. Necessité de la Penitence, 170. & suiv. Elle est nécessaire, par rapport à Jesus-Christ qui l'a ordonnée, & qui l'a faite lui-même, 273. On a besoin de deux choses pour aller au Ciel, de penitence & de foi, 274. Jesus-Christ compare la nécessité de la penitence à trois choses: au Batême, à la Foi, & à la Grace, 275. Comme on ne peut être sauvé sans le Batême, ni faire des actions meritoires sans la grâce; on ne peut être agréable à Dieu sans la penitence, 276. Cette nécessité est fondée sur l'enormité du peché mortel, 278. Et sur la volonté absolue de Dieu, ibid. Cette nécessité est aussi fondée sur la miséricorde de Dieu, 280. L'exemple de Jesus-Christ qui a fait penitence, nous oblige de la faire. 285

Trois sortes de penitences: une penitence forcée, une penitence volontaire, & une penitence gratuite. 287. & 288.

La nature de la penitence, & en quoi elle consiste.

Voiez

D E S M A T I E R E S.

Voiez le second Prone qui en traite, 292. & suiv. C'est une vertu furnaturelle par laquelle le pecheur conçoit dans son cœur une grande douleur d'avoir offendé Dieu, & forme le dessein de reparer l'injure qu'il lui a faite, 294. Cette douleur tantot est parfaite, tantot imparfaite; & c'est ce qui s'appelle contrition & attrition, ibid. Deux sortes de pénitences pour les pechez mortels, & pour les pechez veniens, 268. Douleur d'un penitent semblable à celle d'une femme qui ne peut accoucher. 298

La penitence est le crucisement de l'homme, 298. & suiv. Elle arrete les mouemens de l'ame, & elle fait mourir les parties du corps, 299. Il n'y a point de penitence sans une douleur intérieure & universelle. ibid.

Severité de la Penitence combattue par les herétiques, & les Chretiens relachez, 304. Cinq sortes de penitences condamnées de nullité, 301. Celle qui n'est que dans la bouche, 303. Celle qui n'est que dans l'esprit, ibid. Celle qui n'est que dans les sens, 302. Celle qui n'est que d'une foible volonté, & celle où l'on cherche de faux pretextes. 303. & suiv.

Definitions de la penitence, 306. La vraie penitence renferme une douleur de ses pechez passiez, & une vengeance que l'on en doit tirer. 312.

Elle doit être severe, 316. Il faut la proportionner au peché, autant que l'on peut; mais on ne peut pas connoître, ni dire précisément qu'elle doit être cette proportion, ibid. & suiv. Cependant cette proportion est nécessaire par rapport à l'enormité du peché, 317. On ne peut pas se tromper en faisant une penitence severe, 318. On ne l'abandonne pas à la volonté de l'homme. ibid.

Les anciens Canons de la penitence n'etoient pas de nécessité de salut, c'est pourquoi on les a adoucis

pour

THEATRALE

pour de grandes raisons, 320. Cependant cette penitence doit être severe, 322. Trois raisons qui le montrent, *ibid.* Elle est la Lieutenant de la justice de Dieu, 223. Elle doit honorer Dieu, & venger l'injure qu'il a reçue. 324

Nos penitences unies à celle de Jesus-Christ, 328. Alternative donnée aux pecheurs par saint Ciprien, ou de souffrir le martyre, ou d'entrer dans les classes de la penitence, 325. Bellé ironie de Tertullien sur les faux penitens, 326. La penitence est entre la Passion de Jesus-Christ & les peines éternelles. 327. & suivir.

On ne veut que des penitences commodes & adoucies, 332. C'est dans ses fruits qu'on la connoit telle qu'elle est. 334

La penitence quelque severe qu'elle soit, elle est facile. *Vox* Facilité. Dieu l'a attachée en partie à des moyens fort aisez, 352. & 353. On peut la faire en offrant à Dieu les ariditez & les secheresses spirituelles que l'on souffre, 355. Les différents accidens de la vie, & les misères attachées à la nature de l'homme en general, & à la vocation d'un chacun en particulier, *ibid.* & suivir. L'acceptation de ces peines nous unit à Jesus-Christ, *ibid.* & 356. C'est en quoi la bonté de Dieu est grande, & quand nous meconnoissons cette bonté, c'est ce qui nous jette dans l'abattement & le desespoir. 356. 357. & 358.

Pierre. Renoncement de saint Pierre, expié par de rudes satisfactions. 329

Peres. Le soin qu'ils doivent avoir d'apprendre à leurs enfans les choses nécessaires à leur salut, 144. Ceux qui scandalisent leurs enfans. 345

Pharason. Dieu lui ayant donné plusieurs moyens de sa conversion, & il en a abusé. 200. 201

Plai-

DES MATIERES.

Plaisirs. Les plaisirs indifferens ressemblent à l'eau. 92

Prodigue. L'enfant prodigue représente la penitence, 303. La bonté de son pere à le recevoir & à le rebattir dans ses droits, est l'image de celle de Dieu qui reçoit les pecheurs. 360. & suivir.

Promesses. Promesses du Bateme. *Vox* tout le Sermon qui en traite. Nous y promettons deux choses, de mourir au peché, & de vivre à Dieu, 76. & suivir. Les promesses du Bateme sont inviolables, parcequ'elles se font à Dieu, parcequ'elles se font en présence des Anges & des hommes, parcequ'elles sont volontaires, & parcequ'elles sont à notre avantage. 87.

Proportion. La proportion qu'il doit y avoir entre la penitence & le peché, se tire du nombre & de la qualité des pechez, de l'habitude & de l'attachement qu'on y a, 339. & suivir. Pechez principaux ausquels il faut proportionner la penitence, sont les pechez de pure malice, & les pechez scandaleux. Il faut aussi tacher de proportionner la durée de la penitence à celle du peché comment cela ? 346. & suivir.

Propos. Bon propos nécessaire à la conversion. 351. & suivir.

Purgatoire. Le peché veniel y est puni. 263. & suivir.

R

*R*edemption. Decret du Pere Eternel pour la redemtion des pecheurs. 158

Relachement. Relachement de nos devoirs, 107. & 108. Relachement des Chretiens au sujet de la Penitence. 332. 333

Renoncement. Nous avons promis de renoncer au demon & au monde dans le Bateme, 74. *Vox* Bateme. On n'est

T A B L E

n'est Chretien qu'en renonçant au monde, 80. Soit que ce renoncement soit une condition sans laquelle on ne peut être Chretien, soit que ce soit une dernière disposition après laquelle la grace du Batême est conferée, soit que ce soit une marque de notre Religion. *ibid.* L'Eglise qui demandoit ce renoncement avant le Batême, vouloit par là rendre le peché comme impossible à un Chretien, 83. Ce renoncement est un remede qu'on oppose au mal qu'on ait contracté. 84. 85

Ce renoncement consiste en trois choses, à se donner de garde du demon, 90. *& suiv.* à hâir le monde, 92. à faire connoître la sainteté de la vie Chretienne, 93. Souvent ce renoncement n'est fait que de bouche. *ibid.*

Resolution. Il faut faire promettement ce qu'on a résolu, 303. Souvent ces résolutions sont nulles & fausses. 311. 312.

Robe. Robe blanche mise à ceux qu'on a batissez, 68. Antiquité de cette ceremonie, *ibid.* Qu'est-ce que cette robe blanche marquoit? 69. Robe du Batême déchirée comme celle de Jofeph. 46. *& suiv.*

S

Sacrement. Autre chose est la forme, autre chose est la vertu du Sacrement 47. 48. Illusion de ceux qui croient faire penitence en s'éloignant des Sacremens. 332

Sacrifice. Un animal destiné au Sacrifice étoit séparé du troupeau. 110

Sage. La difference qu'il y a entre un homme sage & un fou. 174

Salomon. Sa misere au milieu de sa Cour & de ses grandeurs. 227. 228. 54*

DES MATIERES.

Samaritain. Le Samaritain mit du vin & de l'huile dans les plaies d'un homme blessé, qu'est-ce que cela signifie? 342

Samson. Son aveuglement est une image naturelle de celui des pecheurs. 175. 176

Sang. On redemandera au pecheurs le Sang de Jesus-Christ qu'ils auront profané. 243

Satisfaction. Les Heretiques ont toujours combattu la satisfaction des penitens, 304. *& suiv.* Elle est penible, & tous les Peres l'ont regardée de la sorte, 305. *& suiv.* Elle remet les pecheurs dans l'ordre dont ils s'étoient eloignez, 306. Les peines satisfactoires procurent deux grands bonheurs: Elles sont des peines & des remedes tout ensemble, 307. Elles arretent les passions de l'homme, elles le rendent plus vigilant & appliqué à ses devoirs, *ibid.* On demandoit autrefois cette satisfaction avant que d'accorder l'absolution, 308. Elles vengent Dieu & empêchent les rechutes de l'homme, 309. L'ingratitude de l'homme qui refuse de satisfaire à Dieu, après avoir reçu le pardon de ses pechez, 310. Promettre de satisfaire à Dieu, & ne lui satisfaire jamais, c'est une grande injustice, 311. Exemples de plusieurs penitens qui ont satisfaict à Dieu. 312.

Oeuvres satisfactoires. Elles ne regardent principalement que la peine temporelle. Nous pouvons satisfaire pour nos pechez par les disgraces qui nous arrivent, & par les peines attachées à notre etat, que nous offrons à Dieu dans un esprit de penitence, 353. Deux sortes de voies par lesquelles Dieu se satisfait; l'une en detruisant le peché, & le pecheur tout ensemble, l'autre en detruisant le peché, & punissant le pecheur, 280. Il n'y a eu que J. C. qui ait pu satisfaire pour nous. 284. *& suiv.*

T A B L E

- Saül.** Penitence forcée de Saül, 288. Samisere & son aveuglement, figures des pecheurs. 188.
Scandale. Il doit étre expié par une plus severe penitence, que les pechez cachez, 343. & suiv. Il ne faut pas se scandalizer des humiliations du Christianisme; voilà pourquoi on fait des signes de Croix sur la tête d'un enfant. 116
Sel. Pourquoi dans le Bateme on met du Sel dans la bouche d'un enfant? 67
Serment. Serment de fidelité que nous pretons à Dieu dans le Bateme, 74. Serment de Jephthé. 94
Severité. Severité de la penitence. Voiez le troisième Prone qui en traite. 314. & suiv.
Souffle. Celui des personnes qu'on alloit batizer, & qui souffloient contre l'Occident. Celui de Dieu sur Adam, 81. Cette ceremonie de souffler contre l'Occident tres-ancienne, 83. Souffle de Dieu. 100

T

- Tenebres.** Les Tenebres de l'Eglise representent celles des pecheurs. 191
Tristesse. Deux sortes de tristesses, l'une criminelle, l'autre sainte, 295. C'est Dieu qui nous donne celle qui entre dans notre penitence. Ibid.

V

- Valentinien.** L'Empereur Valentinien ne put se faire batizer, qu'auparavant il n'eut donné des marques du changement de sa vie. 82
Vengeance. Différence entre la vengeance que les hommes tirent les uns des autres, & celle que la penitence tire des pechez, 324. Vengeance créée & vengeance in créée, leur difference. 282
Ve-

DES MATIERES.

- Veniel.** Peché veniel. Voiez tout le Sermon qui en traite, 245. & suiv. L'attachement qu'on y a est dangereux, 246. Il passe pour leger, & cependant il est grand, ibid. 247. & suiv. Tout y est à craindre, 246. Precautions qu'il faut prendre pour l'éviter, 264. Sa grieveté; différentes comparaisons sur ce sujet, & d'autres exemples tirez de l'Ecriture, 248. & suiv. Il n'est jamais leger par rapport à Dieu, 254. Pourquoi l'appelle-t-on veniel? 255. & suiv. Quand il n'est pas puni en cette vie, il faut qu'il le soit en l'autre, 259. Vengeance que Dieu a tirée des petits pechez, ibid. Exemples d'un Prophète, de Marie sœur de Moïse, & de David, 260. Il est puni dans le Purgatoire, 262. & suiv. Le moyen de l'éviter c'est de craindre Dieu, 264. & suiv. De veiller sur soi, 265. De s'imposer quelque penitence quand on y est tombé. 268
Verité. Verité connue & meprisée à cause de l'attachement qu'on a aux choses sensibles. 185. & suiv.
Vie. Vie spirituelle d'un Chretien, 96. Le Chretien dans le Bateme a reçu la même vie interieure & spirituelle dont Dieu a vecu sur la terre, & il est par ce principe obligé de la conserver & de la faire connoître, 97. & suiv. Elle ressemble à la corporelle que la Vierge a donnée à Jesus-Christ, 99. Nous sommes par elle transformez en Dieu, 103. Autrefois nous étions en Adam, & nous sommes en Jesus-Christ, 104. Difference de ces deux vies. ibid.
 Nous ne menons pas la vie que nous devrions mener, 105. La vie d'un Chretien est par rapport à Dieu une vie de sainteté & d'innocence; par rapport au prochain une vie de charité & d'amour; par rapport à soi-même une vie de penitence & de mortification. 110. & suiv.

TABLE DES MATIERES.

Longue vie. Les pecheurs se flattent toujours d'une
longue vie. 190

Vœux. Les vœux des Religieux sont pour tou-
jours. 349. *ép. finir.*

Y

Y *Frognes.* Yvrognes, images des pecheurs. 234

Fin de la Table des Matieres.



PR

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A
nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens te-
nans nos Cours de Parlemens, Maitres des Reque-
tes ordinaires de notre Hotel, Grand Conseil, Baille-
lis, Senechaux, Prevosts, leurs Lieutenans, &
tous autres nos Officiers & Jufciers qu'il apparten-
dra : SALUT. Nos bien Amez les Sieurs JEAN &
FRANÇOIS JOLY nous ont tres-humblement fait re-
montrer, qu'ayant fait travailler & mettre en bon
ordre, avec beaucoup d'application & d'exactitude,
les Sermons & Brones sur differens sujets, que Mesfire
CLAUDE JOLY, Eveque d'Agen leur frere, a pronon-
ce avec grand fruit & edification du public, tant en
notre bonne Ville de Paris, qu'au Dioceſe dudit
Agen, ils desireroient les faire Imprimer s'il nous
plaſoit leur accorder par nos Lettres le Privilege ſur
ce neceſſaire. A ces causes, voulant favorablement
traiter lesdits Exposans, & avoir egard au deſir que
plusieurs personnes de pieté, & principalement les
nouveaux reunis, que ledit Eveque d'Agen a ramené
dans le fein de l'Eglise Catholique, ont remo-
igné de lire ces Ouvrages, Nous leur avons permis
& permettons par ces Presentes, de les faire im-
primer par tels Imprimeurs qu'ils voudront choiſir, en
un ou plusieurs volumes, marges & caractères, &
autant

autant de fois que bon leur semblera , pendant le
tems de quinze années , à commencer du jour qu'ils
seront impriméz pour la premiere fois ; ceder leurs
droits desdits Volumes & Ouvrages , & les faire ven-
dre & debiter par tout notre Roiaume , & Terres
de notre obeissance. Faisons desfenses à tous Librai-
res , Imprimeurs , & autres , d'imprimer , faire im-
primer , vendre & debiter Iesdits Ouvrages sous quel-
que pretexte que ce soit ; même d'impression étran-
gère , ou autrement , sans le consentement desdits
Exposants , ou de ceux qui auront droit d'eux , à pei-
ne de confiscation des Exemplaires contrefaictz , trois
mille livres d'amande paiables sans deport par chacun
des contrevenans , & de tous depens , dommages &
interts : A la charge d'en mettre deux Exemplaires
en notre Bibliotéque publique , nn en celle du Cabi-
net des Livres de notre Chateau du Louvre , un en
celle de notre tres-cher & feal Chevalier le Sieur Bou-
cherat Chancelier de France. Que l'impression en-
sera faite sur de bon papier , & en beaux caractères ,
conformement au Reglement de mil six cens dix-huit ,
& mil six cens quatre-vingt-six ; & de faire registrer
ces Presentes és Registres de la Communauté des Li-
braires & Imprimeurs de notre Ville de Paris , à pei-
ne de nullité des Presentes : Du contenu desquelles
vous mandons & enjoignons à faire jouir & user les-
dits Exposants , ou ceux qui auront droit d'eux , plai-
nement & paisiblement , cessant & faisant cesser tous
troubles & empêchemens au contraire : Voulons
qu'en mettant au commencement ou à la fin desdits
Livres l'Extrait des Presentes , elles soient tenues
pour bien & duement signifiées ; & qu'aux copies col-
lacionnées par un de nos Amez & Feaux Conseillers
Secrétaires foy soit ajoutée comme au present Origi-
nal. Commandons au premier notre Huissier , ou Ser-
gent

gent sur ce requis de faire pour l'execution des Pre-
sentes tous Exploits , Significations , desfenses , fa-
sies , & autres Actes necessaires , sans pour ce deman-
der autre permission. CAR tel est notre plaisir.
DONNE à Paris le deuxieme jour de Decembre
mil six cens quatre-vingt-dix , & de notre Regne le
quarante-huitieme. Signé , Par le Roi en son Con-
seil : BOUCHER : Et sellé.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires
& Imprimeurs de Paris le 6. Decembre 1690. suivant
l'Arrêt du Parlement du 8. Avril 1653. Et celui du
Conseil Privé du 27. Fevrier 1665. Lesdits Sieurs Joli
sont avertis que l'Edit de Sa Majesté du mois d'Aoust
1686. concernant la Librairie & l'Imprimerie , & les Ar-
rêts de son Conseil ordonneront que le debit des Livres se fa-
ra seulement par un Libraire ou Imprimeur.*

Signé P. AUBOUYN , Syndic.

Achevé d'imprimer le 21. Juillet 1692.

